



RAPPORT ANNUEL 2014

LE SPÉCIALISTE
DE LA VENTE À DISTANCE
ET DE LA LIVRAISON À DOMICILE
DE PRODUITS SURGELÉS



LE SPÉCIALISTE DE LA VENTE À DISTANCE ET DE LA LIVRAISON À DOMICILE DE PRODUITS SURGELÉS

2 ENSEIGNES :



Chiffre d'affaires 2014 : 281,2 M€
1 200 produits surgelés
et 4 300 produits frais et d'épicerie



Chiffre d'affaires 2014 : 32,2 M€ (9 mois)
400 produits surgelés
et 50 produits frais et d'épicerie



3 590
COLLABORATEURS



1 MILLION
DE FOYERS CLIENTS



22 000 COMMANDES
LIVRÉES CHAQUE JOUR EN FRANCE



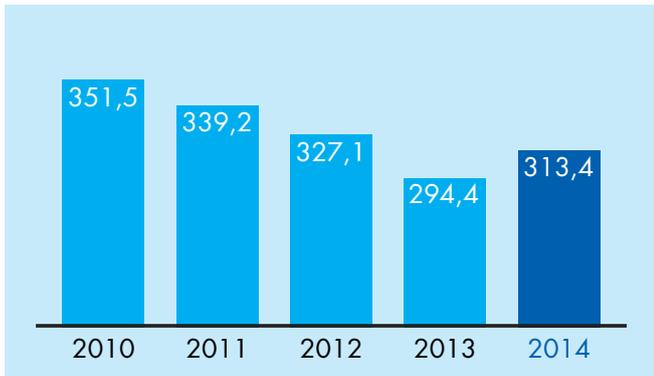
135 650m³
DE VOLUME D'ENTREPOSAGE FRIGORIFIQUE



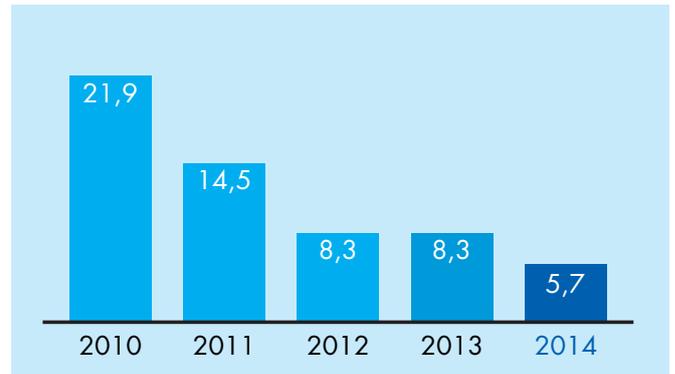
1 760 VÉHICULES
SOUS TEMPÉRATURE DIRIGÉE

Le mot de la Direction Générale	p.5
Le Groupe Toupargel Stratégie Présentation	p.6
Gouvernement d'entreprise Le fonctionnement Le contrôle	p.20
Rapport RSE Engagés pour nos collaborateurs Engagés pour nos clients Engagés avec nos fournisseurs Engagés pour la société civile Engagés pour l'environnement Annexes Rapport de l'organisme tiers indépendant	p.36
Cahier de l'actionnaire Informations boursières Chiffres et ratios financiers	p.64
Informations sur les comptes consolidés 2014 Rapport de gestion Facteurs de risques Comptes consolidés 2014 Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2014 Rapport des Commissaires aux Comptes	p.72
Informations sur les comptes sociaux 2014 Rapport de gestion Comptes annuels 2014 Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2014 Rapport des Commissaires aux Comptes Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	p.126
Autres informations Informations juridiques Attestation du responsable du rapport financier annuel Table de concordance du rapport financier annuel	p.145

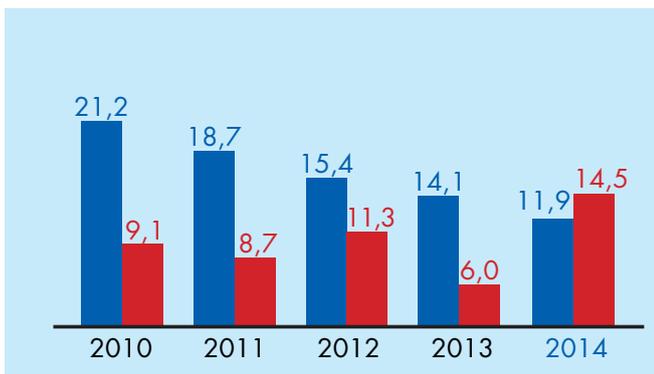
Chiffre d'affaires (en M€)



Résultat opérationnel courant (en M€)



Capacité d'autofinancement/Investissements (en M€)

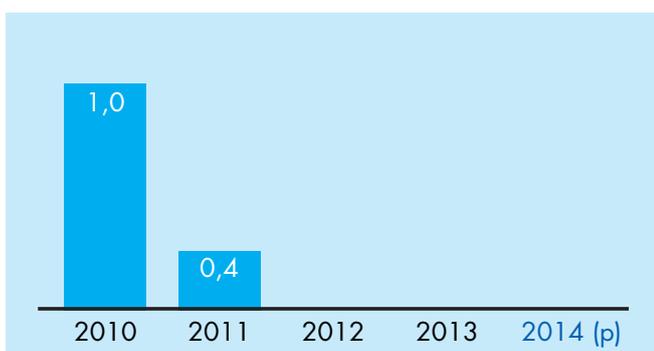


Gearing (ratio endettement net/capitaux propres)



Dividende par action (en €)

(p) pas de dividende proposé à l'AG du 29 avril 2015



ROE / ROCE* (en %)



*voir définitions page 71

"L'année 2014 a été une année riche à plusieurs titres"



ROMAIN TCHÉNIO
Directeur Général

Tout d'abord, le plan stratégique "Engagés Client", lancé en 2013, a démontré ses premiers effets positifs. Pour l'enseigne Toupargel, la fidélisation de nos clients s'est améliorée sur tous les segments de clientèle et sur toutes les régions, le coût de création de nouveaux clients a baissé après plusieurs années d'inflation, notre écart par rapport au marché s'est réduit avec une tendance de chiffre d'affaires en amélioration tout au long de l'année 2014, passant d'une baisse de 8.6 % au 1^{er} trimestre à une baisse de 2.3 % au 4^{ème} trimestre, permettant de mettre fin à l'érosion de la part de marché.

Ensuite, le Groupe a réalisé en début d'exercice deux opérations de croissance externe avec l'acquisition du Comptoir du Surgelé et d'Eismann, témoignant de son ambition de renforcer son leadership dans la livraison à domicile de produits surgelés, avec une croissance de sa part de marché et de son portefeuille clients en France. L'intégration du Comptoir du Surgelé est aujourd'hui achevée, celle d'Eismann se poursuit. D'un système de vente par camions-magasins, Eismann évolue progressivement vers la télélivraison (vente par téléphone suivie de la livraison par le même acteur), accompagnée depuis fin février 2015 par une préparation individuelle des commandes. Axe de création de valeur, cette évolution a nécessité des investissements majeurs, non récurrents, à hauteur de 6 M€ (renouvellement de la flotte de véhicules...) et a entraîné des coûts de restructuration de 2 M€.

Enfin, le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 6.4 % à 313.4 M€ du fait de la contribution des croissances externes à hauteur de 36.3 M€. Le résultat opérationnel courant s'est élevé à 5.7 M€ contre 8.3 M€ en 2013. Outre les 2 M€ de coûts évoqués précédemment, une dépréciation du goodwill de 16 M€, liée à l'évolution du marché de la livraison à domicile de produits surgelés, a été comptabilisée.

La poursuite du plan "Engagés Client" et des synergies avec Eismann devraient permettre de stabiliser le chiffre d'affaires de l'enseigne Toupargel en 2015. La baisse des investissements et les prévisions de cash flow devraient entraîner une réduction significative de l'endettement du Groupe.

Le Groupe Toupargel présente de nombreux atouts qui lui permettent d'être en phase avec l'évolution du commerce aujourd'hui et demain. Nous avons développé une relation de proximité avec nos clients en couvrant l'ensemble de l'hexagone, nous sommes dotés d'outils modernes permettant d'offrir une qualité de service et un savoir-faire inégalés dans la gestion du dernier kilomètre, nous proposons l'offre de produits la plus large du marché, en particulier sur les produits bruts avec des références exclusives. Depuis plus de 30 ans, le Groupe a fait preuve d'une excellente capacité d'adaptation associée à une rigueur de gestion.

Nos équipes sont animées par des valeurs communes : la Passion clients, l'Amour du produit, l'Esprit d'équipe et de famille, l'Ambition et l'Engagement.



JACQUES-ÉDOUARD CHARRET
Directeur Général Délégué

Le Groupe Toupargel

Stratégie

Le marché alimentaire
Le marché du Surgelé
Le marché de la livraison à domicile
Le plan Engagés Client
Perspectives

p.7
p.8
p.9
p.10
p.10

Présentation

Historique
Activité et organisation de l'enseigne Toupargel
Offre produits
Activité et organisation de l'enseigne Eismann

p.11
p.12
p.16
p.19



STRATÉGIE

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

153

MILLIARDS D'EUROS

Le marché français de la distribution alimentaire évolue progressivement sous l'influence des changements sociodémographiques et de l'évolution du style de vie des consommateurs.

Un vieillissement de la population

En 2013, la population de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer était estimée à 65.5 millions d'habitants représentant 28 millions de foyers. Avec plus de 800 000 naissances, la France métropolitaine a retrouvé un niveau qu'elle n'avait plus atteint depuis 1981. Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses. A l'horizon 2050, 23 millions de Français (30 % de la population globale) seront âgés de 60 ans et plus, contre un peu plus de 13 millions aujourd'hui (21 % de la population). Selon le cabinet McKinsey Quaterly, d'ici vingt ans, la moitié des ménages hexagonaux auront à leur tête quelqu'un de plus de 55 ans (Sources : Insee, LSA janvier 2013).

Des ménages de plus en plus réduits

Avec en moyenne 2,3 personnes par foyer, ce chiffre ne cesse de baisser (il était de 2,4 en 1999). Un tiers des logements est occupé par une personne seule, un autre tiers par des foyers de 2 personnes. Le nombre de familles avec enfants s'est stabilisé grâce à la reprise récente de la fécondité (Source : Insee).

La croissance retrouvée des espaces ruraux et des agglomérations

Après des décennies d'exode rural et d'urbanisation galopante, sous l'effet de la recherche d'une certaine qualité de vie et de l'inflation immobilière, les Français font le chemin inverse depuis les années 1970 et repeuplent les villages, notamment près des agglomérations. Depuis 1975, 2 communes rurales sur 3 ont gagné des habitants, 1 sur 10 a doublé sa population. Entre 1975 et 2011, les communes rurales, où habitent 14.5 millions d'habitants, ont progressé de 3.15 millions d'habitants, soit l'équivalent de la population de la Bretagne (source : Insee, Datamatch janvier 2014).

L'alimentation, valeur refuge face à la crise

Les dépenses des ménages français en produits alimentaires et en boissons non alcoolisées s'élèvent à 152,7 milliards d'euros en 2013 (secteur de la restauration non compris).

De 20 % au début des années 1960, la part de l'alimentation a diminué à 14 % des dépenses de consommation des ménages. L'environnement du consommateur a changé : l'extension de la grande distribution, l'évolution des modes de vie, l'apparition de nouveaux produits ont modifié les comportements de consommation. La perte de vitesse des dépenses traditionnelles a été pour partie compensée par le dynamisme des produits à haute technologie (ordinateurs, téléphones portables...). Néanmoins, les dépenses alimentaires (14%) représentent le 3^{ème} poste de dépenses des ménages après le transport (15 %) et le logement (24 %). (source : Insee).

La crise qui sévit depuis 2008 se fait durement ressentir sur la consommation des ménages français. Sur la période 2008-2013, la dépense de consommation individuelle en volume des français a stagné (- 0,1 % par an) alors qu'elle progressait de 1,5 % par an entre 2000 et 2007. L'évolution des dépenses de consommation pour les produits alimentaires et pour le logement et les charges est peu affectée par la crise à la différence des dépenses de loisirs, d'habillement, de transports, d'ameublement et de restauration hors foyer. Dans le contexte de morosité qui touche la consommation des ménages, l'alimentation peut apparaître comme une «valeur refuge» permettant de conjuguer à la fois la nécessité (de se nourrir), le plaisir (de la table) et le lien social (convivialité autour du repas partagé). La part de l'alimentaire dans le budget des ménages français, qui reculait d'année en année, cesse de diminuer depuis 2008 et se raffermi au point qu'elle retrouve plus ou moins en 2013 le niveau qui était le sien en 2000 (Source : Insee, FranceAgrimer septembre 2014).

La vente à distance de produits alimentaires se démocratise

Aujourd'hui, 69 % des Français déclarent effectuer des achats à distance (Internet, catalogue, téléphone). Le développement des ventes à distance (57 milliards d'euros), sous l'impulsion principalement des ventes en ligne, est contrasté selon les biens et services commercialisés. Les achats "dématérialisés" (voyages, billetterie, téléchargements) s'imposent en tête, suivis des produits technologiques et d'équipement de la personne, alors que d'autres produits peinent à acquérir une position forte. Il en va ainsi des denrées alimentaires dont le poids dans les ventes en ligne est discret. 24 % des acheteurs en ligne ont eu recours à l'achat de produits alimentaires et PGC en 2013. Ce marché regroupant notamment les cybermarchés et les drives, est évalué à plus de 4.1 milliards d'euros (sources : Fevad, KantarWorldpanel).

Le développement d'un nouveau modèle, le drive

Depuis 2000, un nouveau format de vente a fait son apparition, le drive, où le consommateur enregistre sa commande sur internet et la retire dans un magasin-entrepôt. Fin 2014, 3 335 drives sont dénombrés en France (source : Drivelights, Le Monde du Surgelé mars 2015). Ce service, attire principalement les moins de 35 ans concentrés dans les villes de plus de 200 000 habitants. Chaque ménage fréquente le drive à raison de 6.5 actes d'achats par an, pour un panier moyen de 61 €. Seulement deux tiers des clients du drive achèteraient des produits surgelés et glaces (sources : Le Monde du Surgelé juillet 2012, KantarWorldpanel). Sur ce marché évalué à 2 700 M€, la part des surgelés (et glaces) est de 158 M€ soit 5.9 % (source : IRI 2014, Le Monde du Surgelé mars 2015).

2 milliards d'euros pour la livraison à domicile de produits alimentaires

La livraison à domicile de produits alimentaires a été relancée au milieu des années 90, en phase avec le rôle croissant des services dans la stratégie des distributeurs. Plus récemment, les distributeurs nationaux ont saisi l'opportunité offerte par Internet pour lancer les cybermarchés et le drive. La population utilisatrice de ces services est très diversifiée, même si l'intensité du recours progresse fortement avec le revenu et la présence d'enfants dans le ménage (source : CREDOC).

Le marché de la livraison à domicile de produits alimentaires, évalué à 2 milliards d'euros (dont 1 milliard pour les Surgelés) (source interne) se répartit autour de 4 familles d'intervenants :

- les épiciers de campagne, constitués d'entreprises atomisées, avec des gammes produits courtes et effectuant généralement des tournées hebdomadaires,
- les magasins urbains de proximité (Monoprix, Intermarché, Simplymarket) proposant un service complémentaire à leur clientèle de leur zone de chalandise,

- les cybermarchés, généralement filiales des groupes de la Grande Distribution (Ooshop/Carrefour, Auchandirect.fr/Auchan, Houra.fr/Cora). Ces cybermarchands effectuent les prises de commande par Internet et accessoirement par téléphone. Ils livrent essentiellement l'Île de France et développent un service de livraison dans les grandes agglomérations de Province. Le panier moyen d'un cyberacheteur de produits alimentaires est compris entre 160 et 170 euros (contre 35 euros pour un chariot moyen dans un hypermarché) (source : Distripédie). On dénombre également quelques acteurs positionnés sur des marchés de niche (produits frais, du terroir, bio...) et externalisant la livraison (Greenweez, mon-marche.fr, Léon Fargues).

Sur ce marché, peu de sociétés ont aujourd'hui atteint le seuil de rentabilité. Certaines ont disparu à l'exemple de Télémarket.fr.

- les spécialistes de la vente à distance et de la livraison à domicile de produits alimentaires. Ces sociétés proposent une large gamme de produits surgelés à laquelle est adossée une gamme courte de produits frais et/ou d'épicerie (Toupargel, Maximo).

LE MARCHÉ DU SURGELÉ

6.7

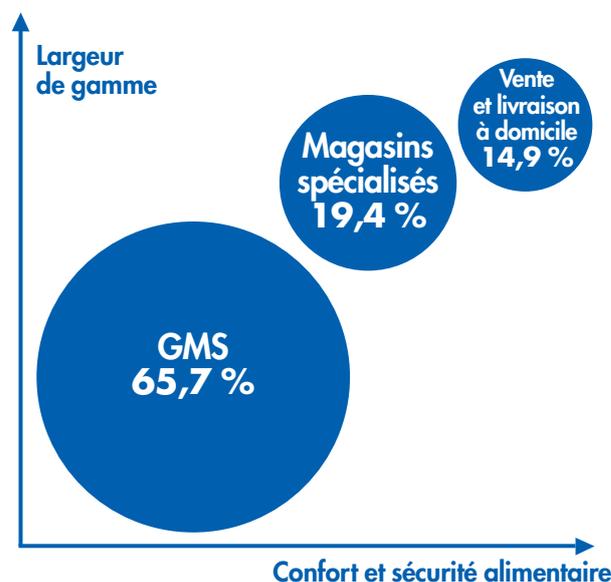
MILLIARDS
D'EUROS

Le marché national des produits surgelés (et glaces)

Le marché des surgelés et glaces capte 98 % des 28 millions de foyers français. Ce taux élevé s'explique par :

- le niveau d'équipement des ménages en équipements de froid et micro-ondes. 99 % des foyers français sont équipés d'un réfrigérateur, combiné à un congélateur dans 65 % des cas, 61 % d'un congélateur, 87 % d'un micro-ondes (Sources : GFK 2013, Gifam),
- l'évolution des modes de consommation : recherche de gain de temps (préparation et consommation des repas) et de qualité de l'alimentation,
- une offre produits variée et innovante proposant des aliments de qualité alliant praticité et rapidité de préparation,
- une modification des structures familiales (augmentation du nombre de célibataires et de couples sans enfants).

Ce marché représente 6.7 milliards d'euros soit 4.4 % des achats alimentaires des ménages (sources : Kantar Worldpanel, Insee). En volume, en 2014 les ventes de surgelés ont reculé de 1,5 % du fait notamment des fortes tensions existantes sur le pouvoir d'achat des ménages, les ventes de glaces ont progressé de 0,7 %. En valeur, les ventes de surgelés ont progressé de 0,2 %, les ventes de glaces de 0,5 %, soutenues par une politique de hausse des prix (source : Kantar Worldpanel).



(Source : Kantar Worldpanel)

Le marché de la livraison à domicile de produits surgelés

1 MILLIARD D'EUROS

Avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 milliard d'euros et 4.6 millions de foyers consommateurs, la livraison à domicile de produits surgelés représente 14.9 % du marché des produits surgelés soit le 3^{ème} réseau de distribution en France. Depuis quelques années, ce marché recule au profit des magasins spécialisés et de la GMS. En 2014, le panel Syndigel, représentatif de 72 % du marché, a baissé de 3.4 % par rapport à 2013 (sources : Syndigel, Xerfi). Les motivations d'achat des clients sont spécifiques : ils recherchent le confort d'achat, le respect de la chaîne du froid et un choix de produits plus large que celui des réseaux traditionnels de distribution. Le budget annuel moyen d'achat s'élève à 260 € et représente 32 kg consommés par foyer (source : Kantar Worldpanel).

La livraison à domicile de produits surgelés s'exerce principalement en zone rurale et péri-urbaine selon quatre systèmes de vente :

- la vente à distance (par téléphone/télévente ou internet) suivie de la livraison à domicile effectuées par des équipes dédiées à chacun des métiers,
- la télélivraison, système dans lequel le vendeur prend les commandes au téléphone et livre lui-même ses clients,
- la précommande. Un vendeur itinérant enregistre la commande au domicile du client puis une autre personne est dédiée à la livraison,
- la vente par camions-magasins où chaque conseiller-vendeur effectue une tournée de livraison avec un véhicule poids lourd, véritable magasin ambulant, contenant environ 300 références produits.

La vente par téléphone est le mode de vente prépondérant sur ce marché ; Toupargel en a été le précurseur. Ce système, avec notamment la préparation individuelle des commandes, nécessite des outils industriels importants tels que des plateformes logistiques de préparation. Il permet de proposer à la clientèle une large gamme de produits (1 200 pour Toupargel) et assure une parfaite traçabilité tout au long de la chaîne du froid.

Un marché concentré autour de quelques acteurs

En France, un nombre restreint d'acteurs se partagent le marché de la livraison à domicile de produits surgelés aux particuliers (appelé marché du home-service). La part de marché du Groupe Toupargel a évolué de 30 % en 2013 à 35 % en 2014 suite à l'acquisition d'Eismann SAS et du Comptoir du Surgelé au 1^{er} trimestre 2014. Les sociétés Thiriet, Maximo et Argel représentent 47 % du marché. Des acteurs régionaux (Croquegel, Bofrost, Maison Ricot, Gimbert Surgelés...) et Picard se partagent les 18 % restant (source : Toupargel et sous réserves).

Thiriet

Le groupe familial, historiquement positionné sur la fabrication de pâtisseries et crèmes glacées surgelées, a développé une activité de distribution de produits surgelés. Celle-ci est réalisée au travers de 164 magasins sous enseigne Thiriet (France, Belgique) et en livraison à domicile auprès de particuliers selon un système de vente basé sur la télélivraison. L'enseigne prépare et livre des commandes à plus d'un million de clients en France en s'appuyant sur un centre

de téléprospection clients, 5 plates-formes de préparation de commandes, 86 centres de distribution et 600 camions de livraison (source : Thiriet).

Maximo

Historiquement positionné sur la livraison de produits secs, d'épicerie et de droguerie aux particuliers, le groupe familial s'est engagé dans la livraison de produits surgelés à domicile en 1980. Il s'appuie sur un effectif de 2 600 personnes, 2 plates-formes de préparation de commandes, 1 200 camions et plus de 52 agences de livraison. Le groupe livre 550 000 clients sur la moitié Nord de la France suivant deux systèmes de vente (précommande et télévente) (source : Maximo).

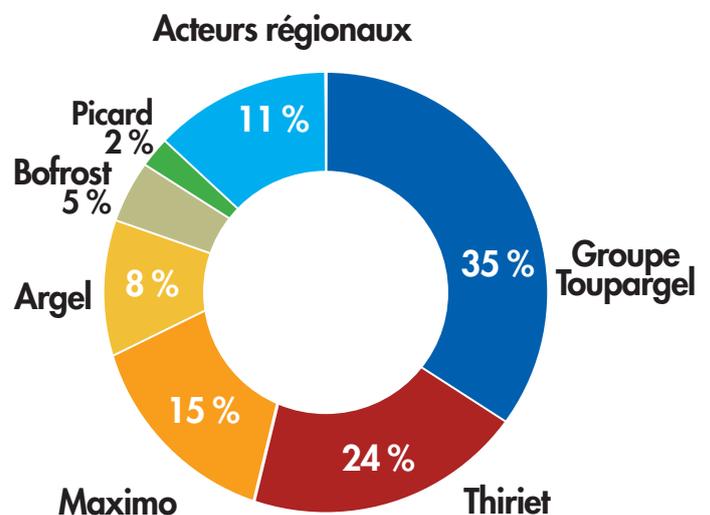
Argel

Filiale du Groupe coopératif agroalimentaire Even (C.A. : 2.1 mds€), la société comprend 850 personnes, 2 plates-formes de préparation de commandes et 70 agences de livraison. Elle enregistre plus de 2 millions de commandes par an en télévente et livre 300 000 foyers en France à l'exception de certaines régions du Nord Est et du Nord Ouest (source : Argel).

Bofrost

La filiale française du numéro 1 européen s'appuie sur un effectif de 390 personnes et 12 sites commerciaux positionnés sur la moitié Est de la France. La société commercialise ses produits auprès de 168 000 clients, principalement par camions-magasins mais aussi en télévente.

Répartition du marché "home service"



(Source interne)

Le plan Engagés Client 2013 - 2016

Suite à l'évolution de la Gouvernance, en 2013, la nouvelle Direction Générale a lancé un plan stratégique "Engagés Client 2013-2016" afin de faire face à un environnement de consommation difficile pour les sociétés de distribution alimentaire, partager une vision commune au sein du Groupe, engager tous les collaborateurs à atteindre les objectifs, retrouver la croissance et poursuivre l'amélioration des résultats.

L'ambition du plan est de renforcer le leadership du Groupe dans la livraison à domicile de produits surgelés. Tout d'abord, le Groupe doit orienter toutes ses actions vers la fidélisation de ses clients. Cela passe par une amélioration de leur satisfaction au travers de services et d'outils adaptés à leurs attentes en termes d'écoute et de livraison.

Ensuite, le Groupe souhaite affirmer sa différenciation autour du plaisir de cuisiner et de bien manger en développant une gamme de produits innovante, diversifiée et saine, correspondant à chaque type de consommation.

La priorité est donnée à l'activité historique qu'est le Surgelé, l'offre de produits frais et d'épicerie étant complémentaire. Les systèmes d'information et la démarche commerciale sont identiques, l'extension de la zone de chalandise s'effectue exclusivement auprès des principaux clients de l'offre "Surgelés".

Enfin, le Groupe souhaite améliorer sa productivité afin de redonner de la valeur au client sous forme d'une politique de prix encore plus compétitive.

Amour du produit
qualité, sécurité, goût, innovation

Ambition et engagement
**ténacité, dépassement de soi,
sens de l'initiative**



Passion clients
**proximité, connaissance client, service,
produit**

Esprit d'équipe et de famille
**relations ouvertes et sincères, humilité,
solidarité**

Perspectives

La poursuite du plan "Engagés Client" et des synergies avec Eismann devrait permettre de stabiliser le chiffre d'affaires de l'enseigne Toupargel en 2015. La baisse du niveau d'investissements pour 2015 et le cash flow prévisionnel devraient entraîner une amélioration du BFR et une réduction de l'endettement du Groupe.

Toupargel a développé une relation de proximité avec ses clients en couvrant l'ensemble de l'hexagone, s'est doté d'outils modernes permettant d'offrir une qualité de service et un savoir-faire inégalé dans la gestion du dernier kilomètre, et propose l'offre de produits la plus large du marché, en particulier sur les produits bruts avec des références exclusives. Depuis plus de 30 ans, le Groupe a fait preuve d'une excellente capacité d'adaptation associée à une rigueur de gestion.

Les équipes sont animées par des valeurs communes : la Passion clients, l'Amour du produit, l'Esprit d'équipe et de famille, l'Ambition et l'Engagement. Le Groupe Toupargel présente ainsi de nombreux atouts pour être en phase avec le commerce d'aujourd'hui et de demain.



PRÉSENTATION

Historique



1947

Création de Toupargel.

1982

Reprise par Roland Tchénio. Le modèle est la vente de produits surgelés par camions-magasins.

1983

Transformation du modèle en vente de produits surgelés aux particuliers avec prise de commande par téléphone.

1997

En décembre, Toupargel Groupe SA est introduit au Second Marché.

2002

Mise en place de l'activité "Frais et Épicerie" sous l'enseigne Place du Marché.

2003

Acquisition de la société Frigédoc (marque Agrigel). Toupargel devient leader français de la livraison à domicile de surgelés.

2005

Lancement d'une gamme de produits à marque Toupargel.

2006

Fusion juridique de Toupargel et Agrigel.

2013

Évolution de la gouvernance. Lancement du projet Engagés Client par la nouvelle Direction générale.

2014

Acquisition des sociétés Le Comptoir du Surgelé et Eismann France. Création de la joint-venture Dauphiné Viandes.



Le Comptoir du Surgelé : l'acquisition de la société Le comptoir du Surgelé (enseignes La Ferme du Froid vente aux particuliers, Top Gel, Gelmont), spécialisée dans la vente à domicile de produits surgelés essentiellement en camions-magasins, a permis à Toupargel de renforcer sa présence dans le Centre de la France. L'activité est essentiellement organisée autour de la télé-livraison.

Eismann France : c'est une filiale autonome du Groupe Toupargel avec sa marque, sa communication clients et sa gamme de produits (plus de 300 références de surgelés à marque Eismann). L'activité de vente par camions-magasins évolue progressivement vers la télé-livraison.

Dauphiné Viandes : Toupargel a constitué en partenariat (50/50) avec la société Romans Viandes une société dont la dénomination est Dauphiné Viandes en vue d'assurer l'approvisionnement en viandes piécées des sociétés du Groupe Toupargel. La société Romans Viandes est une société familiale, présente dans le métier de la viande depuis plus de 45 ans.

Activité et organisation de l'enseigne Toupargel

La livraison à domicile de produits surgelés, un service de proximité

Avec une présence historiquement forte dans les communes de moins de 10 000 habitants (soit 11 millions de foyers), des sites exclusivement basés en France, le groupe Toupargel s'est développé en apportant un service de livraison à domicile de produits surgelés auprès de clients éloignés des commerces de proximité.

Grâce à ce service, Toupargel contribue à maintenir le lien social auprès de personnes isolées. Un rôle important pour une clientèle dont la moyenne d'âge est de 64 ans.

Le modèle de la livraison à domicile permet une traçabilité totale des commandes: à tout moment, notre système permet de connaître quel produit a été livré, quand et à quel client.

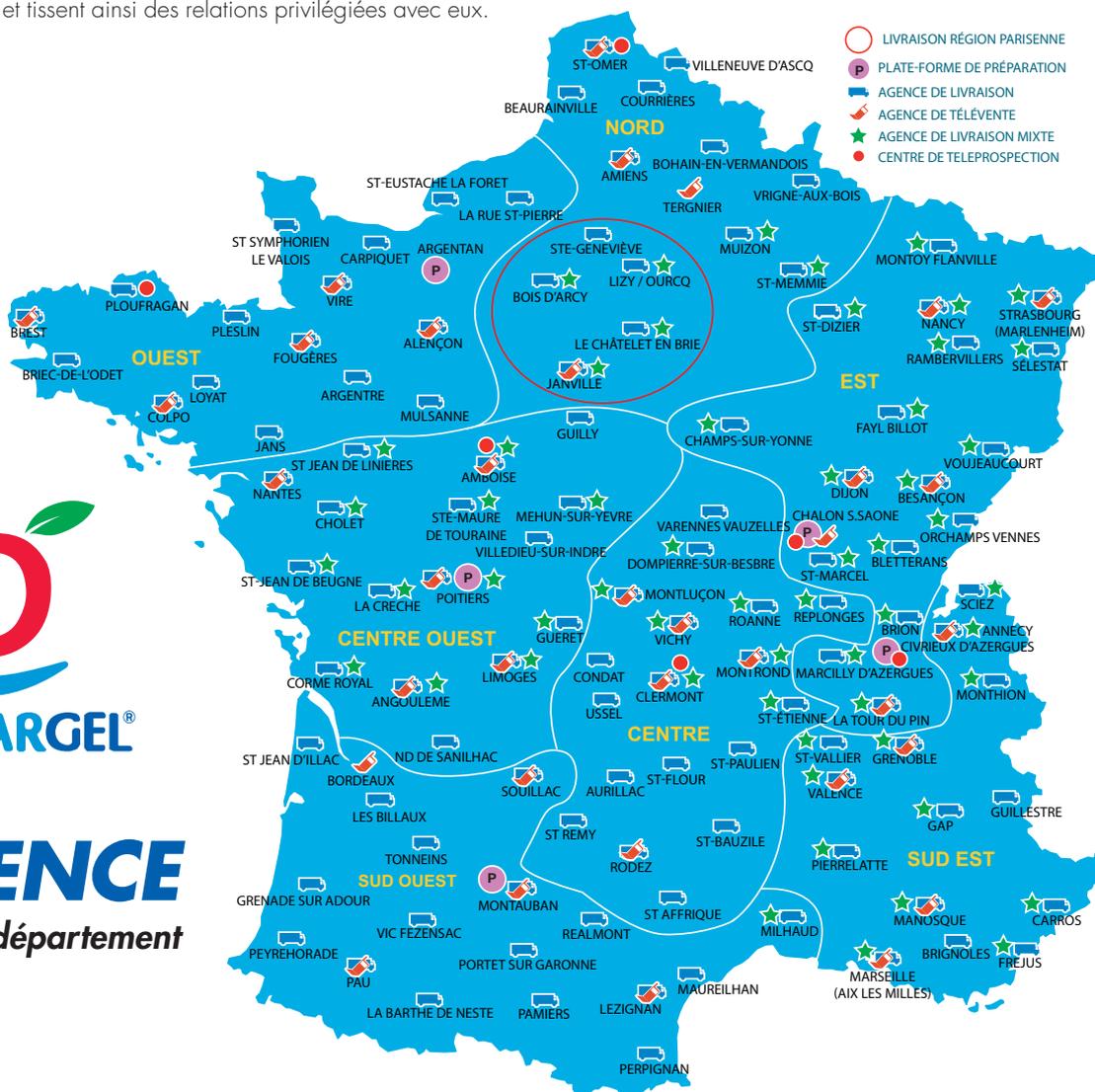
Avec des équipes dédiées au développement de nouveaux clients, à la télévente, de livraison et en s'appuyant sur cinq plates-formes de préparation de commandes (quatre pour le surgelé, une pour l'offre Frais et Epicerie), Toupargel s'assure un maillage complet du territoire national tout en étant proche de ses clients au nombre d'un million.

5 centres de téléprospection - **32** centres d'appels - **112** agences de livraison dont **59** Frais et Epicerie - **5** plates-formes de préparation de commande

De par l'implantation de nos sites, les télévendeurs et les livreurs travaillent à proximité de leurs clients et tissent ainsi des relations privilégiées avec eux.



Plus d'
1 AGENCE
par département



la clientèle de Toupargel est constituée à **80% de séniors** et de familles vivant en zones rurales ou en petites agglomérations

Le modèle de vente

1 Prospection à pied,
par téléphone
ou par Internet



2 Commande par téléphone
à l'initiative de nos télévendeurs depuis nos 32 agences
de Télévente ou via notre Service Clients



ou par internet
sur notre site marchand



3 Préparation des commandes
sur l'une de nos 5 plates-formes



et acheminement des colis
vers l'une de nos 112 agences de livraison

Livraison à domicile **4**
par nos Attachés Service Clients



Créer de nouveaux clients

En 2014, pour mieux fidéliser ses clients, Toupargel a concentré ses efforts de prospection en porte à porte sur les zones rurales, son cœur de cible en s'appuyant sur 140 prospecteurs terrain. En prospection téléphonique, les 120 téléprospecteurs des plateaux de Saint-Omer, Amboise, Saint-Brieuc, Villeurbanne, et Clermont-Ferrand se sont principalement appuyés sur des fichiers pré-qualifiés constitués de prospects enclins à consommer des produits surgelés.

La télévente : conseiller nos clients pour mieux les servir

Le modèle de vente historique Toupargel repose sur l'appel téléphonique des clients à une date définie en fonction de leurs besoins et de leurs attentes par nos équipes de télévente.

Le rôle des télévendeurs est d'écouter les clients pour cerner leurs besoins, leur proposer les produits adéquats et les conseiller sur leur mise en œuvre et la façon de les cuisiner.

Les produits sont présentés dans un catalogue remis à chaque livraison. Chaque édition de catalogue propose une thématique, des nouveautés et des promotions.



Ce modèle de vente crée une relation fidélisante et de proximité avec les clients.

Depuis plusieurs années, le Groupe diversifie son modèle de vente et propose une offre "multicanal" permettant au client de commander comme il veut, quand il veut : en étant appelé par un télévendeur, en appelant le Service Clients au 3040 ou bien en passant une commande sur le site internet toupargel.fr.

45 000

C'est le nombre de clients appelés quotidiennement par nos équipes de télévente

Le Service Clients : un contact 6 jours sur 7

Avec le Service Clients, dédié aux appels entrants et joignable à partir d'un numéro court et gratuit, le 3040, les clients peuvent, non seulement passer leur commande quand ils le souhaitent (du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 8h30 à 16h15), mais aussi changer l'heure de leur livraison, modifier le contenu des commandes, obtenir des renseignements ou faire des réclamations.

Pour renforcer la satisfaction des clients, Toupargel a lancé début 2014, l'engagement "100% Satisfait" offrant la possibilité à ses clients de se faire rembourser sous forme de bons d'achat les produits qui ne les auraient pas satisfaits.



La vente en ligne : un relais de croissance

Le site marchand toupargel.fr complète l'offre multicanal.

The screenshot shows the Toupargel website interface. At the top, there are navigation elements: 'Frais de port offerts à partir de 25 € de surgelés', 'Toupargel à votre écoute au 3040 gratuit depuis un poste fixe', and a shopping cart icon with 'Mon panier 0,00 €'. Below this is the Toupargel logo with the tagline 'La livraison c'est nous. Le chef c'est vous !' and links for 'Commande avec référence catalogue', 'Mon compte', and 'Ma livraison'. A main navigation bar includes categories like 'SURGELÉS', 'ÉPICERIE MARCHÉ', 'MAISON HYGIÈNE', and 'RECETTES'. Below this is a sub-navigation bar with 'Les Offres', 'Le Bio', and various food categories. A search bar is on the right. The main content area features a large image of a breaded fish fillet on a plate, with a red promotional banner on the right titled 'LES PROMOTIONS' for 'Plein filet de merlu meunière' at a 15% discount.

En partenariat avec des acteurs reconnus du web (vente-privee.com, radins.com, Groupon) et en déployant de nombreux leviers comme les liens sponsorisés, les bannières publicitaires, les e-mailing personnalisés, le site a multiplié les opérations de création de trafic pour gagner en visibilité et recruter de nouveaux clients.

Pour renforcer la proximité avec les internautes/consommateurs et dialoguer avec eux, Toupargel anime sa page Facebook avec des jeux-concours, conseils, astuces, contenu sur la nutrition et la santé. La page Facebook de Toupargel a rassemblé plus de 56 000 fans en 2014. En fin d'année, Toupargel a également ouvert un compte Twitter.

Plus de **56 000 fans** sur facebook 

Ces canaux de vente complémentaires sont autant d'opportunités d'entrer en contact avec nos clients pour développer leur attachement à la marque et les fidéliser. Aussi, depuis fin juillet 2014, un plan de contact a été construit autour de l'envoi d'emails pour mieux informer les clients (issus de la télévente et d'internet) sur le suivi de leur commande : email de confirmation de commande, email de confirmation de modification de la commande, email de confirmation d'annulation de commande, email d'information sur l'indisponibilité produit à la préparation.

2,3% c'est la part d'internet dans le CA total du Groupe

La préparation des commandes

Quel que soit le canal de vente utilisé pour passer commande, le téléphone ou internet, les 6 millions de commandes annuelles sont préparées, en fonction des produits et de leur destination, sur une des plates-formes Toupargel (Argentan, Montauban, Civrieux d'Azergues et Chalon-sur-Saône). En 2015, la plateforme de Poitiers sera dédiée à l'activité de la société Eismann.

Les produits commandés sont prélevés en chambre froide ou en zone de stockage par les préparateurs puis acheminés en zone de conditionnement où ils sont mis en carton individuel. Les cartons sont ensuite palettisés en fonction des tournées de livraison et transportés par semi-remorques vers les agences de livraison.



Améliorer la qualité de service de la livraison

Grâce à son réseau de 1 12 agences de livraison, Toupargel est en mesure de livrer, sous 72 heures dans le respect de la chaîne du froid, l'ensemble du territoire national métropolitain en produits Surgelés et toute la moitié Est et le Centre Ouest de la France en produits Frais et Epicerie.

Quotidiennement près de 900 attachés de service clients livrent près de 22 000 commandes et assurent le maintien d'un lien social dans les zones rurales isolées. En contact permanent avec les clients ils agissent en véritables ambassadeurs de la marque.

Le Groupe a équipé la totalité de sa flotte de véhicules de livraison d'un outil de communication embarquée disposant d'un système de géo localisation, d'une caméra de recul et du suivi des températures.

Pour améliorer la qualité du service de livraison, les clients sont prévenus par téléphone dans le cas d'un éventuel retard de livraison.

Pour améliorer l'offre de service des tests ont été lancés en 2014 pour communiquer par téléphone au client la veille de la livraison un créneau horaire restreint d'une heure.

La livraison c'est nous, le chef c'est vous !

Offre produits

"DEVENIR LA MARQUE DE REFERENCE POUR CEUX QUI AIMENT CUISINER"

Avec 1 200 références soit la gamme la plus large du marché, et une politique d'innovation soutenue Toupargel affirme sa différence...

Sur les produits bruts

Toupargel commercialise une offre large de produits bruts (légumes et pommes de terre, viandes, volailles, poissons, et produits de la mer) pour les clients qui aiment cuisiner et propose des produits rarement référencés dans les commerces de proximité, comme le black angus, la pluma de pata negra ou encore le dos de cabillaud skrei.



Spécialiste des produits de la mer surgelés Toupargel propose l'offre la plus large du marché en nombre de références, de poissons "qualité sans arête", de découpes nobles (coeurs, dos, pavés), de produits haut de gamme (sole, bar, turbot, légine, dorade royale, espadon, lieu jaune issu de la pêche bretonne...) et d'espèces (saumon sauvage, vivaneau, etc.). Le Groupe privilégie les zones de pêche proches des côtes et des lieux de production, et favorise la pêche française (notamment bretonne).

Toupargel dispose d'un véritable savoir-faire sur les viandes brutes.

La gamme de découpes de viandes de boeuf charolais constitue une exclusivité sur le marché de la livraison à domicile. L'essentiel de son approvisionnement est réalisé par Dauphiné Viandes, un atelier de découpe de viandes piécées situé à Grenoble. Outre la sélection des fournisseurs, abattoirs exclusivement français, le cahier des charges impose le meilleur : âge et durée de maturation des carcasses, parage et tranchage main, tous ces paramètres sont contrôlés.

Même savoir-faire sur les volailles entières ou en découpes dont Toupargel propose la gamme la plus large sur son marché, avec une quasi exclusivité de produits d'origine France.

257

c'est le nombre de produits lancés en 2014

719 c'est le nombre de produits à marque Toupargel

Sur les produits "plaisir" pour recevoir

En véritable traiteur à domicile, Toupargel apporte également une réponse concrète aux consommateurs à la recherche de produits élaborés, pratiques et rapides à préparer, riches d'avantages : recettes élaborées, difficiles à mettre en œuvre chez soi, gain de temps, praticité de plats que l'on réchauffe ou que l'on fait cuire tels quels : coquilles cuisinées, des plats préparés en croûte ou en cassolette composés d'ingrédients nobles.



Sur les produits du "terroir"

Avec plus de 100 recettes du terroir, Toupargel propose à ses clients une balade en France pour découvrir les trésors de notre gastronomie. 30 nouvelles références ont été lancées en 2014 : kouign amann, tarte au munster, breizels, aligot de l'Aubrac.... Une gamme qui répond aux attentes de notre cœur de cible.



Sur les spécialités européennes

Toupargel s'est associé à des fournisseurs et des marques reconnus pour lancer fin 2014 une quarantaine de spécialités européennes du Portugal, d'Espagne et d'Italie. Il s'agit d'une part de proposer à nos clients des produits qu'ils auraient pu goûter et apprécier pendant leurs vacances, d'autre part de recruter de nouveaux clients parmi les résidents français d'origine européenne qui voudraient retrouver les saveurs de leur pays.



Sur les gammes spécifiques

Toupargel répond aussi aux attentes de marchés de niche avec une offre de produits surgelés bio, cachet, halal, ainsi qu'une gamme de produits adaptés aux régimes alimentaires spécifiques destinés aux consommateurs souffrant d'intolérance au gluten, de diabète, de surpoids, de cholestérol ou encore d'hypertension artérielle.



80% DES CLIENTS TOUPARGEL HABITENT EN ZONES RURALES ET EN PETITES AGGLOMÉRATIONS, 58% DES CLIENTS SONT DES SÉNIORS.



Ils aiment cuisiner en toutes occasions (repas quotidiens ou de fêtes), sont à la recherche de produits de qualité, faciles à préparer et bons pour la santé. (Source : étude Acxiom 2010).

Dans la gamme des plats cuisinés, Toupargel se distingue notamment par son offre en recettes du terroir et plats brasserie, dans la plus pure tradition française : tripes, rognons de veau, tête de veau...

Plus de 100 références de produits régionaux appréciés de nos clients sont disponibles et 30 références ont été lancées en 2014.

Une collaboration avec des experts

Toupargel a poursuivi en 2014 sa collaboration avec deux experts : Philippe Gauvreau 2 étoiles Edition du Guide Michelin 2014, qui a signé trois bûches lancées en fin d'année et Alain Gousse, ancien sommelier de la Tour d'argent et du Crillon qui accompagne Toupargel dans sa sélection de vins et propose des accords gustatifs avec les produits adéquats.

Une démarche de naturalité active

Pour répondre à une exigence de plus en plus forte de nos clients et dans le cadre de sa démarche RSE, Toupargel développe de longue date la naturalité de ses produits à marque propre (cf. page 44).



Les produits à marque Toupargel

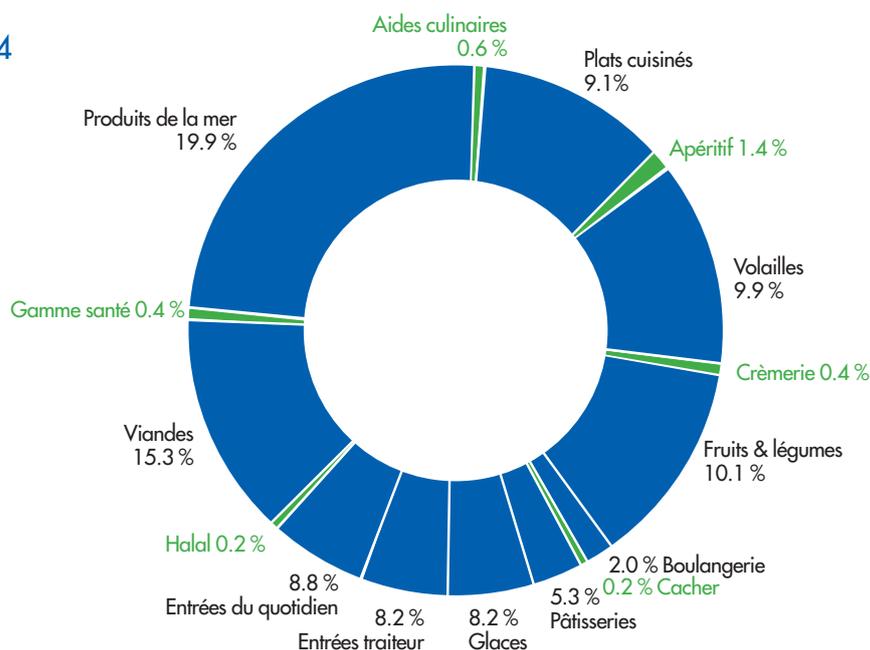
- 100% des recettes de plats cuisinés sont sans colorants artificiels
- 100% sans huile de palme, sans huile de coprah
- 97% sans arômes artificiels
- 85% avec un taux de matière grasse < 10%
- 70% avec un taux de sel < 1
- 70% sans sucre ajouté

De l'offre produits à l'offre de solutions

Au-delà des produits, pour renforcer sa différenciation Toupargel propose des offres complémentaires sous forme de solutions packagées : en 2014, ont été lancés les colis anniversaires qui associent des produits (gâteaux, friandises, boissons...) et des contenus à travers un livret de conseils, des trucs et astuces pour une fête réussie, une playlist musicale, des cartons d'invitation dématérialisés...



Répartition du chiffre d'affaires par famille de produits en décembre 2014



Activité et organisation de l'enseigne Eismann

Le 31 mars 2014, le Groupe Toupargel a conclu l'acquisition de la société Eismann France SAS, filiale française du groupe allemand Eismann, N°2 européen de la livraison à domicile de produits surgelés.

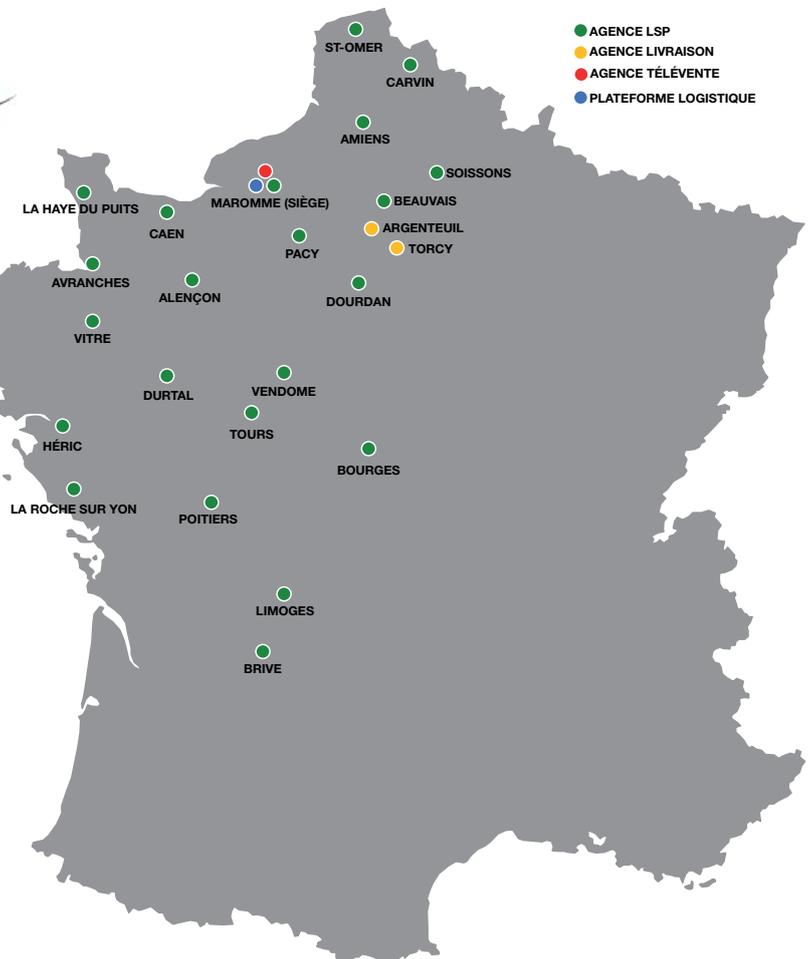
Eismann France, dont le siège est basé à Maromme (près de Rouen), compte plus de 400 collaborateurs répartis sur 24 sites (Nord Pas de Calais, Picardie, Ile de France, Normandie, Pays de Loire, Centre, Poitou-Charentes et Limousin).

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 43.0 millions d'euros en 2014 principalement en vente par "camions magasins" et dispose d'un fichier de 160 000 clients au profil similaire aux clients de Toupargel. L'activité évolue progressivement vers la télé-livraison.

Eismann est une filiale autonome du Groupe Toupargel avec sa marque, sa communication clients et sa gamme de produits (plus de 300 références de surgelés à marque Eismann).

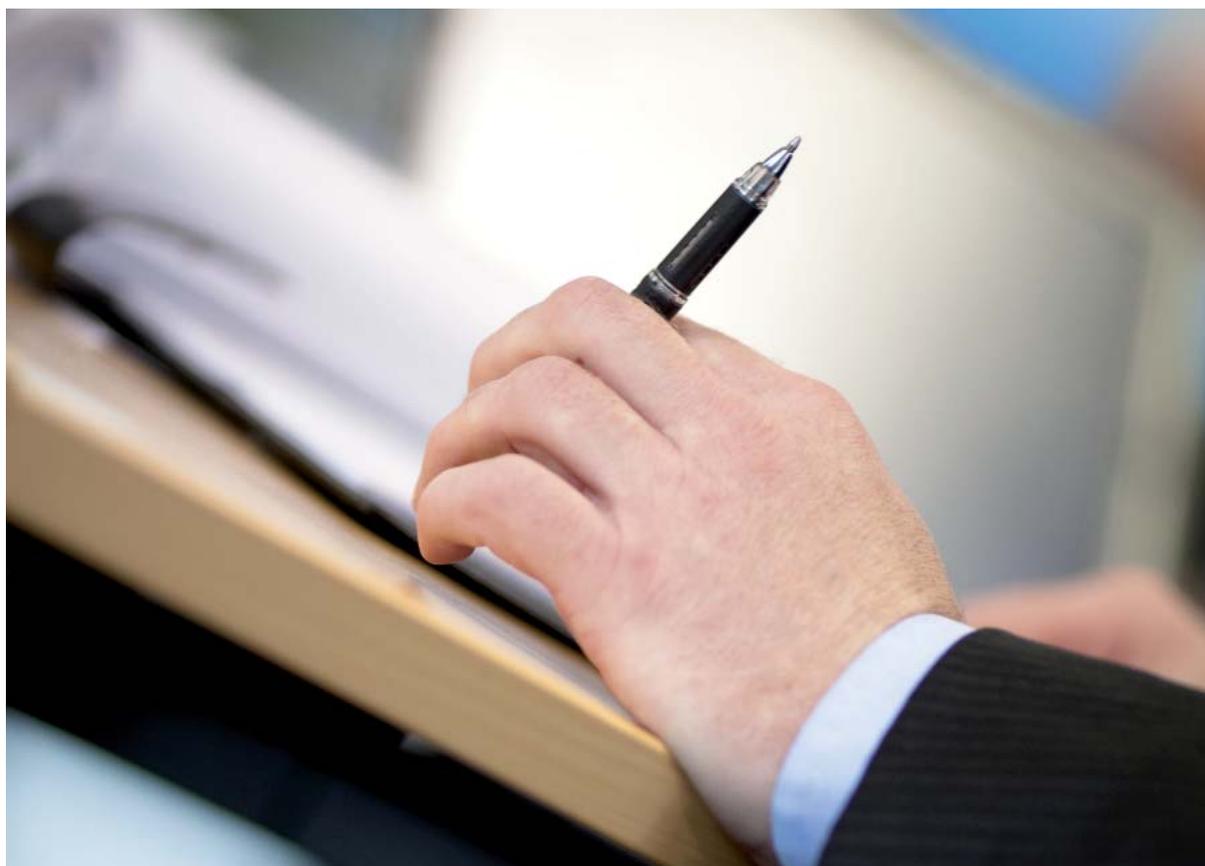
L'offre produits Eismann et celle de Toupargel sont complémentaires, Eismann a des spécificités produits en étant le spécialiste du surgelé européen, comme le feuilleté de saumon, avec un véritable pavé de saumon en son cœur, importé directement du Danemark, Toupargel propose des produits origine France notamment et ayant une image davantage ancrée dans le terroir.

Dans le cadre du rapprochement de Toupargel et d'Eismann et de l'évolution de son modèle de vente vers la télélivraison, l'entrepôt logistique d'Eismann, non adapté à la préparation individuelle des commandes, a été fermé fin février 2015. Les commandes sont préparées sur la plateforme Toupargel de Poitiers, entièrement dédiée à Eismann.



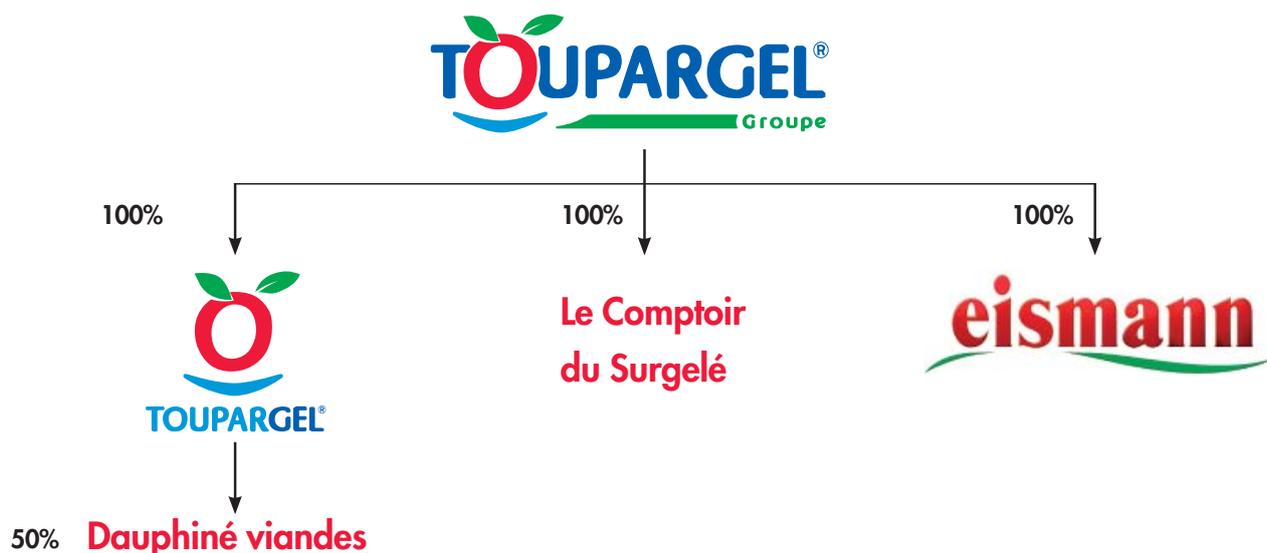
Le Gouvernement d'entreprise

Le fonctionnement	
Organigramme juridique et périmètre de consolidation	p.21
Relations mères-filiales	p.21
Code de Gouvernement d'Entreprise	p.21
Le Conseil d'Administration	p.22
Nomination et missions du Président	
Dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général	
Administrateurs indépendants	
Parité hommes-femmes	
Accès à l'information des administrateurs	
Règlement intérieur	
Conseils d'Administration tenus en 2014	
Pouvoirs des Directeurs Généraux	
Conventions	
Intérêts des dirigeants	
Rémunération des mandataires sociaux, administrateurs et autres dirigeants	p.26
Les Comités du Conseil	p.28
Le Comité d'Audit	
Le Comité des Rémunérations et des Ressources Humaines	
Autres Comités	
Le Comité Exécutif	
Le contrôle	
Le Gouvernement d'Entreprise	p.31
Gestion des risques et contrôle interne	p.32
Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	p.34



LE FONCTIONNEMENT

Organigramme juridique et périmètre de consolidation au 31 décembre 2014



Relations mères - filiales

Toupargel Groupe SA est la holding du Groupe Toupargel. Toupargel Groupe SA facture des prestations d'animation et des prestations techniques à ses filiales. Elle perçoit des dividendes de sa filiale Toupargel SAS.

Toupargel Groupe SA gère la trésorerie du Groupe. A ce titre, Toupargel Groupe SA est amenée à facturer à ses filiales des produits financiers et de même, ses filiales sont amenées à lui en facturer.

Toupargel Groupe SA est société-tête du Groupe dans le cadre d'une convention d'intégration fiscale (régime prévu aux articles 223A et suivants du CGI). A ce titre, elle comptabilise dans son résultat les économies d'impôts et les charges supplémentaires éventuelles provenant de l'intégration fiscale et assure le règlement des impôts. En cas de déficit des filiales, celles-ci reçoivent de Toupargel Groupe une allocation égale à l'économie d'impôt (voir rapport spécial). Les nouvelles filiales Eismann SAS et Le Comptoir du Surgelé ne seront intégrées qu'à compter de l'exercice 2015. La filiale Toupargel SAS refacture à sa sœur Eismann SAS des prestations de services.

Code de Gouvernement d'Entreprise

Toupargel Groupe SA se réfère au Code de Gouvernement d'Entreprise pour les Valeurs Moyennes et Petites de Middelnext (décision du Conseil d'Administration dans sa séance du 19 février 2010) disponible sur le site middenext.com et sur toupargelgroupe.fr.

Il est précisé qu'il n'y a pas d'exception à l'application de ce code et que :

- Concernant les comités spécialisés, Toupargel Groupe dispose d'un comité d'audit et d'un comité des rémunérations et des ressources humaines. Ce dernier ne comporte pas d'administrateur indépendant.
- Il est précisé que Toupargel Groupe n'avait qu'un seul dirigeant mandataire social jusqu'au 31 juillet 2013, Monsieur Roland Tchénio, qui était Président Directeur Général.
- À compter du 31 juillet 2013, dans le cadre de la réorganisation de la gouvernance du Groupe, Monsieur Roland Tchénio remplit les fonctions de Président et Messieurs Romain Tchénio et Jacques-Edouard Charret sont respectivement Directeur Général et Directeur Général Délégué.

Le Conseil d'Administration au 31 décembre 2014

Le Conseil d'Administration contribue à définir la stratégie de l'entreprise, suit sa mise en œuvre, évalue les projets, nomme à l'Assemblée Générale les mandataires sociaux, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'Actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche du Groupe et règle par ses délibérations les affaires qui le concernent. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.



Roland Tchénio

71 ans, Français, détient directement et indirectement 5 219 087 actions dont 5 218 489 actions à travers la société civile TT Investissements

Biographie

HEC, MBA Harvard, carrière de 10 ans, de 1972 à 1982, chez Schlumberger et Chargeurs, Président Directeur Général de Toupargel Groupe de 1982 à juillet 2013, puis Président de Toupargel Groupe.

Fonction au sein du Conseil - 1^{ère} nomination - Assemblée Générale de renouvellement
Président, 1982 - 2018.

Fonction principale et autres mandats au 31 mars 2015

Président de Toupargel Groupe SA

Sociétés du Groupe

- Président du Conseil de Surveillance de Toupargel SASU

Société cotée

- Administrateur de VDI Group

Sociétés non cotées

- Président : SPSM SAS, Gones et Sports
- Administrateur : Apax Partners SA, Asvel Basket
- Gérant : Société Civile TT Investissements, SCI Mauryland, Sarl Mauryland, et SCI Boulevard Lannes

Organisme non coté

- Représentant permanent de Toupargel SAS au fonds de dotation Club du Musée Saint Pierre
- Administrateur de la Fondation AlphaOmega
- Membre du Conseil de Surveillance de la Fondation Idée
- Membre du Conseil d'Administration de l'association Ma Caméra chez les Pros

Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés

Société du Groupe

- Président de Place du Marché (TUP à Toupargel en 2012)
- Gérant de Gelifrais (TUP à Toupargel en 2012)

Société cotée

- Administrateur Altamir Gérance SA

Société non cotée

- Administrateur de Financière Pierre Martinet (mandat expiré en 2011)



Caroline Weber

54 ans, Française, détient 1 000 actions.

Biographie

HEC, DEA d'Etudes politiques et Licence d'anglais, a exercé des fonctions financières et/ou de direction successivement chez IBM France, Groupe GMF Assistance Internationale, Chaîne et Trame, Cars Philibert. Directrice Générale de Middledext depuis 2007. Experte APM en gouvernance. Professeur de stratégie et de gouvernance en grandes écoles et universités.

Fonction au sein du Conseil - 1^{ère} nomination - Assemblée Générale de renouvellement
Administrateur, 2010 - 2014.

Fonction principale et autres mandats au 31 mars 2015

Directrice Générale de Middledext

- Présidente de l'Association Européenne des Valeurs Moyennes Cotées
- Membre du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C)
- Membre fondateur d'Apia
- Vice Présidente de l'Observatoire des PME ETI cotées
- Administrateur : GL Events, Fondation d'entreprise CMA CGM, European Issuers, Lyon Pôle Bourse
- Gérante : Suka Eurl
- Membre du Conseil de Surveillance de Toupargel SASU

Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés

Administrateur : SDL (Société des lecteurs du Monde) et CIDFF Rhône (Centre d'Informations des Femmes et des Familles), mandats expirés en 2014.



Maurice Tchénio

72 ans, Français, détient directement et indirectement 3 410 564 actions dont 3 409 564 actions à travers la société Amboise SNC.

Biographie

HEC, MBA Harvard, a débuté sa carrière à l'IDI, puis cofonde le groupe Apax Partners dont il a été PDG de la branche française de 1972 à 2010. Il crée en 1995 Altamir, une société cotée de Private Equity dont il est Président de la Gérance. En 2010 il crée une Fondation philanthropique reconnue d'utilité publique, AlphaOmega. Il est cofondateur de l'AFIC.

Fonction au sein du Conseil - 1^{ère} nomination - Assemblée Générale de renouvellement
Administrateur, 1982 - 2015.

Fonction principale et autres mandats au 31 mars 2015

Président Directeur Général d'Apax Partners SA

Sociétés cotées

- Représentant permanent d'Apax Partners SA au sein d'Altran Technologies SA
- Administrateur d'Albioma SA

Sociétés non cotées

- Vice Président du Conseil de surveillance de Toupargel SASU
- Président Directeur Général : Altamir Amboise Gérance SA
- Président du Conseil d'Administration : Fondation AlphaOmega
- Gérant : Amboise SNC
- Administrateur de Financière de l'Echiquier SA
- Membre du Comité de Surveillance de Thom Europe SAS
- Censeur de Lion/Seneca France 1 SAS
- Associé gérant de la Société Civile AlphaOmega
- Gérant des Sociétés Civiles : Cimarosa, Cimarosa II, Copernic Partenaires, SE Wagram, Etoile II, AlphaOmega SC
- Gérant (représentant d'Apax Partners SA) des sociétés civiles : Capri, Firoki, Carmel
- Co-Gérant de la SCI Mauryland

Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés

- Président : 3AC Finance SAS : mandat expiré en 2012
- Administrateur : F2L SAS, 3AB Optique Développement SAS, 3AB Optique Expansion SAS : mandats expirés en 2012
- Représentant permanent d'Apax Partners SA au sein de Financière des Docks SAS : mandat expiré en 2010
- Représentant permanent d'Apax Partners SA au sein de Rue du Commerce : mandat expiré en 2011
- Gérant (représentant d'Apax Partners SA) de la Société Civile Equa : mandat expiré en 2011
- Gérant des Sociétés Civiles Galilée Partenaires, Galilée Partenaires II, Cimarosa Tubes, Cimarosa Media, Longchamp : mandats expirés en 2013
- Gérant de la Société Civile Mousseccarrie : mandat expiré en 2014

Les mandataires sociaux



Romain Tchénio

39 ans, Français, détient 600 actions.

Biographie

ESCP Europe. Au sein du Groupe Toupargel depuis 2004, en qualité de Directeur commercial de 2010 à 2013.

Fonction au sein de Toupargel Groupe

Directeur Général

Fonction principale et autres mandats au 31 mars 2015

Vice-Président du Directoire de Toupargel SASU

Président d'Eismann SAS

Gérant du Comptoir du Surgelé Eurl

Membre du Conseil d'Administration d'Altamir Gérance

Gérant SCI Purple 13



Jacques-Edouard Charret

51 ans, Français, détient 201 000 actions.

Biographie

MBA Cesma (EM Lyon) et Maîtrise de Sciences Economiques et de Gestion, de 1988 à 1992 chez Unilever (Fralib), puis de 1992 à 2009 au sein du Groupe Casino en qualité de Directeur Général Adjoint Exécutif de 2005 à 2009. Il est rentré au Groupe Quick le 1^{er} septembre 2009 en tant que Directeur Général et a été Président du Groupe Quick de janvier 2010 à janvier 2013.

Fonction au sein de Toupargel Groupe

Directeur Général Délégué

Fonction principale et autres mandats au 31 mars 2015

Président du Directoire de Toupargel SASU. Administrateur de l'ASVEL

Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés

- Représentant de Casino, Guichard-Perrachon (mandat échu en 2009)
- Président de Casino International (mandat échu en 2009)
- Président du Conseil de surveillance de Franprix Holding (mandat échu en 2009)
- Vice-président du Conseil de surveillance de Leader Price Holding (mandat échu en 2009)
- Président du Conseil d'administration de Club Avantages (Casino + Shell) (mandat échu en 2009)
- Administrateur de CBD, filiale brésilienne du Groupe Casino, Baud, Monoprix SA, Gie S'Miles (mandat échu en 2009)
- Membre du Conseil de Dunhumby France (mandat échu en 2009)
- Président du GIE S'Miles (mandat échu en 2007)
- Président du Groupe Quick (mandat échu fin 2012)

Messieurs Roland Tchénio et Maurice Tchénio sont frères. Monsieur Romain Tchénio est le fils de Monsieur Maurice Tchénio. Il n'existe aucun lien familial avec Madame Caroline Weber et Monsieur Jacques-Edouard Charret.

A la connaissance de la société, aucun des administrateurs et des mandataires sociaux n'a dans le passé encouru de condamnation pour fraude, n'a fait l'objet d'une faillite, mise sous séquestre, liquidation, incrimination ou sanction publique officielle.

Aucun membre des organes d'administration et de direction n'a été, à la connaissance de la société, empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

Nomination et missions du Président du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration nomme parmi ses membres un Président, personne physique. La fonction de Président cesse de plein droit au plus tard à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration suivant son soixante quinzième anniversaire. Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale des Actionnaires. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général

Le Conseil d'Administration du 24 juillet 2013 a scindé les fonctions de Président et de Directeur Général avec effet au 1^{er} août 2013. Monsieur Roland Tchénio a accepté le mandat de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Romain Tchénio a été nommé Directeur Général et Monsieur Jacques-Edouard Charret Directeur Général Délégué.

Parallèlement, la filiale Toupargel SAS a été transformée en SASU à Directoire et Conseil de Surveillance à cette même date. Monsieur Roland Tchénio est Président du Conseil de Surveillance, Monsieur Maurice Tchénio, Vice-Président du Conseil de Surveillance, Madame Caroline Weber, membre du Conseil de Surveillance, Monsieur Jacques-Edouard Charret, Président du Directoire et Monsieur Romain Tchénio, Vice-Président du Directoire.

Administrateurs indépendants

Le Groupe Toupargel dispose d'une administratrice indépendante, Madame Caroline Weber. L'administratrice indépendante a été choisie pour sa connaissance, sa capacité de jugement et son expérience. Celle-ci n'entretient avec la société, le Groupe ou la Direction aucune relation de quelque nature que ce soit, d'affaires, familiales ou autres, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Il est rappelé que les critères d'indépendance que le code Middlenext énumère et que Toupargel Groupe respecte sont les suivants :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société du groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années,
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou du groupe ou pour lequel la société ou le groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas être actionnaire de référence de la société,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

Le Conseil ne dispose pas d'Administrateurs élus par les salariés. Les membres désignés du Comité d'Entreprise assistent aux réunions du Conseil d'Administration.

Parité Hommes – Femmes

Le Conseil d'Administration dispose d'une administratrice (1/3 du nombre d'administrateurs) au 31 décembre 2014. Toupargel Groupe entend respecter les dispositions de la loi du 27 janvier 2011 «relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au Conseil d'Administration et de Surveillance et à l'Égalité Professionnelle».

Accès à l'information des administrateurs

Chaque Conseil d'Administration fait l'objet de l'envoi préalable à ses membres de données sur l'évolution du Groupe ainsi que sur les sujets à aborder. Un reporting mensuel est effectué à chaque membre du Conseil. Les Administrateurs reçoivent périodiquement des études notamment sur le secteur et le Groupe. Par ailleurs, les Administrateurs reçoivent régulièrement des documentations leur permettant de parfaire leur connaissance de la fonction d'administrateur et ses missions, sur la gouvernance, sur l'évolution des législations et réglementations.

Règlement intérieur

Le Conseil d'Administration dispose d'un règlement intérieur. Ce règlement intérieur décrit la mission du Conseil d'Administration, sa composition, son fonctionnement (fréquence, lieux de réunion, comités notamment). Il rappelle les devoirs des Administrateurs : respect des lois et des statuts et intérêt social, indépendance, loyauté, professionnalisme, détention d'actions, obligations de déclaration de transaction. Le règlement intérieur rappelle la nécessité d'évaluation périodique du Conseil d'Administration avec comme objectifs de faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil, de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues et de mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du Conseil. Une évaluation du Conseil a été initiée lors du Conseil d'Administration du 29 octobre 2014 et analysée lors de la séance du 4 mars 2015.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs à l'égard du Groupe (et/ou d'autres devoirs) des membres du Conseil d'Administration et Dirigeants et leurs intérêts privés. La société a mis en place des mesures pour prévenir les conflits d'intérêts potentiels entre les Administrateurs et la société.

Conseils d'Administration tenus en 2014

Le nombre de séances du Conseil d'Administration tenues au cours de l'exercice 2014 s'est élevé à quatre, 20 février, 30 avril, 25 juillet et 29 octobre 2014. Il s'est tenu une séance le 4 mars 2015. Le taux de présence aux Conseils d'Administration tenus en 2014 est de 92 %. Le collège des Commissaires aux Comptes était présent aux réunions. Les réunions ont été consacrées d'une part, systématiquement à l'examen des rapports d'activité de la période, des comptes consolidés et sociaux (trimestriels, semestriels et annuels), aux comptes-rendus du Comité d'Audit sur sa mission et ses conclusions, à la validation des communiqués financiers et au suivi du plan stratégique. D'autre part, chaque séance a fait l'objet de travaux complémentaires.

La séance du 20 février 2014 a été particulièrement consacrée à la préparation de l'Assemblée Générale (affectation du résultat, nomination et renouvellement d'administrateur, point sur les conventions, programme de rachat d'actions, rapports, texte des résolutions, conventions, etc...), à la synthèse des questionnaires d'auto-évaluation du Conseil.

Le Conseil d'Administration a donné son accord sur le préfinancement du CICE, sur l'affiliation des mandataires au contrat de retraite supplémentaire. Le Conseil a donné son accord sur la poursuite de discussions et sur les modalités financières et en vue d'opérer une croissance externe.

La séance du 30 avril 2014 a procédé à l'étude des documents de gestion prévisionnelle. Un point a été fait sur les croissances externes. De nouvelles conventions avec les nouvelles filiales ont été approuvées.

Celle du 25 juillet 2014 a pris connaissance des conventions entre Eismann et Toupargel SASU.

Lors de la séance du 29 octobre 2014 le Conseil d'Administration a évalué la politique du Groupe en matière d'égalité professionnelle et salariale Hommes/Femmes. Il a donné son accord sur la revue des conditions de la ligne de crédit de 20 M€ conclue avec le «club deal» dont le chef de file est la banque CIC Lyonnaise de Banque.

Pouvoirs des Directeurs Généraux

Le Conseil d'Administration du 24 juillet 2013 a précisé les modalités suivantes d'exercice des mandats de Directeur Général et de Directeur Général Délégué.

Ceux-ci devront recueillir l'accord préalable du Conseil d'Administration pour les engagements suivants : la création de toute filiale, le développement de toute activité commerciale au sein de la société autre que les prestations qu'elle assure à sa filiale, la souscription de tout concours financier, bancaire ou autre, la cession, le transfert à quelque titre que ce soit de tout titre détenu par la société au capital de ses filiales.

Les Directeurs Généraux s'interdisent de détenir pendant la durée de leur mandat, directement ou indirectement, personnellement ou par personne interposée, des intérêts dans une société ayant une activité concurrente pour tout ou partie aux activités du Groupe Toupargel. Ils s'interdisent pendant 24 mois à compter de la cessation de leur mandat comme de tout mandat ou fonctions qu'ils pourraient exercer au sein du Groupe d'employer ou de faire employer par une structure à laquelle il serait intéressé un salarié du Groupe comme de proposer un emploi ou de solliciter l'un deux.

Il est précisé que dans la filiale Toupargel SAS, aucun membre du Directoire ne pourra prendre les décisions suivantes sans avoir obtenu l'accord préalable du Conseil de Surveillance : faire consentir par la société sa caution, aval, garantie ou sûreté au profit de toute autre personne, céder des actifs commerciaux ainsi que des immeubles comme tout titre de participation, souscrire tout concours financier à court, moyen ou long terme pour un montant supérieur à 2 000 000 €, recruter, licencier, modifier les conditions de rémunération des membres du Comité Exécutif, arrêter la politique de ressources humaines de la société.

Conventions

Les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2014 ou au cours d'exercices antérieurs font l'objet du rapport des Commissaires aux Comptes inclus dans le présent rapport.

Intérêts des dirigeants

- Le Groupe Toupargel n'entretient aucune relation d'exploitation, n'a conclu aucun arrangement ni accord avec des sociétés extérieures dont les membres du Conseil d'Administration sont mandataire social ou dirigeant à l'exception de :
 - l'Asvel Basket, dont Messieurs Roland Tchénio et Jacques Edouard Charret sont administrateurs et dont Toupargel SAS est partenaire officiel (montant pris en charge en 2014 : 33 K€);
 - la société Amboise SNC, dont le gérant est Monsieur Maurice Tchénio (Administrateur), qui a signé avec Toupargel Groupe SA un contrat de prestation de conseil le 1er janvier 2009 ; aucune facturation n'a été effectuée en 2014 ;
- Toupargel Groupe SA et ses filiales n'ont accordé aucun prêt et n'ont garanti aucune dette à des membres des organes d'administration ou à des sociétés extérieures au Groupe ayant des administrateurs communs.
- Au 31 décembre 2014, les actions détenues par les membres du Conseil d'Administration et les mandataires sociaux représentent 83.11 % du capital et 91.58 % des droits de vote.
- Monsieur Roland Tchénio, Président, perçoit une rémunération de la part de Toupargel Groupe.
- Le contrat de travail de Monsieur Romain Tchénio au sein de Toupargel SAS a été suspendu du fait de sa nomination en tant que Directeur Général de Toupargel Groupe et Vice-Président du Directoire de Toupargel SASU.

Rémunération des mandataires sociaux, administrateurs et autres dirigeants

Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées aux mandataires sociaux

En K€	2013	2014
M. Roland Tchénio, PDG jusqu'au 1^{er} août 2013 puis Président		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	151	120
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Total	151	188
M. Romain Tchénio, Directeur Général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	190	190
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Total	190	190
M. Jacques-Edouard Charret, Directeur Général Délégué, nomination à effet du 1^{er} août 2013		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	136	259
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Total	136	259

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque mandataire social

En K€	Exercice 2013 Montants dus et versés	Exercice 2014 Montants dus et versés
M. Roland Tchénio, PDG jusqu'au 1^{er} août 2013 puis Président		
Rémunération fixe	159	120
Rémunération variable	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant
Total	159	120
M. Romain Tchénio, Directeur Général		
Rémunération fixe	150	150
Rémunération variable	35	35
Avantages en nature	5	5
Total	190	190
M. Jacques-Edouard Charret, Directeur Général Délégué		
Rémunération fixe	83	200
Rémunération variable	50	50
Avantages en nature	3	9
Total	136	259

Tableau sur les jetons de présence

Les jetons de présence sont réservés aux administrateurs indépendants. Ils sont versés aux administrateurs pour autant que leur présence soit effective.

Membres du conseil d'administration	Jetons de présence versés en 2013 (en K€)	Jetons de présence versés en 2014 (en K€)
M. Charles Waldman	2	-
M. Jacques-Edouard Charret	11	-
Mme Caroline Weber	19	24
Total	32	24

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social

Néant

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque mandataire social

Néant

Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social

Néant

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Néant

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Dates d'Assemblée Plan de souscription	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Dates d'Assemblée Plan d'achat	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Date du Conseil d'Administration	25 avril 2008	27 octobre 2009	27 avril 2010
Nombre total d'options attribuées dont nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées	200 000	15 000	22 500
- par les mandataires sociaux	7 500	-	5 000
- les 10 premiers attributaires salariés	112 500	15 000	22 500
Date de début d'exercice des options	26 avril 2010	28 octobre 2011	28 avril 2012
Date d'expiration	26 avril 2016	26 avril 2016	28 avril 2016
Prix de souscription	25,75 €	25,75 €	25,75 €
Options perdues par les bénéficiaires initiaux	120 000	Néant	10 000
Nombre d'actions souscrites	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'actions achetées	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'options restant à lever	80 000	15 000	12 500

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Néant

Précisions complémentaires relatives aux rémunérations des mandataires sociaux

- Il n'existe pas d'indemnités de départ.
- Il n'existe pas d'indemnités d'arrivée.
- Il n'existe pas de régime de retraite spécifique aux mandataires sociaux.
- Ils ne bénéficient pas d'indemnités relatives à une clause de non concurrence, ni d'indemnités de rupture.

Autres données de rémunérations sur les équipes de direction ⁽¹⁾

En K€	2014 10 personnes	2013 10 personnes
Rémunérations du Comité Exécutif (voir composition page 29)	1 560	1 340

(1) 2013 : ne comprend que 5 mois de présence au Comité de Monsieur Jacques-Edouard Charret et ne comprenait pas Monsieur Eric Baron

Montant des rémunérations versées aux cinq ou dix personnes les mieux rémunérées

En K€	2014	2013
Toupargel Groupe (5 personnes) (1)	585	645
Toupargel SASU (10 personnes) (1)	1 481	1 283
Le Comptoir du Surgelé EURL (sur 3 mois) (5 personnes)	41	-
Eismann SAS (sur 12 mois) (10 personnes)	674	-

(1) hors indemnités conventionnelles de départ en retraite et médailles du travail

Les comités du Conseil

Le Comité d'Audit

Il est présidé par Madame Caroline Weber, administrateur indépendant. Cette administratrice dispose de l'expérience et des compétences, notamment en matière financière et comptable, pour l'accomplissement de sa mission. Une charte du Comité d'Audit a été élaborée, ainsi qu'un guide et un calendrier détaillé. La charte précise sa mission (assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance), sa composition, son fonctionnement, son degré d'autorité, ses responsabilités et objectifs. Le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois en 2014. Son taux de présence a été de 100 %. Le Comité d'Audit, au cours de ses séances, s'est forgé une opinion sur les comptes annuels et périodiques, a auditionné les Commissaires aux Comptes. Il a revu les tests d'impairment sur les goodwill.

Il s'est informé sur la maîtrise des risques et sur le contrôle interne au sein du Groupe et a auditionné le Président, le Directeur Général Délégué, le Directeur Général Adjoint en charge des Finances, le trésorier et le Directeur des Ressources Humaines. Il a procédé à la revue du plan d'audit interne et aux principales conclusions des interventions de l'auditeur. Il a pris connaissance de la cartographie des risques et de la politique RSE du Groupe.

Le Comité des Rémunérations et des Ressources Humaines

Le Comité des Rémunérations et des Ressources Humaines est composé de Messieurs Maurice et Roland Tchénio. Il s'est réuni le 26 novembre 2014. Son taux de présence a été de 100 %. Son périmètre d'intervention dépasse le travail sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux. Il revoit la politique générale de rémunération de l'équipe de direction. Il donne son avis sur et oriente le système « d'incentives » de l'encadrement. Il donne son avis sur et oriente la politique de recrutement, de formation et l'évaluation du personnel. Le Comité des Rémunérations et des Ressources Humaines ne comporte pas d'administrateurs indépendants.

Autres Comités

Le Conseil d'Administration n'a pas mis en place de comité de sélection et de nomination. Le Conseil traite directement les missions généralement dévolues à ce comité.

Le Comité Exécutif

Au cœur du dispositif de gouvernance de Toupergel Groupe, il met en œuvre la stratégie, gère les projets et assure le bon fonctionnement des activités du Groupe. Il se réunit tous les quatre jours.



L'organisation opérationnelle

Sous la direction de M. Romain Tchénio, elle est composée :

- de la Direction Commerciale avec M. Eric Baron qui supervise les 7 Directions régionales,
- de la Direction du Développement avec M. Matthieu Malkani-Giraud qui supervise les équipes de prospection terrain, de fidélisation et les plateaux de téléprospection,
- de la Direction e-commerce et service clients avec M. Jean-Philippe Hénaff,
- du support commercial.

Un Comité opérationnel se réunit chaque mois avec pour objectif l'analyse des résultats commerciaux, le suivi et la mise en place des actions commerciales et d'organisation.

L'organisation opérationnelle de Eismann est supervisée par M. Michel Vergnat, sous la Direction de M. Romain Tchénio.

L'organisation fonctionnelle

Les principales missions des fonctions supports sont les suivantes :

La Direction Marketing - Achats

- Le service Marketing Clients :

Mettre en place les outils et moyens pour développer le chiffre d'affaires et la marge brute. Réaliser les outils d'aide à la vente du Groupe.

Équipes supervisées : Etudes marketing, campagnes promotionnelles, fidélisation clients, partenariats.

- Le service Marketing Produits :

Définir la stratégie Marketing Produits, piloter la politique produits et assurer la coordination de la politique de prix.

Réaliser les éditions commerciales.

Équipes supervisées : Développement produits, Editions/PAO.

- Le service Achats :

Définir et piloter la stratégie Achats. Assurer la négociation des conditions commerciales, optimiser les flux et appliquer une gestion raisonnée du portefeuille de partenaires fournisseurs.

Équipes supervisées : Achats, Administration des achats.

La Direction Qualité

Garantir la qualité des produits et des services et assurer la sécurité alimentaire.

Services supervisés : Qualité produits, Système de Management de la Qualité et sécurité alimentaire.

La Direction des Systèmes d'Information

Concevoir et mettre en place les outils informatiques nécessaires au fonctionnement du Groupe.

Services supervisés : pôle Études et Projets, pôle Technique et Développement, pôle Production Bureau et Systèmes, pôle réseaux Télécoms et Vocalcom.

La Direction des Ressources Humaines

Assurer l'animation du dialogue social dans le Groupe, l'administration, la gestion du personnel, la formation et le développement des compétences des collaborateurs. Mettre en œuvre la politique de recrutement.

Services supervisés : Paie et Administration du personnel, Formation, Ressources Humaines.

La Direction Finances, Communication et Services Techniques

Assurer, coordonner le pilotage financier et le contrôle de gestion du Groupe. Définir la stratégie de communication interne et corporate du Groupe, mettre en place les outils nécessaires.

Services supervisés : Comptabilité, Contrôle de gestion, Analyse financière, Juridique, Communication corporate, Services Techniques, Audit interne.

La Direction Logistique

Assurer la préparation des commandes au jour le jour et leur acheminement dans les délais vers les agences de livraison. Déterminer les besoins en marchandises pour les plateformes, passer les commandes et ordonner les enlèvements aux transporteurs.

Services supervisés : Plates-Formes de préparation de commandes, Transport Interne, Approvisionnements.

LE CONTRÔLE

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce et conformément à la loi du 3 juillet 2008 transposant les dispositions du droit européen en matière de rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne (4ème et 7ème directives européennes), le présent rapport du Président du Conseil d'Administration a pour objet de rendre compte aux actionnaires des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce rapport a été préparé par le Président, les Directeurs Généraux et la Direction Financière du groupe. Il a été revu par le Comité d'Audit du 26 février 2015 et approuvé par le Conseil d'Administration du 4 mars 2015.

Compte tenu de la filialisation des activités opérationnelles, ce rapport couvre l'ensemble des sociétés contrôlées entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Gouvernement d'Entreprise

Code de référence

Toupargel Groupe se réfère au Code de Gouvernement d'Entreprise pour les Valeurs Moyennes et Petites, « Code Middlenext », disponible sur les sites internet middlenext.com et toupargelgroupe.fr (décision du Conseil d'Administration dans sa séance du 19 février 2010).

Il est précisé que :

- Le Conseil d'Administration a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » de ce code.
- Les fonctions de Président et de Directeur Général ont été dissociées lors du Conseil d'Administration du 24 juillet 2013. Celui-ci a nommé un Directeur Général, Monsieur Romain Tchénio et un Directeur Général Délégué, Monsieur Jacques-Edouard Charret, Monsieur Roland Tchénio devenant Président.
- Le Comité des Rémunérations et des Ressources Humaines ne comprend pas d'administrateur indépendant. Ses attributions ont été élargies aux politiques de rémunération de l'encadrement en général et aux politiques de recrutement et formation.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration, ses règles, ses missions, son mode de fonctionnement sont traités dans la partie « Gouvernement d'Entreprise » du présent rapport.

Le Conseil d'Administration est composé de trois membres au 31 décembre 2014. Un administrateur est considéré comme indépendant au 31 décembre 2014. Le Conseil d'Administration dispose d'un règlement intérieur (publié sur le site internet www.toupargelgroupe.fr) rappelant les droits et devoirs et complétant les dispositions légales, statutaires et réglementaires.

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois en 2014 avec un taux de présence de 100 %. Les réunions ont été précédées de l'envoi de documents permettant aux administrateurs de préparer les sujets à traiter. En outre, les administrateurs sont tenus informés chaque mois de l'activité du Groupe. En 2014, le Conseil d'Administration s'est notamment prononcé sur les budgets et plans, sur les arrêtés des comptes annuels et périodiques, sur les documents diffusés aux actionnaires et aux investisseurs, sur le projet stratégique. Il a auditionné des managers du Groupe.

Le Conseil d'Administration procède périodiquement à une autoévaluation. Une autoévaluation a été lancée lors de la dernière réunion de 2013. Ses résultats ont été analysés lors des conseils du 20 février 2014.

Les comités du Conseil : il s'agit pour Toupargel Groupe du comité d'audit et du comité des rémunérations et des ressources humaines. Leurs compositions et missions sont décrites dans la partie « Gouvernement d'Entreprise ».

Le comité d'audit s'est réuni quatre fois en 2014, préalablement aux Conseils d'Administration. Le taux de présence a été de 100 %. Le comité des rémunérations et des ressources humaines s'est réuni une fois en 2014. Le taux de présence a été de 100 %.

Rémunérations versées aux administrateurs

- Les administrateurs indépendants perçoivent des jetons de présence (2 700 € par session en 2014) pour leur participation aux séances du Conseil et aux séances de comité spécialisé (comité d'audit exclusivement).
- Les autres administrateurs ne perçoivent aucune rémunération pour leur participation aux séances du Conseil et de comités.
- Monsieur Roland Tchénio, Président, perçoit une rémunération (fixe uniquement) de la part de Toupargel Groupe et fixée dans le cadre du comité des rémunérations et des ressources humaines.
- Les tableaux récapitulatifs de rémunérations et assimilés sont repris dans la partie « Gouvernement d'Entreprise ».

Participation des actionnaires aux Assemblées

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées sont précisées dans les statuts (disponibles au siège social), résumées dans la partie « Informations juridiques » du présent rapport et disponibles sur le site www.toupargelgroupe.fr.

Gestion des risques et contrôle interne

Référentiel utilisé

Le Groupe se conforme aux principes énoncés dans le cadre de référence et du guide d'application publiés par l'Autorité des Marchés Financiers.

Définition

La gestion des risques et le contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet :

- de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes, chartes et règles internes à l'entreprise ;
- d'analyser, de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité, les risques d'erreurs ou de fraudes en particulier dans les domaines comptables et financiers ;
- de s'assurer du bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs ;
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société et à l'extérieur reflètent avec sincérité et fiabilité l'activité et la situation de la société.

Le système de contrôle ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.

Processus

• Environnement de contrôle

Sensibilisation du personnel : les valeurs du Groupe - La Passion Clients, l'Amour du Produit, l'Ambition et l'Engagement, l'Esprit d'Equipe et de Famille - sont diffusées au sein des entités qui la composent dès l'arrivée des collaborateurs et au travers d'un processus d'intégration. Le Groupe a élaboré une charte éthique, construite autour de cinq principes : la responsabilisation, le respect, la transparence, la confiance et l'intégrité. Une commission interne « CNIL » se réunit en tant que de besoin, afin de vérifier le respect par le Groupe des recommandations de la CNIL, procéder aux éventuelles régularisations et sensibiliser le personnel.

Une procédure dite de « signalement » a été élaborée et diffusée en 2011, décrivant les types de faits relevant du dispositif, les modalités de recueil et de traitement de l'information.

Règlement intérieur : Le règlement intérieur en vigueur est adapté périodiquement. Il est destiné notamment à fixer les règles de discipline, les mesures d'applications de la réglementation en matière de santé et sécurité.

Définition des fonctions et missions : chaque poste est décrit et les missions et objectifs sont régulièrement mis à jour. Ceux-ci sont assortis « d'incentives ».

Délégations de pouvoir : des délégations de pouvoir limitées sont établies notamment en matière d'hygiène et sécurité, qualité produits, environnement, respect des législations du travail, commerciales, financières, etc.

Formation du personnel : les actions de formation du personnel orientées sur les métiers présents dans le Groupe ont pour but d'entraîner le personnel aux opérations que celui-ci a à mettre en œuvre.

• Principaux acteurs

- Le Conseil d'Administration, dont les missions sont de contribuer à définir la stratégie, suivre sa mise en œuvre, évaluer les projets, nommer les mandataires sociaux, contrôler la gestion et veiller à la qualité des informations fournies aux actionnaires. Le Conseil d'Administration dispose d'un règlement intérieur. Un reporting mensuel permet d'assurer le suivi des opérations ;

- Le Comité d'Audit (voir Gouvernement d'Entreprise), ce comité dispose d'une charte et d'un guide. La composition et le fonctionnement de ce comité sont conformes à la 8ème directive et à l'article L823-19 du Code de Commerce ;

- Le Comité des rémunérations et des ressources humaines (voir Gouvernement d'Entreprise) ;

- Le Comité des Risques, chargé d'établir une cartographie des risques pouvant influencer sur l'entreprise et chargé de définir des plans d'actions ;

- La commission interne « CNIL » (voir ci-dessus) ;

- La Direction Générale composée de deux membres ;

- Le Comité Exécutif (voir ses missions dans la partie « Fonctionnement ») ;

- Les responsables opérationnels ou fonctionnels et notamment :

- La Direction Qualité en charge du système de management de la qualité, des contrôles qualité, des agréments des plates-formes, du service consommateurs,

- La Direction des Systèmes d'Information en charge de la sécurité et de la maintenance des systèmes d'information et du plan de continuation d'activité en matière de système d'informations,

- La Direction des Ressources Humaines, responsable de l'application des lois, règlements, accords sociaux et qui met en œuvre la politique de gestion des ressources humaines,

- La Direction Financière avec le Contrôle de Gestion,

- L'Audit avec une double mission de vérification de l'application du Système de Management de la Qualité et du Contrôle Interne.

La charte du service d'audit interne définit sa mission et son champ d'intervention.

• Principales références et actions

- Le recensement des risques : sous l'égide du Comité des Risques, une démarche a abouti à l'élaboration d'une cartographie des risques. La cartographie est revue chaque année et la mise en œuvre des recommandations suivie. Les risques liés aux projets en cours sont particulièrement analysés. L'analyse des risques est reprise dans la partie facteurs de risques du présent rapport. Des tests d'intrusion informatique par une société externe ont été mis en œuvre en 2012 et ont abouti à des recommandations.

- Le recensement des risques professionnels : sous l'égide de la Direction des Ressources Humaines, le recensement des risques professionnels a abouti à l'élaboration d'un « document unique » par entité, dont la mise en œuvre des recommandations est suivie. Ce document est mis à jour chaque année.

- Une Commission Sécurité Automobile qui œuvre à la réduction de la sinistralité automobile. Celle-ci a été réduite de plus de 10 % en 3 ans.

- Un Comité « Bien-être et performances au travail » chargé de prévenir les risques psycho-sociaux d'une part et une cellule de soutien psychologique aux collaborateurs en ressentant le besoin avec un partenariat externe d'autre part ont été mis en place.

- Le Système de Management de la Qualité identifie les processus de l'entreprise, les décrit. Il évalue les risques associés et définit les moyens de maîtrise à savoir contrôle, procédures (manuel et diffusion sur l'intranet), indicateurs et compétences. Enfin, il définit les plans d'actions. (+ Certification de services)
 - Les manuels de procédures décrivent les procédures applicables. Elles sont disponibles sur l'intranet de l'entreprise. En 2014, 50 procédures ont été mises à jour, établies ou déployées.
 - Les guides RH reprenant les principales règles et processus de management au sein du Groupe.
 - La charte d'utilisation du système d'informations définit les droits et obligations des utilisateurs.
 - La charte d'expression sur les réseaux sociaux rappelle les règles d'expression élémentaires à respecter.
 - La démarche RSE, avec l'établissement d'un bilan carbone et la définition d'actions dont l'exécution est en cours (voir partie «Rapport RSE»), ainsi que d'indicateurs.
 - Une démarche de certification de services a été mise en œuvre à partir de 2012. Celle-ci porte sur un périmètre large depuis la prise de commande jusqu'à la livraison incluant le service clients et une partie des services centraux.
- Cette certification, concernant 116 sites et services, repose sur un référentiel portant sur 50 engagements validés par un comité externe composé de représentants des autorités officielles, d'organismes de consommateurs et piloté par le certificateur SGS. Le certificat Qualicert a été confirmé le 9 février 2015 pour 2015.

Processus de contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Principaux acteurs

- La Direction Financière du Groupe en charge de la consolidation, du reporting Groupe, de la communication financière, de la planification et du reporting auprès du Conseil d'Administration.
- Le Contrôle de Gestion (qui dépend de la Direction Financière) et qui produit avec la comptabilité les états financiers, les tableaux de bord, les budgets.
- La fonction de vérification de la qualité du Contrôle Interne assurée par l'Audit interne et l'Audit Qualité.

Principales références et actions

- Plan de comptes généraux commun à toutes les entités du Groupe,
- Plans analytiques permettant le suivi des centres de profits et de coûts,
- Processus d'arrêté des comptes consolidés et sociaux : planning d'arrêté mensuel, trimestriel, semestriel, annuel et instructions,
- Manuel de révision, permettant la justification des comptes,
- Procédures de consolidation : règles et méthodes comptables, liasses de consolidation, planning,
- Processus budgétaire et suivi mensuel,
- Procédures de recensement des engagements hors bilan,
- Reporting : format unique de reporting interne et liasse de reporting au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit,
- Audit des processus concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière,
- Communication financière : procédures, formats et définition stricte des rôles.

Le Groupe dont l'activité est la livraison de produits alimentaires aux particuliers suit notamment :

- le chiffre d'affaires (journalier, mensuel, avec une analyse multicritère détaillée),
- la marge commerciale (journalier, mensuel avec une analyse détaillée des composantes),
- les inventaires physiques,
- les frais de personnel : reporting social (mensuel),
- les coûts véhicules (coûts directs, sinistralité),
- les coûts téléphoniques (trimestriel)
- les coûts logistiques (mensuel)
- les performances en termes de télévente, de développement.

Il est précisé que la plupart des coûts font l'objet de tableaux de bord périodiques (mensuel, trimestriel, semestriel).

Les éléments des comptabilités et du contrôle de gestion sont revus et commentés en Comité Exécutif et en Conseil d'Administration.

Vérification de la régularité et de la fiabilité des informations

- Dans le cadre du plan d'audit, les applications de procédures sont régulièrement vérifiées notamment dans les agences commerciales pour les flux d'encaissement, au siège, sur le respect des procédures d'engagement et d'approbation de factures, sur les processus achats et sur les processus ressources humaines. Des audits périodiques ont été mis en place à partir de l'analyse informatique multicritères de données.
- Les comptes sont révisés à la fois en interne et par les auditeurs externes.
- La régularité des opérations est revue par des cabinets externes spécialisés (social, fiscalité, audit comptable, audit informatique).

Plan d'actions 2015

Les principales lignes du plan d'action 2015 sont les suivantes :

- Revue du processus budgétaire,
- Raccourcissement du délai de sortie des comptes mensuels,
- Amélioration de certains reportings (RH, véhicules),
- Recrutement d'un auditeur interne,
- Revue du processus de contrôle interne de la filiale Eismann.

Fait à Civrieux d'Azergues, le 4 mars 2015
Le Président du Conseil d'Administration
Roland Tchénio

TOUPARGEL GROUPE
Société Anonyme - 13 chemin des Prés Secs - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du président du conseil d'administration

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société TOUPARGEL GROUPE et en application des dispositions de l'article L.225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Lyon et Villeurbanne, le 3 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

Le contrôle externe

Commissaires aux comptes titulaires

Deloitte & Associés

représenté par Madame **Vanessa Girardet**, nommé par l'Assemblée Générale mixte du 26 avril 2012 pour une durée se terminant le jour de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Société d'Audit Financier et de Contrôle Interne (SAFICI)

11 rue Auguste Lacroix - 69003 Lyon

Représenté par Madame **Elisabeth Baylot**, nommé par l'Assemblée Générale mixte du 25 avril 2013 pour une durée se terminant le jour de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Commissaires aux comptes suppléants

Cabinet Beas

7-9 Villa Houssaye - 92200 Neuilly sur Seine

nommé par l'Assemblée Générale mixte du 26 avril 2012 pour une durée se terminant le jour de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cabinet Union d'Etudes Comptables

14 rue de la Charité - 69002 Lyon

Représenté par Monsieur **Philippe Dubost**, nommé par l'Assemblée Générale mixte du 25 avril 2013 pour une durée se terminant le jour de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Honoraires des commissaires aux comptes (hors frais)

	Safici		Deloitte & Associés		Visas4	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Audit						
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur	26	26	42	34	3	
- Filiales intégrées globalement			110	81		
• Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
- Emetteur			45			
- Filiales intégrées globalement						
Sous-total	26	26	197	115	3	
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
• Juridique, fiscal, social						
• Autres			7	4		
Total	26	26	204	119	3	

—	Notre démarche RSE	
	Édito	p.37
	Organisation du pilotage de la démarche	p.38
	Processus et périmètre du reporting	p.38
—	Engagés pour nos collaborateurs	
	Fédérer et fidéliser les équipes	p.39
	Le bien-être des salariés au coeur de notre performance	p.42
	La diversité, ciment de nos équipes	p.42
—	Engagés pour nos clients	
	Garantir la qualité et la sécurité de nos produits	p.44
	Une gamme pour répondre à la diversité de nos clients	p.45
	La proximité au coeur de notre Service Client	p.46
—	Engagés avec nos fournisseurs	
	Entretenir des relations de partenariat durables et fortes	p.48
—	Engagés pour la société civile	
	Soutenir la société civile	p.49
—	Engagés pour l'environnement	
	Développer une gamme responsable	p.50
	Réduire nos impacts au quotidien	p.50
—	Annexes	
—	Rapport de l'organisme tiers indépendant	



NOTRE DÉMARCHE RSE



Édito

Avec 35% de parts de marché, le Groupe Toupargel est leader sur le marché de la livraison à domicile de produits surgelés en France.

Fort de ses 3 590 collaborateurs tous basés en France sur 150 sites et œuvrant pour la satisfaction d'1 million de clients, le Groupe Toupargel à travers sa démarche RSE entreprise depuis plusieurs années, cherche à développer une relation professionnelle durable avec ses collaborateurs, à développer son ancrage local et à maîtriser son impact environnemental.

En 2007, le Groupe Toupargel a signé le «Pacte Mondial» (cf. Annexes) initiant ainsi son engagement en qualité d'entreprise responsable et première étape dans la mise en place d'une démarche de développement durable. Convaincus qu'il s'agit d'un facteur de croissance et de pérennité pour l'entreprise, dans la lignée de notre engagement nous avons déployé cette démarche. Les actions et engagements de Toupargel en la matière viennent de la conviction que la performance économique et financière ne seront durables que par une attention renforcée aux enjeux extra financiers.

Le Groupe Toupargel entame une nouvelle étape pour 2015 : structurer la démarche RSE en passant d'une logique d'actions à une démarche intégrée (politique, objectifs, actions et indicateurs).

A travers son projet stratégique, le Groupe est engagé pour ses clients mais aussi pour ses collaborateurs, pour la société civile, avec ses fournisseurs et pour l'environnement.

Romain Tchénio
Directeur Général

Jacques-Edouard Charret
Directeur Général Délégué



N°3 Toupargel N°3 ex-æquo sur le secteur Distribution
parmi les sociétés dont le chiffre d'affaires est compris entre 150 et 500 M€

L'indice Gaïa index, mis en place par IDMidcaps et Ethifinance, avec le soutien de la Société Française des Analystes Financiers et Middenext, mesure l'engagement des valeurs moyennes en termes de gouvernance, de risques environnementaux et sociétaux.

Organisation du pilotage de la démarche

La démarche RSE est pilotée par la Responsable Communication en 2014. Le budget alloué pour l'année n'est pas significatif (il était de 22K€ en 2013).

En 2015, un cabinet de conseil spécialisé accompagne le Groupe dans cette démarche.

Un comité de pilotage représentatif des différents métiers du Groupe sera constitué dans la lignée de la Green Team créée en 2009. Il se réunira trimestriellement afin de définir les priorités de travail et d'élaborer une politique RSE cohérente avec la stratégie du Groupe.

Processus et périmètre du reporting

Le pilotage en 2014 s'appuie, pour l'élaboration du reporting RSE, sur des responsables fonctionnels des différentes Directions du Groupe (Direction Financière, Direction des Ressources Humaines, Direction Marketing, Direction Qualité, Direction logistique, Direction informatique).

Le périmètre du reporting RSE couvre les deux sociétés du Groupe, la holding Toupargel Groupe SA et la Business Unit Toupargel SASU. Ce périmètre intègre la totalité des 124 sites du Groupe et l'ensemble de ses activités (prospection, télévente, logistique, livraison, services centraux).

La zone de chalandise de Toupargel est limitée à la France métropolitaine, aucun site ou activité n'est présent à l'étranger.

En avril 2014, Toupargel SA a acquis la société Eismann SAS. Ce rapport intègre quand elles sont disponibles les données d'Eismann du 1^{er} avril au 31 décembre 2014. Eismann compte 24 sites en 2014.

Les définitions des différents indicateurs sont à retrouver en page 54.

ENGAGÉS POUR NOS COLLABORATEURS

Fédérer et fidéliser les équipes

Au 31 décembre 2014, le Groupe Toupargel compte 3 590 collaborateurs dont 401 collaborateurs pour sa filiale Eismann et 3 189 pour Toupargel.

Dans un contexte d'adaptation des organisations et un environnement de marché difficile le Groupe est attentif au développement de ses collaborateurs autour de valeurs et de principes d'action communs.

Charte éthique et valeurs

La charte éthique remise à chaque collaborateur à son arrivée, formalise les principes d'actions qui doivent constituer le fondement de nos relations envers les autres collaborateurs, l'entreprise, les clients, les partenaires et fournisseurs, les actionnaires du Groupe. Cette charte est construite autour de cinq principes : la responsabilisation, le respect, la transparence, la confiance et l'intégrité.

Fin 2011, le Groupe Toupargel a mis en place un dispositif d'alerte professionnelle destiné aux collaborateurs et aux mandataires sociaux. Ceux-ci ont la possibilité d'alerter l'entreprise sur des actes dont ils peuvent être témoins dans l'entreprise en signalant les faits auprès d'un cabinet d'expertise comptable judiciaire (vols, détournement, fraude fiscale, non respect en matière des règles de concurrence, conflits d'intérêt...).

La charte éthique est complétée par 4 valeurs partagées au quotidien par l'ensemble des collaborateurs comme on peut le voir à travers les actions présentées. Ces valeurs fondent la fierté d'appartenance au Groupe :



Passion clients

proximité, connaissance client, service, produit

Ambition et engagement

ténacité, dépassement de soi, sens de l'initiative

Esprit d'équipe et de famille

relations ouvertes et sincères, humilité, solidarité

Amour du produit

qualité, sécurité, goût, innovation

L'ATTACHEMENT AU GROUPE TOUPARGEL

**9 ANS
ET 10 MOIS**

c'est l'ancienneté moyenne du Groupe (l'ancienneté progresse chez Toupargel de 3 mois/ 2013, elle est de 7 ans et 1 mois pour Eismann)

21,4%

des salariés ont 15 ans ou plus d'ancienneté au sein de Toupargel (idem 2013)





Une communication interne de proximité

Pour favoriser les échanges, la bonne compréhension des enjeux et de la stratégie du Groupe, Toupargel déploie un dispositif de communication interne proche des équipes.

Premier outil de communication à l'arrivée d'un collaborateur : le livret de bienvenue. Conçu pour accompagner chaque nouvel arrivant dans son parcours au sein de l'entreprise, il contient toutes les informations sociales utiles au quotidien, explique l'organisation de l'entreprise, présente ses métiers, sa culture et ses valeurs.

Fin 2013 et courant 2014, un "Guide RH du Manager", associant process et outils métiers a été déployé auprès des managers du Groupe pour les accompagner dans le recrutement, l'intégration et le développement des compétences de leurs collaborateurs.

- **Fraïch'Attitude**, **journal interne** édité quatre fois par an et envoyé au domicile des collaborateurs. Il véhicule la stratégie du Groupe, se veut le reflet du terrain avec des témoignages de collaborateurs et fédère les équipes autour des projets d'entreprise,
- **l'intranet**, outil transversal de partage d'informations, avec des espaces dédiés aux métiers, aux managers et une page d'accueil qui relaie les actualités du Groupe,



- **des newsletters**

ciblées pour accompagner un projet ponctuellement ou bien pour informer une population spécifique comme les managers.

Plusieurs supports de communication interne complémentaires participent à une communication de proximité avec les collaborateurs. Pour aller à la rencontre de ses collaborateurs répartis sur 124 sites et favoriser les échanges avec le Comité Exécutif, le Groupe Toupargel les réunit avec trois objectifs essentiels : faire le point sur l'année en cours et présenter les perspectives de celle à venir, fédérer les équipes autour du projet d'entreprise "Engagés Client 2013-2016", et valoriser le travail de chacun au travers de trophées collectifs et individuels.

En 2014, une convention nationale de l'encadrement et 21 réunions collaborateurs ont été organisées à travers toute la France.



Engagés pour nos collaborateurs



Dans un souci de transparence, Toupargel mène un dialogue social ouvert avec ses représentants du personnel : 48 représentants du personnel cadres et 136 non cadres. Ces derniers sont informés une fois par mois dans le cadre du Comité d'Entreprise.

Un CHSCT commercial et cinq CHSCT logistiques se sont réunis 24 fois en 2014 (s'y sont ajoutées 9 réunions extraordinaires).

Dans le cadre de ce dialogue, en 2014, 3 accords portant sur les NAO, la prorogation des mandats du CHSCT du site de Chalon sur Saône et un accord intergénérationnel ont été signés avec les partenaires sociaux (actions en conformité avec le principe 3 du Pacte Mondial).

Développer l'emploi et les compétences de nos collaborateurs

Un accord de GPEC a été signé en 2013 avec les partenaires sociaux afin de se doter des moyens indispensables pour accompagner l'évolution professionnelle de ses collaborateurs.

En 2014, le Groupe a renforcé son dispositif de formation notamment auprès de ses managers avec des formations à l'encadrement d'équipes pour les Superviseurs Télévente et les Responsables d'agences de livraison et un programme Masterclass destiné à former de futurs responsables d'agences de télévente pour tout le territoire tout en leur permettant d'obtenir un diplôme niveau bac +4.



Depuis 2010, Toupargel a noué un partenariat avec l'IDRAC dans le cadre d'un programme de formation continue pour ses managers pour déployer un socle commun de compétences managériales et commerciales.

Pour compléter ce dispositif, des formations dédiées à la force de vente ont été lancées en 2014 comme le CQP "Conseiller Relation Commerciale à distance". La première promotion de 10 collaborateurs est sortie diplômée en juin 2014. Deux autres promotions suivront en 2015.

Avec son Centre de Formation interne et six formateurs issus du management opérationnel, Toupargel dispense en agences ou à distance des cursus de formation métiers, accompagne sur le terrain les nouveaux collaborateurs et répond aux problématiques particulières. 26 collaborateurs ont été promus en 2014.



1,33%

de la masse salariale consacrée à la formation chez Toupargel soit plus que l'obligation légale fixée à 0.9%

2 660

STAGIAIRES
formés en 2014

12 023

HEURES
dispensées

Le bien-être des salariés au cœur de notre performance

En 2010, la Direction et les organisations syndicales ont signé un accord pour l'évaluation, la prévention et le traitement des situations de stress au travail et des risques psychosociaux.

Au travers de cet accord, Toupargel, soucieux du bien-être de ses collaborateurs s'est engagé à :

- identifier les situations de stress au travail et des risques psycho-sociaux : accord sur la définition du stress, démarche globale d'auto-évaluation,
- mettre en place des mesures de prévention, d'élimination ou de réduction des risques psychosociaux et des situations de stress au travail : constitution d'un groupe de pilotage "Bien-être et performance", mise en œuvre de plan d'actions préventifs et curatifs, implication des CHSCT, accompagnement des salariés (cellule de veille, Service d'Ecoute psychologique et d'accompagnement social), formation des acteurs de l'entreprise, suivi des actions.

Le Service d'Ecoute psychologique et d'accompagnement social a été sollicité par 14 collaborateurs en 2014.



Le turn-over chez Toupargel a diminué en 2014 : il s'élève à 11.5 % (métier de la prospection inclus) contre 12.0 % en 2013.

Le turn-over correspond au nombre de départs de salariés sous contrat à durée indéterminée (tous motifs) et sous contrat à durée déterminée (uniquement pour une raison imprévisible) par rapport à l'ensemble de l'effectif présent sur la période.

Réduire la pénibilité

En 2012, dans le cadre de la loi sur la réforme des retraites imposant l'obligation de travailler sur la prévention et la réduction de la pénibilité au travail, le Groupe a lancé une phase de diagnostic des métiers pour évaluer sous forme de fiches d'exposition sur les postes présentant des critères de pénibilité et les effectifs concernés bien que moins de 50 % de l'effectif du Groupe occupe un métier dit pénible, l'entreprise a choisi de conclure en 2013 un accord avec les partenaires sociaux.

La diversité, ciment de nos équipes

Facteur de performance économique, la diversité contribue aussi au progrès social. Le Groupe Toupargel, depuis déjà plusieurs années, en fait un des objectifs de sa politique de ressources humaines avec un engagement particulier en faveur des personnes pour lesquelles l'accès à l'emploi est difficile (seniors, personnes en situation de handicap).

En janvier 2014, Toupargel a signé un accord intergénérationnel, conclu avec les partenaires sociaux pour une durée de 3 ans qui s'inscrit dans la lignée des accords GPEC, Egalité professionnelle et Prévention de la pénibilité au travail. Cet accord prend la suite de l'accord sur les seniors conclu en 2009, va au-delà dans les engagements pris et inclut un volet relatif à l'insertion des jeunes.

Cet accord porte sur les domaines d'actions suivants :

- Faciliter l'insertion durable des jeunes dans l'emploi par leur accès à un CDI. Ces jeunes sont accompagnés par des référents, interlocuteurs privilégiés,
- Favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des seniors en : anticipant les évolutions professionnelles et la gestion des âges, développant les compétences, les qualifications et l'accès à la formation, aménageant les fins de carrière et la transition entre activité et retraite,
- Assurer la transmission des connaissances.

12,8%

c'est la part des seniors tous métiers et tous statuts confondus en 2014 au sein du Groupe (13.2% chez Toupargel vs 12% en 2013)

4,9%

de l'effectif du Groupe
à moins de 25 ans

Engagés pour nos collaborateurs

Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Le Groupe a signé en 2013 un accord avec les partenaires sociaux sur l'égalité hommes-femmes. En 2014, le Groupe comptait 42.8 % de femmes et 57.2% d'hommes (à noter l'impact d'Eismann où la disparité Hommes/Femmes est très marquée en raison du métier exercé – la vente par camions magasins : 83.5% d'hommes et 16.5% de femmes) avec des disparités en fonction des métiers : une majorité de femmes dans les métiers de la télévente et de la téléprospection et, à l'inverse, une majorité d'hommes dans les métiers de la livraison et de la prospection à pied.

Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Depuis la signature en février 2010 d'une convention de partenariat avec l'AGEFIPH permettant de bénéficier d'un accompagnement pour le recrutement et le maintien dans l'emploi de travailleurs en situation de handicap. Mission handicap fait partie intégrante de la politique RH globale du groupe Toupargel.

6,63%



c'est le taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap en 2014 (vs 6.3% en 2013) soit plus que l'obligation légale fixée à 6%



**Interview de Georges Labaj,
chargé de Mission handicap**

Quels résultats pour Mission Handicap en 2014 ?

- 15 salariés en situation de handicap ont été recrutés
- 33 reconnaissances spontanées
- 9 salariés en situation de handicap ont bénéficié de solutions de maintien dans l'emploi
- 52% de baisse de la pénalité financière obtenue en 2014
- Et un taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap historique de **6.63%**

Aujourd'hui les actions comme les résultats contribuent à donner à l'entreprise un statut référent en matière de politique en faveur des travailleurs handicapés.

Comment se traduit Mission Handicap ?

La continuité de cette mission se traduit depuis 2014, par la poursuite des actions qui ont fait la réussite et le succès de la convention Agefiph sur les domaines suivants :

- Communications destinées à l'ensemble des collaborateurs et partenaires.
- Module d'intégration dispensé aux managers recrutés ou promus
- Recrutement et intégration de collaborateurs handicapés
- Maintien dans l'emploi
- Développement du partenariat avec le secteur protégé ou adapté (plus de 30 établissements sollicités essentiellement sur des prestations d'entretien d'espaces verts, de travaux d'affranchissement et de mise sous pli...).

Une politique donc maintenue mais aussi renforcée depuis le 17/04/2013, par la signature avec les partenaires sociaux et les entreprises soumises à la CCN des commerces de gros, à un accord en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Cet accord a également permis d'instaurer deux nouveaux dispositifs permettant aux salariées reconnues TH de bénéficier d'absences autorisées dans le cadre de leur démarche administrative du renouvellement de leur statut ou de leur suivi médical.

Sur les 39 sites assujettis à l'obligation d'emploi (établissements dont l'effectif est \geq à 20 salariés en ETP) 36 répondent désormais à l'obligation, soit près de 92 % des établissements contre 72 % en 2013 et pour rappel, seulement 9 en 2008.

Vous ne la verrez pas faire ses courses toute seule*



En revanche, vous verrez...

... que ses qualités relationnelles et sa générosité lui permettent de de garnir le congélateur de nos clients.

Jacqueline Maere, salariée Toupargel à Fontaine-Cornillon, satisfaitte de contribuer à la performance d'une société qui a su repérer ses qualités.

Au-delà des différences, regardons les compétences.

*sa colonne vertébrale décalifiée précocement l'en empêche.



agefiph **TROUPARGEL**

ENGAGÉS POUR NOS CLIENTS

Garantir la qualité et la sécurité de nos produits

Le Groupe Toupergel construit son offre de produits pour assurer une nutrition responsable dans le respect de la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. Il s'engage à mettre en œuvre un dispositif de prévention des risques visant à garantir au quotidien la sécurité alimentaire à ses clients.

Préserver la naturalité

Toupergel supprime de ses produits à marque propre (719 références) les matières grasses végétales partiellement hydrogénées, les exhausteurs de goût et les OGM. De même, arômes artificiels, colorants artificiels et conservateurs sont proscrits de la grande majorité des produits, entrées et plats cuisinés en tête ; l'huile de palme et de coprah sont remplacées par l'huile de tournesol ou de colza.

Toupergel exerce son activité avec transparence à l'égard de ses partenaires fournisseurs. Ses engagements en matière de RSE sont inscrits dans les cahiers des charges adressés aux fournisseurs pour les produits à marque Toupergel.

La traçabilité et la gestion de crise alimentaire

Grâce à son organisation, Toupergel a connaissance de l'ensemble des clients ayant commandé une référence donnée. En cas d'alerte sanitaire sur l'une d'entre elles, Toupergel est en mesure de gérer au mieux le rappel des produits livrés à ses clients (Cf gestion des risques page 79).

Le traitement de leurs remontées est une priorité, avec un service dédié, très rapidement mobilisable en cas de crise alimentaire, par exemple.

En pareil cas, le service Clients et le service Qualité œuvrent conjointement pour être en mesure d'informer les clients et de traiter en parallèle leurs demandes entrantes.

Une cellule médicale externalisée peut aussi être activée en cas de nécessité.

En amont, Toupergel a mis en place une démarche de prévention et de gestion globale des risques qui s'appuie sur l'Audit Interne, le Comité des Risques et la Direction Qualité pour les risques d'ordre alimentaire. Dans ce cadre, la Direction Qualité est en charge de :

- la gestion du suivi de la Qualité des produits, et notamment du respect des spécifications et cahiers des charges par les fournisseurs,
- la gestion documentaire et du respect des engagements Qualité de notre référentiel de certification de Qualité de services (Toupergel est la seule entreprise de son secteur certifiée Qualicert),
- la prise de relais du Service Clients en cas de réclamations clients graves ayant trait à la sécurité alimentaire,
- l'audit Qualité interne
- la définition d'actions visant à maîtriser la sécurité alimentaire (suivi sites de fabrication, formation des collaborateurs à l'hygiène et au respect de la chaîne du froid, pilotage du dispositif de gestion de crise alimentaire...).

Des contrôles permanents

En 2014, la démarche de suivi des sites de fabrication des produits à marque Toupergel s'est poursuivie. Elle permet de valider les conditions d'hygiène et de sécurité alimentaire de fabrication de ces produits dans les unités de production des fournisseurs. Une fois les produits réceptionnés sur les plates-formes de préparation de commandes, ils sont suivis et contrôlés par les différents services (Logistique, Qualité, Agences de livraison), de la mise à quai par les transporteurs jusqu'à leur livraison chez les clients.

Les résultats sont enregistrés via le système d'information (propreté camions, températures produits, conformité visuelle, dates limites d'utilisation optimales/dates limites de consommation des produits).

Des sur-contrôles en laboratoires extérieurs interviennent également, notamment pour les analyses microbiologiques. Enfin, de manière transversale, des suivis de températures sont réalisés pendant le stockage, la préparation de commandes, le transport, afin de s'assurer du respect de la chaîne du froid. Le Groupe a également renforcé ses plans de sur-contrôles, notamment en termes d'identification d'espèces (ADN).



EN 2014 ONT ÉTÉ MENÉS :

Plus de 5 000 sur-contrôles internes sur des critères organoleptiques, physiques, de remise en œuvre et **Plus de 3 000 sur-contrôles par des laboratoires extérieurs** sur des critères bactériologiques et physico-chimiques.



Une gamme pour répondre à la diversité de nos clients

Avec une gamme de 1 200 produits surgelés, de l'apéritif au dessert, Toupargel cherche à répondre aux besoins et aux attentes de chaque client tout en s'engageant en faveur d'un développement économique responsable.

Cette offre de surgelés est complétée par 4 300 références de produits frais et d'épicerie alliant marques nationales et produits à marque Casino, disponibles sur la moitié est de la France et une partie du centre ouest.

Par le biais de catalogues dédiés, Toupargel répond aussi aux attentes de marchés de niche avec une offre de produits surgelés cacher, halal ainsi qu'une gamme de produits adaptés aux régimes alimentaires spécifiques : sans gluten, sans sel, pauvres en matières grasses, en sucres, à index glycémique bas, exempts d'allergènes.

Toupargel propose aussi une gamme de produits Bio avec des produits à cuisiner, des plats cuisinés prêts à servir ou à réchauffer, ainsi que des desserts, soit 28 références en 2014.

Toupargel, spécialiste des produits bruts, est soucieux de proposer le meilleur à ses clients et de valoriser nos terroirs français. L'origine France, à travers 5 labels (Label Rouge, Origine France, VBF, VPF et Produit en Bretagne) est à l'honneur dans nos catalogues : canette de Challans, viande de bœuf charolais, pintade d'Argoat...



Témoignage de Mme HOSATTE, cliente Toupargel à Grenoble.



"J'ai toujours été très sensible à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles. Je ne peux qu'adhérer à la démarche de Toupargel, qui exclut de son offre les espèces les plus menacées. Je suis fidèle à Toupargel depuis 2007. Pour choisir mes surgelés, je me réfère surtout à la provenance et à chaque fois qu'ils existent, aux labels. Notamment au label Bio : j'accepte parfaitement de payer un peu plus cher si la qualité est au rendez vous. Mes commandes je les passe toujours par téléphone, pas par internet : je suis sensible aux voix et à la relation de confiance qui se tisse dans le contact régulier avec mon conseiller Toupargel".



Gamme sans gluten

Les produits sans gluten sont de loin ceux plébiscités par le plus grand nombre : ils représentent 90 % des ventes réalisées sur la gamme produits régimes alimentaires spécifiques.

La gamme sans gluten proposée par Toupargel se compose de 39 produits : des surgelés, mais aussi de produits d'épicerie salée et sucrée (marques Valpiform, Schär, Nature et Compagnie) ; elle est recommandée par l'Afdiag (Association Française Des Intolérants Au Gluten), association avec laquelle Toupargel a d'ailleurs noué un partenariat depuis 3 ans.

Lasagnes, bâtonnets de poulet panés et pizzas constituent les principales ventes au sein de cette gamme, preuve que les personnes allergiques et notamment les enfants souhaitent manger comme tout le monde. Si les produits d'épicerie se trouvent désormais assez facilement dans les linéaires des grandes surfaces, il n'en va pas de même pour les plats surgelés. C'est parce que vivre sans gluten est déjà suffisamment contraignant, que Toupargel a souhaité simplifier la vie des personnes allergiques et de leur entourage.

En 2015, la gamme sans gluten sera présentée dans le catalogue Toupargel.



100% des recettes de plats cuisinés à marque Toupargel
sont sans colorants artificiels
100% sans matières grasses hydrogénées
97% sans arômes artificiels

La proximité au cœur de notre service clients

Avec une présence historiquement forte dans les communes de moins de 10 000 habitants, des sites tous basés en France dont 112 agences de livraison soit plus d'une par département, le groupe Toupargel développe une relation de proximité avec ses clients et contribue à maintenir le lien social auprès de personnes isolées. Un rôle important pour une clientèle dont la moyenne d'âge est de 64 ans.

De par l'implantation de nos sites, les télévendeurs et les livreurs travaillent à côté de leurs clients et tissent ainsi des relations privilégiées avec eux.



**1 MILLION
DE CLIENTS**

Témoignage de Mme GALLO, cliente dans le BUGEY.



"C'est en nous installant ici, à Boyeux-Saint-Jérôme, il y a cinq ans, que nous avons commencé à faire appel à Toupargel, raconte Christiane. L'une de mes voisines était cliente. J'ai discuté avec son livreur, découvert le catalogue et décidé de passer une première commande. À l'époque, nous faire livrer à domicile était indispensable : notre maison est éloignée des commerces, je ne conduis pas et mon mari ne pouvait plus le faire, en raison de problèmes de santé. Aujourd'hui, cela va beaucoup mieux. Nous pouvons à nouveau nous déplacer mais n'avons pas cessé de nous fournir chez Toupargel pour autant. En plus, notre livreur habituel est vraiment parfait !"

50 engagements pour la satisfaction de nos clients

En janvier 2013, le Groupe Toupargel a obtenu la certification de services Qualicert selon le référentiel "Activité de vente par téléphone et par internet et de livraison à domicile de produits alimentaires et autres produits d'accompagnement". Cette certification, concernant 80 sites, repose sur un référentiel portant sur 50 engagements validés par un comité externe composé de représentants des autorités officielles, d'organismes de consommateurs et piloté par le certificateur SGS. Le certificat Qualicert a été obtenu le 25 janvier 2013. Cette certification a été confirmée le 30 décembre 2013 pour 2014. En 2014, le périmètre de certification a été élargi et en 2015, dans le cadre de la remise en jeu de la certification ce sont l'ensemble des sites du Groupe qui entreront dans le périmètre avec une évolution du référentiel pour coller au plus près du projet stratégique "Engagés client 2013-2016".



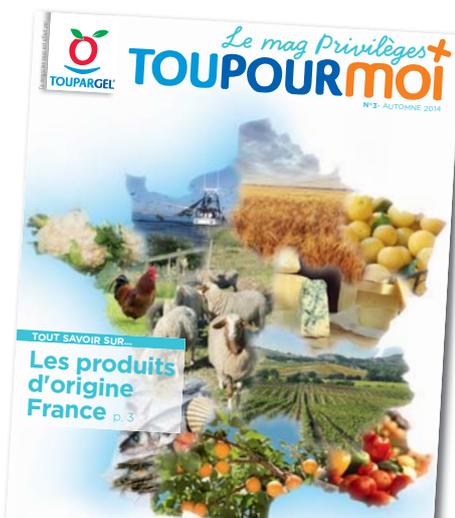
Témoignage Fatima Blaya, Responsable Service Client.



"La satisfaction de nos clients, c'est notre raison d'être ! Depuis sa création, à tous les niveaux, Toupargel est animée par cette volonté permanente de satisfaire ses clients. Cela se traduit par une offre de produits et de services de qualité, à prix attractifs, mais pas seulement. Avoir le sens du client signifie aussi être à son écoute pour répondre toujours mieux à ses attentes. Ce ne sont pas des mots, mais un véritable engagement. En témoigne la certification Qualicert, que notre Groupe a obtenue pour la qualité de l'ensemble de ses services. Toupargel est d'ailleurs la première entreprise de son secteur à l'avoir décrochée !"

Toupargel est en permanence à l'écoute de ses clients : que ce soit en menant des enquêtes sur Internet auprès de panels de clients web, ou par l'intermédiaire de prestataires deux fois par an: produits, commandes, livraison, catalogue, traitement des réclamations, tout est passé au crible.

87 % : c'est le taux de satisfaction globale de nos clients
(stable par rapport à octobre 2013) (Source : Étude Côté clients - mars 2014, sur une base de 800 clients interrogés deux fois par an).



La fidélisation des clients est au cœur du projet "Engagés client".

Toupargel a créé en 2013 un club de fidélité Toupourmoi avec un programme spécifique réservé à ses meilleurs clients (Toupourmoi Privileges) et a lancé un consumer magazine édité deux fois par an à 70 000 exemplaires.

ENGAGÉS AVEC NOS FOURNISSEURS

Entretenir des relations de partenariat durables et fortes

Le groupe Toupergel exerce son activité avec transparence à l'égard de ses 250 partenaires fournisseurs, travaille avec des industriels français reconnus pour leur professionnalisme qui assument la responsabilité du sourcing des matières premières dans le respect de la réglementation.

Ses engagements en matière de RSE sont inscrits dans les cahiers des charges adressés aux fournisseurs pour les produits à marque Toupergel.

Enfin, les productions locales et plus généralement les ressources qui permettront au Groupe de réduire son empreinte carbone sont privilégiées. A ce titre, plus de 80 % de nos recettes élaborées (soit plus de 600 produits) sont fabriquées par des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire situées en France. Une majorité des références de viandes sont d'origine française (steaks hachés, bœuf Charolais, bœuf Salers, veau Segala, etc..) De même sur les volailles brutes (découpes et entières), 85 % des références sont d'origine française.



Témoignage de B.Desplat, Directeur Général de Fipêche (Celtarmor, Pêcherie d'Armorique, Halios)

"La pêche à la coquille Saint Jacques en Baie de Saint Brieuc est un bel exemple de pêche durable [...] La pêche est réalisée hors période de reproductions du 1^{er} octobre au 15 mai et est limitée à deux jours par semaine à raison de ¾ d'heure par jour. Toute coquille ne faisant pas la taille minimum requise est systématiquement rendue à la mer. [...] Les contraintes sont sévères mais elles garantissent la qualité et la pérennité des produits [...]"



Toupergel fait signer à chaque fournisseur une attestation sur l'honneur dans laquelle figure le respect des conventions de l'Organisation Internationale du Travail relatives au travail des enfants et plus largement les principes listés dans le Pacte Mondial en matière de droit de l'homme, droit du travail et de l'environnement.

95% des fournisseurs ont signé une attestation sur l'honneur dans laquelle ils reconnaissent respecter le Pacte Mondial.

ENGAGÉS POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Soutenir la société civile

99 689 produits donnés à la banque alimentaire en 2014

Un ancrage local

Toupargel favorise l'emploi local et privilégie le recrutement de proximité en participant à des salons ou forums d'emploi locaux.

Proche de ses clients, le Groupe Toupargel participe à des actions locales menées par des associations sportives, culturelles sous forme de dotations en objets publicitaires, d'insertions publicitaires dans des supports locaux (agendas, ...).

Le mécénat et partenariats sportifs

A travers la création d'un Fonds de dotation en 2011, Toupargel a souhaité valoriser ses actions de mécénat qui s'articulent autour de trois axes :



- **participer à l'amélioration de la connaissance scientifique dans le domaine de la nutrition humaine** : partenariat avec l'Institut Pasteur de Lille, avec l'AFDIAG (Association Française des Intolérants au Gluten) ou encore l'Institut Paul Bocuse,
- **contribuer au rayonnement culturel et artistique** notamment de la région Rhône-Alpes en apportant son soutien à la Biennale de la Danse, au Club des mécènes du Musée des Beaux Arts de Lyon ou encore au Théâtre des Célestins,
- **promouvoir l'intégration des hommes et des femmes dans la société et lutter contre l'exclusion** à travers l'association Habitat et Humanisme en faveur de l'intégration des plus démunis, la Banque Alimentaire, Ma caméra chez les Pros.

En 2015, Toupargel prévoit une opération de partenariat en faveur du Téléthon en vue de proposer un produit partage (bûche de Noël).



Toupargel a poursuivi ses partenariats sportifs aux côtés de clubs qui animent et fédèrent autour de leur sport et qui véhiculent des valeurs chères au Groupe : Ambition et engagement, Esprit d'équipe et de famille.

Focus Institut Paul Bocuse

Toupargel a entamé en 2014 une collaboration avec l'Institut Paul Bocuse en vue d'élaborer des menus répondant aux besoins nutritionnels de ses clients à partir de produits commercialisés par Toupargel.

Cinq thèmes ont été retenus: Menus équilibrés pour les "bien portants", Menus thématique réduction du sel, Menus thématique graisses (sous l'angle choix des sources de matières grasses les plus bénéfiques : oméga 3...), Menus thématique fibres (céréales complètes, féculents, fruits, légumes...), Menus thématique protéines (réponse à la fonte musculaire des séniors et aussi aux préoccupations des "jeunes" séniors actifs / sportifs, par exemple).

Plusieurs menus par thème sont prévus et seront proposés en 2015.



ENGAGÉS POUR L'ENVIRONNEMENT

Développer une gamme responsable

Préserver la biodiversité

En qualité de spécialiste des produits de la mer, Toupargel participe au sein de son syndicat professionnel Syndigel à la mise en place d'une charte d'engagements pour la préservation des ressources halieutiques.



Afin de réduire son empreinte carbone, le Groupe favorise la production locale. Il privilégie les achats de produits issus de zones de pêche proches des côtes et des lieux de production et favorise dans la mesure du possible la pêche française (notamment bretonne).

Sur 108 références de poissons commercialisées, 17 références sont labélisées «Pêche responsable» et 15 «Pêche française».

Les recettes développées avec les fournisseurs sont contrôlées et revisitées périodiquement. Ainsi aucune référence à marque Toupargel ne contient de matière grasse végétale partiellement hydrogénée ou d'OGM.

Dès 2010, Toupargel a entamé une démarche raisonnée de remplacement de l'huile de palme (sauf exception justifiée) notamment sur les produits frits (poissons et volailles panés, garnitures de pommes de terre), la culture de l'huile de palme se conjuguant la plupart du temps avec une déforestation intense, non sans conséquences sur le climat et la biodiversité.

Sur 108 références de poissons commercialisées,
17 références sont labélisées "Pêche responsable" et **15**
"Pêche française"

Réduire nos impacts au quotidien

Amélioration de l'efficacité énergétique

Avec une flotte de 1 000 véhicules à température dirigée qui sillonnent les routes de France, le Groupe a pris la mesure de son impact sur l'environnement en dressant un 1^{er} bilan carbone (diagnostic des postes émetteurs de CO₂) en 2009, devançant ainsi les obligations réglementaires de la loi Grenelle 2. Un second Bilan d'Emission des Gaz à Effet de Serre (BEGES) réalisé en 2012 a permis de déterminer les trois principales sources internes d'émission: les carburants pour 77 %, les fluides frigorigènes pour 16 % et l'électricité pour 7 %.

L'amélioration de l'efficacité énergétique (maîtrise de la consommation de gasoil des véhicules et de l'électricité dans les agences de livraison, maîtrise de l'impact du transport de marchandises sur l'environnement) est une des priorités du Groupe en matière environnementale.

En 2014, la quantité de gazoil consommée (hors Eismann) s'élève à 5 428 157 litres (6 116 000 en 2013) et concerne essentiellement l'utilisation des véhicules de livraison et des navettes internes réalisant le transport des commandes entre les plates-formes logistiques et les agences de livraison. L'ensemble de ces véhicules ont effectué près de 35,4 millions de kms.

En 2011, Toupargel a signé avec l'ADEME* la "Charte CO₂ des flottes de transports" et s'engage à réduire ses émissions de 2 200 Tonnes Équivalent Carbone sur les trois prochaines années.



- En renouvelant prioritairement la flotte avec des moteurs aux normes Euro 5, moins énergivores et moins polluants : en 2014, Toupargel a renouvelé en partie sa flotte de tracteurs avec des moteurs équipés en norme Euro 6 (plus performants),
- En équipant les camions navettes de déflecteurs,
- En équipant les véhicules de livraison de télématique embarquée pour exploiter les données "moteur" en temps réel et assister le conducteur dans une conduite économique : 100% des véhicules sont équipés en 2014,
- En formant à l'éco-conduite l'ensemble des livreurs et chauffeurs, 95 % de l'effectif formé
- Enfin en mutualisant la flotte des offres «Surgelés» et «Frais et Epicerie» (projet de camions bi-température abandonné en raison des multiples pannes dont font l'objet ces véhicules).

*Agence de l'Environnement de la Maîtrise de l'Énergie

Entre 2011 et 2013, le Groupe a diminué ses émissions de CO₂ de **7 %**

Fin 2014, le Groupe a renouvelé son engagement en faveur de la charte CO₂ pour 3 ans avec des actions notamment sur : le bridage de la vitesse à 110 km/h pour les véhicules de livraison, une boîte robotisée sur les tracteurs routiers et la poursuite des formations éco-conduite avec un objectif de réduction de 800 Tonnes CO₂/an.

La société Eismann entre dans le périmètre du renouvellement de la charte. Pour 2014, les émissions de CO₂ se sont élevées à 16 464 tonnes.

Focus éco conduite :

Depuis 2012, les livreurs et chauffeurs suivent des tests psychotechniques et une formation à l'éco-conduite dispensée par la Société AFP Conseil et le Centre de Formation Interne. 379 livreurs et chauffeurs ont participé à cette formation en 2014. 95 % des livreurs & chauffeurs sont formés.



Tous les véhicules de livraison sont équipés d'un outil de télématique embarquée. Couplé à un capteur sur les principaux organes du moteur, cet outil communique notamment aux conducteurs des informations sur leur comportement routier. Pour les véhicules concernés, la consommation de carburant a diminué de 1 litre/100 km en moyenne.



Par ailleurs, les salariés sont sensibilisés à 4 éco-gestes : j'allume utile, j'imprime utile, je roule tout doux, j'économise l'eau. Le Groupe Toupargel s'engage à diminuer le nombre de déplacements internes de ses collaborateurs par l'intensification de l'utilisation du web-conferencing.

Pollution et gestion des déchets

Lors de la livraison, le Groupe Toupargel propose à ses clients de récupérer les cartons de leurs commandes. Dans le cadre de cette récupération, les cartons sont ensuite centralisés sur nos 5 plates-formes logistiques et recyclés par des professionnels certifiés. Les cartons issus des réceptions fournisseurs sont recyclés par la même voie.

Par ailleurs, depuis 2008, les collaborateurs du siège social ont à leur disposition des corbeilles dédiées à la récupération du papier en vue de son recyclage. D'autre part, les films plastiques utilisés pour emballer les catalogues sont "à dégradation contrôlée".

Enfin, Toupargel a intégré en 2012 sur ses produits à marque propre un logotype de tri sélectif afin de sensibiliser ses clients au tri des emballages.



1 598 : c'est le tonnage de cartons recyclés chez Toupargel en 2014

Les audits qualité réalisés sur les différents sites du Groupe permettent d'évaluer les risques environnementaux et font l'objet de rapports de synthèse et de plans d'actions.

Dans le cadre de son activité, le groupe Toupargel consomme des fluides frigorigènes.

En 2011, Toupargel a procédé au changement du reliquat des gaz R22, devant ainsi l'obligation légale (fixée à 2014). Au titre de l'exercice 2014, pour pallier les fuites inhérentes aux installations frigorifiques, le Groupe a procédé à des compléments de gaz HFC (hydrofluorocarbones) et en a consommé 836.5 kg.

Pour l'avenir, faute de solution idéale, l'option des HFC pour les zones de stockage tampon et le froid embarqué est maintenue. En revanche, pour les plus importantes installations frigorifiques, de nouvelles pistes autour des fluides dits naturels sont étudiées.

Utilisation durable des ressources

Consommation d'eau

La nature de l'activité de Toupargel limite la consommation d'eau au nettoyage des véhicules et aux besoins sanitaires. En 2014, Toupargel a consommé 10 258 m³ contre 11 939 m³ en 2013. La mise en place en 2013 d'une procédure de détection de fuites d'eau a permis de poursuivre la réduction de la consommation en 2014.

La maîtrise et la réduction de la consommation de papier

Le nouveau Système d'Information Ressources Humaines déployé au printemps 2010, a permis de dématérialiser des documents administratifs. Les informations échangées entre les agences commerciales et le service RH/Paye se font de manière électronique via un portail dédié.

La dématérialisation des factures fournisseurs frais généraux dans les services comptables et financiers a été achevée début 2014.

Pour les 150 fournisseurs récurrents de produits surgelés, fin 2014, 56 d'entre eux communiquaient des factures en totalité dématérialisées, 30 en dématérialisation partielle.

Pour l'impression de ses documents, Toupargel s'engage à choisir des partenaires éco-responsables respectant la charte Imprim'Vert, à imprimer sur des papiers issus de forêts gérées durablement PEFCTM ou FSC[®] et à diminuer le grammage du papier utilisé pour la confection des magazines clients.

Fin 2014, le grammage des catalogues est passé de 54 g à 51 g/m², un grammage inférieur aux standards du secteur.

Pour aller plus loin de la maîtrise de ses consommations, le regroupement de deux commandes dans un même carton, emballages "intelligents" à ouverture facile, recours aux caisses ouvertes ou aux palettes sans conditionnement cartonné, suppression des barquettes en aluminium pour les plats cuisinés, sont aussi des actions concrètes menées par Toupargel avec ses fournisseurs partenaires.



Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique

La consommation électrique du Groupe s'élève à 23 721 000 Kwh en 2014 (25 542 000 Kwh en 2013) et concerne principalement les cinq plateformes logistiques du Groupe et les agences de livraison.

Afin de diminuer la consommation d'électricité, Toupargel a mis en place en 2010 dans ses agences de livraison des horloges permettant le rechargement en froid de ses camions de livraison pendant la nuit. L'économie d'énergie générée par cette action est estimée à près de 7 % de la consommation des agences..

ANNEXE 1 - LES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

Dans le cadre du Pacte Mondial, les entreprises sont invitées à respecter les principes fondamentaux suivants :

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence
2. Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme
3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Respecter l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Respecter l'abolition effective du travail des enfants
6. Respecter l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession
7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

ANNEXE 2 - LE PÉRIMÈTRE DU REPORTING

Définition du périmètre

Le périmètre du reporting RSE couvre les deux sociétés du Groupe, la holding Toupargel Groupe SA et la Business Unit Toupargel SASU. Ce périmètre intègre la totalité des sites du Groupe et l'ensemble de ses activités (prospection, télévente, logistique, livraison, services centraux). La zone de chalandise de Toupargel est limitée à la France métropolitaine, aucun site ou activité n'est présent à l'étranger.

Toupargel Groupe a acquis début 2014 la société Le Comptoir du Surgelé. Les données Comptoir du Surgelé sont intégrées à Toupargel.

En avril 2014, Toupargel SA a acquis la société Eismann. Ce rapport intègre quand elles sont disponibles les données Eismann du 1^{er} avril au 31 décembre 2014, auquel cas les indicateurs portent la mention "Groupe"; sinon ils portent la mention "Toupargel".

Choix des indicateurs

Le Groupe avait mis en place en 2009 une Direction du Développement Durable avec pour objectif de définir la politique, les indicateurs et de mettre en place les plans d'actions permettant à Toupargel de respecter ses engagements environnementaux, sociétaux et sociaux. Près de 30 indicateurs clés ont été définis selon les obligations réglementaires, les attentes des parties prenantes et les priorités stratégiques du Groupe en termes de Développement Durable. Ils ont pour objectif de mesurer les engagements pris et de suivre dans le temps leur évolution. À la suite du départ à la retraite de son Directeur, la RSE a été confiée à la Responsable Communication.

Référentiel utilisé

Le reporting RSE 2013 se conforme aux recommandations du Pacte Mondial et répond aux exigences des articles R.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce issu de la loi Grenelle 2.

Un protocole de reporting RSE a été élaboré en 2014 par la Direction Qualité. Il précise les rôles et les responsabilités, la fréquence du reporting, la méthodologie et les indicateurs utilisés, la vérification de la validité des données recueillies.

Précisions sur les indicateurs environnementaux

Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement La nature de l'activité du Groupe Toupargel ne nécessite pas de provisions et garanties pour risques en matière d'environnement (voir Facteurs de risques page 61).

Consommation électrique : elle représente la consommation électrique de tous les sites du Groupe. Elle concerne en tarif vert les cinq plateformes logistiques du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Consommation de gasoil : elle concerne d'une part, le parc de véhicules dont la consommation de gasoil est suivie par un logiciel de gestion de la flotte et d'autre part les six cuves internes utilisées sur certaines plateformes logistiques (Poitiers, Chalon sur Saône, Civrieux d'Azergues) et certaines agences (Grenoble, La Roche Blanche, Annecy). La consommation de gasoil relative aux déplacements professionnels de nos collaborateurs avec leur propre véhicule ou un véhicule de location n'est pas prise en compte. La flotte ne comprend aucun véhicule essence.

Distance effectuée par nos livreurs et navettes internes : elle correspond d'une part, au kilométrage réalisé par l'ensemble de nos navettes chargées du transport des commandes de nos plateformes logistiques vers nos agences de livraison et d'autre part, au kilométrage réalisé par l'ensemble de nos véhicules, de nos agences de livraison à la porte de nos clients, pour livrer les commandes.

Consommation de fluides frigorigènes : cet indicateur prend en compte la consommation de fluides de nos installations fixes et de nos camions frigorifiques. Elle correspond à la quantité facturée lors de fuites ou de remplacement de fluides réfrigérants.

Consommation d'eau : le calcul de la consommation d'eau représente le total facturé au titre de la consommation d'eau du Groupe.

Nombre de fournisseurs en factures dématérialisées : cet indicateur correspond au nombre de fournisseurs de marchandises communiquant la totalité de leurs factures de marchandises à Toupargel sous forme dématérialisée ramenée au nombre total de fournisseurs de marchandises. Les fournisseurs de frais généraux ne rentrent pas en ligne de compte dans cet indicateur.

Grammage du papier des catalogues : quantité de papier acheté pour les publications commerciales ramenée à la surface de papier acheté pour les publications commerciales.

Consommation de cartons : elle correspond à la quantité de cartons facturés et utilisés par les cinq plateformes logistiques pour préparer les commandes des clients et elle est rapportée au poids par carton selon le format de carton utilisé. Elle est ajustée du niveau de stock en début et fin de période.

Remarques : de part son activité, le Groupe a un impact indirect sur l'utilisation des sols et sa politique d'achat auprès des fournisseurs et le travail sur la naturalité sont autant de leviers pour réduire cet impact. Il n'a pas été diagnostiqué de vulnérabilité spécifique directe aux conséquences du changement climatique.

Précisions sur les indicateurs sociaux

Effectifs fin de période : effectif de Toupargel Groupe SA, de Toupargel SASU et d'Eismann SAS inscrit à la date du 31/12, tous types de contrats (CDI, CDD, CDI-Contrats de professionnalisation, CDD-Contrats de professionnalisation, apprentis), exceptés les stagiaires, inclus les suspensions de contrat. Cet effectif total est repris aussi au niveau des indicateurs concernant la répartition par sexe, par type de contrat, par statut (Cadres, VRP, Employés et Agents de maîtrise), par âge, par ancienneté, par temps de travail (temps complet/partiel) et par métier.

Entrées/sorties : Nombre de collaborateurs entrés et sortis des effectifs dont un contrat de travail a été conclu et dont la relation contractuelle s'est terminée durant l'année au sein des deux entités. Les employés sortis au 31/12 au soir sont inclus dans les effectifs de 2014. Les contrats CDD transformés en CDI ne sont pas considérés dans les entrées / sorties.

Turn-Over : Le turn-over correspond au nombre de départs de salariés en contrat à durée indéterminée (tous motifs sauf rupture période d'essai, départs en retraite et décès) rapporté à l'effectif CDI présent sur la période.

Masse salariale et rémunération : La masse salariale annuelle brute correspond au total des salaires bruts versés dans l'année. La rémunération annuelle moyenne brute correspond au total des salaires bruts versés dans l'année inclus les indemnités de départ en retraite divisé par l'effectif annuel moyen en Equivalent Temps Plein.

Absentéisme : Le taux d'absentéisme est égal au nombre de jours calendaires d'absence rapporté à l'effectif moyen x 30 jours x 12 mois.

Les motifs d'absence pris en compte dans le calcul de l'absentéisme sont les suivants : maladie, maladie professionnelle, accident de travail, accident de trajet.

Les absences de plus de 45 jours sont comptabilisées à 45 jours pour éviter la perturbation des taux avec les absences de très longue durée.

Nombre d'accidents du travail et de trajet : Nombre de déclarations d'accidents de travail et trajet émises en 2014, et non refusées au 31/12/2014.

Le nombre de jours d'arrêt pris en compte pour les taux de fréquence et de gravité concerne seulement les jours d'arrêt pour accidents de travail survenus en 2014 et pour accidents de travail survenus dans les années antérieures. Le dénominateur des heures réelles travaillées est établi sur les heures théoriques, auxquelles sont ajoutées les heures supplémentaires et soustraites les absences.

Taux de fréquence : Nombre de jours d'accident de travail avec arrêt X 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées.

Taux de gravité : Nombre de jours d'arrêt suite à un accident de travail X 1000 / Nombre d'heures travaillées.

Nombre de références Régimes spécifiques : cet indicateur recense le nombre de références commercialisées dans le catalogue Régimes alimentaires spécifiques incluant des produits sans gluten, sans lactose, exempts d'allergènes, pauvres en sel, en sucre ou en matières grasses, à index glycémique bas ou encore des produits de régime.

Nombre de références pêche responsable : ces références sont identifiées dans le catalogue produits remis à nos clients avec la mention "issu d'une pêche responsable". Ces poissons sont fournis à Toupargel avec une certification de pêche responsable d'un organisme indépendant.

Modalités de collecte, consolidation et contrôle des données

La période retenue pour le reporting annuel des indicateurs sociaux est l'année civile du 1^{er} au 31 décembre.

La collecte des données est centralisée au siège du Groupe.

Audit externe

Les données chiffrées sont produites, consolidées, analysées et publiées. Elles ne font pas l'objet d'une vérification par un prestataire externe.

Pour les principaux indicateurs environnementaux et sociaux 2014, le cabinet Deloitte a été mandaté pour vérifier les procédures de reporting. La nature des travaux réalisés et les conclusions de ces travaux sont présentées pages X et X.

ANNEXE 3 - INDICATEURS SOCIAUX

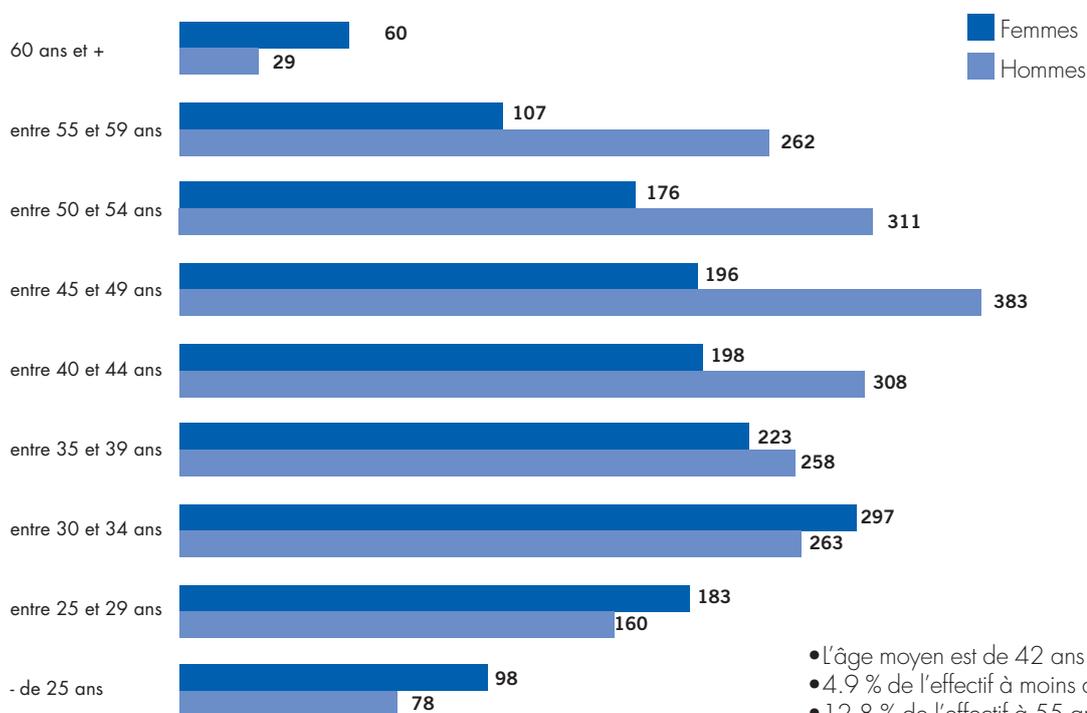
Remarque : certains indicateurs ne sont pas disponibles au niveau du Groupe

Effectif Groupe par métier

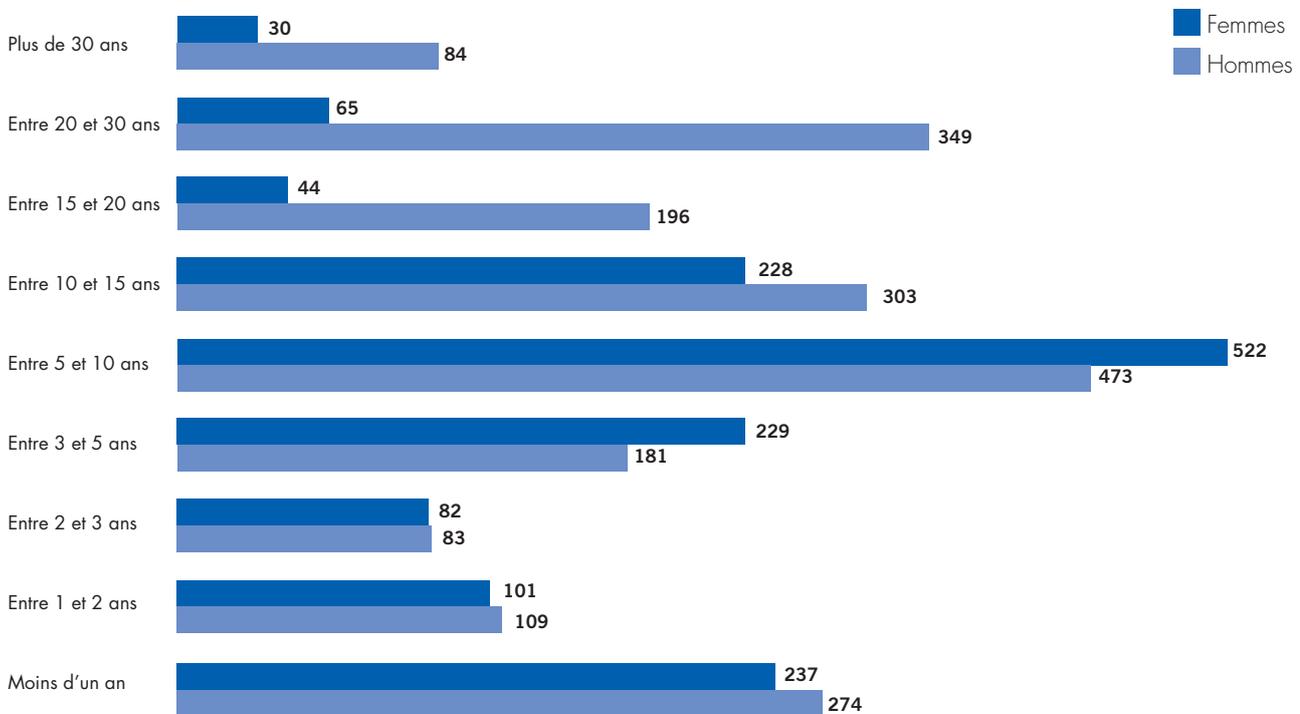
	2014		2013		2012	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Ventes	33%	1 169	27%	881	26%	921
Livraison	26%	930	29%	951	29%	1 034
Développement	12%	434	14%	477	16%	572
Encadrement commercial	9%	320	9%	290	9%	315
Administration commerciale et autres	4%	130	4%	138	4%	144
Total commercial	83%	2 983	83%	2 737	84%	2 986
Logistique	10%	343	10%	338	10%	350
Services centraux	7%	264	7%	221	6%	229
Total Groupe	100%	3 590	100%	3 296	100%	3 565

En 2014, la contribution des croissances externes à l'effectif du Groupe se monte à 401 collaborateurs.

Effectif Groupe par âge et par sexe



Effectif Groupe par ancienneté



L'ancienneté moyenne s'établit à 9 ans et 10 mois

Effectif du Groupe par type de contrat

Effectif fin de période	2014		2013		2012	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Contrats à durée indéterminée	92,5%	3 322	93,9%	3 094	93,2%	3 321
Contrats à durée déterminée	7,5%	268	6,1%	202	6,8%	244
Total	100%	3 590	100%	3 296	100%	3 565

Effectif du Groupe par statut

Effectif fin de période	2014		2013		2012	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Cadres	7%	243	6%	206	6%	212
Agents de maîtrise	9%	318	9%	309	9%	318
Employés	76%	2 734	84%	2 760	84%	3 010
VRP	8%	295	1%	21	1%	25
Total	100%	3 590	100%	3 296	100%	3 565

• Un pourcentage de VRP en hausse lié à l'acquisition d'Eismann (61% des statuts chez Eismann) en 2014

Les embauches et les licenciements - Groupe

1 629 Embauches,
dont 506 CDI et 1 752 Sorties, dont 888 CDI.

Départ en CDI par motif	2014	2013
Rupture Période d'essai	332	121
Démissions	162	121
Licenciements	215	185
Ruptures conventionnelles	127	134
Départs retraite	33	39
Décès	2	2
Cession d'activité	14	
Résiliation judiciaire		1
Total des départs (CDI)	888	603

Turn-over

	2014	2013	2012
	Groupe	Groupe	Groupe
Commercial	132	121	180
Logistique	154	185	172
Administratif	100	134	105
Total			
Total (hors prospection)	9,8%	9,1%	9,4%

Le turn-over correspond au nombre de départs de salariés en CDI (tous motifs sauf rupture période d'essai, départs en retraite, décès et cession d'activité) rapporté à l'effectif CDI présent sur la période

Les rémunérations et leur évolution au sein du Groupe

En €	2013 (hors Eismann)				
	Employés	Agents de maîtrise	Cadres	VRP	Total
Masse salariale annuelle brute	55 763 999	8 534 711	10 851 625	581 825	73 732 160
Rémunération annuelle moyenne brute	22 569	29 198	54 613	25 974	25 378
Charges patronales			30 240 195		39,93 %

En €	2014 (avec Eismann)				
	Employés	Agents de maîtrise	Cadres	VRP	Total
Masse salariale annuelle brute	55 304 719	9 072 561	12 933 787	7 928 563	85 239 629
Rémunération annuelle moyenne brute	23 067	30 058	54 542	25 348	26 233
Charges patronales			33 818 570		39,67 %

Organisation du travail - Groupe

Effectif au 31.12.2014	Sexe	Temps complet	Temps partiel	Total
Télévente	Masculin	188	3	197
	Féminin	670	38	708
Total Télévente		858	41	899
Livraison	Masculin	886	1	887
	Féminin	43		43
Total Livraison		929	1	930
Développement téléphonique	Masculin	30	5	35
	Féminin	152	111	263
Total Développement téléphonique		182	116	298
Développement terrain	Masculin	107		107
	Féminin	42	2	44
Total Développement terrain		149	2	151
Encadrement commercial	Masculin	218		218
	Féminin	78	5	83
Total Encadrement commercial		296	5	301
Télélivraison	Masculin	279		279
	Féminin	4		4
Total télélivraison		283		283
Logistique	Masculin	229	2	231
	Féminin	111	2	113
Total Logistique		340	4	344
Services administratifs	Masculin	7	2	9
	Féminin	41	77	118
Total Services administratifs		48	79	127
Services centraux	Masculin	93	2	95
	Féminin	122	40	162
Total Services centraux		215	42	257
Total général		3300	290	3590

Effectif au 31.12.2014	Sexe	Temps complet	Temps partiel
Télévente	Masculin	98,4%	1,6%
	Féminin	94,6%	5,4%
Total Télévente		95,4%	4,6%
Livraison	Masculin	99,9%	0,1%
	Féminin	100,0%	0,0%
Total Livraison		99,9%	0,1%
Développement téléphonique	Masculin	85,7%	14,3%
	Féminin	57,8%	42,2%
Total Développement téléphonique		61,1%	38,9%
Développement terrain	Masculin	100,0%	0,0%
	Féminin	95,5%	4,5%
Total Développement terrain		98,7%	1,3%
Encadrement commercial	Masculin	100,0%	0,0%
	Féminin	94,0%	6,0%
Total Encadrement commercial		98,3%	1,7%
Télélivraison	Masculin	100,0%	0,0%
	Féminin	100,0%	0,0%
Total télélivraison		100,0%	0,0%
Logistique	Masculin	99,1%	0,9%
	Féminin	98,2%	1,8%
Total Logistique		98,8%	1,2%
Services administratifs	Masculin	77,8%	22,2%
	Féminin	34,7%	65,3%
Total Services administratifs		37,8%	62,2%
Services centraux	Masculin	97,9%	2,1%
	Féminin	75,3%	24,7%
Total Services centraux		83,7%	16,3%
Total général		91,9%	8,1%

Accidents du travail – Toupargel

	Accidents du travail		Accidents de trajet		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Sans arrêt	46	81	11	13	57	94
Avec arrêt	149	163	23	30	172	193
Total	195	244	34	43	229	287
Nombre de jours d'arrêt (1)	10 224	9 253	2 024	1 352	12 248	10 605

(1) Le nb de jours d'arrêt pris en compte concerne les AT survenus en 2014 mais également les AT survenus dans les années antérieures.

	2014	2013
Taux de fréquence	31,57	32,85

	2014	2013
Taux de gravité	2,17	1,87

Taux de fréquence = Nombre d'AT avec arrêt X 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées
 Taux de gravité = Nombre de jours d'arrêt suite AT X 1 000 / Nombre d'heures travaillées
 Toupargel a reçu 23 déclarations de maladies professionnelles en 2014 (22 en 2013)

Formation – Toupargel

- 1,33 % de la masse salariale consacrée à la formation (1,40% en 2013)
- 12 023 heures dispensées (13866 en 2013) à 1 161 salariés
- Nombre d'heures moyen de formation par collaborateur formé : 10,35 h

Commercial	Gestion	Informatique	Management	Prévention	Bilan de compétences	Total
4 174 h	982 h	236 h	1 991 h	4 621 h	20 h	12 023 h

Egalité de traitement au sein du Groupe

Répartition hommes / femmes - Groupe

	2014	2013	2012
Hommes	57,2%	54,2%	53,6%
Femmes	42,8%	45,8%	46,4%

Effectif par statut

	Hommes	Femmes
Cadres	68,3%	31,7%
Techniciens Agents de maîtrise	62,9%	37,1%
Employés	51,1%	48,9%
VRP	98,3%	1,7%
Total général	57,2%	42,8%

Taux d'absentéisme par métier

Développement téléphone	8,3%
Développement terrain	5,2%
Télévente	4,2%
Logistique	3,7%
Livraison	2,9%
Services administratifs	2,0%
Encadrement commercial	1,6%
Total société	3,68%

Remarque : Les motifs d'absence pris en compte dans le calcul de l'absentéisme sont les suivants : Maladie, accident de travail, accident de trajet.

- Le taux d'absentéisme cumulé en 2014 s'élève à 3,7%, stable par rapport à 2013 (3.68%).

ANNEXE 4 - INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

Feuille de route environnementale - Toupargel

OBJECTIFS	INDICATEURS	RÉALISATIONS		
		2014	2013	2012
PREVENIR LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À NOTRE ACTIVITÉ				
Se Réengager pour la Charte CO ₂ sur 3 ans				Fin décembre
EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE (principes 8 et 9 du Pacte Mondial)				
Optimiser la consommation électrique du Groupe	Consommation électrique (en 000 KWH)	23 721	25 542	26 318
Maîtriser l'impact du transport de marchandises sur l'environnement	Consommation gasoil (en 000 litres)	5 428	6 116	6 890
	Distance effectuée par nos livreurs et navettes internes (en km)	35 402 191	36 503 394	41 095 796
Formation des conducteurs à l'éco-conduite	% de chauffeurs formés	95%	51%	30%
Installation d'un système de télématique embarquée dans les camions de livraison pour l'aide à l'éco-conduite	% de camions équipés	100%	100%	100%
Privilégier la norme Euro 5 sur la motorisation des camions (tracteurs routiers)	% de camions équipés norme Euro 5	18%	27%	13%
Privilégier la norme Euro 6 sur la motorisation des camions (tracteurs routiers)	% de camions équipés norme Euro 6	54%	0%	0%
Diminuer l'impact des déplacements professionnels par l'installation d'un système de web conferencing	% de postes équipés	12%	11%	9%
MAÎTRISER L'IMPACT DES FLUIDES FRIGORIGÈNES SUR L'ENVIRONNEMENT (principe 7 du Pacte Mondial)				
Remplacement des gaz HCFC par les gaz HFC dans toutes nos installations Programme achevé en 2011	Consommation fluides frigorigènes (en kg)	836,5	1 137	1 375
MAÎTRISER LA CONSOMMATION DE PAPIER/CARTONS ET ACCROÎTRE LE RECYCLAGE (principes 8 et 9 du Pacte Mondial)				
Dématérialisation des factures de fournisseurs de marchandises	Nombre de fournisseurs en factures dématérialisées	56	42	16
Diminuer le grammage papier des catalogues	(en grammes/m ²)	54 puis 51	54	48
Réduire la consommation de cartons	(en tonnes)	1 934	2 017	2 341

Feuille de route sociétale - Toupargel

OBJECTIFS	INDICATEURS	RÉALISATIONS		
		2014	2013	2012
DÉVELOPPER UNE NUTRITION RESPONSABLE (principes 7 et 8 du Pacte Mondial)				
Développer une offre de gammes spécifiques	Nombre de références produits : Cacher	39	40	45
	Halal	13	13	16
	Bio	28	22	35
	Régimes spécifiques	68	54	49
Développer la naturalité des produits	% des produits à marque propre sans colorants artificiels	100%		
	% des plats cuisinés à marque propre sans arômes artificiels	97%		
	% des produits à marque propre sans matières grasses hydrogénées	100 %	100%	100%
Maîtriser l'exploitation des ressources halieutiques par l'application des normes FAO, la promotion des labels et de l'aquaculture responsable.				Validation par un comité scientifique
	Nombre de références pêche responsable	17	18	17
	Nombre de références pêche française	15	NC	NC
PREVENTION DU RISQUE ALIMENTAIRE				
Améliorer les taux de réclamations	Taux de réclamation sur la qualité produit (pour 1000 uvc)	0.22	0.31(*)	0.31
	Taux de réclamation des clients (pour 1000 livraisons)	13.9	15.4	17.7
ACTION SOCIETALE				
Affectation de la valeur ajoutée créée entre les parties prenantes	Affectation de la valeur ajoutée :			
	- le personnel	88 %	84 %	83 %
	- l'Etat	5 %	6 %	6 %
	- l'autofinancement	9 %	12 %	11 %
Budget affecté au Fonds de Dotation	Montant affecté (en K€)	138.8	90	159
FOURNISSEURS (principes 1 et 2 du Pacte Mondial)				
Intégrer dans les contrats d'achat les principes du Pacte Mondial	% de contrats signés	95%	92%	95%

(*) Dans le rapport 2013 figurait un taux de 0.36. La base de calcul a évolué entre 2013 et 2014 : les produits frais et épicerie ont été inclus, ce qui ramène le taux de réclamation à 0.31 (base de calcul 2014 vs 0.36 base de calcul 2013).

Feuille de route sociale - Toupargel

OBJECTIFS	INDICATEURS	RÉALISATIONS		
		2014	2013	2012
PROMOTION DE LA DIVERSITÉ				
Promouvoir l'emploi des handicapés	Taux d'emploi des travailleurs handicapés	6.6%	6.3 %	5.6%
Promouvoir l'emploi et le maintien des séniors	% de séniors dans l'entreprise	13%	12%	11%
Prioriser la promotion interne	Nombre de promotions internes	26	25	41
SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL				
Création d'une cellule d'écoute téléphonique	Nombre de médiations	14	12	17
Promouvoir une conduite routière sécurisée	Taux de sinistralité responsable (pour 1 000 véhicules)	18%	18%	18%

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de Toupargel Groupe SA désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014 (ci-après les « Informations RSE »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, conformément au référentiel utilisé par la société, (ci-après le « Référentiel ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande auprès de la Direction Communication de la société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de cinq personnes entre mars et avril 2015 pour une durée d'environ une semaine. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé sur la sincérité, à la norme internationale ISAE 3000.

ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce. En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée en page 38 du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené onze entretiens avec seize personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 89% des effectifs et 100% des informations quantitatives environnementales publiées.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

1- dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr / 2 - ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

3 - Informations sociales quantitatives : Effectif Total Groupe, Répartition hommes / femmes Groupe, Nombre d'embauches dont embauches en CDI, Nombre de sorties dont fin de CDI et répartition des départs en CDI par motif, Effectif à temps plein et temps partiel, Taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail, Nombre de personnes formées, Nombre d'heures de formation dispensées.

Informations environnementales quantitatives : Consommation de fluides frigorigènes, Consommation d'eau, Consommation de cartons, Consommation électrique, Consommation de gasoil.

Informations sociétales quantitatives : Nombre de références produits cachet / halal / bio / régimes spécifiques, Pourcentage de contrats signés intégrant les principes du Pacte Mondial, Taux de réclamation sur la qualité produit.

Informations qualitatives : Service d'écoute psychologique et d'accompagnement social, Organisation du pilotage de la démarche, La maîtrise et la réduction de la consommation de papier (Mesures prises pour diminuer les emballages), Amélioration de l'efficacité énergétique (Emission de Gaz à Effet de Serre liées à la flotte de transport), Préserver la biodiversité (Démarche raisonnée de remplacement de l'huile de palme), Affectation de la valeur ajoutée créée entre les parties prenantes, « plus de 80 % de nos recettes élaborées (soit plus de 600 produits) sont fabriquées par des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire situées en France », Informations sur les contrôles permanents internes et sur-contrôles en laboratoires extérieurs pour les produits en marque propre.

4 - Toupargel SASU.

Villeurbanne, le 10 avril 2015

L'un des Commissaires aux Comptes - Vanessa GIRARDET - DELOITTE & ASSOCIES



Informations boursières

Profil boursier du titre	p.65
Actionnariat	p.65
Données boursières	p.66
Dividende	p.66
Relations avec la communauté financière	p.68

Chiffres et ratios financiers

Compte de résultat	p.70
Bilan	p.71
Ratios financiers	p.71

INFORMATIONS BOURSIÈRES

Profil boursier du titre

• Date d'introduction	3 Décembre 1997
• Prix d'introduction	3,81 €
• Code ISIN	FR0000039240
• Code Bloomberg	TOU
• Code Reuters	TPGEL.PA
• Appartenance à un indice	CAC®All-Share, CAC® All-Tradable, CAC®Mid & Small, CAC®Small, Gaia Index
• Euronext Paris	Compartiment C
• Classification sectorielle	5337 (détaillants et grossistes - Alimentation)
• Éligibilité au PEA	oui
• Éligibilité au PEA-PME	oui
• Éligibilité au Service de Règlement Différé	non
• Membre de Middenext	oui
• Capital au 31/12/2014	1 038 330,70 €
• Nombre de titres ordinaires	10 383 307
• Nominal	0,10 €
• Cours au 31/12/2014	5,06 €
• Flottant en % du capital au 31/12/2014	12,94 % (y compris salariés)
• Flottant au 31/12/2014	6,8M€
• Capitalisation boursière au 31/12/2014	52,5M€



MiddleNext est l'association professionnelle française indépendante représentative des valeurs moyennes cotées.



Euronext est la première Bourse paneuropéenne avec plus de 1 300 émetteurs représentant une capitalisation boursière totale de 2 600 milliards d'euros. Elle couvre la Belgique, la France, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni. C'est aussi le principal opérateur de la zone Euro.

Actionnariat

Groupe familial Roland Tchénio

Public

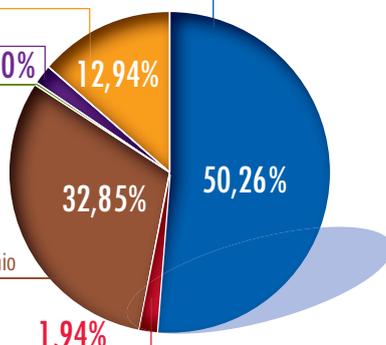
Auto-détention

Autre

administrateur

Groupe Maurice Tchénio

Direction générale



83%
DU CAPITAL

EST DÉTENU PAR
UN ACTIONNARIAT
FAMILIAL, GAGE D'UNE
VISION LONG TERME

Le total des actionnaires au nominatif et au porteur s'élevait au 27 février 2015 à 1 537.

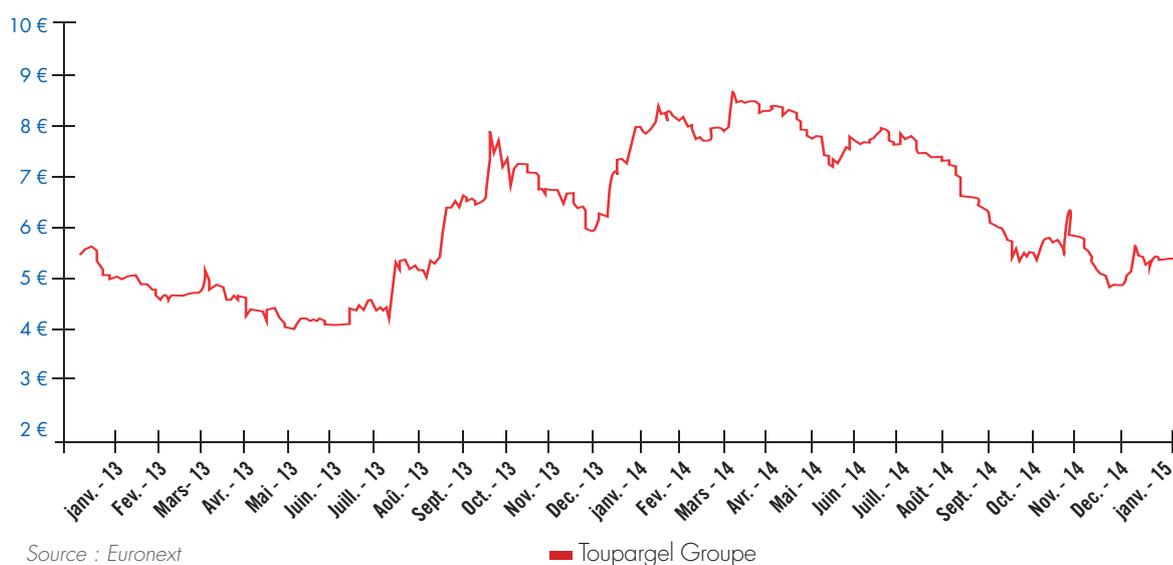
	02.2012	02.2013	02.2014	02.2015
Nombre d'actionnaires	2 512	2 189	1 924	1 537

Parmi l'actionnariat, les sociétés de gestion et les institutionnels représentent 6,3 % du nombre d'actions (5,5 % au 28 février 2014).

Sources : Euroclear (TPI au 27 février 2015) et Caceis (nominatifs au 27 février 2015).

Données boursières

L'évolution du cours de bourse (de janvier 2013 à janvier 2015)



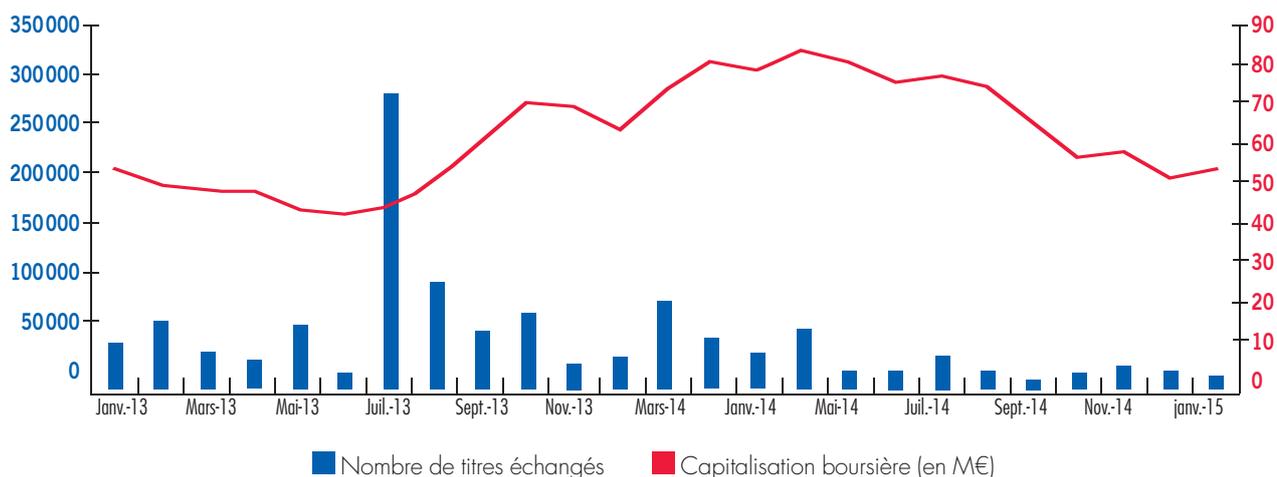
Le volume moyen mensuel d'échanges s'établit à 33 292 titres en 2014 (contre 70 317 titres en 2013)

Période	Cours le plus haut (en €)	Cours le plus bas (en €)	Nombre de titres échangés	Capitaux échangés (en K€)
Décembre 1997	3,81	3,36	678 620	2 513
Année 2011	15,95	8,72	524 592	7 113
Année 2012	10,90	5,15	365 292	2 579
Année 2013	8,47	4,19	843 801	4 362
Année 2014	8,80	4,99	399 501	3 005
Janvier 2014	8,36	6,20	87 082	647
Février 2014	8,40	7,45	51 597	418
Mars 2014	8,10	7,70	37 345	295
Avril 2014	8,80	8,10	59 681	505
Mai 2014	8,44	7,75	20 055	163
Juin 2014	7,89	7,30	19 991	153
Juillet 2014	8,06	7,70	34 086	269
Août 2014	8,10	7,20	18 385	141
Septembre 2014	7,31	6,14	11 155	74
Octobre 2014	6,21	5,05	16 894	97
Novembre 2014	6,48	5,60	23 988	142
Décembre 2014	5,95	4,99	19 242	101

(Source : Euronext)

L'évolution de la capitalisation boursière (en K€) et des volumes échangés (de janvier 2013 à janvier 2015)

La capitalisation boursière définit la valeur que le marché boursier attribue à l'entreprise. Elle correspond au nombre d'actions multiplié par le cours de Bourse. A la clôture au 31 décembre 2014, la capitalisation boursière de Toupergel Groupe s'élevait à 52.5 M€. Les volumes échangés en juillet 2013 correspondent principalement à la cession de 133 333 titres détenus par TT Investissements (Groupe familial Roland Tchénio) et 66 667 détenus par Monsieur Maurice Tchénio à Monsieur Jacques-Edouard Charret, Directeur Général Délégué.



Dividende

La politique de distribution du dividende

Le Conseil d'Administration propose le dividende et sa date de versement. La politique de distribution de dividendes tient compte des besoins d'investissements du Groupe, du contexte économique et de tout autre facteur jugé pertinent.

Au titre de l'exercice 2013, l'Assemblée Générale du 30 avril 2014 a décidé de ne pas distribuer de dividende. Au titre de 2014, il est proposé à l'Assemblée Générale du 29 avril 2015 de ne pas distribuer de dividende.

La fiscalité du dividende

Au 1^{er} janvier 2014, le dividende d'actions versé à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, est soumis, après un abattement de 40 % (et déduction des frais d'acquisition et de conservation des actions) :

- à l'impôt sur le revenu au barème progressif de l'impôt.
- aux prélèvements sociaux, directement retenus à la source par l'établissement payeur, au taux de 15.5 %. Toutefois, 5,1 % de CSG sont déductibles du revenu global imposable.

Une retenue à la source de 21 % est opérée au titre du prélèvement obligatoire non libératoire. Ce montant prélevé à titre d'acompte sera imputable sur le montant de l'impôt dû au titre des revenus perçus en 2014. S'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

Toutefois, les contribuables dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (pour les célibataires) ou 75 000 € (pour les couples soumis à une imposition commune), peuvent être dispensés de cet acompte. Pour ce faire, ils doivent formuler chaque année à leur intermédiaire financier une demande attestant sur l'honneur qu'ils remplissent ces conditions, au plus tard le 30 novembre d'une année pour en bénéficier l'année suivante.

Le rendement de l'action

	2011	2012	2013	2014
Dividende par action	0,4€	0,0€	0,0€	0,0€ (p)
Cours de l'action au 31 décembre	9,00€	5,53 €	6,35 €	5,06€
Rendement de l'action	4,4%	N/A	N/A	N/A

(p) proposé à l'Assemblée Générale du 29 avril 2015.

Les achats ou ventes des titres de la société

(détail des autorisations dans "informations juridiques" page 147)

Au 31 décembre 2014, Toupergel Groupe détient 200 000 actions propres, acquises pour 5 106 K€, en vue d'affectation aux plans de stock-options approuvés par l'Assemblée Générale du 27 avril 2007 et 7 779 actions propres au titre du contrat de liquidité, valorisées 39 K€. Ces montants sont inscrits en moins des capitaux propres.

L'établissement assurant le service financier

Toupergel Groupe SA a mandaté Caceis Corporate Trust pour assurer son service financier. Pour la gestion des titres inscrits au nominatif administré, il convient à l'actionnaire de s'adresser directement à son intermédiaire financier. Pour la gestion des titres inscrits au nominatif pur, il convient à l'actionnaire de s'adresser à :

CACEIS Corporate Trust – Service émetteur
 14 rue Rouget de Lisle - 92862 Issy Les Moulineaux Cedex 9
 Tél : 01.57.78.34.44 - Fax : 01.49.08.05.80
 E-mail : ct-contact@caceis.com

Les caractéristiques attachées aux modes de détention des titres

	Actions au Porteur	Actions au nominatif	
		administré	pur
Lieu de dépôt des actions		Chez un intermédiaire financier au choix	Chez Caceis
Frais de gestion et droits de garde	A la charge de l'actionnaire selon la tarification de son intermédiaire financier		Gratuits
Ordre de bourse	Adressé à l'intermédiaire financier	Adressé à l'intermédiaire financier (des délais peuvent survenir pour convertir les titres au porteur avant de réaliser la vente).	Adressé à Caceis
Déclaration fiscale annuelle	L'intermédiaire financier adresse à l'actionnaire un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant toutes les opérations de son compte titres		Caceis adresse à l'actionnaire un IFU regroupant les opérations concernant le titre Toupergel Groupe
Participation à l'Assemblée Générale	L'actionnaire doit demander à son intermédiaire financier de procéder aux formalités en vue de sa participation à l'Assemblée et adresser une attestation de participation à Toupergel Groupe. Toupergel Groupe lui adressera alors une carte d'admission à l'Assemblée Générale.	Toupergel Groupe adresse automatiquement à l'actionnaire un avis de convocation avec un formulaire de vote à distance ou de procuration lui permettant de communiquer à Toupergel Groupe ses instructions en vue de participer à l'Assemblée Générale.	

Le prestataire de services d'investissement assurant la liquidité du titre

Un contrat de liquidité conforme au modèle établi par l'Association Française des Marchés Financiers (1) (AMAFI) reconnu par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, conforme au règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, a été conclu entre Toupergel Groupe SA et la société Oddo, le 1er décembre 2006, avec une mise en application au 1er janvier 2007, en vue d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Toupergel Groupe. À l'ouverture du compte, Toupergel Groupe SA a apporté au crédit du compte de liquidité la somme de 100 000 euros. En date des 28 janvier 2008 et 17 janvier 2012, la somme supplémentaire de 30 000 euros a été apportée au crédit du compte de liquidité portant le total des versements à 160 000 euros. En date du 25 mai 2012, la somme supplémentaire de 20 000 euros a été apportée au crédit du compte de liquidité portant le total des versements à 180 000 euros. Le solde du compte de liquidité au 31 décembre 2014 s'élève à 24 023 euros en espèces et 39 362 euros en titres auto-détenus (inscrits en moins des capitaux propres).

(1) L'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI) a pour mission de contribuer à promouvoir et à développer les activités de marchés financiers en France.

Relations avec la communauté financière

Les publications diffusées en 2014 aux actionnaires et aux professionnels financiers

- Rapport annuel 2013 diffusé en 300 exemplaires en français. Ce rapport a été envoyé aux analystes, gérants de fonds, institutions, banques et actionnaires individuels qui en avaient fait la demande et diffusé sur toupargelgroupe.fr.
- Rapport sur l'activité 2013 diffusé aux actionnaires lors de la convocation à l'Assemblée Générale du 30 avril 2014.
- Communiqués sur les chiffres d'affaires trimestriels et résultats semestriels en français et en anglais.

La Directive Transparence

Dans le cadre de la Directive Transparence, imposée par le Règlement Général de l'AMF, entrée en vigueur le 20 janvier 2007, Toupergel utilise un diffuseur professionnel (Les Echos médias) pour la diffusion effective et intégrale de son information réglementée.

Les autres documentations

- Les documents juridiques - les statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales, rapports et certificats des contrôleurs légaux et du Conseil d'Administration – ainsi que la liste des actions de parrainage et de mécénat peuvent être consultés au siège social de Toupergel Groupe SA, 13 chemin des Prés Secs 69380 Civrieux d'Azergues. La société tient à la disposition de tout actionnaire qui en ferait la demande le bilan social de Toupergel SAS prévu par les articles L 2323-68 et suivants du code du travail.



- Site Internet : www.toupargelgroupe.fr

Toupergel Groupe met à la disposition du public un site institutionnel en français et en anglais référençant notamment les rapports annuels et l'information réglementée communiquée à l'AMF. Toupergel est répertorié sur un certain nombre de sites Internet externes dont ceux de Euronext (www.euronext.com), de l'AMF (www.amf-france.org), de la Direction de l'information légale et administrative (www.info-financiere.fr) et des Echos (www.lesechos.fr).

La liste des publications au BALO en 2014

14 mars 2014 - Avis préalable à l'AGO du 30 avril 2014

4 avril 2014 - Avis de convocation à l'AGO du 30 avril 2014

21 mai 2014 - Avis d'approbation des comptes et de la décision d'affectation du résultat 2013

Les actions auprès des actionnaires individuels

Toupargel répond à toutes demandes émanant des actionnaires individuels (demandes d'informations, envoi de rapports annuels...) recues par courrier, téléphone ou via le site institutionnel.

Les actions auprès des analystes et des investisseurs institutionnels

Toupargel Groupe a participé en 2014 à des manifestations avec des analystes et gérants sous forme de one to one ou de conférences (Oddo Midcap, Oddo Nextcap, journée valeurs moyennes SFAF...). Une réunion SFAF (1) a été organisée en février 2014 à l'occasion de la présentation des résultats annuels 2013. La publication du chiffre d'affaires et des résultats semestriels, effectuée le 29 juillet 2014, a été suivie d'une conférence téléphonique réunissant investisseurs institutionnels et analystes financiers. Une réunion SFAF (1) a été organisée le 6 mars 2015 à l'occasion de la présentation des résultats annuels 2014.

(1) SFAF (Société Française des Analystes Financiers) : association des professionnels de l'investissement et du financement oeuvrant à l'amélioration des techniques de l'analyse financière ainsi qu'au développement d'une information économique et financière de qualité. La SFAF soutient les émetteurs dans l'organisation de leurs réunions de communication financière.

Le budget de communication financière

Les dépenses directes de marketing boursier se sont élevées en 2014 à 58 K€ (64 K€ en 2013).

Les relations avec la presse

Toupargel Groupe entretient des relations régulières avec la presse financière, la presse économique, la presse régionale, la radio et la TV par des envois de communiqués, l'organisation d'interviews et a tenu une conférence de presse en février 2014 pour présenter les résultats annuels 2013 et le 6 mars 2015 pour les résultats annuels 2014.

Une transparence et des performances financières récompensées

2014 : N°2 ex aequo du classement Gaia Index (secteur distribution) et n°3 parmi les sociétés dont le chiffre d'affaires est compris entre 150 et 500 M€ (voir détails p 37).

2007 : Prix du meilleur rapport annuel 2006 des sociétés cotées hors de l'indice SBF 120, décerné par la Vie Financière et les Echos

2007 : 2^{ème} prix de la gouvernance remis par l'AGEFI

2005 : Trophée Midcaps de l'Excellence, sur la base de l'analyse de la performance globale de la société, décerné par Euronext, Middlenext et Oddo & Cie

2005 : Trophée Midcaps de la performance économique sur la base de l'analyse de la croissance, de la rentabilité et de la rentabilité de la société, décerné par Euronext, Middlenext et Oddo & Cie

2005 : Prix Distribution et Services au Grand Prix de l'Entrepreneur 2004 décerné à Roland Tchénio au niveau national et en région Rhône Alpes.

2005 : Prix de la communication financière décerné par Boursorama (3^{ème} prix)

2004 : Elu meilleur site financier 2004 par Boursorama (2^{ème} prix)

2004 : Trophée Performance de la Croissance en Rhône Alpes décerné par Le Nouvel Objectif Rhône Alpes et par la Lyonnaise de Banque

2002 : Prix Cristal de la transparence financière, décerné par Investir (catégorie Second Marché)

2000 : Prix du meilleur rapport annuel 1999 du Second Marché, décerné par la Vie Financière.

L'agenda 2015 ^(*)



29 avril 2015

Publication du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2015 (après bourse)
Assemblée Générale des Actionnaires au siège social (69380 Civrieux d'Azergues)

9 septembre 2015

Publication du chiffre d'affaires et des résultats du 1^{er} semestre 2015
Conférence téléphonique sur le chiffre d'affaires et les résultats semestriels 2015

29 octobre 2015

Publication du chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2015 (après bourse)

(*) Sous réserve de modifications

Les analystes financiers ayant publié sur la valeur en 2014

- **Raphael Hoffstetter** - Oddo Midcaps - rhoffstetter@oddo.fr
- **Jérôme Chosson** - IDMidcaps - jchosson@idmidcaps.com
- **Caroline David-Tracaz** - Groupe Viel Tradition - caroline.david-tracaz@viel.com

Les relations actionnaires, analystes et investisseurs

• Responsables de l'information

Jacques-Edouard Charret – Directeur Général Délégué

Pierre Novarina – Directeur Général Adjoint, en charge de la communication financière

Laure Thalamy – Responsable Communication, relations presse et partenaires et développement durable

Cyril Tezenas du Montcel – Analyste financier, relations analystes, gérants et actionnaires

• Contacts

Email : infofinanciere@toupargel.fr

Courrier : Toupargel – Communication financière – 13 chemin des Prés Secs, 69380 Civrieux d'Azergues

Internet : www.toupargelgroupe.fr

Téléphone : 04 72 54 10 00 – Fax : 04 27 02 61 94

CHIFFRES ET RATIOS FINANCIERS

Compte de résultat

En M€	2010	2011	2012	2013	2014
Chiffre des ventes	351.5	339.2	327.1	294.4	313.4
Ebitda (1)	30.0	25.2	19.3	17.5	15.1
Résultat opérationnel courant	21.9	14.5	8.3	8.3	5.7
Coût financier	-0.2	0.3	0.0	0.0	0.2
Résultat courant avant impôts	21.8	14.8	8.3	8.3	-12.4
Impôts	-8.9	-6.7	-4.3	-3.3	-1.1
Résultat net part du Groupe	12.9	8.1	4.0	5.1	-13.5
Capacité d'autofinancement	21.2	18.7	15.4	14.1	11.9
Cash Flow Libre	17.6	9.0	0.8	2.9	-0.3

(1) : Résultat opérationnel courant - résultat des cessions d'actifs immobilisés - reprises de provisions + dotations aux amortissements et provisions

Bilan

En M€	2010	2011	2012	2013	2014
Total du bilan	169.7	166.5	162.6	159.8	166.0
Capitaux propres	80.7	83.6	83.2	88.4	74.3
Endettement brut	19.8	13.4	12.5	11.6	20.0
Endettement net	12.3	9.0	11.7	9.4	22.7
Actif non courant	144.8	142.0	141.9	137.9	143.8
Investissements industriels	9.1	8.7	11.3	6.0	14.5
Variation du fonds de roulement	-4.0	-1.2	0.1	8.0	-2.8
Besoin en fonds de roulement (BFR)	-37.1	-35.2	-31.4	-24.8	-23.4
Variation du BFR	-1.2	1.9	3.8	6.6	1.4
Trésorerie	7.5	4.4	0.7	2.2	-2.0
Variation Trésorerie	-2.8	-3.1	-3.7	1.4	-4.2

Ratios financiers

	2010	2011	2012	2013	2014
Résultat net par action (en €)	1.30	0.81	0.39	0.50	-1.33
Capacité d'autofinancement par action (en €)	2.15	1.86	1.51	1.38	1.17
Actif net comptable par action (en €)	8.15	8.33	8.18	8.69	7.30
Couverture des frais financiers (1) (x fois)	53.5	39.3	42.6	59.5	23.0
Ratio de levier (2) (x fois)	0.41	0.36	0.61	0.54	1.50
Gearing (3)	15 %	11 %	14 %	11 %	31 %
Marge opérationnelle (4)	6.2 %	4.3 %	2.5 %	2.8 %	1.8 %
Marge nette (5)	3.7 %	2.4 %	1.2 %	1.7 %	-4.3 %
Rentabilité des capitaux propres (ROE) (6)	19.0 %	10.8 %	5.0 %	6.1 %	5.1 %
Rentabilité de l'actif (7)	12.9 %	8.7 %	5.1 %	5.2 %	3.4 %
Taux de rotation de l'actif (8)(x fois)	2.1	2.0	2.0	1.8	1.9
Retour sur capitaux employés (9) (ROCE)	12.1 %	7.5 %	3.6%	4.5 %	3.9 %
Effectif	3 483	3 440	3 388	3 015	3 590

(1) Résultat opérationnel courant / charges financières

(2) Endettement net bancaire / excédent brut d'exploitation

(3) Endettement net / fonds propres

(4) Résultat opérationnel courant / chiffre des ventes

(5) Résultat net / chiffre des ventes

(6) Résultat net avant éléments non récurrents / fonds propres (avant éléments non récurrents)

(7) Résultat opérationnel / actif total

(8) Chiffre des ventes / actif total

(9) Résultat opérationnel après impôt apparent / immobilisations nettes + BFR



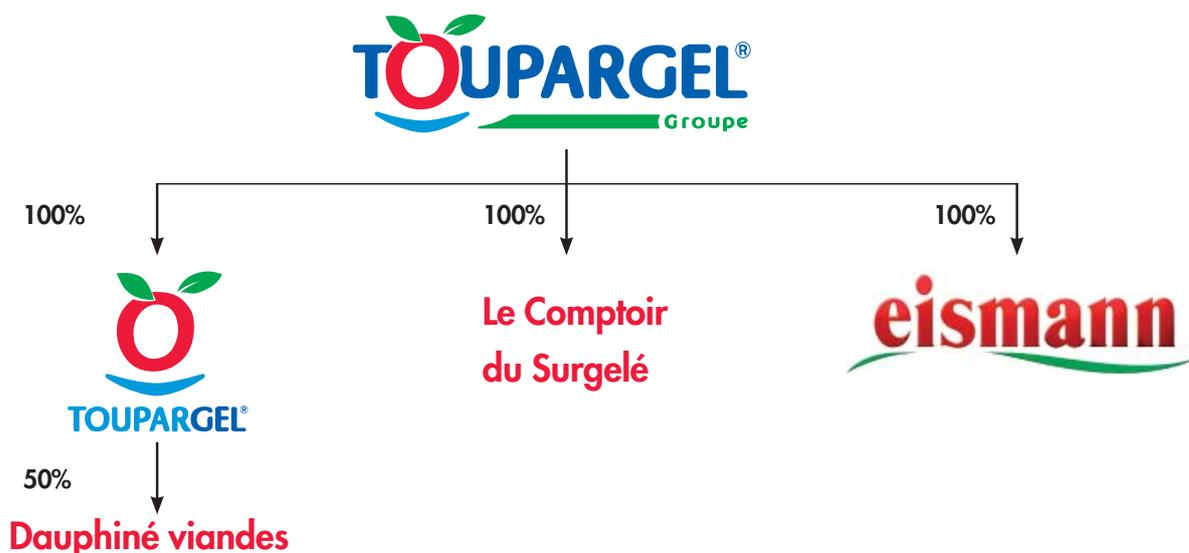
Comptes consolidés 2014

— Rapport de gestion	p.73
— Facteurs de risques	p.78
— Comptes consolidés 2014	
Etat consolidé de la situation financière	p.82
Compte de résultat consolidé	p.83
Etat consolidé du résultat global	p.83
Tableau des flux de trésorerie	p.84
Etat de variation des capitaux propres consolidés	p.85
— Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2014	
Notes sur les principes comptables, méthodes d'évaluation et notes générales	p.86
Note 01 Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture	p.86
Note 02 Principes de consolidation et méthodes d'évaluation	p.92
Note 03 Périmètre de consolidation et dates de clôture	p.92
Note 04 Incidence de variation de périmètre	p.92
Notes sur l'état consolidé de la situation financière	p.93
Note 05 Immobilisations	p.93
Note 06 Détail des impôts différés	p.98
Note 07 Stocks	p.99
Note 08 Créances courantes et actifs destinés à être cédés	p.99
Note 09 Dépréciation de l'actif courant	p.99
Note 10 Disponibilités et équivalents de trésorerie	p.100
Note 11 Capitaux propres consolidés	p.101
Note 12 Provision pour avantages postérieurs à l'emploi	p.102
Note 13 Autres passifs non courants	p.105
Note 14 Endettement financier net	p.107
Note 15 Détail des dettes courantes	p.109
Note 16 Instruments financiers	p.110
Note 17 Gestion des risques liés aux instruments financiers	p.113
Notes sur le compte de résultat	p.116
Note 18 Chiffre des ventes	p.116
Note 19 Charges de personnel	p.116
Note 20 Charges externes	p.117
Note 21 Impôts et taxes	p.117
Note 22 Provisions	p.118
Note 23 Autres produits / autres charges	p.118
Note 24 Autres produits et charges opérationnels	p.118
Note 25 Coût financier net	p.119
Note 26 Impôt sur le résultat	p.119
Note 27 Résultat net	p.120
Note 28 Calcul du résultat par action normal et dilué	p.121
Notes sur les engagements et autres informations	p.122
Note 29 Engagements hors bilan liés à l'activité courante	p.122
Note 30 Autres engagements et autres informations	p.123
Note 31 Parties liées	p.123
Note 32 Tableau des honoraires	p.124
— Rapport des Commissaires aux Comptes	p.125

RAPPORT DE GESTION

Organigramme juridique

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2014



Toupargel Groupe SA a acquis, début 2014, 100 % des titres de la société Le Comptoir du Surgelé (siège à Saint Rémy en Rollat, Allier) dont l'activité est la vente de produits surgelés aux particuliers.

Le Comptoir du Surgelé a donné son fonds en location-gérance à Toupargel SASU à compter du 1er avril 2014.

Le 31 mars 2014, Toupargel Groupe SA a pris le contrôle de 100 % du capital d'Eismann France SAS dont l'activité est la vente de produits surgelés aux particuliers.

Le 5 septembre 2014, la filiale Toupargel SASU a constitué en partenariat (50/50) avec la société Romans Viandes une société dont la dénomination est Dauphiné Viandes en vue d'assurer l'approvisionnement en viandes pièces des sociétés du Groupe Toupargel.

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2013



Tous les actifs nécessaires à l'exploitation sont inclus dans le périmètre de consolidation.

Arrêté des comptes individuels et consolidés

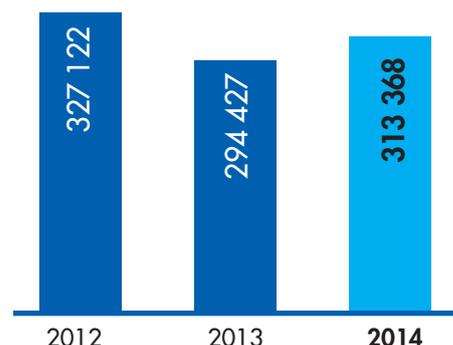
Les comptes individuels et consolidés de Toupargel Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'Administration tenu le 4 mars 2015. A cette date, Jacques-Edouard Charret, Président de la SASU Toupargel a arrêté les comptes de cette société, Romain Tchénio, Président de la SAS Eismann, a arrêté les comptes de cette société et Romain Tchénio, gérant de l'EURL Le Comptoir du Surgelé, a arrêté les comptes de cette société. Les comptes consolidés ont été communiqués les 5 et 6 mars 2015 par voie de réunions et de média (sites : www.toupargelgroupe.fr, www.lesechosmedias.fr). Lesdits comptes sont soumis à l'approbation des actionnaires en Assemblée Générale le 29 avril 2015, conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce.

Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés ont été établis selon les normes comptables internationales IAS / IFRS.

Les ventes de marchandises (en K€)

Le chiffre des ventes consolidé hors taxes pour l'année 2014 progresse de 6,4 % à 313 368 K€ contre 294 427 K€ en 2013. Il intègre l'activité des sociétés Le Comptoir du Surgelé (CA : 4 081 K€), à partir du 1^{er} janvier 2014 et d'Eismann (CA : 32 196 K€), à partir du 1^{er} avril 2014. Hors acquisitions, le chiffre des ventes est en retrait de 5,9 % à 277 091 K€.



Le chiffre des ventes entre les différents modes de commercialisation se répartit ainsi :

	31/12/2014		31/12/2013		31/12/2012	
	K€	Répartition	K€	Répartition	K€	Répartition
Vente par téléphone	281 653	89,9%	288 085	97,8%	320 636	98,0%
Vente en "laisser sur place" (1)	24 566	7,8%				
Vente par internet	7 149	2,3%	6 342	2,2%	6 486	2,0%
Total	313 368	100,0%	294 427	100,0%	327 122	100,0%

(1) La vente en "laisser sur place", dénommée également vente par "camions-magasins", est réalisée par Le Comptoir du Surgelé au 1^{er} trimestre 2014 avant son passage à la télélivraison à compter du 1^{er} avril 2014 et par Eismann, du 1^{er} avril au 31 décembre 2014.

Saisonnalité des ventes - effet calendaire

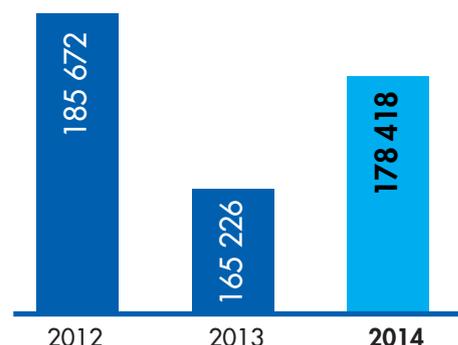
Les ventes subissent une saisonnalité marquée par les éléments suivants : la position des fêtes de Pâques sur le 1^{er} trimestre ou le 2^e trimestre influe sur la répartition des ventes de début d'année. Les conditions météorologiques estivales ont un impact sur les ventes du 3^e trimestre, notamment sur les ventes de glaces. Le 4^e trimestre connaît une forte activité en raison des fêtes de fin d'année. Il a représenté 28 % du chiffre d'affaires annuel en 2012 et 2013 et 30 % en 2014. L'évolution du calendrier annuel fait également varier le nombre trimestriel de jours travaillés.

Le chiffre des ventes par trimestre se décompose de la façon suivante :

en K€	2014		2013		2012	
1 ^{er} trimestre	68 943	22,0%	74 135	25,2%	83 864	25,6%
2 ^e trimestre	79 939	25,5%	71 419	24,3%	79 356	24,3%
Sous-total 1^{er} semestre	148 882	47,5%	145 554	49,4%	163 220	49,9%
3 ^e trimestre	70 363	22,5%	65 473	22,2%	73 219	22,4%
4 ^e trimestre	94 124	30,0%	83 400	28,3%	90 683	27,7%
Sous-total 2^{ème} semestre	164 487	52,5%	148 873	50,6%	163 902	50,1%
Total	313 368	100,0%	294 427	100,0%	327 122	100,0%

La marge commerciale (en K€)

La marge commerciale passe de 165 226 K€ (56,1 % du chiffre des ventes) en 2013 à 178 418 K€ (56,9 % du chiffre des ventes) en 2014. L'impact des croissances externes est de 23 024 K€.



Le résultat opérationnel courant (en K€)

Le résultat opérationnel courant s'élève à 5 702 K€ contre 8 326 K€ en 2013. La marge opérationnelle (résultat opérationnel courant / chiffre des ventes) passe de 2,8 % à 1,8 %. L'impact des croissances externes est de 312 K€.

Le total des coûts opérationnels passe de 157 095 K€ à 173 156 K€. À structure constante, ils baissent de 157 095 K€ à 152 675 K€ soit - 4 420 K€.

Les charges de personnel passent de 102 876 K€ à 113 331 K€ (dont croissances externes : 12 028 K€). En valeur relative au chiffre des ventes, elles évoluent de 34,9 % à 36,2 % en 2014. L'effectif au 31 décembre passe de 3 296 en 2013 à 3 590 en 2014, (dont 401 issus de l'acquisition d'Eismann).

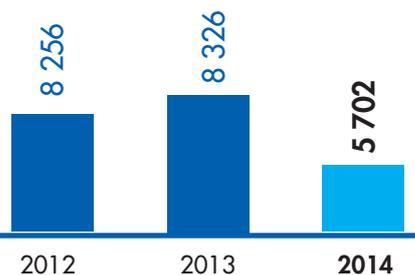
Les charges externes se montent à 50 195 K€ (43 523 K€ en 2013) dont 7 439 K€ au titre des croissances externes. Les principales hausses, notamment liées aux croissances externes, concernent le poste locations (+2 274 K€) du fait principalement de l'intégration du parc véhicules et des sites d'Eismann et le poste déplacements (+1 485 K€).

Les impôts et taxes passent de 4 384 K€ en 2013 à 4 837 K€ en 2014.

Les amortissements s'élèvent à 9 637 K€ (contre 9 441 K€ en 2013). Le poste provisions évolue de 156 K€ à 310 K€ en 2014.

Les autres produits ressortent à 5 009 K€ contre 3 127 K€ en 2013. Un montant de 4 316 K€ (2013 : 2 707 K€) a été comptabilisé en 2014 au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE).

Le résultat des sorties d'actifs immobilisés ressort à 530 K€ contre 420 K€ en 2013. Il concerne principalement la cession de véhicules.



Les autres produits et charges opérationnels

Ils intègrent les charges non récurrentes suivantes à hauteur de 17 984 K€ :

- Une dépréciation du goodwill de 16 000 K€ liée à l'évolution des conditions générales du marché de la livraison à domicile de produits surgelés,
- Des coûts de réorganisation logistique et commerciale relatifs aux croissances externes pour un montant de 1 801 K€,
- Des frais d'acquisitions des croissances externes pour 183 K€.

Le résultat opérationnel

Après charges non récurrentes, le résultat opérationnel s'élève à -12 282 K€ contre 8 326 K€ en 2013.

Le coût financier

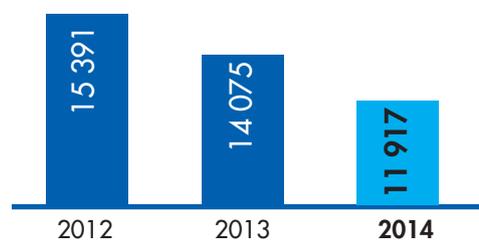
Le coût financier présente une charge de 150 K€ contre 2 K€ en 2013. Le coût de la dette ressort à 0,9 % stable par rapport à 2013. La forte baisse des taux d'intérêts a été compensée par le recours à des lignes de crédit au coût plus élevé nécessaires au financement des croissances externes.

Le résultat net revenant au Groupe

Le résultat net passe de 5 072 K€ à -13 516 K€. La marge nette (résultat net / chiffre des ventes) évolue de 1,7 % à -4,3%.

La capacité d'autofinancement (en K€)

Elle s'élève à 11 917 K€ contre 14 075 K€ au 31 décembre 2013.

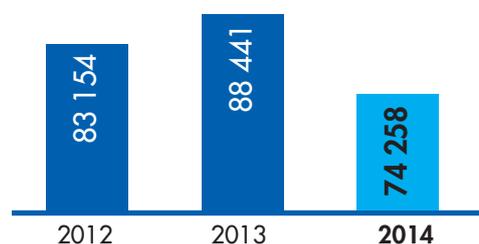


Les capitaux propres (en K€)

Ils se montent à 74 258 K€ contre 88 441 K€ au 31 décembre 2013. Aucun dividende n'a été versé en 2014 au titre de 2013.

La rentabilité des fonds propres ou ROE (résultat net avant éléments non récurrents / capitaux propres avant éléments non récurrents) passe de 6,1 % à 5,1 % en 2014.

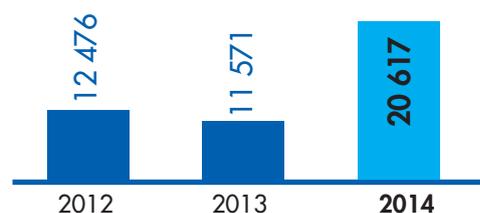
Le retour sur les capitaux employés ou ROCE (résultat opérationnel courant après impôt / immobilisations nettes + BFR) passe de 4,5 % en 2013 à 3,9 % en 2014.



L'endettement financier brut (en K€)

Il s'élève à 20 617 K€ contre 11 571 K€ en 2013 du fait principalement du financement des opérations de croissance externe réalisées en 2014.

La part des dettes liées aux retraitements des contrats de location-financement passe de 1 283 K€ à 518 K€ correspondant aux crédit-bails immobiliers. Aucun endettement correspondant aux crédits-bails mobiliers n'est enregistré dans les comptes au 31 décembre 2014 (140 K€ en 2013).



Le Groupe dispose de lignes de crédits à moyen terme, mobilisables pour un montant global de 46 008 K€, et utilisées à hauteur de 20 008 K€ au 31 décembre 2014 (10 288 K€ au 31 décembre 2013).

Les montants mobilisables des lignes de crédit existantes sont les suivants :

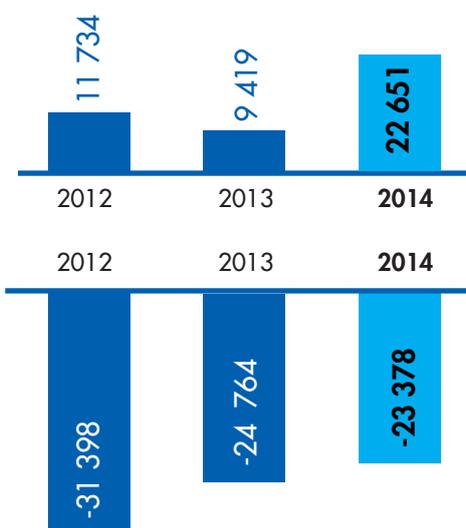
en K€	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Lignes de crédit mobilisables	46 008	24 508	11 000	3 500	

Par ailleurs, le Groupe dispose au 31 décembre 2014 d'un montant global d'autorisations de découvert de 16 000 K€.

L'endettement financier net (en K€)

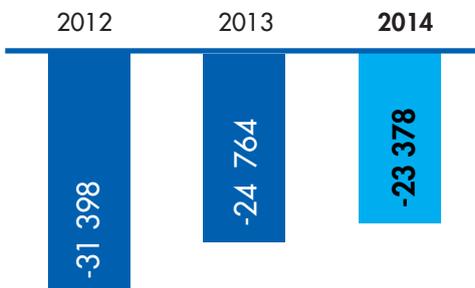
Il est passé de 9 419 K€ à 22 651 K€ au 31 décembre 2014.

Le ratio endettement net sur fonds propres ressort à 30,5 % au 31 décembre 2014 contre 11 % au 31 décembre 2013.



Le besoin en fonds de roulement (en K€)

Le besoin en fonds de roulement passe de -24 764 K€ au 31 décembre 2013 à -23 378 K€ au 31 décembre 2014.



Les flux nets de trésorerie

Le flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles est passé de 7 441 K€ à 10 531 K€ du fait principalement d'un recul de la variation du besoin en fonds de roulement à -1 386 K€ (contre -6 634 K€ au 31 décembre 2013) malgré un recul de la capacité d'autofinancement de 2 158 K€.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement est passé de -4 944 K€ à -23 452 K€ du fait notamment d'une hausse de 5 330 K€ à 11 354 K€ des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'une incidence de variation de périmètre pour un montant de 10 301 K€ liée aux croissances externes réalisées en 2014.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement est passé de -1 088 K€ à 8 734 K€ du fait notamment du financement des croissances externes réalisées en 2014. Aucune distribution de dividendes n'a été effectuée en 2014 (2013 : néant).

Les goodwill

Le goodwill 2014 correspond d'une part à l'acquisition des sociétés Le Comptoir du Surgelé EURL au 1^{er} janvier 2014 et Eismann SAS au 1^{er} avril 2014 et d'autre part à un test d'impairment qui a conduit à déprécier les goodwill de 16 000 K€ (cf. note 5.2 p94).

Goodwills

en K€	31/12/2014			31/12/2013	31/12/2012
	Montant brut	Amortis. ou provis.	Montant net	Montant net	Montant net
Goodwills	109 403	16 000	93 403	98 512	98 512

Les investissements

Les investissements normatifs du Groupe concernent principalement le renouvellement des véhicules tous les 5/6 ans, la mise aux normes des agences commerciales et l'acquisition de matériels. Ils sont exclusivement effectués en France.

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Immobilisations incorporelles	3 144	649	1 361
Dont licence de marque Eismann	2 000		
Dont logiciels	586	535	1 361
Immobilisations corporelles	11 354	5 330	9 623
Dont véhicules	10 265	3 901	6 709
Dont constructions et aménagements	754	566	971
Dont matériel informatique	335	253	1 378
Dont matériel industriel		610	565
Total	14 498	5 979	10 984

En 2014, les investissements se sont élevés à 14 498 K€ (5 979 K€ en 2013) du fait notamment de l'acquisition de véhicules de transport logistique, du renouvellement de la flotte de véhicules de livraison d'Eismann SAS et de l'acquisition de la licence de marque Eismann pour une durée de 3 ans.

Les principaux investissements d'équipement logistique du Groupe ont été effectués au cours des années passées, notamment les plateformes de préparation de commandes de Chalon sur Saône (offre «Frais et Epicerie») en 2002, d'Argentan (Toupargel) en 2004 et Montauban (Toupargel) en 2005. A court et moyen terme, le Groupe ne prévoit pas d'investissement majeur.

L'évolution du mode de vente d'Eismann, de la vente par camions magasins vers la livraison et la préparation des commandes d'Eismann sur la plateforme de Poitiers, n'entraîneront pas sur 2015 d'investissements significatifs (de l'ordre de 400 K€).

Les immobilisations incorporelles en cours s'élèvent à 791 K€ et sont constituées par un nouveau logiciel CRM. Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 41 K€ et sont constituées pour l'essentiel par l'aménagement d'agences.

Événements postérieurs à la clôture

La filiale Eismann SAS a procédé à une réorganisation de sa logistique, et a fermé son entrepôt de Maromme. La préparation des commandes de ses clients est assurée par la plateforme de Poitiers de Toupargel SAS à partir de Mars 2015. Les coûts engendrés par cette fermeture ont fait l'objet d'une provision exceptionnelle dans les comptes consolidés de 1 218 K€.

Les filiales Eismann SAS et Le Comptoir du Surgelé EURL intègrent à compter de 2015 le groupe d'intégration fiscale de Toupargel Groupe.

Aucun autre événement postérieur à la clôture d'importance significative pour le Groupe n'est à relever.

Procédures judiciaires et d'arbitrage

Contrôles fiscaux : En 2014, Toupargel Groupe SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal. L'impact du redressement n'est pas significatif.

Litiges : les litiges connus à la date d'arrêté des comptes ont fait l'objet de provisions suivant la méthode décrite en note 2.15 de l'annexe aux comptes consolidés 2014 et dont le détail figure en note 12 de la même annexe.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice.

Évolution

La nouvelle Direction générale de Toupargel a lancé au cours de l'année 2013 le projet 2013-2016 «Engagés Client». Ce plan a pour ambition de renforcer le leadership du Groupe dans la livraison à domicile de produits surgelés en se recentrant sur l'activité historique qu'est le Surgelé, en positionnant Toupargel comme marque de référence, en orientant les actions vers les clients et en optimisant les coûts opérationnels. Les quatre axes de ce projet s'articulent autour :

- du renforcement de l'offre produits,
- de l'amélioration de la performance commerciale,
- de la concentration des efforts de prospection,
- de l'amélioration de la qualité du service de livraison.

La poursuite du plan "Engagés Client" et la remise à niveau des acquisitions réalisées en 2014 devraient permettre d'atteindre l'objectif de stabilisation du chiffre d'affaires. La baisse des investissements et les prévisions de cash flow devraient entraîner une réduction significative de l'endettement.

FACTEURS DE RISQUES

Risque : événement ou action qui affecte la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs ou à assurer sa pérennité

Le Groupe Toupargel a établi une politique de gestion des risques visant au respect de l'intérêt de ses salariés, des consommateurs, de l'environnement et de la défense de ses actionnaires.

Un Comité des Risques a été mis en place en 2002 afin de recenser et hiérarchiser les risques. Une cartographie des risques est mise à jour chaque année. Des procédures alternatives ont été instaurées en fonction du niveau d'occurrence des risques et de leur impact financier pour le Groupe. Des cellules de crise ont été établies afin de gérer d'éventuelles crises majeures (alimentaire, sociale, image, etc...).

Le Groupe Toupargel procède chaque année à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

Risques opérationnels

• Risques liés à des facteurs économiques

Le chiffre d'affaires du Groupe est dépendant de l'environnement de consommation des ménages. Dans les périodes de ralentissement économique, les intentions d'achat en produits alimentaires peuvent être affectées par des considérations spécifiques (pouvoir d'achat, taux de chômage). Une dégradation de l'environnement de consommation alimentaire peut entraîner une détérioration des résultats du Groupe.

Le Groupe Toupargel suit mensuellement les données économiques publiées par l'Insee et la Banque de France concernant la consommation des ménages et celles du syndicat professionnel Syndigel concernant le marché de la livraison à domicile de produits surgelés. En 2014, le Groupe a enregistré un recul de 5.9 % de son activité «Surgelés» tandis que le panel Syndigel (regroupant 75 % du marché de la livraison à domicile de produits surgelés) affichait une baisse de 3.4 %. Dans le cadre de son plan stratégique «Engagés client 2013-2016», le Groupe Toupargel a mis en place des mesures destinées à adapter son organisation face à un environnement de consommation difficile.

• Risques liés au positionnement stratégique

Historiquement, le Groupe Toupargel est positionné sur les populations résidant dans les communes de moins de 10 000 habitants. 80 % des clients habitent en zone rurale ou dans de petites agglomérations (source : Acxiom 2011) et 58 % des clients sont des seniors (plus de 50 ans) alors que ces derniers représentent 40 % de la population.

Selon l'Insee, la population dans les communes de moins de 10 000 habitants augmente plus vite que la population métropolitaine et l'évolution de la pyramide des âges va vers un vieillissement de la population en France. Il peut donc être considéré qu'il n'existe pas de risque à court ou moyen terme de disparition des cibles de clients du Groupe Toupargel.

Par ailleurs, le Groupe a instauré en 2013 un plan stratégique dénommé «Engagés client 2013-2016» dont les principaux axes seront d'améliorer la satisfaction et la fidélisation des clients, d'abaisser les coûts d'exploitation afin de redonner de la valeur aux clients, d'intégrer l'offre Epicerie en complément de l'offre Surgelés, de développer internet comme outil de communication et de trafic.

• Risques de réputation

Un risque de perte d'image peut subvenir dans le cas d'une crise alimentaire, sociale, de dénigrement, sur internet notamment, ou autre et entraîner une baisse d'activité. Toupargel a déployé des procédures de prévention des risques identifiés. Des procédures de gestion de crise ont été mises en place.

• Risques liés à la concurrence

L'intensité capitalistique de son activité et ses avantages concurrentiels préservent le Groupe du risque de dissipation rapide de son volume d'affaires. Le maintien et l'augmentation de celui-ci sont liés principalement à la fidélisation des clients et au recrutement de nouveaux clients. Pour ce faire, le Groupe dispose de plusieurs centres de téléprospection, d'équipes de prospection «terrain» et d'une cellule de rétention clients.

Le positionnement de prix des produits est suivi par le service marketing produits. Les prix sont équivalents à ceux des concurrents directs. Par rapport à la grande distribution ils sont de l'ordre de 15 % à 20 % supérieurs sur les produits surgelés comparables, du fait de l'intégration du coût de service (préparation, livraison).

En 2012, le Groupe Toupargel s'est engagé dans une démarche de certification de services couvrant la quasi-totalité de ses activités et a obtenu en 2013 et 2014 la certification Qualicert. Véritable reconnaissance de la politique qualité de l'entreprise, cette certification, première à être accordée dans le secteur de la livraison à domicile de produits surgelés, permet de valoriser l'image de Toupargel auprès des clients et prospects.

• Risque sur les approvisionnements

Des phénomènes de rareté peuvent apparaître périodiquement sur certains produits (notamment les poissons). L'exposition du Groupe Toupargel est équivalente à celles des autres distributeurs. Des transferts de consommation s'effectuent alors vers d'autres produits.

Au cours des trois derniers exercices, le Groupe n'a pas enregistré de phénomènes de rareté entraînant des ruptures de stock significatives.

Le Groupe est lié à des contrats d'approvisionnement de un à deux ans sur ses produits à marque propre. Les principaux engagements sont de 58 874 K€ pour l'exercice 2014 (contre 48 336 K€ pour 2013).

• Risque lié aux évolutions du coût d'achat des marchandises

Les variations de l'offre et la demande au niveau mondial ou régional et les conditions climatiques pourraient avoir un effet significatif sur le prix des marchandises concernées. D'autre part, quelques fournisseurs, de produits de la mer notamment, sont exposés au risque dollar. En cas d'évolution de cette devise, ils peuvent être amenés à revoir leurs conditions tarifaires. Aucun instrument financier n'est mis en place pour couvrir ces risques. Le positionnement du Groupe Toupargel à l'extrémité de la chaîne de valeur de son activité permet un report des augmentations tarifaires sur le client final. La publication de plusieurs catalogues par an donne au Groupe un niveau de flexibilité tarifaire de 3 mois avant la distribution de chaque catalogue.

• Risque lié aux évolutions du coût des matières premières et carburant

Le Groupe présente une sensibilité à l'évolution du prix du carburant. Le poste carburant a représenté 2.4 % du chiffre d'affaires en 2014 (2.4 % en 2013).

A volume consommé de 6 726 215 litres au niveau du Groupe (6 694 414 litres en 2013) et prix moyen du carburant équivalents à 2014, une hausse de 10 % du prix du carburant en 2015 se traduirait par une augmentation de 732 K€ de la facture carburant.

Aucun instrument financier n'est mis en place pour couvrir ce risque. Le Groupe n'est pas lié par des contrats ou des engagements d'approvisionnement en carburant.

• Risque lié à la saisonnalité et aux conditions climatiques

Les cycles de consommation saisonniers et les variations climatiques sont susceptibles d'affecter les ventes du Groupe. La position des fêtes

Facteurs de risques

pascales sur le premier ou le second trimestre a un impact sur le chiffre d'affaires trimestriel. Des températures estivales relativement fraîches peuvent entraîner un recul des ventes de glaces.

Des conditions climatiques «extrêmes» peuvent perturber l'exploitation et la livraison (neige, inondations, etc...). Dans ce cas, un report des tournées de livraison est opéré. Néanmoins, elles ont une incidence négative sur le chiffre d'affaires.

- **Risque lié à la valeur patrimoniale des actifs incorporels (goodwill)**

Le goodwill brut inscrit dans les comptes consolidés se monte à 109 403 K€. Un «impairment test» a été effectué au 31 décembre 2014, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 (cf 2.5 p87 et 5.2 p94). Il s'est traduit par une dépréciation du goodwill à hauteur de 16 000 K€.

- **Risque d'intrusion et d'incendie**

La plupart des sites sont équipés de systèmes de détection d'intrusion. Les locaux informatiques névralgiques sont pourvus de système de prévention d'incendie.

Concernant les entrepôts présentant une sensibilité au feu du fait des panneaux d'isolation, le Groupe fait procéder périodiquement à des contrôles par des experts externes et met en œuvre les procédures de prévention et d'intervention afin de minimiser le risque.

- **Risque d'accidents de la route**

Le Groupe exploite plus de 1 750 véhicules et est soumis aux risques d'accidents de la route. Depuis plusieurs années un programme de prévention est développé sous l'égide d'une commission interne de sécurité automobile.

- **Risques informatiques**

Les principaux risques sont recensés et font l'objet d'un suivi interne. Une revue formelle est réalisée chaque année par activité. Une démarche d'amélioration continue permet d'aligner le niveau global de sécurité et de performance du système d'information aux besoins du Groupe. Malgré toutes ces dispositions, des problèmes aléatoires peuvent survenir.

- **Risque d'acheminement postal**

Le Groupe distribue ses catalogues par courrier à certains de ses clients. En cas d'arrêt de l'acheminement postal durable, le portage des catalogues serait effectué par les livreurs du Groupe et les clients pourraient également consulter les catalogues en ligne sur toupargel.fr.

- **Risque d'attrition du fichier France Telecom**

La prospection par téléphone de nouveaux clients est en partie effectuée à partir du fichier fourni par France Telecom qui est retraité. Le développement du téléphone portable, l'ouverture du marché des télécommunications à de nouveaux opérateurs contribuent à l'attrition du fichier des lignes fixes France Telecom. Par ailleurs, l'évolution de la réglementation en matière d'appels non désirés restreint aussi la largeur des fichiers. Le Groupe Toupargel investit dans des fichiers qualifiés et maintient une méthode de prospection en porte à porte.

Risques de crédit

- **Risque de crédit lié aux supports d'investissements financiers**

Les équivalents de trésorerie du Groupe sont placés sous forme de placements court terme (SICAV de trésorerie monétaires) auprès de banques ou d'institutions de premier plan toutes dotées d'une excellente notation par les agences de rating (cf Note 17 de l'annexe aux comptes consolidés).

- **Risque de crédit fournisseurs**

Compte-tenu de la présence sur le marché d'un grand nombre de producteurs, la défaillance de l'un d'eux est de faible conséquence

sur les approvisionnements. Le Groupe est en partenariat avec environ 220 fournisseurs pour l'activité «Surgelés» et 90 pour l'activité «Frais et Epicerie». Le principal fournisseur a représenté 3,2 % des achats de marchandises en 2014 (4.5 % en 2013, 4.9 % en 2012), les cinq premiers fournisseurs 15,5 % en 2014 (16.5 % en 2013, 16.6 % en 2012).

Le Groupe peut être amené à facturer des coopérations commerciales à certains fournisseurs ou recevoir des ristournes différées. Afin de prévenir les risques d'impayés, la Direction Financière établit un scoring multi-critères de la solvabilité financière de chaque fournisseur. En 2014, aucune perte d'exploitation résultant de la défaillance d'un fournisseur n'a été enregistrée dans les comptes.

- **Risque de crédit clients**

Les clients du groupe sont des particuliers ou assimilés. L'encaissement de la quasi totalité du chiffre d'affaires au comptant est de nature à limiter le risque de crédit et les créances douteuses. Le chiffre d'affaires moyen annuel hors taxes d'un client fidélisé s'élève à 350 euros environ. Le poste clients représente 1.5 jour de chiffre des ventes (cf Notes 8 et 17 de l'annexe aux comptes consolidés). Il correspond pour l'essentiel à des remises différées de chèques. Afin de réduire les impayés, le Groupe a mis en place de nombreuses actions (suivi des taux d'impayés et de fraude, procédures particulières de règlement pour les nouveaux clients). En 2014, 276 K€ ont été enregistrés au titre de pertes sur créances irrécouvrables (173 K€ en 2013) (cf Note 23 de l'annexe aux comptes consolidés).

Risques industriels et environnementaux

- **Risques liés à la sécurité alimentaire**

> Risque «produits» : principal événement pouvant affecter la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs, le risque produits fait l'objet de toutes les attentions. Un plan de contrôles a été élaboré et mis en œuvre en fonction des risques produits. Une assurance Responsabilité Civile (RC) complète le dispositif. Sa couverture est de 10 M€ en RC avant livraison et 8 M€ en RC après livraison.

Les risques liés aux produits sont de surcroît limités, du fait du niveau de stock inférieur à trente jours de ventes et, pour les produits surgelés, du fait de la limite d'utilisation optimale comprise entre neuf mois et deux ans.

Le Groupe a mis en place, pour les produits surgelés et frais et épicerie, une traçabilité aussi bien amont qu'aval lui permettant notamment de pouvoir lister rapidement les consommateurs de chaque produit.

Au niveau commercial, le Groupe subit les conséquences des crises pouvant apparaître (ESB, grippe aviaire, etc.). Comme tout distributeur, la largeur de la gamme lui permet d'atténuer leurs effets économiques.

Dans le cadre de la prévention des risques et plus particulièrement du risque de crise alimentaire, nous sensibilisons nos fournisseurs lors des visites d'agrément de sites afin qu'ils puissent se préparer le cas échéant à gérer les retraits et rappels de produits et à communiquer au besoin en cas de crise avérée. De notre côté, nous nous sommes rapprochés d'une agence de communication spécialisée dans la gestion de crise alimentaire, et nous avons élaboré avec elle nos propres outils : manuel de gestion de crise, fiches réponses par type de risque potentiel pouvant ternir notre image et celle des produits que nous distribuons.

Notre système de prévention des risques alimentaires s'est enrichi début 2011 de la mise en place d'une plateforme médicale téléphonique avec un partenaire extérieur.

> Risque de fraude alimentaire : la crise de la viande de cheval, début 2013, a révélé la fragilité de la prévention de ce type de risque de la part des fabricants et des distributeurs. Désormais, le Groupe s'attache à être sélectif sur le sourcing en privilégiant les produits d'origine française, à renforcer son cahier des charges en matière de qualité produits et contrôles ADN, à enrichir les spécifications produits.

> Risque de rupture de la chaîne du froid : le Groupe a mis en place, d'une part des procédures de suivi de la non-rupture de la chaîne du

froid et, d'autre part, des procédures dérogatoires afin de pallier les risques de panne. La préparation des commandes de produits surgelés peut ainsi être basculée d'une plate-forme logistique à une autre dans un délai de 72 heures. La quasi-totalité des agences de livraison sont équipées d'alarmes «froid» et font l'objet d'astreinte du personnel le week-end. Une couverture «perte de froid» est par ailleurs incluse dans le contrat d'assurance.

• Risque de démantèlement des installations industrielles

En cas d'arrêt de l'exploitation de plates-formes logistiques, le Groupe serait soumis à une obligation légale de retraitements de certains produits et matières. Toutefois, en l'absence de décision d'arrêt prévisible à un horizon raisonnable et au vu du caractère non significatif des retraitements éventuels, le Groupe ne se considère pas exposé à ce risque.

• Risques environnementaux

L'activité du Groupe n'est pas de nature à entraîner de risques majeurs. L'assurance RC couvre la pollution accidentelle à hauteur de 1 000 K€. Un diagnostic environnemental a été effectué en 2004 sur divers sites pilotes, représentatifs de nos différents types d'activités : une plate-forme de préparation de commandes, une agence de prise de commandes et de livraison et notre atelier de découpe de viandes. L'objectif de ce diagnostic a été de concevoir un questionnaire d'audit environnemental, utilisable sur l'ensemble de nos sites, dans le cadre des audits qualité réalisés chaque année.

Le Groupe a effectué un premier Bilan Carbone en 2009. Les actions suivantes ont été mises en oeuvre : installation de systèmes d'horloges dans toutes les agences de livraison visant à réduire de l'ordre de 7 % la consommation d'électricité pour le réapprovisionnement en froid des camions de livraison et signature en 2011 de la Charte CO2 visant à réduire la consommation de carburant de la flotte de véhicules. Fin 2014, Toupargel a signé le renouvellement de son engagement en faveur de la charte CO2 pour 3 ans.

En 2012, un Bilan de Gaz à Effet de Serre (BEGES) a été effectué selon les normes officielles et transmis aux autorités compétentes. A la suite, les actions visant à réduire les émissions de CO2 ont été poursuivies et renforcées : formation éco-conduite pour les chauffeurs navettes et les livreurs, mise en place de déflecteurs sur les camions navettes, installation de prises PSM reliées à la télématique embarquée pour le suivi de la conduite. Un nouveau BEGES sera effectué en 2015.

Par ailleurs, le Groupe porte une attention particulière aux ressources halieutiques en convergeant avec les critères «seafood choice alliance» et les préconisations de la FAO.

Enfin, dans le cadre de son activité de réfrigération nécessaire au respect de la chaîne du froid, le Groupe a achevé en 2011 son programme de remplacement des fluides frigorigènes HCFC (hydrochlorofluorocarbures), générateurs de gaz à effet de serre, qualifiés de substances de transition autorisées jusqu'en 2015 par les HFC (hydrofluorocarbures) qualifiés de substances de substitution et qui ne participent pas à l'appauvrissement de la couche d'ozone. Le Groupe effectue une veille technologique pour le remplacement des HFC par du CO2 ou de l'ammoniac.

Risques juridiques et fiscaux

• Risques liés aux litiges

Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe est engagé dans un certain nombre de procès ou de litiges. Les charges pouvant en découler, estimées probables, ont fait l'objet de provisions récapitulées en note 13 de l'annexe aux comptes consolidés. Les litiges prud'homaux représentent la majeure partie des litiges : 35 dossiers représentent une demande totale des parties adverses de 2 030 K€, provisionnée à hauteur de 502 K€.

Un contrôle fiscal a eu lieu en 2010 sur la «contribution pour une pêche durable» qui a entraîné un redressement contesté et entièrement passé en charges dans les comptes.

Un contrôle fiscal a eu lieu en 2014 sur la société Toupargel Groupe SA qui n'a pas entraîné de redressement significatif.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance,

qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

• Risques liés aux évolutions de la législation

Dans le cadre du développement de son activité, le Groupe effectue des démarchages en porte à porte et par téléphone auprès des particuliers. Cette pratique, licite en France, est encadrée par la législation dans certains pays européens. Bien que l'activité des centres d'appels représente une part non négligeable de la vie économique française, il n'est pas exclu que la législation évolue. Depuis 2011, chaque consommateur peut s'inscrire sur la liste Pacitel s'il ne souhaite plus être démarché téléphoniquement par les entreprises dont il n'est pas client. Toupargel adhère à Pacitel et déduplique ses fichiers de la liste Pacitel. Le Groupe ajuste son action de développement en utilisant des fichiers qualifiés préalablement.

Risques de liquidité

Le Groupe Toupargel a procédé à une revue spécifique de ses risques de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir (Note 17.2 p 114).

Risques de marché

Les risques de marché (risque de taux, change, actions et autres instruments financiers, sur matières premières) sont traités en Note 17.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Autres risques

• Risque de dépendance à l'égard du personnel-clé

La société est dépendante de ses principaux dirigeants dont l'indisponibilité pourrait affecter l'exploitation du Groupe. L'évolution de la gouvernance, scindant la Présidence de la Direction Générale, ainsi que la structuration de l'organigramme opérationnel limite cet impact.

• Risques sociaux – crise sociale

Tensions sociales : l'exposition du Groupe n'appelle pas de commentaire spécifique. Des réunions mensuelles sont organisées avec les partenaires sociaux.

Crise sociale : Compte tenu de l'effectif du Groupe et plus particulièrement du nombre important de téléopérateurs, le Groupe Toupargel a mis en place plusieurs dispositifs :

- un groupe de travail «Bien être et Performances» sur l'amélioration des conditions de travail,
- un processus de gestion de crise sociale,
- une cellule de soutien psychologique avec un partenaire extérieur.

Assurances et couverture des risques

• Politique d'assurance

La politique d'assurance a pour objectif de protéger le patrimoine du Groupe, de le préserver des conséquences des responsabilités encourues vis à vis des tiers et du personnel et de minimiser l'impact des sinistres sur le bilan et le compte de résultat. La démarche de la politique d'assurance consiste à identifier et évaluer les risques en termes d'exposition et de capitaux assurés, souscrire les couvertures des sinistres auprès du marché de l'assurance par l'intermédiaire de nos courtiers ou choisir d'auto-assurer dans le cas de risques d'exploitation courants. Afin d'optimiser son coût d'assurance, le Groupe a mis en place un programme de prévention des risques (incendie, bris de machines, risques alimentaires, sécurité routière, etc.) sous l'égide du Comité des Risques. Un reporting des sinistres, notamment véhicules est établi trimestriellement. Le Groupe a mis en place spécifiquement pour les risques automobiles une commission sécurité qui se réunit dix fois par an. Cette commission pilote les actions de prévention et de formation. Le Groupe dispose de contrats d'assurance dans des compagnies notoirement solvables et dont le courtage est assuré par AON et Filhet-Allard et Cie. Le résumé des garanties principales est le suivant :

Nature de l'assurance	Garanties principales	Montant assuré
Tous Risques Sauf	Dommages aux biens, risques locatifs, frais supplémentaires avec franchise par sinistre de 54K€ Limite d'indemnité par sinistre : 19 999K€	164 000K€
Responsabilité Civile	Exploitation : tous dommages - dont corporels - dont pollution Après livraison	10 000K€ 1 000K€ 1 000K€ 8 000K€
Responsabilité mandataires sociaux	Litiges mettant en cause	5 000K€
Flotte automobile	RC, dommages corporels aux tiers RC, dommages matériels aux tiers Dommages propres : autoassurance sauf pour les gros porteurs de moins de 4 ans	Sans limitation 100 000K€ Valeur du bien moins franchise de 5K€
Auto-mission	Déplacements professionnels des salariés	Pas de franchise
Marchandises transportées	Uniquement pour les véhicules de plus de 15 tonnes	Contenu
Dommages Ouvrages	Plates-formes de Chalon sur Saône, Argentan et Montauban	

Le montant total des primes, y compris conservation, au titre de 2014 se monte à 719 K€ TTC, soit 0.1 % du chiffre des ventes (2013 : 568 K€ TTC, soit 0.2 % du chiffre des ventes). A la date du 31 décembre 2014 et à celle de la rédaction du présent rapport, aucun sinistre majeur et/ou significatif susceptible de modifier tant les conditions futures de couvertures que les montants globaux des primes d'assurance et de l'autoassurance n'est intervenu.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de risque significatif non assuré. Néanmoins, le Groupe ne peut assurer qu'il ne subira aucune perte non couverte.

• Autoassurance

Le Groupe ne dispose pas de captive et utilise les solutions classiques d'autoassurance. Pour la «tous risques sauf», la franchise s'élève à 54 K€ par sinistre. Le montant pris en charge à ce titre s'élève à 15 K€. Pour le risque véhicules et notamment les dommages propres, le

risque maximal (destruction complète du parc de véhicules de livraison) s'élève en valeur vénale à environ 20 M€. Cette probabilité n'est pas pertinente, les véhicules étant disséminés sur le territoire national. Le montant des coûts de flotte véhicules suite à sinistre pris en charges directement au cours de l'exercice s'élève à 410 K€, soit 0.1 % du chiffre des ventes (contre 238 K€ en 2013 et 276 K€ en 2012).

• Couvertures sociales

Le Groupe a mis en place des contrats de prévoyance et de retraite complémentaire en faveur des salariés du Groupe et auprès d'une compagnie d'assurance un fonds destiné à couvrir les indemnités conventionnelles de départ à la retraite. Une dotation est effectuée chaque année. La différence entre l'évaluation des droits et la valeur du fonds fait l'objet d'une provision pour retraite dans les comptes consolidés.

LES COMPTES CONSOLIDÉS 2014

Etat consolidé de la situation financière

en K€	Note	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Goodwill	5.2	93 403	98 512	98 512
Immobilisations incorporelles nettes	5.2	3 766	1 679	1 365
Immobilisations corporelles nettes	5.3	41 723	37 344	41 686
Participations entreprises associées		44		
Autres actifs financiers non courants	5.4	502	324	304
Autres créances (CICE)		4 316	1 521	
Total de l'actif non courant		143 754	139 380	141 867
Stocks	7	14 838	12 550	13 274
Clients	8	1 257	2 187	1 972
Autres actifs courants	8	5 930	3 525	4 612
Actifs destinés à être cédés	8	230	49	118
Disponibilités et équivalents de trésorerie	10		2 152	742
Total de l'actif courant		22 255	20 464	20 718
Total de l'ACTIF		166 009	159 844	162 585
Capital		1 038	1 038	1 038
Réserves consolidées		86 736	82 331	78 132
Résultat consolidé		(13 516)	5 072	3 984
Capitaux propres part du Groupe	11	74 258	88 441	83 154
Intérêts minoritaires				
Total des fonds propres		74 258	88 441	83 154
Provision pour avantages du personnel	12	8 258	6 326	6 358
Autres passifs non courants	13	5 158	3 686	4 242
Impôts différés passif	6	2 842	5 272	5 100
Dettes financières long terme	14	16 083	518	1 282
Total des dettes non courantes		32 343	15 802	16 982
Fournisseurs	15	26 402	21 164	22 187
Autres passifs courants	15	26 439	23 384	29 069
Dettes financières court terme	15	6 568	11 053	11 193
Total des dettes courantes		59 409	55 600	62 449
Total du PASSIF		166 009	159 844	162 585

Compte de résultat consolidé

en K€	Note	31/12/2014 (12 mois)	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
Ventes de marchandises (1)	18	313 368	294 427	327 122
Ventes de prestations de services		440	194	189
Autres produits des activités ordinaires				
Produits des activités ordinaires		313 809	294 621	327 311
Coût d'achat des marchandises vendues (2)		(134 950)	(129 201)	(141 450)
Marge commerciale (1)-(2)		178 418	165 226	185 672
Charges de personnel	19	(113 331)	(102 876)	(112 615)
Charges externes	20	(50 195)	(43 523)	(49 394)
Impôts et taxes	21	(4 837)	(4 384)	(4 455)
Amortissements	5.1 b	(9 637)	(9 441)	(10 662)
Provisions	22	(310)	(156)	(765)
Autres charges	23	(385)	(262)	(453)
Autres produits	23	5 009	3 127	360
Résultat des cessions d'actifs immobilisés		530	420	379
Résultat opérationnel courant	2.24	5 702	8 326	8 256
Autres produits et charges opérationnels	24	(17 984)	-	-
Résultat opérationnel		(12 282)	8 326	8 256
Produits financiers		98	139	241
Coût financier brut		(248)	(140)	(194)
Coût financier net	25	(150)	(2)	47
Résultat avant impôt		(12 432)	8 324	8 303
Charge d'impôt sur le résultat	26	(1 118)	(3 252)	(4 319)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	26	34	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	27	(13 516)	5 072	3 984
Part revenant aux minoritaires				
Part revenant au Groupe	27	(13 516)	5 072	3 984
Résultat par action (en euros)	28	(1,33)	0,50	0,39
Résultat par action dilué (en euros)	28	(1,33)	0,50	0,39
Dividende par action (en euros)		-	-	-

Etat consolidé du résultat global

en K€	31/12/2014 (12 mois)	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
Résultat de l'exercice (1)	(13 516)	5 072	3 984
Eléments recyclables ultérieurement en résultat			
Eléments non recyclables en résultat (2)	(655)	224	(316)
- Gains / Pertes actuariels (IAS 19)	(1 019)	316	(515)
- Contrat de liquidité	13	17	33
- Effets d'impôt	351	(108)	166
Résultat Global Total (1)+(2)	(14 171)	5 296	3 668

Tableau des flux de trésorerie

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Activité			
Résultat net part du groupe	(13 516)	5 072	3 984
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation	25 433	9 003	11 407
• Amortissements et provisions	11 208	9 359	11 371
• Variation des impôts différés	(1 233)	63	429
• Rémunérations payées en actions			8
• Retraitement IFRS sans incidence monétaire	(13)	2	(22)
• Plus-values de cessions	(530)	(420)	(379)
• Dépréciation de Goodwill	16 000		
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	11 917	14 075	15 392
• Impôt sur le résultat comptabilisé		1 186	1 651
• Impôt sur le résultat payé		(915)	(1 626)
• (Augmentation) Diminution des stocks	345	724	(773)
• (Augmentation) Diminution des comptes clients y compris comptes rattachés et autres créances	(3 082)	(649)	712
• Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs	1 784	(1 023)	(1 393)
• Autres dettes	(433)	(5 956)	(2 325)
Variation du besoin en fonds de roulement	(1 386)	(6 634)	(3 754)
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles	10 531	7 441	11 638
Investissements			
Acquisitions d'immobilisations	(14 471)	(5 998)	(11 324)
• Immobilisations incorporelles	(3 144)	(649)	(1 361)
• Goodwill			(311)
• Immobilisations corporelles (1)	(11 354)	(5 330)	(9 623)
• Variation immobilisations financières	26	(20)	(29)
Incidence variation de périmètre	(10 301)		(18)
Cessions d'immobilisations	1 321	1 055	1 265
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(23 452)	(4 944)	(10 077)
Financement			
Dividendes versés (2)			(4 069)
Encaissements provenant d'emprunts (1)	17 721	2 288	560
Variation actions propres	10	7	(5)
Remboursements d'emprunts nets de subventions	(8 996)	(3 383)	(1 710)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	8 734	(1 088)	(5 224)
Variation de trésorerie	(4 186)	1 410	(3 663)
Trésorerie d'ouverture	2 152	742	4 407
Trésorerie de clôture	(2 034)	2 152	742

(1) Les investissements et le financement incluent les locations financement dans les rubriques «immobilisations corporelles» et «encaissements provenant d'emprunts» et «encaissements de subventions». En 2012, 2013 et 2014, les investissements en véhicules sont autofinancés.

Etat de variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et Résultats consolidés	Gain et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres Part du groupe
Capitaux Propres 31/12/2011	1 038	11 653	(5 204)	76 354	(245)	83 597
Opérations sur capital						
Paiements fondés sur des actions		8				8
Opérations sur titres auto-détenus			(27)			(27)
Dividendes				(4 069)		(4 069)
Résultat net de l'exercice				3 984		3 984
Gains et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres					(338)	(338)
Capitaux Propres 31/12/2012	1 038	11 660	(5 231)	76 269	(583)	83 154
Opérations sur capital						
Opérations sur titres auto-détenus		8				8
Dividendes						
Résultat net de l'exercice			5 072			5 072
Gains et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres					207	207
Variation de périmètre						
Capitaux Propres 31/12/2013	1 038	11 660	(5 223)	81 341	(375)	88 441
Opérations sur capital						
Opérations sur titres auto-détenus			8			1
Dividendes						
Résultat net de l'exercice				(13 516)		(13 516)
Gains et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres					(668)	(668)
Variation de périmètre						
Capitaux Propres 31/12/2014	1 038	11 660	(5 221)	67 824	(1 043)	74 258

Note : Il n'y a aucun intérêt minoritaire

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Toupargel Groupe est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du code de commerce. La société a son siège social 13 Chemin des Prés secs à Civrieux d'Azergues (69380) et est cotée à Paris au compartiment C de Euronext.

Le Groupe Toupargel est spécialisé dans la livraison à domicile de produits surgelés et de produits frais et d'épicerie.

Les comptes et informations sont présentés en milliers d'euros (K€), sauf les informations par action présentées en euros.

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires à l'état consolidé de la situation financière dont le total s'établit à 1 660 009 K€ et au compte de résultat consolidé qui se solde par une perte nette de 13 516 K€.

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2014 dans sa séance du 4 mars 2015. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tient le 29 avril 2015.

Notes sur les principes comptables, méthodes d'évaluation et notes générales

NOTE 1 - Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

1.1. Faits marquants de l'exercice

Toupargel Groupe SA a acquis, début 2014, 100 % des titres de la société Le Comptoir du Surgelé (siège à Saint Rémy en Rollat, Allier) dont l'activité est la vente de produits surgelés aux particuliers exercée pour l'essentiel en vente par «camion-magasin».

Le Comptoir du Surgelé a donné son fonds en location-gérance à Toupargel SASU à compter du 1er avril 2014.

Le 31 mars 2014, Toupargel Groupe SA a pris le contrôle de 100% du capital d'Eismann France SAS dont l'activité est la vente de produits surgelés aux particuliers exercée principalement en vente par "camion-magasin".

Le 5 septembre 2014, la filiale Toupargel SAS a constitué un partenariat avec la société Romans Viandes une société dont la dénomination est Dauphiné Viandes en vue d'assurer par son atelier de découpe l'approvisionnement en viandes piécées des sociétés du Groupe Toupargel.

En 2014, Toupargel Groupe SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal. L'impact du redressement n'est pas significatif.

1.2. Événements postérieurs à la clôture

La filiale Eismann SAS a procédé à une réorganisation de sa logistique, et a fermé son entrepôt de Maromme. La préparation des commandes de ses clients est assurée par la plateforme de Poitiers de Toupargel SAS à partir de Mars 2015. Les coûts engendrés par cette fermeture ont fait l'objet d'une provision exceptionnelle dans les comptes consolidés au 31 décembre 2014 de 1218 K€.

Aucun événement significatif risquant de modifier les éléments financiers présentés n'est intervenu entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2014 et la date du Conseil d'Administration ayant arrêté ces comptes (4 mars 2015).

NOTE 2 – Principes de consolidation et méthodes d'évaluation

2.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés de Toupargel Groupe au 31 décembre 2014 ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière ou «International Financial Reporting Standards» (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2014. Ce référentiel de normes comptables est disponible sur le site de la Commission Européenne (<http://ec.europa.eu/>).

Les options prises par Toupargel Groupe, conformément à la norme IFRS 1, dans le cadre de la préparation de son bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004 (date de transition aux IFRS) sont les suivantes :

- Non-retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition,
- Non-réévaluation des actifs immobiliers à leur juste valeur à la date de transition,
- Mise à zéro, à la date de transition, des écarts actuariels relatifs aux indemnités de fin de carrière,
- Application de la norme IFRS 2 pour les seuls plans d'achat d'actions octroyés après le 7 novembre 2002.

Les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2014, notamment les normes IFRS 10 Etats financiers consolidés, IFRS 11 Accords conjoints, IFRS 12 Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités, n'ont pas eu d'effet sur les comptes du Groupe Toupargel.

Concernant la comptabilisation du CICE (Crédit d'Impôt de Compétitivité et d'Emploi), la société a opté depuis 2013 pour le classement comptable, au compte de résultat, en «Autres Produits» à l'instar du classement comptable du Crédit d'Impôt Recherche (CIR). Au niveau du bilan, la créance de CICE est enregistrée en "Autres Actifs Courants" à hauteur de la charge d'IS (soit 1,2 M€) et en "Autres Créances non Courantes pour le solde. En 2014, l'intégralité de la créance de CICE est enregistrée en "autres créances non courantes" compte tenu de l'échéance attendue de recouvrement.

Le Groupe Toupargel a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne avant la date de clôture et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Le Groupe n'anticipe pas, compte tenu de l'analyse en cours, d'impact significatif sur ses comptes de ces futures normes.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les normes, interprétations et amendements, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen, aient une incidence significative sur ses états financiers des prochains exercices.

Règles de présentation des états de synthèse :

Le bilan consolidé est présenté selon le critère de distinction "courant" / "non courant" défini par la norme IAS 1. Ainsi, les dettes financières, les provisions et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en "non courant" et la part à moins d'un an en "courant". Le compte de résultat consolidé est présenté par nature, selon l'un des modèles proposés par le conseil national de la comptabilité (CNC) dans sa recommandation 2004-R02.

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation de son tableau des flux de trésorerie prévue par la même recommandation.

2.2 Méthodes d'évaluation

Les comptes annuels des sociétés consolidées sont arrêtés conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenus pour le Groupe. Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Estimations de la direction

L'établissement des comptes consolidés implique l'utilisation d'estimations et d'hypothèses ayant une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif. Ces estimations sont établies, sur la base d'une continuité d'exploitation, en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou si de nouvelles informations venaient modifier ou compléter celles-ci.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte actuel sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les effets immédiats de la crise ont été pris en compte, notamment dans la valorisation des actifs et des passifs. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels (goodwill), la valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations effectuées par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent sur :

- Les hypothèses retenues pour l'évaluation de certaines provisions : provisions pour points fidélité et pour départ en retraite et médailles du travail ;

- Les hypothèses et estimations utilisées pour la mise en œuvre des tests de dépréciation annuels sur les goodwill ;

- Des montants comptabilisés au titre de certains instruments financiers et des paiements en actions.

Par ailleurs, certaines valorisations qui peuvent avoir des impacts directs sur les comptes ou sur l'information communiquée en annexe sont établies sur la base de données ou de valeurs directement observables sur les marchés. La crise financière récente a nécessité des adaptations de certaines données ou des informations particulières en annexe. Les domaines les plus sensibles pour le Groupe sont le calcul du coût moyen pondéré du capital et le taux d'actualisation (Notes 2.5 et 2.14).

La nature et le montant de ces estimations sont présentés dans les notes détaillées des rubriques comptables correspondantes.

Jugements de la direction

Certains principes comptables utilisés font appel au jugement de la direction du Groupe en ce qui concerne, en particulier, deux domaines :

- la détermination des provisions relatives aux litiges,
- l'appréciation des durées d'utilisation de certaines immobilisations corporelles.

2.3 Méthode de consolidation

Toutes les filiales, qui sont contrôlées par le Groupe, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

Tous les soldes et transactions entre sociétés consolidées du Groupe sont éliminés en consolidation.

2.4 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Le Groupe ne réalise pas de transactions hors de la devise euro.

Actifs non courants

2.5 Goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément à la norme IAS 16, «Immobilisations corporelles» et à la norme IAS 38 «Immobilisations incorporelles», seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36, «Dépréciation d'actifs», lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation est définie, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée) ; pour les goodwill, la dépréciation constatée est irréversible.

Concernant les goodwill, un test de dépréciation est mis en œuvre, conformément à IAS 36, au minimum une fois par an (généralement en fin d'année) au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté lors de l'acquisition. La méthodologie suivie consiste principalement à comparer la valeur recouvrable de l'activité des sociétés du Groupe réunies dans une seule UGT consolidée,

à la valeur nette comptable des groupes d'actifs correspondants (y compris goodwill et BFR). Le goodwill est en effet testé au niveau de l'ensemble consolidé regroupant les U.G.T. filiales (TOUPARGEL SAS et ESIMANN SAS) dans la mesure où l'activité du groupe est unique et fortement intégrée (notamment en matière logistique).

La valeur recouvrable est essentiellement déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de cinq ans et d'une valeur terminale (méthode des discounted cash flows). Les projections de flux de trésorerie ne comprennent pas d'augmentations de capacité ni de restructurations futures. Le taux d'actualisation retenu est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré du capital (WACC). Il s'agit d'un taux après impôt appliqué à des flux futurs après impôt. Leur utilisation aboutit à une valeur recouvrable identique à celle obtenue en utilisant des taux avant impôt appliqués à des flux futurs avant impôt tel que demandé par la norme IAS 36.

Pour les biens acquis neufs, les modes et les durées d'amortissement sont les suivants :

	Mode	Durée
Agencements terrains	Linéaire	7 à 15 ans
Constructions et agencements	Linéaire	7 à 25 ans
Matériels industriels	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels de transport	Linéaire / Dégressif	1 à 6 ans
Matériels de bureau et informatiques	Linéaire	3 à 5 ans
Mobiliers	Linéaire	5 à 10 ans

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative ce qui est le cas pour les véhicules de transport. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Contrats de location-financement et contrats de locations simples : les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement, ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété, sont traitées comme des immobilisations acquises à crédit et comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrain, constructions, matériel roulant) sur la base de la valeur actuelle des loyers à venir. Ces immobilisations sont amorties en fonction des durées de vie et méthodes précisées ci-dessus. Les charges de loyers relatives aux contrats de location simple, qui ne répondent pas à ces critères sont maintenues en charges opérationnelles.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges sauf ceux engagés pour une prolongation de la durée d'utilisation du bien.

2.6 Actifs financiers non courants

Conformément à la norme IAS 32, «Instruments financiers, informations à fournir et présentation», les actifs financiers non courants incluent essentiellement des prêts et créances (y compris la partie «restricted cash» du contrat de liquidité lié au rachat des actions propres). Les prêts et créances sont constitués des créances rattachées à des participations non consolidées, des prêts au personnel et des dépôts versés dans le cadre des baux commerciaux : ils sont comptabilisés suivant la méthode du coût amorti estimée équivalente à la valeur d'entrée. Ils peuvent faire l'objet d'une perte de valeur s'il existe une indication objective de dépréciation. La perte de valeur est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

2.7 Impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont inscrits au bilan en actifs et passifs non courants, dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seront récupérés ou payés au-delà de l'exercice à venir.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés au sein du groupe d'intégration fiscale constitué entre les sociétés Toupargel Groupe SA (holding de contrôle) et Toupargel SASU, les impôts étant prélevés par la même administration fiscale.

Conformément à IAS 12, les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés (hormis, de manière indirecte, les impôts différés actifs relatifs aux provisions pour retraite), conformément à la norme IAS 12, ne sont pas actualisés.

Actifs courants

2.8 Stocks

Conformément à la norme IAS2, les stocks sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

a - Stocks de marchandises (produits surgelés et produits frais et d'épicerie) : Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'achat moyen pondéré est calculé à partir des prix d'achat facturés, majorés des frais de transport et minorés des ristournes différées et assimilées.

b - Stocks de produits transformés : Les produits faisant l'objet d'une découpe et d'une surgélation à l'unité de boucherie et de conditionnement Toupargel Production sont valorisés au coût de production, minoré de la valeur des déchets et des ristournes différées. Ces stocks sont classés avec les stocks de marchandises.

c - Stocks de cadeaux : Les stocks de cadeaux liés aux opérations commerciales sont valorisés au coût d'achat.

d - Dépréciation : Une dépréciation est constituée pour ramener la valeur du stock à sa valeur nette de réalisation, dans les conditions suivantes :

Stocks de marchandises et produits finis :

Dépréciation à 100 % :

- lorsque, à la date d'inventaire, la date de péremption des produits surgelés est inférieure à trois mois,
- lorsque la DLC des produits frais et d'épicerie est inférieure aux normes fournisseur,
- lorsque le produit est déréférencé définitivement du catalogue des ventes.

Dépréciation déterminée au cas par cas :

- lorsque le produit a un caractère de saisonnalité et que son stock est important, notamment au regard des ventes attendues,
- lorsque le produit a une rotation lente.

Stocks de cadeaux :

Dépréciation à 100 % :

- lorsque l'opération commerciale est terminée.

2.9 Clients et autres actifs courants

Les rubriques « clients et autres actifs courants » sont essentiellement constituées :

- De créances commerciales ou prêts à moins d'un an qui constituent des actifs financiers courants : ces actifs sont enregistrés à leur juste valeur, lors de leur initiation puis au coût amorti qui est assimilé au coût nominal. Ils font l'objet d'une actualisation lorsque leur ancienneté est supérieure à un an.

Les chèques revenus impayés à leur deuxième présentation sont dépréciés intégralement pour leur valeur hors taxes. Les autres créances courantes sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

- Des instruments financiers dérivés actifs : le Groupe est amené à utiliser des instruments financiers de couverture des risques sur taux d'intérêt afin de limiter son exposition à ceux-ci. Le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture et évalue, conformément à IAS 39, ses instruments financiers dérivés à leur juste valeur. Cette juste valeur lorsqu'elle est créditrice est présentée au bilan passif dans la rubrique « autres passifs courants ».

Le Groupe comptabilise la variation de la juste valeur des instruments dérivés en contrepartie du compte de résultat, dans la rubrique « coût financier brut ».

- Des créances à caractère social ou fiscal qui sont évaluées à leur valeur nominale.

2.10 Actifs non courants destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, les immobilisations disponibles immédiatement pour la cession, pour lesquelles un plan de cession ainsi que les actions nécessaires à trouver un client sont engagés, et dont la vente à moins d'un an est très probable, sont classées comme étant destinées à être cédées parmi les actifs courants. Ces immobilisations sont évaluées au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette de frais de cession, au besoin par le biais d'une dépréciation.

2.11 Disponibilités et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie sans risque, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, égale à la valeur liquidative à la date de clôture.

Capitaux propres part du Groupe

2.12 Actions propres

Conformément à l'IAS 32, les actions propres détenues par le Groupe, conformément au programme de rachat d'actions lié au contrat de liquidité et au plan de stocks options, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de cession des actions propres lié au plan de stocks options est imputé sur les capitaux propres pour son montant net d'impôt-société et ne contribue pas au résultat de l'exercice. La partie « restricted cash » du contrat de liquidité est enregistré en actif financier non courant.

Dettes non courantes et courantes

2.13 Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée, lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite, résultant d'événements passés et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de fonds au bénéfice de tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

Les provisions comprennent notamment :

- les obligations relatives aux indemnités de départ en retraite et médailles du travail,
- les provisions relatives à des redressements fiscaux ou URSSAF,
- les provisions pour litiges,
- les provisions pour restructuration.

Les provisions sont ventilées entre passifs courants et passifs non courants en fonction de l'échéance attendue. Une information est donnée dans les notes détaillées sur les actifs et passifs éventuels, si l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible. Lorsque cela a un impact significatif, les provisions sont actualisées.

2.14 Engagements de retraite et autres avantages accordés aux salariés

Les salariés du Groupe Toupargel bénéficient d'avantages à court terme (congés payés, primes de fin d'année, intéressement, participation ou droits à récupération du temps travaillé issus des accords sur le temps de travail...), d'avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ à la retraite, retraite du régime de la sécurité sociale et retraites complémentaires) et d'autres avantages à long terme (primes jubilaires).

Avantages à court terme : Les avantages à court terme sont reconnus dans les dettes du Groupe et figurent parmi les autres dettes courantes.

Avantages postérieurs à l'emploi : les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet de modalités différentes de couverture décrite ci-après :

Régimes à cotisations définies : Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Pour le Groupe Toupargel, il s'agit des régimes publics de retraite (sécurité sociale et régimes de retraite complémentaire). De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du Groupe.

Régimes à prestations définies : Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'employeur a une obligation vis-à-vis des salariés. Ces régimes peuvent :

- soit être financés au fur et à mesure de l'emploi, par des versements à des fonds spécialisés dans la gestion des montants reçus des employeurs, et par le versement par ces fonds des montants dus aux bénéficiaires dans la limite des sommes disponibles ;
- soit être directement versés par l'employeur aux bénéficiaires lors de l'exercice des droits attribués.

Au sein du Groupe Toupargel, les régimes à prestations définies concernent les indemnités de départ en retraite. La société Toupargel dispose d'un fonds de couverture (contrat d'assurance) au titre de ses engagements de départ en retraite qui est régulièrement alimenté par des versements de l'employeur sans que l'employeur ne soit libéré de ses obligations envers ses salariés. Ce fonds est comptabilisé en tant qu'actif dédié à la couverture du régime. Compte tenu des clauses du contrat d'assurance, la compagnie gestionnaire a interdiction d'investir les fonds disponibles dans les actions de Toupargel Groupe. De même, les placements effectués par le fonds sont des placements sans risque quand au montant du capital investi.

Sur la base des dispositions propres à chaque régime à prestations définies (définies par la loi, les conventions collectives ou les accords d'entreprise), un actuaire indépendant calcule, à la clôture de chaque exercice, la valeur actualisée des obligations futures de l'employeur (« projected benefits obligations » ou PBO). Cette valeur actualisée des obligations donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour son montant qui excède la juste valeur des actifs de couverture correspondants.

La valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus, évaluée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence à un taux de marché fondé sur les obligations d'entités de première catégorie dont le terme est cohérent avec la durée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations futures évolue annuellement en fonction des facteurs suivants :

- Facteurs récurrents
 - augmentations dues à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires (« coûts des services rendus au cours de l'exercice »),
 - augmentations dues à la « désactualisation » correspondant à une année de moins par rapport à la date à laquelle les droits seront payés (« coût financier »),
 - diminutions liées à l'exercice des droits (« prestations servies »).
- Facteurs ponctuels
 - variations (écarts actuariels) dues à des modifications des hypothèses actuarielles à long terme (inflation, taux d'augmentation salariale, taux de turn over, tables de mortalité, taux d'actualisation ou âge de départ à la retraite, etc.) et à des effets d'expérience (ex : écart entre le nombre de départs effectifs sur l'année et celui prévu selon les hypothèses de turn over) ;
 - variations dues à des modifications dans les avantages accordés (réductions ou liquidations des régimes existants).

La juste valeur des actifs (filiale Toupargel SAS uniquement) donnés en gestion au fonds spécialisé qui collecte, place et administre les sommes versées par l'employeur, varie en fonction :

- des versements reçus des employeurs (« cotisations »),
- des versements effectués aux bénéficiaires des prestations (prestations servies »),

- du rendement des actifs, y compris les modifications de leur valeur de marché.

Les hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance des salaires et les taux de turn-over sont révisés annuellement par les Responsables en charge des avantages du personnel en application des procédures internes en vigueur et en relation avec l'actuaire.

Conformément à IAS 19 révisée, les écarts actuariels sont intégralement constatés dans les capitaux propres (OCI).

De même, les modifications des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, lorsqu'elles interviennent, donnent lieu à la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés (incidence de la modification des droits au titre de la période de travail déjà réalisée). La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.

La note 12 détaille :

- les modalités d'octroi des avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies,
- les hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements au titre des trois derniers exercices,
- l'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies,
- et leur incidence sur les états financiers.

Autres avantages à long terme accordés pendant la période d'emploi : pour le Groupe Toupargel, les avantages à long terme concernent les médailles du travail (primes jubilaires avec 4 échéances d'ancienneté dans l'entreprise : 20, 30 35 et 40 années). Un actuaire indépendant calcule, à la clôture de chaque exercice, la valeur actualisée des obligations futures de l'employeur en matière de médailles du travail (méthode des "projected benefits obligations" ou "PBO" identique à celle utilisée pour l'évaluation des avantages postérieurs à l'emploi).

Les médailles du travail ne possèdent pas d'actif de couverture.

Cette valeur actualisée des obligations ainsi évaluée donne lieu à la comptabilisation d'une provision non courante au passif du bilan (autres passifs non courants).

Les écarts actuariels et incidences des modifications, réductions ou liquidations de régimes relatifs aux avantages à long terme (médailles du travail) sont immédiatement et intégralement appréhendés par le résultat.

2.15 Autres provisions

Litiges devant les tribunaux : concernant les litiges devant les tribunaux, une appréciation des risques est effectuée en fonction des demandes des parties adverses. Cette provision est réajustée au fur et à mesure de l'avancement des procédures.

Provisions pour restructuration : la provision est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé et à échéance proche ou d'un début d'exécution. Le coût provisionné correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts de préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux coûts liés aux fermetures de sites.

2.16 Dettes financières

Conformément à IAS 39, les dettes financières qui comprennent :

- des emprunts et autres financements, notamment des emprunts de financement de crédit-bail,
 - et des découverts bancaires,
- sont ventilées entre dettes financières non courantes et dettes financières courantes selon leur échéance (supérieure ou inférieure à 12 mois).

Au cas particulier des financements octroyés sur une période pluriannuelle mais utilisables au gré de l'emprunteur qui va souscrire des crédits au moyen de billets remboursables à court terme, conformément à IAS 1.60, c'est la faculté entière et irrévocable de l'emprunteur de pouvoir renouveler le crédit pour une période supérieure à 12

mois après la date de clôture qui détermine le classement en dette financière non courante.

Les dettes financières sont évaluées à leur valeur nominale historique qui est considérée comme proche de leur coût amorti à leur date d'entrée au bilan.

2.17 Autres passifs non courants

Outre la partie non courante des provisions et passifs éventuels décrites en note 2.13, les autres passifs non courants sont constitués des subventions reçues.

Subventions monétaires liées à des actifs

Les subventions reçues et versées aux organismes de crédit-bail immobilier sont retraitées et inscrites en autres passifs non courants. Conformément à l'option offerte par IAS 20, ces subventions sont enregistrées en produits différés parmi les autres dettes courantes ou non courantes suivant leur échéance. Elles sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles contribuent à financer. La quote-part de subventions rapportée au compte de résultat est présentée dans la rubrique « autres produits des activités ordinaires ».

Subventions publiques monétaires liées au résultat

Les subventions sont reconnues en résultat dès lors qu'il existe une assurance raisonnable que :

- l'entité bénéficiaire du Groupe se conformera aux conditions attachées aux subventions,
- les subventions seront reçues.

Conformément à l'option ouverte par IAS 20, les subventions liées au résultat sont présentées, parmi les produits opérationnels, au sein de la rubrique « autres produits des activités ordinaires ».

Les subventions sont évaluées à leur valeur nominale à leur date d'entrée dans le bilan.

2.18 Fournisseurs et autres passifs courants

Les rubriques « fournisseurs » et autres passifs courants » sont essentiellement constituées :

- Des dettes commerciales qui constituent des passifs financiers courants : ces passifs sont enregistrés à leur juste valeur, lors de leur initiation puis au coût amorti qui est assimilé au coût nominal. Ils font l'objet d'une actualisation lorsque leur échéance est supérieure à un an. L'écart entre la juste valeur et le montant comptabilisé au bilan est imputé en compte de résultat.
- Des instruments financiers dérivés passifs tels que décrits en note 2.6.
- Des dettes fiscales et sociales évaluées à leur valeur nominale
- Des produits comptabilisés d'avance relatifs aux points fidélité clients

Produits comptabilisés d'avance relatifs aux points fidélité clients

Dans le cadre de la politique de fidélisation de la clientèle, les sociétés du Groupe Toupargel accordent à leurs clients des points fidélité. Les clients ont ainsi la possibilité d'accumuler, en fonction des achats réalisés, des points de fidélité, ces derniers leur permettant d'obtenir un avantage (cadeaux, remises sur certains produits du catalogue, etc.). La société constate dans ses comptes, à la clôture, un produit comptabilisé d'avance à hauteur du montant des avantages encore dus aux clients : ceux-ci sont estimés sur la base d'un pourcentage de la valeur des points acquis au 31 décembre et non encore utilisés. Le pourcentage est déterminé en fonction du taux de transformation attendu des points. Le taux de transformation attendu tient compte de l'historique et de la politique de fidélisation mise en place pour l'exercice suivant. Conformément à IFRIC 13, ce passif est présenté parmi les autres passifs courants.

2.19 Engagements hors bilan

Le Groupe a défini et mis en place un processus visant à recenser ses engagements hors bilan et à en connaître la nature et l'objet. Ce processus prévoit la centralisation, dans le cadre des procédures

de consolidation, des informations relatives aux engagements donnés suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

2.20 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont constitués par les ventes de marchandises et les ventes de services produits dans le cadre des activités principales du Groupe.

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément aux règles de reconnaissance des revenus prévues par IAS 18.

- Les produits liés à la vente de marchandises sont constatés dès lors que le transfert à l'acheteur des risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable. Le transfert des risques et avantages intervient le plus souvent lors de la remise de la marchandise au client, Toupargel assurant avec ses propres moyens l'acheminement des produits chez le client.

Les remises ou rabais accordés aux clients sont comptabilisées en déduction du revenu. Les actions commerciales prenant la forme d'attribution d'avantages gratuits accordés aux clients (programmes de fidélité, chèques cadeaux) sont également comptabilisées en moins du chiffre d'affaires conformément à IFRIC 13.

- Production : La vente à la clientèle des produits carnés, découpés, surgelés et conditionnés à l'unité Toupargel Production n'est pas dissociée de la vente des autres marchandises. En conséquence, les produits correspondants sont comptabilisés en ventes de marchandises. De même, les achats de produits bruts à transformer sont inscrits en achats de marchandises et les stocks de matières et de produits finis en stocks de marchandises.

- Les produits liés à la vente de services sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçues ou à recevoir. Les revenus relatifs à la vente de produits sont comptabilisés lorsque la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

Contrats de partenariat

La société conclut des contrats de partenariat avec différentes sociétés qui organisent un échange équilibré de prestations entre les 2 parties sans flux financier. Ces opérations suivent le traitement comptable prévu par l'interprétation SIC 31. La condition d'une évaluation fiable de la juste valeur des prestations échangées n'étant pas réalisée, le Groupe ne reconnaît pas dans ses comptes, de produits ni de charges au titre de ces opérations.

2.21 Coût d'achat des marchandises vendues

Il comprend les achats de marchandises, les variations de stocks et les remises, ristournes et assimilés sur achats de marchandises. Les participations publicitaires et autres accords de coopération commerciale conclus et facturés par le Groupe Toupargel Groupe à ses fournisseurs n'ont pas été considérés, selon IAS 18, comme représentatifs de la rémunération d'un réel service identifié rendu par Toupargel Groupe à ses fournisseurs dont la juste valeur pourrait être estimée de façon fiable. En conséquence, les montants comptabilisés à ce titre sont assimilés à des remises sur achats et sont appréhendés en moins du coût des marchandises vendues. La quote-part de ces sommes relative aux achats non consommés à la clôture est enregistrée en moins de la valeur des stocks. De même, les dépréciations de stocks font partie du coût d'achat des marchandises vendues.

2.22 Charges de personnel : rémunérations payées en actions

La juste valeur des stock-options est déterminée selon le modèle de Black & Scholes. Ce dernier permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risques, cours de l'action, volatilité,

dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

La juste valeur est fixée à la date d'attribution. Elle est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserves. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires et d'hypothèses de départ. A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves que les options aient été levées ou non.

2.23 Charges externes

a - Frais de recherche et développement : Dans le cadre de son activité, la société n'est pas conduite à supporter, de manière régulière, de dépenses de recherche ou de développement. Toutes les charges engagées pour développer et améliorer les services à la clientèle sont enregistrées en charges opérationnelles de l'exercice.

b - Frais de publicité, de marketing et de prospection des nouveaux clients : Les dépenses qui sont engagées pour assurer la promotion de la marque et des produits distribués par le Groupe, auprès des clients et consommateurs, sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel le produit (ex : catalogue et routage des catalogues) a été délivré par le fournisseur ou la prestation rendue à l'exception des cadeaux ayant encore une utilité commerciale qui sont valorisés en stocks. De même, les frais supportés pour la prospection de nouveaux clients sont enregistrés en charges.

c - Frais de conception d'emballages de produits distribués sous marque propre : Des frais de conception d'emballages de produits distribués sous marque propre sont immobilisés et amortis sur la durée de commercialisation de ces produits (3 ans).

2.24 Résultat opérationnel courant

A compter de 2014, compte tenu des charges non récurrentes importantes supportées à l'occasion de la croissance externe réalisée et des opérations de réorganisation qui l'ont accompagnée, le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus ou moins-values de cessions d'actifs qui n'entrent pas dans le champ normal de l'activité
- des dépréciations d'actifs non courants résultant des tests de perte de valeur
- des autres produits et charges opérationnels qui comprennent principalement l'effet des coûts de restructuration et coûts de croissance externe
- du coût de l'endettement financier net
- de la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence
- des impôts.

2.25 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels correspondent à des éléments inhabituels et non récurrents d'un montant significatif que la société présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

2.26 Coût financier net

Le coût financier net comprend :

- le coût financier brut constitué des charges d'intérêts sur emprunts, contrats de location-financement et découverts bancaires,
- les autres produits et charges financiers constitués d'escomptes de règlement, de produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de variations de provisions à caractère financier, des dividendes de sociétés non consolidées.

2.27 Charge d'impôt sur le résultat

Impôts exigibles et différés : La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées déterminées comme indiqué en note 2.7 ainsi que de la CVAE (voir ci-dessous).

Intégration fiscale : Les sociétés Toupargel Groupe SA et Toupargel SAS bénéficient du régime fiscal de Groupe de sociétés selon les dispositions de l'article 223 A à U du C.G.I. Conformément à la convention d'intégration fiscale souscrite, les économies d'impôt ou les charges supplémentaires éventuelles provenant de l'intégration fiscale sont conservées par le société-tête de groupe à l'exception de l'économie d'impôt générée par le déficit fiscal d'une des entités membres de l'intégration fiscale qui lui est immédiatement et intégralement transférée par la société-mère. Les filiales Eismann et Le Comptoir du Surgelé seront intégrées au goupe fiscal à compter de 2015.

CVAE : À la suite d'une analyse approfondie de la nature de la CVAE au regard des normes IFRS et en tenant compte de la position de place prise par les principales entreprises cotées du secteur de la distribution alimentaire, le Groupe considère que la CVAE, répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE. La qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat a pour conséquence, de présenter cette charge sur la ligne "impôt sur le résultat" du compte de résultat.

2.28 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net revenant au Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice, à l'exception des actions d'auto-contrôle.

Le résultat net dilué par action est calculé en retenant les instruments donnant un accès différé au capital (options de souscription ou d'achat d'actions), compte tenu de la probabilité de souscription au regard du prix du marché.

Le résultat net dilué prend en compte le nombre d'actions à créer sur la base du cours au 31 décembre selon la méthode dite du "rachat d'actions" qui suppose que les fonds recueillis, lors de l'exercice des options de souscription, sont affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant la période. Les stocks-options (dites relatives) permettant d'acquérir ou de souscrire à des actions à un prix supérieur au cours moyen de bourse ne sont pas prises en compte dans le calcul du résultat par action dilué.

2.29 Information sectorielle

Le groupe évolue sur un secteur d'activité unique qui est la vente à distance et la distribution à domicile de produits alimentaires. La totalité de son chiffre d'affaires est réalisée sur le marché français.

La note 18 présente la répartition du chiffre d'affaires entre les différents modes de commercialisation.

Le Groupe exerçant de manière exclusive son activité en France, la présentation des revenus par secteur géographique n'est pas applicable.

2.30 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est établi conformément à IAS 7 selon la méthode indirecte. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissements et de financement.

L'incidence des variations de périmètre est présentée pour un montant net dans les flux d'investissement. Elle correspond au prix effectivement payé au cours de l'exercice, dans le cadre de la politique de croissance externe, ajusté de la trésorerie active / passive acquise.

Les flux de trésorerie liés à l'activité sont ceux générant des revenus et ceux ne répondant pas aux critères de flux d'investissement ou de financement. La capacité d'autofinancement est calculée en ajustant le résultat net des amortissements et provisions (hors variations de provisions sur actifs circulants ayant un caractère de charges décaissables), des résultats de cession, et des charges calculées (produits et charges directement imputés sur les réserves tels que les avantages liés aux paiements en actions qui se dénouent par des actions).

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement sont ceux issus des acquisitions et cessions d'actifs à long terme et d'autres actifs non

classés en équivalents de trésorerie. Les intérêts encaissés sont inclus dans ces flux d'investissement. Le Groupe inclut dans les flux d'investissement les locations-financement.

Les opérations de financement sont celles qui entraînent une modification de l'importance ou de la nature des capitaux propres ou des dettes de l'entreprise. Les augmentations de capital de l'exercice, les dividendes versés, ainsi que les émissions ou remboursement d'emprunts et les subventions d'investissement sont inclus dans cette catégorie.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque (inclus parmi les dettes financières courantes).

NOTE 3 - Périmètre de consolidation et date de clôture

La date de clôture est le 31 décembre.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2014 comprend les sociétés suivantes :

- Toupargel Groupe SA, holding du Groupe consolidé,
- Toupargel SASU, activité "Surgelés"
- Eismann SAS
- Le Comptoir du Surgelé EURL
- Dauphiné Viandes (mise en équivalence)

Les comptes sociaux qui ont été retenus pour la consolidation au 31 décembre 2014 concernent pour Toupargel Groupe SA, Toupargel SASU et Le Comptoir du Surgelé EURL une période de 12 mois et, compte tenu de la date de prise de contrôle, une période de neuf mois pour Eismann SAS débutant le 1^{er} avril pour se terminer le 31 décembre, date d'arrêté comptable statutaire de cette société. Pour Dauphiné Viandes, les comptes concernent une période de 4 mois.

	Toupgel SASU	Le Comptoir du Surgelé EURL	Eismann SAS	Dauphiné Viandes
Montant du capital	25 000 K€	1 007 K€	1 741 K€	20 K€
Nombre de titres du capital	1 250 000 actions	1 370 parts sociales	54 400 actions	2 000 actions
Capitaux propres au 31.12.2014	60 862 K€	(246 K€)	(477) K€	110 K€
Montant net de la participation	78 438 K€		11 114 K€	10 K€
Nombre de titres détenus	1 250 000 actions	1 370 parts sociales	54 400 actions	2 000 actions
Pourcentage détenu	100%	100 %	100 %	50 %
Méthode de consolidation	Intégration globale	Intégration globale	Intégration globale	Mise en équivalence
Siège social	13 chemin des Prés Secs 69380 Civrieux d'Azergues	ZA du Davayat 03110 St Rémy en Rollat	ZI La Maine Rue Berthelot 76150 Maromme	2, avenue de la Louisiane 38120 Le Fontanil
N° SIREN	957 526 858	450 408 604	670 500 438	804 408 821
Code NAF	4711 A	6820 B	4711 A	4639 B

NOTE 4 - Incidence de variation de périmètre

a - Contributions des sociétés acquises aux comptes annuels

Au 31 décembre 2014, la contribution des sociétés acquises (Le Comptoir du Surgelé sur 12 mois et Eismann sur 9 mois) aux résultats consolidés du Groupe est la suivante :

État de la situation financière

En K€	Incidences des sociétés entrantes à la date d'acquisition
Goodwill	10 891
Autres actifs immobilisés	2 561
BFR	3 134
Provisions	1 002
Dettes financières	133

Le goodwill des sociétés entrantes a été déterminé sur des bases provisoires à la date d'acquisition. La juste valeur des actifs et passifs acquis (et la valeur du goodwill) est susceptible d'être modifiée pendant une période de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Compte de résultat

En K€	31/12/2014		
	Toupgel	Acquisitions	Total Groupe
Chiffre des ventes	277 091	36 277	313 368
Marge commerciale	155 394	23 024	178 418
Résultat opérationnel courant	5 390	312	5 702
Résultat opérationnel	(10 793)	(1 489)	(12 282)

b - Données proforma des sociétés acquises

A la suite de l'acquisition du Comptoir du Surgelé début 2014 et d'Eismann SAS le 31 mars 2014, les principaux agrégats du compte de résultat 2014 du Groupe ont été retraités ci-dessous comme si ces sociétés avaient été consolidées dès le 1^{er} janvier 2014.

Les données proforma ne traduisent pas nécessairement la réalité historique et ne sont fournies qu'à titre d'information. Elles ne représentent pas les résultats qui auraient été réellement obtenus dans les comptes consolidés si cette opération était intervenue le 1^{er} janvier 2014. En conséquence, l'exercice a été retraité pour donner les éléments ci-après.

EnK€	31/12/2014 proforma (12 mois)		
	Toupargel	Acquisitions	Total Groupe
Chiffre des ventes	279 980	44 121	324 101
Marge commerciale	157 156	28 181	185 337
Résultat opérationnel	(11 095)	(1 457)	(12 552)

Notes sur l'état consolidé de la situation financière**NOTE 5 - Immobilisations****5.1 Récapitulatif****a - Variation des immobilisations brutes**

enK€	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs destinés à la vente	Autres actifs financiers	Total
1^{er} janvier 2012	98 201	3 297	116 695	1 281	275	219 749
Acquisitions	311	1 361	9 621		133	11 426
Virement de compte à compte			(86)	(86)		
Cessions / Sorties		91	8 380		104	8 575
31 décembre 2012	98 512	4 567	118 022	1 195	304	222 600
Acquisitions		649	5 330		180	6 159
Virement de compte à compte			(729)	(729)		
Cessions / Sorties		34	7 237		160	7 431
31 décembre 2013	98 512	5 182	116 844	466	324	221 329
Variation de périmètre		452	9 191		205	9 848
Acquisitions	10 891	3 144	11 354		98	25 487
Virement de compte à compte			(414)	(414)		
Cessions / Sorties		141	7 925		124	8 191
31 décembre 2014	109 403	8 637	129 877	52	504	248 474

L'augmentation 2014 des goodwills de 10 891K€ correspond à l'acquisition des sociétés Le Comptoir du Surgelé et Eismann.

Les entrées d'immobilisations corporelles en 2014 correspondent essentiellement à :

- l'acquisition de véhicules pour 10 265 K€,
- diverses constructions et aménagements pour 754 K€,
- l'acquisition de matériels informatiques pour 335 K€,

Les entrées d'immobilisations incorporelles en 2014 correspondent essentiellement à :

- La marque Eismann pour 2 000 K€,
- L'acquisition de logiciels pour 586 K€,
- Les frais de packaging pour 444 K€,

Les produits de cessions d'actif immobilisés se montent à 1 321 K€ (résultat : 530 K€). Elles sont essentiellement constituées du résultat de la vente de véhicules (renouvellement du parc).

b - Variation des amortissements / Provisions

en K€	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs destinés à la vente	Autres actifs financiers	Total
1^{er} Janvier 2012		2 837	73 600	1 108		77 544
Amortissements		455	10 208			10 663
Virement de compte à compte			(31)	(31)		
Reprises		90	7 502			7 592
31 décembre 2012		3 202	76 337	1 077		80 616
Amortissements		335	9 106			9 441
Virement de compte à compte			(659)	(659)		
Reprises		34	6 602			6 636
31 décembre 2013		3 503	79 500	418		83 421
Variation de périmètre		372	6 914		2	7 287
Amortissements		1 133	8 504			9 637
Virement de compte à compte			(375)	(375)		
Reprises		137	7 138			7 275
Provision pour dépréciation	16 000					16 000
31 décembre 2014	16 000	4 871	88 154	43	2	109 070

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles se décomposent en :

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Amortissement logiciels	1 133	335	455
Autres amortissements immobilisations corporelles	7 662	8 185	8 277
Crédit-bail immobilier	842	842	857
Crédit-bail mobilier		79	1 073
Total	9 637	9 441	10 663

c - Immobilisations nettes (hors actifs destinés à la vente)

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Goodwill	93 403	98 512	98 512
Immobilisations incorporelles	3 766	1 679	1 365
Immobilisations corporelles	41 723	37 344	41 686
Autres actifs financiers	502	324	304
Total	139 394	137 859	141 867

5.2 Goodwill et immobilisations incorporelles

Le Goodwill s'élève à 109 403 K€ brut. Il a fait l'objet d'une dépréciation de 16 000 K€, soit un montant net de 93 403 K€.

Des tests de pertes de valeur sont effectués à chaque clôture sur la base de plans à cinq ans approuvés par le Conseil d'Administration. La méthode est celle des "Discounted Cash-Flows" (DCF).

Les taux d'actualisation et de croissance à l'infini utilisés pour les besoins de l'estimation de la valeur recouvrable sont :

	2014	2013	2012
Taux sans risque	1.6 %	2.5 %	2.0 %
Beta	1.0	1.0	1.0
Prime de risque	8.0 %	6.5 %	7.4 %
Taux d'actualisation (WACC)	7.8 %	7.4 %	7.6 %
Taux de croissance à l'infini	0.5 %	0.5 %	0.5 %

Le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF) a été utilisé pour déterminer les taux d'actualisation définis pour ces calculs et sont appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant un taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par IAS 36.

Les tests réalisés en 2012 et 2013 n'ont pas conduit à constater de pertes de valeur.

Compte tenu des écarts de réalisation observés en 2014, la société a conduit son analyse du risque de perte de valeur sur la base de 2 scénarii de business plan à 5 ans :

- une hypothèse haute dite «best case»
- une hypothèse basse dite «worst case»,

et a retenu une position médiane conduisant à constater une perte de valeur de 16 000 K€ dans les comptes consolidés.

Sensibilité du calcul de la valeur recouvrable

La sensibilité du calcul de la valeur recouvrable aux variations du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini des cash flow, pour le calcul d'une éventuelle dépréciation des goodwill est présentée dans le tableau ci-après :

	Taux d'actualisation				
	Ecart -15%	Ecart -10%	Ecart +10%	Ecart +15%	
	6,6%	7,0%	8,6%	9,0%	
Croissance à l'infini	0,00%	-3 900	-11 059	-33 034	-37 300
	0,25%	829	-6 879	-30 333	-34 849
	0,50%	5 944	-2 377	-27 463	-32 254
	0,75%	11 495	2 484	-24 410	-29 500
	1,00%	17 541	7 750	-21 155	-26 572

Par ailleurs, une variation de 20 points du taux de résultat opérationnel courant projeté en cash flow terminal conduirait :

- à une dépréciation complémentaire de -5 M€ en cas d'écart défavorable,
- à une moindre dépréciation de +3 M€ en cas d'écart favorable.

Les hypothèses opérationnelles qui sous-tendent le business plan à 5 ans ayant supporté l'évaluation des cash-flows opérationnels du test d'impairment s'appuient sur les orientations stratégiques arrêtées par le Conseil d'administration le 4 mars 2015 et un scénario moyen. Ce scénario a été déterminé par rapport à un scénario best case et un scénario worst case.

Les mesures prévues dans le cadre du plan stratégique «Engagés client 2013-2016» et les synergies avec la société Eismann SAS, acquise en 2014, devraient permettre une hausse du résultat opérationnel dans les 5 ans à venir. Le plan se traduira par une amélioration de la performance organisationnelle (prospection, télévente et livraison), par l'intégration de l'offre «Epiceries» en complément de l'offre «Surgelés» et par le développement d'internet comme outil de communication et de trafic. Les synergies avec Eismann SAS porteront notamment sur la transformation du système de vente, du «laisser sur place» à la télélivraison, sur une préparation individualisée des commandes et sur les domaines des achats et du commercial.

5.3 Détail des immobilisations corporelles**a- Détail**

en K€	31/12/2014			31/12/2013	31/12/2012
	Montant brut	Amort. ou provis.	Montant net	Montant net	Montant net
Terrains acquis	1 961	218	1 743	1 483	1 502
Terrains en crédit-bail	1 007		1 007	1 007	1 007
Total terrains	2 969	218	2 751	2 491	2 510
Constructions acquises	23 177	14 628	8 549	7 787	7 742
Constructions en crédit-bail	20 303	12 887	7 416	8 257	9 099
Total constructions	43 480	27 515	15 965	16 045	16 841
Installations techniques acquises	18 380	16 463	1 917	2 005	2 281
Total instal. techniques - Mat. outillage	18 380	16 463	1 917	2 005	2 281
Autres immobilisations acquises	56 496	38 118	18 379	13 931	16 323
Autres immobilisations en crédit-bail	8 511	5 840	2 671	2 837	3 400
Total autres immobilisations corporelles	65 008	43 958	21 050	16 768	19 723
Immobilisations en cours	41		41	36	330
Total	129 877	88 154	41 723	37 344	41 686
dont total des contrats de location-financement	29 821	18 727	11 094	12 101	13 507



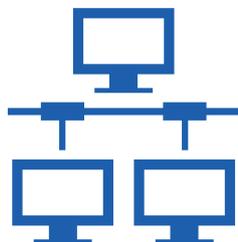
Le parc automobile

1 759 véhicules, dont :

- 1 317 camions de livraison⁽¹⁾
- 352 voitures⁽²⁾
- 42 semi-remorques
- 44 tracteurs routiers
- 4 camions atelier et remorque

⁽¹⁾ dont 234 en location

⁽²⁾ dont 57 en location



Le parc informatique



- 3 serveurs HP 9000/Integrity
- 2 bladeCenter HP comprenant 19 lames au total
- 1 bladeCenter Dell M1000e comprenant 5 lames
- 380 serveurs Windows/Linux dont 260 virtuels
- 2 baies de stockage HP EVA 4400
- 2 baies de stockage Equallogic PS4100 et PS6100
- 2 baies de stockage HP 3Par
- 2 bibliothèques de sauvegarde
- 1 140 terminaux embarqués pour la livraison (FDA600)
- 980 systèmes de navigation embarquée Vehco
- 170 PDA pour la prospection en porte-à-porte
- 2 240 postes informatiques
- 305 systèmes d'impression
- 7 postes Macintosh pour le service PAO
- Système Téléphonie TOIP AVAYA (1 850 postes)

- 7 serveurs Dell PowerEdge
- 2 NAS Netgear
- 6 serveur virtuels
- 120 postes informatiques fixes
- 25 ordinateurs portables
- 55 systèmes d'impression
- 250 terminaux embarqués pour vente et livraison
- 1 système de téléphonie Alcatel

25 sites sont reliés au réseau

123 sites sont reliés au réseau



Le parc logistique

Sites de stockage / en m3	Froid négatif	Froid positif	Température ambiante
Argentan	30 000		3 000
Montauban	28 000		1 600
Poitiers	10 000		900
Civrieux	19 000		1 300
Chalon sur Saône (Frais & Épicerie)		12 500	61 500
Agences de livraison Toupargel	12 123	4 527	
Agences de livraison Eismann	2 006		
Maromme	17 500		1 365
Total	118 629	17 027	69 665



Le parc immobilier

Le Groupe est propriétaire de 37 agences, de 3 plates-formes (Poitiers, Civrieux et Châlon sur Saône), du siège d'Eismann à Maromme et bénéficie de contrats de crédit-bail immobilier pour ses plates-formes d'Argentan et de Montauban. Les 86 autres sites sont en location.

ALENCON	61170 St Léger/Sarthe	951 m ²
AMBOISE	5 Boulevard de l'Avenir 37530 Nazelle Negron	1 220 m ²
AMIENS	ZI de la Briquetterie 80800 Villers Bretonneux	738 m ²
ANNECY	ZI Pringy Gare 74371 Pringy	667 m ²
BLETTERANS	4 Chemin de Savignols 39140 Bletterans	767 m ²
BREST	8 rue Paul Sabatier 29801 Brest Cedex 9	1 590 m ²
BRIEC DE L'ODET	ZI des Pays Bas 29150 Briec de l'Odét	800 m ²
CHOLET	5 rue de la Flèche 49300 Cholet	630 m ²
CIVRIEUX D'AZERGUES	13 chemin des Prés Secs 69380 Civrieux d'Azergues	8 396 m ²
CLERMONTFERRAND	ZA La Novialle 63670 La Roche Blanche	3 371 m ²
COLPO	ZA Bellevue 56390 Colpo	935 m ²
COURRIERES	Rue des Colombes 62710 Courrieres	629 m ²
DIJON	Avenue de Tavaux 21800 Chevigny St-Sauveur	1 419 m ²
FOUGERES	33, rue Frères Lumière 35133 La Selle en Luitre	1 000 m ²
GAYE ⁽¹⁾	Rue de la Fromagerie 51120 Gaye	407 m ²
GRENOBLE	Rue des Abattoirs 38120 Le Fontanil	3 100 m ²
HERIC	ZI Herette 44 810 Héric	324 m ²
JANS	Lieu dit la Ferme 44170 Jans	511 m ²
JANVILLE	Rue Marcel Marteau 28310 Janville	2 168 m ²
LA TOUR DU PIN	ZI de Bieze 38110 St Clair de la Tour	1 023 m ²
LEZIGNAN	RN 13 11200 Lezignan Corbieres	837 m ²
LIMOGES	Rue Panhard Levassor 87021 Limoges Cedex 09	1 163 m ²
MANOSQUE	Parc Industriel St Maurice 04100 Manosque	1 391 m ²
MAROMME	ZI la Maine rue Berthelot 76150 Maromme	10 363 m ²
MEHUN SUR YEVRE	ZAD des Aillis 18500 Mehun/Yevre	731 m ²
MONTLUÇON	Rue Ambroise Croizat 03410 Domerat	683 m ²
MONTROND-LES-BAINS	ZA de Plancieux 42210 Montrond Les Bains	1 454 m ²
NERSAC	ZI de Nersac 16440 Nersac	1 734 m ²
PAU	Rue de l'Aubisque 64121 Serres Castets	819 m ²
PLOUFRAGAN	Zone Industrielle des Chatelets 22440 Ploufragan	810 m ²
POITIERS 226	Route de Nouaillé 86281 St Benoit Cedex 3	549 m ²
REPLONGES	ZA de Macon-Est 01750 Replonges	1 020 m ²
SAINTE MARCEL	Rue Cugnot 71380 Sainte Marcel	720 m ²
SAINTFOMER	Impasse de l'Industrie 62500 St Martin au Laert	1 529 m ²
SAINTPAULIEN	ZA de Nalhac 43350 St Paulien	528 m ²
SOUILLAC	ZA de la Féraudie BP 9 46200 Souillac	1 000 m ²
TERGNIER	20 rue Hoche Prolongée 02700 Tergnier	463 m ²
VIRE	ZI de la Planche 14500 Vire	1 180 m ²

⁽¹⁾ en cours de vente

b- Incidence sur le résultat des retraitements des contrats de location-financement

en K€	Crédit-bails immobiliers	Crédit-bails mobiliers	Crédit-bails logiciel	Total
Le retraitement a entraîné :				
- une diminution des redevances	631		140	771
- une augmentation de la dotation aux amortissements	(842)	374	(140)	(608)
- une augmentation des frais financiers	(6)			(6)
- une diminution des autres produits	175	(600)		(425)
Impact sur le résultat au 31.12.2014	(42)	(226)		(268)
Impact sur les capitaux propres au 31.12.2014	7 097	2 672	420	10 189
Impact sur le résultat au 31.12.2013	225	(607)	280	(102)
Impact sur le résultat au 31.12.2012	302	(1 396)	140	(954)

Tous les contrats de location-financement immobiliers prévoient à l'échéance une option d'achat pour un prix de 1 €.

5.4 Détail des autres actifs financiers non courants

en K€	31/12/2014			31/12/2013	31/12/2012
	Montant brut	Amortists. ou provis.	Montant net	Montant net	Montant net
Prêts et autres immobilisations financières	11		11	42	34
Dépôts et cautionnements	491		491	282	270
Total	502		502	324	304

NOTE 6 - Détail des impôts différés

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2010
• Provision pour retraite	2 456	2 287	2 189
• Organic	197	183	205
• Participation des salariés			157
Impôts différés actif	2 653	2 470	2 551
• Retraitement de crédit-bails mobiliers et locations financières	919	991	1 201
• Retraitement de crédit-bails immobiliers	2 444	2 458	2 380
• Retraitement de crédit-bails (logiciel)	145	145	48
• Retraitement amortissements dérogatoires	2 112	2 139	2 038
• Provision hausse de prix	186	231	210
• Reclassement autres impôts	(603)	156	122
• Instruments financiers	1 395	1 311	1 363
• Impôts différés (+value régime fusion et terrain crédit-bails)	198	310	289
• Provision congés payés	(134)		
• Déficit fiscal	(1 166)		
Impôts différés passif	5 496	7 741	7 651
Total net	(2 842)	(5 272)	(5 100)

NOTE 7 - Stocks

en K€	31/12/2014			31/12/2013	31/12/2012
	Valeur au coût	Dépréciation	Valeur au coût ou valeur nette de réalisation	Valeur au coût ou valeur nette de réalisation	Valeur au coût ou valeur nette de réalisation
Produits Frais - Epicerie	1 429	47	1 382	1 097	835
Marchandises surgelées	13 146	236	12 910	11 078	11 939
Produits marketing	675	129	546	375	500
Total	15 250	412	14 838	12 550	13 274

NOTE 8 - Créances courantes et actifs destinés à être cédés

8.1 Détail des créances

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
• Clients	1 257	2 187	1 972
• Actifs destinés à être cédés (1)	230	49	118
• Autres créances courantes	5 930	3 525	4 612
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	335	314	754
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	149	109	183
<i>Etat et comptes rattachés</i>	4 382	2 379	2 284
<i>Créances diverses</i>	208	109	927
<i>Charges constatées d'avance</i>	856	615	464
Total net	7 417	5 761	6 702

(1) : Les actifs destinés à être cédés concernent les actifs immobiliers de Gaye ainsi que des véhicules soit immobilisés, soit acquis en fin de location pour revente (Eismann). Leur valeur de marché étant estimée supérieure à leur valeur comptable, ces montants figurent au bilan pour leur valeur comptable nette.

8.2 Détail des charges constatées d'avance

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Achats divers	454	262	169
Services extérieurs	346	299	222
Autres services extérieurs	56	48	70
Charges financières		6	3
Total net de l'actif	856	615	464

NOTE 9 - Dépréciation de l'actif courant

9.1 Au 31 décembre 2014

en K€	31/12/2013	Variation périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2014
Sur actif circulant					
Clients	306	209	345	408	452
Autres créances courantes	22		2	13	11
Total	328	209	347	421	463

9.2 Au 31 décembre 2013

en K€	31/12/2012	Dotations	Reprises	31/12/2013
Sur actif circulant				
Clients	271	305	271	305
Autres créances courantes	19	13	9	23
Total	290	318	280	328

9.3 Au 31 décembre 2012

en K€	31/12/2011	Dotations	Reprises	31/12/2012
Sur actif circulant				
Clients	301	291	321	271
Autres créances courantes	32	17	30	19
Total	333	308	351	290

NOTE 10 - Disponibilités et équivalents de trésorerie

Le Groupe Toupargel place ses excédents de trésorerie en SICAV de trésorerie à court terme sans risque.

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Trésorerie		2 152	742
Total		2 152	742

NOTE 11 - Capitaux propres consolidés

11.1 Composition du capital social

Le capital est composé de 10 383 307 actions de 0.10 euro de nominal.

11.2 Passage des réserves sociales aux réserves consolidées

En K€	Toupargel Groupe SA	Toupargel SASU	Comptoir du Surgelé	Eismann	Total
Réserves sociales au 31/12/2014	57 413	29 663	(246)	(2 742)	84 088
Retraitements des comptes individuels					
· Annulation prov. à caractère de réserves		6 167		525	6 692
· Impôts différés	(1 324)	(2 667)	145	1 388	(2 458)
· Crédits d'impôts	70	(70)			
· Crédit-bails immobiliers		7 097			7 097
· Crédit-bails mobiliers		2 654		18	2 672
· Crédit-bails logiciel		420			420
· Provision pour retraite	(202)	(7 631)			(7 832)
Retraitements de consolidation					
· Annulation des dividendes					
· Amortis. des écarts d'évaluation relatifs aux constructions		(49)			(49)
· Amortis. des goodwill non affectés		(2 649)			(2 649)
· Annulation provision pour dépréciation titres	5 000				
· Annulation dépréciation des sociétés intégrées	4 051	155			4 206
· Résultat des sociétés mises en équivalence		34			34
Retraitements IFRS					
· Annul. amortissements goodwill		268			268
· Dépréciation Goodwill	(16 000)				(16 000)
· Annulation des actions propres	(5 146)				(5 146)
Retraitements permanents d'intégration globale					
· Réserves antérieures acquisition		(14 676)	40	(181)	(14 817)
· Correction de la valeur acquisition titres consolidés		769			769
· Annulation des fusions		(1 623)			(1 623)
· Annulation plus-values sur cession d'immobilisations (survaleurs)		(143)			(143)
· Augmentation capital par incorporation		12 693			12 693
Total des retraitements	(13 551)	748	184	1 750	(10 868)
Réserves consolidées au 31/12/2014	43 862	30 411	(61)	(992)	73 220
Capital social de Toupargel Groupe SA	1 038				1 038
Capitaux propres au 31/12/2014	60 901	30 411	(61)	(992)	74 258

11.3 Informations sur les options de souscription ou d'achat

Les plans d'option existant sont les suivants :

	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Dates d'Assemblée Plan de souscription	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Dates d'Assemblée Plan d'achat	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Date du Conseil d'Administration	25 avril 2008	27 octobre 2009	27 avril 2010
Nombre total d'options attribuées dont nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées	200 000	15 000	22 500
- par les mandataires sociaux	7 500	-	5 000
- les 10 premiers attributaires salariés	112 500	15 000	22 500
Date de début d'exercice des options	26 avril 2010	28 octobre 2011	28 avril 2012
Date d'expiration	26 avril 2016	26 avril 2016	28 avril 2016
Prix de souscription	25,75 €	25,75 €	25,75 €
Options perdues par les bénéficiaires initiaux	120 000	Néant	10 000
Nombre d'actions souscrites	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'actions achetées	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'options restant à lever	80 000	15 000	12 500

11.4 Rachat d'actions propres

Au 31 décembre 2014, Toupargel Groupe détient 200 000 actions propres, acquises pour 5 106 K€, en vue d'affectation aux plans de stock-options approuvés par l'Assemblée Générale du 27 avril 2007 et 7 779 actions propres (7 717 actions en 2013) au titre du contrat de liquidité, valorisées 39.4 K€ (49.0 K€ en 2013). Ces montants sont inscrits en moins des capitaux propres.

11.5 Affectation du résultat 2014

Le Conseil d'Administration ne propose pas de distribution de dividende à l'Assemblée Générale du 29 avril 2015 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

11.6 Politique de gestion des fonds propres

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le Groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des circonstances et des besoins. La société intègre pour le suivi de ses capitaux propres les mêmes éléments que ceux qui sont intégrés dans les capitaux propres consolidés.

NOTE 12 - Provision pour avantages postérieurs à l'emploi (régime à prestations définies)

Le poste de provision pour retraite (avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre des régimes à prestations définies) évolue de la manière suivante :

• Au 31 décembre 2014

en K€	31/12/2013	Variation de périmètre	Effet capitaux propres (SORIE)	Augmentation par le résultat	Diminution par le résultat	31/12/2014
Provision pour indemnités de départ en retraite	6 326	433	1 019	740	260	8 258

• Au 31 décembre 2013

en K€	31/12/2012	Effet capitaux propres (SORIE)	Augmentation par le résultat	Diminution par le résultat	31/12/2013
Provision pour indemnités de départ en retraite	6 358	(316)	638	354	6 326

• Au 31 décembre 2012

en K€	31/12/2011	Effet capitaux propres (SORIE)	Augmentation par le résultat	Diminution par le résultat	31/12/2012
Provision pour indemnités de départ en retraite	5 315	515	528		6 358

Les indemnités de départ en retraite des sociétés du Groupe Toupargel sont déterminées par différentes conventions collectives. La convention applicable au Groupe est la convention collective de commerce de gros (brochure JO 3044) ; la convention collective des VRP a été appliquée aux salariés disposant de ce statut.

12.1 Description du régime

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié. L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié.

Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestation en vertu du régime (généralement date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne généreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (soit la date de départ en retraite).

Les calculs ont été effectués individuellement et les résultats cumulés au niveau des sociétés et du Groupe.

12.2 Hypothèses de calcul

Les évaluations actuarielles reposent sur un certain nombre d'hypothèses à long terme fournies par l'entreprise. Ces hypothèses sont revues annuellement.

Hypothèses retenues pour les calculs	2014	2013	2012
Taux de croissance des salaires (1)	2,5%	2,5%	2,5%
Dont taux d'inflation future	2,0%	2,0%	2,0%
Taux d'actualisation	1,6%	3,0%	3,0%
Taux de rendement attendu des actifs	3,0%	3,0%	3,0%
Taux de charges sociales (suivant catégories)	48,6%	48,4%	48,1%
Age de départ (suivant catégories)	60/65 ans	60/65 ans	60/65 ans

(1) y compris toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres, sur l'ensemble de la carrière et inflation comprise.

La méthode de détermination des taux d'actualisation est restée inchangée par rapport aux années précédentes. Les taux sont choisis en utilisant les données des fournisseurs globaux de données comme Iboxx, Reuters et Bloomberg pour autant qu'elles respectent les dispositions d'IAS 19, ainsi que les benchmarks de l'actuaire du groupe.

Le taux de rendement attendu des actifs du régime est identique au taux d'actualisation.

Le Groupe procède, chaque année, à une mise à jour de ses taux de turn over sur la base de statistiques internes de départ observées au cours des 5 dernières années. Ces taux de turn-over sont déterminés par tranches d'âge et par grandes fonctions dans l'entreprise.

12.3 Évolution de la situation financière des régimes à prestations définies

La synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Valeur actualisée de l'obligation	(8 258)	(6 517)	(6 665)
Juste valeur des actifs du régime		191	308
Surplus (déficit)	(8 258)	(6 326)	(6 358)
Ajustements liés à l'expérience exprimés en %			
-sur les passifs du régime	- 0,97 %	-5,16%	-0,52%
-sur les actifs du régime	0,09 %	0,48%	-0,34%

L'évolution détaillée de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

enK€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Valeur actualisée des obligations			
Solde au début de l'exercice	6 517	6 665	5 805
Acquisitions	501		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	490	447	383
Coût financier	211	199	259
Prestations servies	(403)	(479)	(394)
Profits et (pertes) actuariels sur les obligations	1 019	(314)	611
Réductions et liquidations	(76)		1
Solde à la clôture de l'exercice	8 258	6 517	6 665
Valeur actualisée de la juste valeur des actifs du régime			
Solde au début de l'exercice	191	308	489
Rendement attendu des actifs du régime	4	8	17
Cotisations payées	208	354	198
Prestations servies par le fonds	(403)	(479)	(394)
Profits et (pertes) actuariels sur actifs du régime		1	(2)
Solde à la clôture de l'exercice	0	191	308

12.4 Incidence de l'évolution des régimes à prestations définies sur les états financiers

a) État consolidé de la situation financière

enK€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Solde de l'exercice précédent	6 326	6 358	5 315
Acquisitions de l'exercice	501		
Charges de l'exercice	697	638	627
Réductions-liquidations	(76)		
Cotisations payées au régime (augmentation des actifs)	(208)	(354)	(100)
État actuariel de l'exercice (Sorie)	1 019	(316)	516
Solde de clôture de l'exercice	8 258	6 326	6 358

b) Compte de résultat

enK€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Coût des services rendus par les bénéficiaires en activité	490	447	383
Coût financier	211	191	259
Produits estimés des actifs du régime	(4)		(16)
Réduction / liquidation de régime	(76)		1
Charge nette (en résultat opérationnel)	621	638	628

12.5 Analyse de sensibilité

Le taux d'actualisation et le taux de croissance des salaires représentent deux hypothèses majeures dans l'évaluation de l'obligation d'un plan à prestations définies et peuvent avoir un impact significatif sur les montants évalués.

Le tableau ci-après présente l'incidence sur le montant de l'obligation d'une variation (à la hausse comme à la baisse) par tranche d'un demi-point du taux d'actualisation et du taux de croissance attendue des salaires.

Sensibilité au taux d'actualisation	En K€
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'actualisation 1,1 %	8 725
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'actualisation 1.6 % (taux retenu en 2014)	8 258
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'actualisation 2.1 %	7 827
Sensibilité au taux d'augmentation des salaires	
*Valeur actualisée de l'obligation - taux d'augmentation 2.0 %	7 829
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'augmentation 2.5 % (taux retenu en 2014)	8 258
*Valeur actualisée de l'obligation - taux d'augmentation 3.0 %	8 719

12.6 Actifs de couverture

Les actifs de couverture sont placés dans un fonds euros d'assurance vie à taux de rendement minimum garanti auprès de la Compagnie AG2R La Mondiale.

Le Groupe n'est pas en mesure de déterminer le montant des versements qui seront réalisés auprès du fonds en 2014, ce montant faisant l'objet d'arbitrage en cours d'année.

12.7 Montant des cotisations prises en charges en 2013, 2012 et 2011 au titre des régimes à cotisations définies

Le montant des cotisations sociales patronales prises en charge par le Groupe en 2014 au titre des régimes de retraite à cotisations définies s'élève à 5 177 K€ contre un montant de 4 698 K€ au titre de l'exercice 2013 et de 5 093 K€ au titre de 2012.

NOTE 13 - Autres passifs non courants

13.1 Récapitulatif

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Provisions	4 422	2 761	3 127
Subventions	736	925	1 115
Total	5 158	3 686	4 242

13.2 Détail des provisions

- au 31 décembre 2014

en K€	Montant au 31/12/2013	Variation	Augmentations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Montant au 31/12/2014
Litiges Prud'hommaux	502	285	74	149	278	434
Litiges devant autres tribunaux	214					214
Médailles du travail	2 027	16	392	129		2 306
Risques divers	17	193	1 296		39	1 467
Impôts et taxes		75			75	
Total	2 761	569	1 762	278	392	4 422

- au 31 décembre 2013

en K€	Montant au 31/12/2012	Augmentations	Reprises (pro- vision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Montant au 31/12/2013
Litiges Prud'hommaux	730	244	152	320	502
Litiges devant autres tribunaux		214			214
Médailles du travail	2 050	122	145		2 027
Risques divers	232	14	229		17
Impôts et taxes	115		115		
Total	3 127	594	641	320	2 761

- au 31 décembre 2012

en K€	Montant au 31/12/2011	Augmentations	Reprises (pro- vision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Montant au 31/12/2012
Litiges Prud'hommaux	791	316	78	299	730
Litiges devant autres tribunaux					
Médailles du travail	1 868	363	181		2 050
Risques divers	175	231	127	47	232
Impôts et taxes	110	5			115
Total	2 944	915	386	346	3 127

13.3 Commentaires

Litiges Prudhommaux

Les sociétés du Groupe sont engagées dans divers litiges prud'hommaux individuels. Comme précisé en note 2.13, chaque litige fait l'objet d'une évaluation du risque et une provision est comptabilisée en conséquence. Les provisions sont revues en fonction de l'avancement des dossiers et d'une évaluation du risque réel encouru à la clôture. A la date de rédaction de la présente annexe, aucun élément significatif ne remet en cause les provisions comptabilisées.

Médailles du travail (primes jubilaires)

Les engagements sont provisionnés dans les comptes individuels de chaque société du Groupe. Les hypothèses utilisées pour l'estimation actuarielle de ces engagements à long terme (turn-over, taux de croissance des salaires, taux d'actualisation...) sont celles présentées dans la note 12.2 relative aux indemnités de fin de carrière.

Provisions pour restructuration

Les coûts exceptionnels liés à la fermeture de l'entrepôt d'Eismann en 2015 ont été provisionnés dans les comptes au 31 décembre 2014 pour 1 218 K€.

Provisions pour impôts et taxes

Fiscalité différée : Les charges futures d'impôt concernant les provisions réglementées et les plus-values sur immobilisations corporelles et terrains en report et sursis d'imposition font l'objet de provisions pour impôts, reclassées en impôts différés.

Litiges : Récapitulation des demandes et provisions au 31 décembre 2014 (hors fiscalité)

en K€	Nombre de dossiers	Demandes parties adverses				Provision	Demandes Groupe Toupargel (non provisionnées)
		1 ^{ère} instance	Appel	Cassation	Total		
Litiges Prud'hommaux	53	886	1 092	52	2 030	434	100
Litiges autres tribunaux	1		214		214	214	
Total	54	886	1 306	52	2 244	648	100

NOTE 14 - Endettement financier net

14.1 Endettement financier net au 31 décembre 2014

enK€	Montant au 31/12/2013	Augmen- tations	Rembour- sements	Montant au 31/12/2014	A-1 an	De 1 à 5 ans	A+5 ans
Dettes liées au retr. loc. fin.	1 283		765	518	442	75	
Lignes de crédit	10 288	17 720	8 000	20 008	4 000	16 008	
Fonds de participation de salariés		91		91	91		
Total des emprunts	11 571	17 811	8 765	20 617	4 533	16 083	
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	2 152			(2 034)	(2 034)		
Disponibilités et équivalents de trésorerie	2 152			(2 034)	(2 034)		
Endettement net	9 419			22 651	6 568		

14.2 Endettement financier net au 31 décembre 2013

enK€	Montant au 31/12/2012	Augmen- tations	Rembour- sements	Montant au 31/12/2013	A-1 an	De 1 à 5 ans	A+5 ans
Dettes liées au retr. loc. fin.	2 476		1 193	1 283	765	518	
Lignes de crédit	10 000	2 288	2 000	10 288	10 288		
Total des emprunts	12 476	2 288	3 193	11 571	11 053	518	
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	742			2 152	2 152		
Disponibilités et équivalents de trésorerie	742			2 152	2 152		
Endettement net	11 734			9 419	13 205		

14.3 Endettement financier net au 31 décembre 2012

enK€	Montant au 31/12/2011	Augmen- tations	Rembour- sements	Montant au 31/12/2012	A-1 an	De 1 à 5 ans	A+5 ans
Dettes liées au retr. loc. fin.	3 412	560	1 495	2 476	1 193	1 282	
Lignes de crédit	10 000			10 000	10 000		
Total des emprunts	13 412	560	1 495	12 476	11 193	1 282	
Valeurs mobilières de placement	2 752						
Disponibilités	1 655			742	742		
Disponibilités et équivalents de trésorerie	4 407			742	742		
Endettement net	9 005			11 734	11 935		

14.4 Détail des sources de financement

Le Groupe dispose de lignes de crédit à court et moyen terme, confirmées et non confirmées, mobilisables pour un montant global de 46 008 K€ et utilisées à hauteur de 20 008 K€ au 31 décembre 2014.

Par ailleurs, le Groupe dispose d'un montant global d'autorisations de découvert de 16 000 K€ auprès de trois banques, au 31 décembre 2014.

En K€	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Lignes de crédit confirmées	32 008	24 008	17 008	3 500	
Lignes de crédit non confirmées	14 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Autorisations de découvert	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000
Total financements	62 008	49 008	43 008	29 500	26 000

Le taux des intérêts applicable est l'Euribor de la période de tirage, augmenté d'une marge de 1.35 % l'an. L'ouverture de crédit est soumise d'une part, à une commission de non-utilisation de 25 % l'an de la marge applicable et d'autre part, à une commission d'utilisation de 0.30 % l'an si entre 33 % et 66 % du montant mobilisable est utilisé et 0.50 % si plus de 66 % du montant mobilisable est utilisé.

Toupargel Groupe SA a la possibilité de renoncer de façon anticipée à tout ou partie du crédit pour des montants d'au moins 5 M€ et, au-delà, pour des montants multiples entiers de 1 M€.

Au 31 décembre 2014, cette ligne de crédit n'est pas mobilisée.

Cette ouverture de crédit est soumise au respect de ratios financiers (covenants) attestés par les Commissaires aux comptes de la société ; ces ratios sont respectés au 31 décembre 2014.

Le ratio $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Fonds propres consolidés}}$ doit être < ou = à 1,0

Le ratio $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Excédent brut d'exploitation consolidé}}$ doit être < ou = à 2,5

- Un crédit de trésorerie a été mis en place le 1^{er} novembre 2013 par une banque au profit de Toupargel SASU pour un montant de 4 000 K€ et pour une durée non confirmée. Le taux des intérêts applicable était déterminé sur la base de l'Euribor 1 Mois augmenté d'une marge de 0.65 %. Ce crédit n'était pas soumis au respect de ratios financiers (covenants). Au 31 décembre 2014, cette ligne de crédit a été mobilisée à hauteur de 4 000 K€. Elle a été résiliée en mars 2015.

- Une ouverture de crédit a été mise en place par une banque au bénéfice de Toupargel Groupe SA pour un montant de 6 000 K€, à compter du 3 mars 2014 et ce jusqu'au 1^{er} mars 2018, amortissable annuellement à compter 1^{er} mars 2015 par tranche de 1 500 K€. Le taux des intérêts applicable est l'Euribor de la période de tirage, augmenté d'une marge de 1.35 %. Toupargel Groupe SA a la possibilité de renoncer de façon anticipée à tout ou partie du crédit. Au 31 décembre 2014, cette ligne de crédit n'est pas mobilisée. Cette ouverture de crédit est soumise au respect de ratios financiers (covenants) attestés par les Commissaires aux comptes de la société.

Le ratio $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Fonds propres consolidés}}$ doit être < ou = à 1,0

Le ratio $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Excédent brut d'exploitation consolidé}}$ doit être < ou = à 2,5

- Un financement de créances sur le Trésor au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi 2013 (CICE) a été mis en place le 27 juillet 2013 par BPIFrance au profit de Toupargel Groupe SA à hauteur de 85 % pour un montant de 2 288 K€.

Le préfinancement du CICE 2013 a été porté de 85 % à 95 % le 6 mai 2014 soit un financement supplémentaire de 269 K€.

Le préfinancement du CICE 2014 a été mis en place le 23 mai 2014 à hauteur de 85 %, soit 3 451 K€. Le taux des intérêts applicable est déterminé sur la base de l'Euribor 1 Mois moyenné augmenté d'une marge de 0.50 %. Ces financements ne sont pas soumis au respect de ratios financiers (covenants).

Au 31 décembre 2014, le préfinancement global relatif au CICE, d'un montant de 6 008 K€, est intégralement utilisé.

14.5 Dettes liées au retraitement des contrats de location-financement

• Au 31 décembre 2014

en K€	31/12/2013	Augmentations	Remboursements	31/12/2014
Crédit-bails immobiliers	1 143		625	518
Crédit-bail logiciel	140		140	
Total	1 283		765	518

Les crédits-bails immobiliers restant dus au 31 décembre 2014, pour un montant de 518 K€, sont indexés sur l'Euribor.

• Au 31 décembre 2013

en K€	31/12/2012	Augmentations	Remboursements	31/12/2013
Crédit-bails immobiliers	2 036		893	1 143
Crédit-bails mobiliers	20		20	
Crédit-bail logiciel	420		280	140
Total	2 476		1 193	1 283

• Au 31 décembre 2012

en K€	31/12/2011	Augmentations	Remboursements	31/12/2012
Crédit-bails immobiliers	3 019		983	2 036
Crédit-bails mobiliers	393		373	20
Crédit-bail logiciel		560	140	420
Total	3 412	560	1 496	2 476

14.6 Coût moyen de la dette

Le coût moyen de la dette avant impôts est de 0,9 % pour l'exercice 2014 stable par rapport à 2013. La forte baisse des taux d'intérêts a été compensée par le recours à des lignes de crédit au coût plus élevé nécessaires au financement des croissances externes.

	2014	2013	2012
Coût moyen de la dette	0,9%	0,9%	1,1%

Le coût moyen de la dette est déterminé en se basant sur la moyenne annuelle des encours auprès des établissements de crédit, l'endettement moyen annuel relatif aux crédits-bails mobiliers et immobiliers, le coût financier net (retraité des produits nets des valeurs mobilières de placement) et en pondérant l'endettement moyen annuel afférent à chaque type de dette. Il n'intègre pas les différentes commissions de mise en place des financements.

en K€	Endettement moyen annuel 2014	Coût financier net 2014	Coût de la dette 2014	Coût moyen pondéré de la dette
Encours auprès des établissements de crédit	28 456	246	0,9 %	0,8 %
Crédits-bails immobiliers	827	12	1,4 %	0,1 %
Total coût financier net	29 283	258		0,9 %

NOTE 15 – Détail des dettes courantes

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Fournisseurs	26 402	21 164	22 187
Personnel	9 562	8 160	9 373
Sécurité sociale et organismes sociaux	13 976	12 979	13 815
Etat et collectivités	799	826	936
Contribution pour une pêche durable (1)			3 525
Dettes sur immobilisations	1 105	484	445
Autres dettes	134	55	
Dettes Courantes	863	880	975
Autres dettes	26 439	23 384	29 069
Dettes financières à court terme	6 568	11 053	11 193
Total	59 409	55 600	62 449

(1) Contribution pour une pêche durable : Un contrôle fiscal sur les exercices 2008 et 2009 opéré sur cette écotaxe en 2010 a entraîné un redressement provisionné dans les comptes de Toupargel SAS pour 3 341 K€. Cette écotaxe fait l'objet d'un recours par notre syndicat professionnel Syndigel et la FCD auprès de la Commission Européenne. Les redressements font l'objet de procédures auprès de l'administration à l'initiative de Toupargel SAS. Au titre des exercices 2008 à 2011 le montant réglé ou provisionné de cette contribution s'élève à 6 696 K€. En 2013, Toupargel a réglé 3 341 K€ au titre de l'écotaxe de l'exercice 2008-2009.

NOTE 16 – Instruments financiers

16.1 Actifs financiers

en K€	31/12/2014				Total bilan
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	
Clients et autres débiteurs		1 805			1 805
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Total		1 805			1 805

en K€	31/12/2013				Total bilan
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	
Clients et autres débiteurs		2 625			2 625
Trésorerie et équivalents de trésorerie				2 152	2 152
Total		2 625		2 152	4 777

en K€	31/12/2012				Total bilan
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	
Clients et autres débiteurs		3 667			3 667
Trésorerie et équivalents de trésorerie				742	742
Total		3 667		742	4 409

En K€	31/12/2014			31/12/2013	31/12/2012
	Courant	Non courant	Total		
Titres disponibles à la vente					
Prêts et créances	462		462	327	
Clients et autres débiteurs	1 805		1 805	2 625	3 667
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat					
Trésorerie et équivalents de trésorerie				2 152	742
Total	2 267		2 267	5 104	4 698

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de gestion des risques financiers est présentée dans la note 17. Au 31 décembre 2012, 2013 et 2014, le Groupe ne détient aucun placement de trésorerie.

Les excédents de trésorerie sont placés en Sicav de trésorerie monétaires. En 2012, 2013 et 2014, le Groupe a placé ses excédents en Sicav de trésorerie monétaires à court terme, sans risque. L'évolution de la trésorerie et équivalents de trésorerie est détaillée en note 10. La rémunération des placements de trésorerie est présentée en note 25.

b) Juste valeur des actifs financiers

Les échéances clients étant inférieures à 6 mois, la valeur faciale des actifs financiers a été considérée comme étant égale à leur juste valeur.

en K€	31/12/2014 (juste valeur)			Juste valeur	Valeur bilan
	Prix cotés	Modèles avec données observables	Modèles avec données inobservables	Total	Total
Instruments financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants			462	462	462
Clients et autres débiteurs			1 805	1 805	1 805
Instruments dérivés courants					
Autres actifs financiers courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Total			2 267	2 267	2 267

en K€	31/12/2013 (juste valeur)			Juste valeur	Valeur bilan
	Prix cotés	Modèles avec données observables	Modèles avec données inobservables	Total	Total
Instruments financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants			327	327	327
Clients et autres débiteurs			2 625	2 625	2 625
Instruments dérivés courants					
Autres actifs financiers courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie			2 152	2 152	2 152
Total			5 104	5 104	5 104

en K€	31/12/2012 (juste valeur)			Juste valeur	Valeur bilan
	Prix cotés	Modèles avec données observables	Modèles avec données inobservables	Total	Total
Instruments financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants			289	289	289
Clients et autres débiteurs			3 667	3 667	3 667
Instruments dérivés courants					
Autres actifs financiers courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie			742	742	742
Total			4 698	4 698	4 698

16.2 Passifs financiers

Les différentes catégories de passifs financiers au 31 décembre 2013 sont les suivantes :

en K€	31/12/2014			31/12/2013	31/12/2012
	Courant	Non courant	Total	Total	Total
Dettes financières	6 568	16 083	22 651	11 571	12 476
Fournisseurs et autres créanciers	27 507		27 507	21 648	22 632
Total	34 075	16 083	50 158	33 219	35 108

Juste valeur des passifs financiers

• Au 31 décembre 2014

en K€	31/12/2014			Juste valeur	Encours bilan
	Prix cotés	Modèles avec paramètres observables	Modèles avec paramètres inobservables	Total	Total
Fournisseurs et autres créanciers			26 402	26 402	26 402
Tirages sur facilités de crédit		20 008		20 008	20 008
Emprunts sur location financement					
- taux fixe					
- taux variable		520		520	518
Total dettes financières		20 528	26 402	46 930	46 928

• Au 31 décembre 2013

en K€	31/12/2013			Juste valeur	Encours bilan
	Prix cotés	Modèles avec paramètres observables	Modèles avec paramètres inobservables	Total	Total
Fournisseurs et autres créanciers			21 164	21 164	21 164
Tirages sur facilités de crédit		10 288		10 288	10 288
Emprunts sur location financement					
- taux fixe		140		140	151
- taux variable		1 140		1 140	1 132
Total dettes financières		11 568	21 164	32 732	32 735

• Au 31 décembre 2012

en K€	31/12/2012			Juste valeur	Encours bilan
	Prix cotés	Modèles avec paramètres observables	Modèles avec paramètres inobservables	Total	Total
Fournisseurs et autres créanciers			22 187	22 187	22 187
Tirages sur facilités de crédit		10 000		10 000	10 000
Emprunts sur location financement					
- taux fixe		20		20	493
- taux variable		1 983		1 983	1 983
Total dettes financières		12 003	21 187	34 190	34 663

Les échéances fournisseurs étant inférieures à 6 mois, la valeur faciale des actifs financiers a été considérée comme étant égale à leur juste valeur.

NOTE 17 – Gestion des risques liés aux instruments financiers

La gestion des risques de crédit, de liquidité et de marché est centralisée, suivie et pilotée par la Direction Financière. En fonction de l'évolution des différentes expositions du Groupe, des arbitrages sont effectués afin de minimiser ces risques.

17.1 Risque de crédit

Dans le cadre de ses activités opérationnelles et de financement, le Groupe est exposé au risque de crédit. Les opérations sont réalisées dans la limite des procédures fixées par la Direction Financière pour chaque contrepartie. Pour le Groupe, les contreparties correspondent :

- pour les créances commerciales, à des débiteurs (constitués principalement de créances de coopération commerciale avec les fournisseurs) pour lesquels le Groupe dispose au passif de dettes commerciales au moins équivalentes.
- Pour les créances clients, d'une part, à des clients sous tutelle et à des clients habitant certaines îles et d'autre part, à des remises différées de chèques
- pour les disponibilités et équivalents de trésorerie, à des banques ou des institutions financières de premier plan toutes dotées d'une excellente notation par les agences de rating.

Au 31 décembre 2014, le Groupe ne dispose d'aucune valeur de placement.

Ancienneté des actifs financiers non dépréciés :

• Au 31 décembre 2014

enK€	31/12/2014							Total
	Actifs en souffrance à la date de clôture					Actifs dépréciés	Actifs ni dépréciés ni en souffrance	
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Au-delà d'1 an	Total			
Prêts et créances au coût amorti							11	11
Créances et autres débiteurs	1 794				1 794	462		2 256
Total	1 794				1 794	462	11	2 267

• Au 31 décembre 2013

enK€	31/12/2013							Total
	Actifs en souffrance à la date de clôture					Actifs dépréciés	Actifs ni dépréciés ni en souffrance	
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Au-delà d'1 an	Total			
Prêts et créances au coût amorti							15	15
Créances et autres débiteurs	2 610				2 610	327		2 937
Total	2 610				2 610	327	15	2 952

• Au 31 décembre 2012

enK€	31/12/2012							Total
	Actifs en souffrance à la date de clôture					Actifs dépréciés	Actifs ni dépréciés ni en souffrance	
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Au-delà d'1 an	Total			
Prêts et créances au coût amorti							15	15
Créances et autres débiteurs	3 652				3 652	289		3 941
Total	3 652				3 652	289	15	3 956

17.2 Risque de liquidité

En s'appuyant sur un outil de gestion de trésorerie, la Direction Financière a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment, en gérant la trésorerie du Groupe et en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions juridiques.

Toupargel Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Toupargel Groupe dispose d'autorisations de découvert et de lignes de crédit bancaire confirmées de court et moyen terme assorties de covenants (voir note 14) auprès de banques de premier plan, qui lui permettent de garantir une flexibilité de ses sources de financement. En 2012, 2013 et 2014, ces covenants ont été respectés.

Au 31 décembre 2014, les lignes de crédit ont été mobilisées pour un montant de 20 288 K€.

Au 31 décembre 2014, les flux contractuels (principal et intérêts) non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité sont les suivants :

Au 31 décembre 2014 en K€	2015	2016	2017	2018	2019	> 5 ans	Total	Total valeur au bilan
Tirages sur facilités de crédit	40 936	23 272	15 669	2 027			81 904	12 288
Emprunts sur location financement								
- taux fixe								
- taux variable	445	75					520	518
Total	41 381	23 347	15 669	2 027			82 424	12 806

Au 31 décembre 2013 en K€	2014	2015	2016	2017	2018	> 5 ans	Total	Total valeur au bilan
Tirages sur facilités de crédit	38 771	29 669	23 569	15 165	10 082	10 082	127 338	12 288
Emprunts sur location financement								
- taux fixe	140						140	151
- taux variable	620	445	75				1 140	1 132
Total	39 531	30 114	23 644	15 165	10 082	10 082	128 618	13 571

Au 31 décembre 2012 en K€	2013	2014	2015	2016	2017	> 5 ans	Total	Total valeur au bilan
Tirages sur facilités de crédit	42 494	27 336	21 242	15 149	10 071	10 071	126 363	10 000
Emprunts sur location financement								
- taux fixe	20						20	493
- taux variable	864	621	445	75			2 005	1 983
Total	43 378	27 957	21 688	15 224	10 071	10 071	128 388	12 476

17.3 Risques de marché

a) Risque de change

Compte tenu du caractère très limité des transactions réalisées dans une devise différente de l'euro, le risque de change peut être jugé négligeable. Cependant, le Groupe peut être amené à utiliser des instruments financiers pour réduire son exposition quant à une éventuelle hausse des tarifs appliquée par ses fournisseurs de marchandises dépendants d'une devise autre que l'euro.

b) Risque des marchés actions

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions. La trésorerie disponible est investie sous forme de placements non spéculatifs (SICAV de trésorerie monétaires) mobilisables dans des délais très courts.

L'exposition du Groupe aux risques des marchés actions est liée aux actions propres détenues en couverture de plans de stock options et du contrat de liquidité. Conformément à la norme IAS 32, les actions sont comptabilisées lors de l'acquisition, en diminution des fonds propres et les variations de valeur ne sont pas comptabilisées. Lorsque les titres sont acquis ou cédés, les capitaux propres sont ajustés du montant de la juste valeur des actions acquises ou cédées. Au 31 décembre 2014, le Groupe détient 207 779 actions propres.

c) Risque de taux d'intérêt

La politique suivie par le Groupe Toupargel en matière de gestion des risques de taux répond au triple objectif de sécurité, liquidité et rentabilité. La gestion du risque de taux est centralisée, suivie et pilotée périodiquement par la Direction Financière. La dette consolidée du Groupe Toupargel est indexée pour majeure partie au taux variable Euribor.

Dans le cadre de son activité financière, le Groupe Toupargel peut avoir recours, sur la base d'une analyse des différentes expositions aux risques de marché de taux, à des instruments financiers avec pour objectif de réduire ces expositions et d'optimiser son coût de financement. Au 31 décembre 2014, aucun instrument financier n'est utilisé.

Détail des engagements faisant l'objet d'un risque de taux

en K€	Lignes de crédit	Crédit-bails immobiliers
31/12/2014	46 008 (mobilisables)	518
31/12/2015	24 508 (mobilisables)	76
31/12/2016	27 008 (mobilisables)	
31/12/2017	13 500 (mobilisables)	
31/12/2018	10 000 (mobilisables)	
Taux	Euribor	Euribor 3 mois
Couverture de taux	non	non

Analyse de la dette brute par nature de taux

Au 31 décembre 2014, la dette nette du Groupe est intégralement indexée au taux variable Euribor (lignes de crédit, crédit-bails immobiliers).

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Dette brute à taux variable	100 %	99 %	96 %
Dette brute à taux fixe		1 %	4 %

Instruments financiers exposés au risque de taux

Aucun impact n'est enregistré sur les passifs et actifs financiers des dérivés en couverture du risque de taux d'intérêt du fait de l'absence de couverture en 2012, 2013 et 2014.

Prêts et créances au coût amorti

Les prêts et créances ont une durée inférieure à 6 mois. Par conséquent, le risque de taux inhérent à ces actifs est limité.

Dérivés en couverture du risque de taux d'intérêt

Aucun dérivé n'était détenu en couverture du risque de taux d'intérêt en 2012, 2013 et 2014.

d) Analyse de sensibilité : couverture du risque de taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de la dette financière nette libellée en taux variable à la date de clôture, aucun instrument financier n'étant utilisé à cette date.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité correspond à une variation instantanée de la courbe de taux de +1 et -1 % par rapport aux taux d'intérêts en vigueur à la date de clôture.

Au 31 décembre 2014, l'impact d'une hausse instantanée des taux d'intérêts de 1 % sur l'ensemble des courbes de taux augmenterait de 205 K€ (114 K€ en 2013, 120 K€ en 2012) le coût financier net du Groupe. L'impact négatif sur le résultat net, en tenant compte du taux réel d'imposition, serait de 141 K€ (69 K€ en 2013, 57 K€ en 2012).

Au 31 décembre 2014, l'impact d'une baisse instantanée des taux d'intérêts de 1 % sur l'ensemble des courbes de taux diminuerait de 205 K€ (114 K€ en 2013, 120 K€ en 2012) le coût financier net du Groupe. L'impact positif sur le résultat net, en tenant compte du taux réel d'imposition, serait de 141 K€ (69 K€ en 2013, 57 K€ en 2012).

e) Risque lié aux évolutions du coût des matières premières (et des carburants)

Le Groupe est un consommateur de carburant de part son activité de transport (interne et livraison aux clients) et présente ainsi une sensibilité à l'évolution du prix du carburant. Le poste carburant a représenté 2.4 % du chiffre d'affaires en 2014 (2.4 % en 2013).

A volume consommé de 6 726 215 litres (5 867 558 litres en 2013) et prix moyen du carburant équivalents à 2013, une hausse de 10 % du prix du carburant en 2014 se traduirait par une augmentation de 732 K€ de la facture carburant.

Le Groupe n'est pas lié par contrats ou engagements d'approvisionnement en carburants. Aucune opération de couverture liée à l'évolution du prix du carburant n'a été mise en place. Des mesures visant à réduire la consommation ont été mises en œuvre (formations à l'éco-conduite, gestion informatisée des tournées de livraison, renouvellement de la flotte véhicules) (cf Rapport RSE p 36).

Notes sur le compte de résultat

NOTE 18 - Chiffre des ventes

18.1 Décomposition du chiffre des ventes par activité

Le chiffre des ventes entre les différents modes de commercialisation se répartit ainsi :

	31/12/2014		31/12/2013		31/12/2012	
	K€	Répartition	K€	Répartition	K€	Répartition
Vente par téléphone	281 653	89,9%	288 085	97,8%	320 636	98,0%
Vente en "laisser sur place"	24 566	7,8%				
Vente par internet	7 149	2,3%	6 342	2,2%	6 486	2,0%
Total	313 368	100,0%	294 427	100,0%	327 122	100,0%

L'activité du Groupe est réalisée auprès d'une clientèle de particuliers. Aucun client pris individuellement ne représente plus de 1 % du chiffre d'affaires consolidé. Le chiffre d'affaires réalisé avec les 10 premiers clients est négligeable.

NOTE 19 - Charges de personnel

19.1 Détail

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Salaires	83 482	76 029	82 421
Stock-options			8
Charges sociales	29 559	26 932	29 626
Participation et intéressement			435
Autres charges de personnel	1 504	1 335	1 531
Transfert de charges d'exploitation (1)	(1 214)	(1 420)	(1 406)
Total	113 331	102 876	112 615

(1) refacturation au titre de la formation continue.

19.2 Effectif

Effectif fin de période	31/12/2014				31/12/2013	31/12/2012
	Toupargel Groupe SA	Toupargel	Eismann	Total Groupe	Total Groupe	Total Groupe
Cadres	7	196	40	243	206	212
Agents de maîtrise	1	291	26	318	309	318
VRP		49	246	295	21	25
Employés-Ouvriers		2 645	89	2 734	2 760	3 010
Total	8	3 181	401	3 590	3 296	3 565

NOTE 20 - Charges externes

enK€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Electricité et gaz	2 484	2 224	2 230
Carburant et lubrifiants	7 392	6 942	8 102
Autres matières et fournitures non stockées	723	616	925
Emballages	1 676	1 657	1 951
Sous-traitance	4 463	4 160	4 079
Locations	5 648	2 874	2 891
Entretien et réparations	6 192	6 004	6 197
Assurances	719	503	613
Etudes, documentations	278	319	400
Honoraires	1 957	1 685	2 084
Intérimaires	1 524	1 194	1 752
Catalogues, routage	6 972	6 593	7 437
Communication	395	751	1 177
Parrainage, mécénat, dons	391	430	358
Incentives	193	192	470
Transport, déplacements	6 351	4 866	5 712
Télécommunications	1 581	1 409	1 745
Affranchissements	178	169	230
Services bancaires	891	760	790
Divers	187	175	251
Total	50 195	43 523	49 394

NOTE 21 - Impôts et taxes

enK€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
IFA		33	53
Taxe professionnelle/Cotisation foncière	823	811	563
Impôts fonciers	741	699	658
Impôts et taxes liés au personnel	2 429	2 191	2 443
Impôts et taxes liés aux véhicules	209	154	187
RSI	511	491	546
Autres impôts et taxes	124	5	5
Total	4 837	4 384	4 455

NOTE 22 - Provisions

en K€	31/12/2014			31/12/2013	31/12/2012
	Dotations	Reprises	Net		
Dépréciation	378	421	43	(38)	43
- Clients	347	421	74	(38)	43
- Immobilisations	31		(31)		
Provisions	544	671	127	366	(181)
- Litiges Prud'hommaux	74	427	353	228	61
- Médailles du travail	393	129	(264)	22	(181)
- Risques divers	77	39	(38)	1	(56)
- Provision pour impôts		76	76	115	(5)
Retraite	740	260	(480)	(484)	(627)
Total	1 662	1 352	(310)	(156)	(765)

NOTE 23 - Autres produits / Autres charges

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Jetons de présence	(24)	(32)	(49)
Pertes sur créances	(276)	(173)	(223)
Amendes fiscales	(15)	(4)	(35)
Charges diverses	(69)	(53)	(146)
Autres charges	(385)	(262)	(453)
Pénalités perçues sur achats	64		10
Rentrées sur créances amorties	43	4	6
CICE	4 316	2 707	
Quote part subvention amortie	14	14	39
Autres produits d'exploitation	540	404	262
Subvention d'exploitation	32	(6)	39
Produits divers		5	4
Autres produits	5 009	3 127	360
Total	4 624	2 865	(93)

NOTE 24 - Autres produits et charges opérationnels

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Coûts de réorganisation	1 801		
Réorganisation logistique	1 218		
Réorganisation commerciale	583		
Frais d'acquisition des sociétés	183		
Dépréciation du Goodwill	16 000		
Total	17 984		

NOTE 25 - Coût financier net

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Produits nets valeurs mobilières de placement	3	3	5
Escomptes obtenus	95	94	125
Autres produits financiers		41	111 ⁽¹⁾
Produits financiers	98	139	241
Intérêts dettes financières	(248)	(140)	(194)
Coût financier brut	(248)	(140)	(194)
Coût financier net	(150)	(2)	47

(1) dont intérêts moratoires sur le remboursement de la taxe sur les achats de viandes 2002 et 2003 : 111 K€

NOTE 26 - Impôt sur le résultat

26.1 Analyse de la charge d'impôt

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Impôts exigibles	(281)	(1 196)	(1 644)
Impôts différés	1 233	(63)	(429)
CVAE	(2 070)	(1 993)	(2 246)
Impôts nets	(1 118)	(3 252)	(4 319)
Incidence des contributions d'impôts additionnelles : contribution sociale de 3,30 % (depuis 2009) et contribution exceptionnelle temporaire de 10,7% (en 2013)			
- Impôts exigibles		(150)	(124)
- Impôts différés	40	(2)	(14)

26.2 Taux d'impôt effectif

L'écart entre le niveau d'impôt résultant de l'application du taux d'imposition de droit commun en vigueur en France et le montant d'impôt effectivement constaté dans l'exercice s'analyse de la façon suivante :

en M€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt	(12 398)	8 324	8 303
Résultat des sociétés mises en équivalence	(34)	0	0
Résultat des sociétés intégrées avant impôt et mises en équivalence	(12 432)	8 324	8 303
Taux moyen d'imposition en vigueur	38,00%	38,00%	36,10%
Impôt théorique	4 724	(3 163)	(2 997)
Incidences :			
- Contribution exceptionnelle de 3,3 % (franchise)	145	25	25
- Contribution exceptionnelle sociétés hors intégration fiscale	(81)	(155)	(191)
- Provisions dépréciation goodwill non déductible	(6 080)	(1 236)	(1 435)
- Autres différences permanentes	(218)	(155)	(191)
- CVAE (net d'IS)	(1 284)	(1 236)	(1 435)
- Mécénat	206	206	237
- CICE	1 640	1 029	
- Autres différences	(6)	42	42
Impôt effectivement constaté	(1 118)	(3 252)	(4 319)
Taux d'impôt effectif	-8,99%	39,07%	52,02%

26.3 Impôts différés actifs et passifs

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Impôts différés actifs	2 653	2 470	2 551
Impôts différés passifs	5 496	7 741	7 651
Impôts différés nets	(2 842)	(5 271)	(5 100)

26.4 Décomposition des impôts différés par nature de différences temporelle

en K€	31/12/2013	Impact résultat	Reclassement	31/12/2014
· Engagements de retraite (1)	2 177	133	497	2 807
· Charges à déductibilité différée	183	5	9	197
· Divers		(48)	48	
Différences temporelles	2 360	90	554	3 004
· Immobilisations corporelles (crédit-bail)	(3 594)	86		(3 508)
· Amortissements dérogatoires	(2 139)	225	(198)	(2 112)
· Dépréciation actions propres	(1 311)	(83)		(1 394)
· Impôt sur provisions pour hausse de prix	(231)	45		(186)
· Impôt société sur terrains en crédit-bail	(310)	108	4	(198)
· Provision CP		23	367	390
· Perte fiscale		696	470	1 166
· CVAE	(46)	43		(3)
Différences temporelles liées aux retraitements de consolidation	(7 632)	1 143	643	(5 846)
Impôts différés nets au passif	(5 272)	1 233	1 197	(2 842)

(1) dont 351 K€ en reclassement correspondent à l'effet de l'application d'IAS 19 (impôt différé du SORIE).

NOTE 27 - Résultat net

27.1 Part dans le résultat consolidé des sociétés intégrées

en K€	Résultat consolidé			Résultat social		
	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Toupargel Groupe SA	(16 129)	(59)	365	(287)	5 537	3 837
Toupargel	3 666	5 131	3 619	4 618	5 238	5 573
Comptoir du Surgelé	(61)			(218)		
Eismann	(992)			(1 514)		
Total	(13 516)	5 072	3 984	2 599	10 775	9 410

27.2 Retraitements de consolidation

en K€	Toupargel Groupe SA	Toupargel SASU	Comptoir du Surgelé	Eismann	Total
Résultat social au 31 décembre 2014	(287)	4 618	(218)	(1 514)	2 599
· Impôts différés	(79)	467	36	655	1 080
· Ajustements bilans d'ouverture			96	49	144
· Annulation provisions réglementées		(718)		(70)	(788)
· Contrats de location financ. immobiliers		(42)			(42)
· Contrats de location financ. mobiliers		(226)		18	(208)
· Provision pour retraite	(13)	(467)	25	(130)	(586)
· Annulation des dividendes	(5 000)				(5 000)
· Annulation provision pour dépréciation titres	5 000				5 000
· Dépréciation du goodwill	(16 000)				(16 000)
· Annulation dépréciation titres et compte courant	242				242
· Autres instruments financiers	8				8
· Résultat de société mise en équivalence		34			34
Total des retraitements	(15 842)	(952)	157	522	(16 116)
Résultat consolidé au 31 décembre 2014	(16 129)	3 666	(61)	(992)	(13 516)

NOTE 28 - Calcul du résultat par action normal et dilué

a) Calcul du résultat net par action

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net part revenant au groupe par action de base (en K€)	(13 516)	5 072	3 984
Nombre moyen d'actions (1)	10 175 528	10 175 590	10 173 211
Résultat net par action (en €)	-1,33	0,50	0,39

(1) : Voir c) détermination du nombre d'actions ci-dessous.

b) Calcul du résultat net par action dilué

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net part revenant au groupe par action de base (en K€)	(13 516)	5 072	3 984
Nombre moyen d'actions dilué (1)	10 175 528	10 175 590	10 173 211
Résultat net par action (en €)	-1,33	0,50	0,39

(1) : Voir c) détermination du nombre d'actions ci-dessous.

c) Détermination du nombre d'actions

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Nombre d'actions ordinaires émises (capital social)	10 383 307	10 383 307	10 383 307
Nombre d'actions d'autocontrôle (actions propres et contrat de liquidité)	(207 779)	(207 717)	(210 096)
(1) Nombre d'actions en circulation	10 175 528	10 175 590	10 173 211
(2) Nombre moyen d'actions retenu pour calcul résultat net par action	10 175 528	10 175 590	10 173 211
Effet dilutif des plans de stocks options			
Options de souscription restantes	107 500	127 500	152 500
Cours d'exercice des options (en €)	25,75	25,75	25,75
Cours moyen de l'action (en €)	7,22	5,50	7,39
(3) Nombre d'actions théorique supplémentaire (*)	0	0	0
Nombre moyen d'actions retenu pour calcul résultat net par action dilué (2)+(3)	10 175 528	10 175 590	10 173 211

(*) le Conseil d'Administration de Toupergel Groupe a attribué 200 000 options dans ses séances du 25 Avril 2008, 27 octobre 2009 et 27 avril 2010. Leur prix de souscription ou d'achat, exerçable à compter du 26 Avril 2010 (plan 2008), 28 octobre 2011 (plan 2009) et 28 avril 2012 (plan 2010) s'élevant à 25.75 € et étant supérieur au cours moyen et au cours de clôture des 3 exercices présentés, elles n'ont pas été prises en compte dans le calcul du nombre d'actions théoriques pour les 3 exercices présentés

Notes sur les engagements et autres informations

NOTE 29 - Engagements hors bilan liés à l'activité courante

a) Engagements donnés

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Cautions et garanties données		70	350

b) Engagements reçus

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Lignes de crédit mobilisables non utilisées	26 000	28 000	12 000
Subventions (Agefiph)			252
Total		28 000	12 252

Lignes de crédit : la société Toupargel Groupe SA dispose au 31 décembre 2014 de trois sources de financement à court et moyen terme d'un montant global de 32 008 K€, utilisées à hauteur de 6 008 K€ à cette date. Par ailleurs, sa filiale Toupargel SASU dispose également de deux sources de financement à court terme, mobilisables pour un montant total de 14 000 K€, intégralement utilisées au 31 décembre 2014.

c) Engagements réciproques

Contrats de location-financement : ils sont retraités dans les comptes consolidés (en emprunts, frais financiers et immobilisations). Les engagements de redevance sont les suivants :

en K€	Redevances à moins d'un an	Redevances à plus d'un an et moins de cinq ans	Redevances à plus de cinq ans	Total
Constructions	445	75		520
Total	445	75		520

L'incidence sur le résultat des retraitements des contrats de location-financement est donnée en note 5.3 b.

Baux commerciaux

Echéances futures en K€	Total	2015	2016	2017	2018	Exercices suivants
Baux commerciaux	11 905	3 075	2 284	1 984	1 544	3 018
Locations de véhicules	1 406	775	329	228	74	

Le Groupe occupe des terrains et constructions en location d'exploitation. La charge relative aux exercices 2012, 2013, 2014 s'élève respectivement à 2 756 K€, 2 832 K€ et 3 249 K€.

Autres principaux engagements réciproques

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Commandes d'immobilisations	284	54	192
Engagements d'achats marchandises (court terme)	58 874	48 336	45 311
Mécénat	150	217	546
Total	59 308	48 607	46 049

Mécénat : - Don au Musée Saint Pierre - 150 K€

d) Engagements complexes

- Engagements liés aux emprunts (garanties, clauses de défaut) : voir note 14.
- Opérations de titrisation : le Groupe n'est pas engagé dans des opérations de titrisation.
- Fonds de dotation Toupargel : Toupargel SAS a créé en mars 2011 un fonds de dotation dont l'objet est :
 - de contribuer à l'amélioration de la connaissance scientifique dans le domaine de la nutrition et à la diffusion des meilleures pratiques,
 - de promouvoir l'intégration des hommes et des femmes dans la société et à lutter contre l'exclusion,
 - de contribuer à l'éducation et au rayonnement culturel et artistique.

Le projet de budget 2015 du fonds se monte à 125 K€.

NOTE 30 - Autres engagements et autres informations**a) Compte personnel de Formation (CCPF)**

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2014, le DIF (Droit Individuel de Formation) est remplacé par le CPF (Compte Personnel de Formation) à compter du 1er janvier 2015. Ce dispositif permettra de cumuler un quota d'heures de formation tout au long de sa vie professionnelle.

Ce quota d'heures est de 24 heures par an dans la limite de 120 heures, puis 12 heures par an dans la limite de 150 heures pour un salarié sous contrat en temps plein.

A compter du 1er janvier 2015, les heures de DIF sont portées au crédit du CPF et restent mobilisables jusqu'au 31 décembre 2020 pour les formations éligibles au titre du CPF. Le droit individuel à la formation dont le compteur respectif a été porté à la connaissance de chaque salarié via son bulletin de janvier 2015 représente un total heures de 288 610 heures. Le CPF (Compte Personnel de Formation) est considéré, comme un passif éventuel. Les modalités d'utilisation de ce droit ne mettent pas en évidence de surcoûts probables significatifs.

b) Plus-values sur éléments non amortissables

Les fusions successives, placées sous le régime de faveur, ont entraîné, chez Toupargel Groupe SA, ses filiales, et dans les sociétés absorbées, le report d'imposition de plus-values sur éléments non amortissables et en particulier sur fonds de commerce, titres de participation et terrains. Les plus-values latentes sur terrain ont fait l'objet d'une provision pour impôt. Les autres impositions latentes revêtent un caractère purement éventuel, s'agissant d'éléments constitutifs et substantiels du fonds de commerce du Groupe.

Les plus-values en sursis d'imposition réalisées lors des fusions, qui ne font pas l'objet d'un impôt différé et éliminées dans les comptes consolidés, sont les suivantes :

- Fonds de commerce	26 858 K€	(goodwill en consolidation)
- Titres de participation	3 680 K€	(réserves non distribuées en consolidation)
Total	30 538 K€	

A la suite de la loi de finances rectificative pour 2004 (article 39), les plus-values à long terme ont été progressivement exonérées d'impôt : imposition à 15 % en 2005, à 8 % en 2006, et exonération à compter de 2007 à l'exception de l'imposition d'une quote-part de frais et charges de 5 %. Ceci concerne pour le Groupe les plus values sur titres de participation en différé d'imposition soit 3 680 K€.

c) Nantissements d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur

A la connaissance de la société, au 31 décembre 2014, aucune action Toupargel Groupe SA n'est nantie.

NOTE 31 - Parties liées**31.1 Les mandataires sociaux et le Comité Exécutif****a) Rémunération**

La rémunération totale comporte une rémunération fixe et une partie variable. Le total des revenus bruts pour 2013 pour les dirigeants (Administrateurs et Comité Exécutif) s'élèvent à :

En K€	2014	2013	2012
Rémunération fixe	1 411	1 260	1 630
Rémunération variable	149	80	101

b) Jetons de présence et honoraires

Le montant des jetons de présence versés en 2014 s'élève à 24 K€ (bénéficiaires : administrateurs indépendants) contre 32 K€ en 2013.

c) Avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme

Le montant des provisions pour médailles du travail (Comité Exécutif) s'élève à 46 K€. Le montant des indemnités de retraite provisionnées (Comité Exécutif) s'élève à 321 K€ au 31 décembre 2014 (305 K€ au 31 décembre 2013).

d) Engagement d'indemnités

Il n'existe pas d'engagement d'indemnité de non-concurrence au profit des mandataires sociaux et des membres du Comité Exécutif.

31.2 Autres parties liées

Toupargel SAS a conclu un contrat de partenaire officiel avec l'Asvel Basket, dont Messieurs Roland Tchénio et Jacques-Edouard Charret sont administrateurs (montant pris en charge en 2014 : 33 K€).

Un contrat a été conclu au 1er janvier 2009 entre Toupargel Groupe SA et la société Amboise SNC pour des prestations de conseil. (montant pris en charge en 2014 : néant).

31.3 Relations intra-groupe

Liste des filiales et participations

Filiales (+de 50%)

Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Toupargel 69380 Civrieux d'Azergues	25 000K€	100%	83 438K€		282 913K€
	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	60 862K€	5 000K€	78 438K€		4 618 K€
Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Eismann 76150 Maromme	1 741K€	100%	11 114K€		40 030K€
	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	(477)K€		11 114K€		(2 520) K€
Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Le Comptoir du Surgelé 03110 Saint Rémy en Rollat	1 007K€	100%			1 501K€
	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	(246)K€				(217)K€

- Toupargel Groupe SA assure pour le compte de sa filiale Toupargel SAS des prestations de direction et de gestion. Le montant facturé à cette société au titre de 2014 s'élève à 1 683 K€.
- Toupargel Groupe est tête de groupe dans le cadre de la convention d'intégration fiscale.
- Toupargel Groupe assure pour le compte des sociétés du Groupe la gestion de la trésorerie.
- Toupargel SASU assure pour le compte d'Eismann SAS le transport des commandes préparées entre la base logistique d'Eismann et les agences commerciales d'Eismann, ce à compter du 30 juin 2014. Le montant facturé à ce titre s'élève à 553 K€.
- Toupargel SASU met à disposition des locaux dans certaines de ses agences commerciales. Le montant facturé en 2014 s'élève à 10 K€.

NOTE 32 - Tableau des honoraires

	Safici		Deloitte & Associés		Visas4	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Audit						
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur	26	26	42	34	3	
- Filiales intégrées globalement			110	81		
• Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
- Emetteur			45			
- Filiales intégrées globalement						
Sous-total	26	26	197	115	3	
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
• Juridique, fiscal, social			7	4		
• Autres						
Total	26	26	204	119	3	

TOUPARGEL GROUPE
Société Anonyme - 13 chemin des Prés Secs - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société TOUPARGEL GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823.9 du code de commerce relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède annuellement à un test de dépréciation de ses goodwill, selon les modalités décrites dans les notes 2.5 et 5.2 des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et vérifié que les notes 2.5 et 5.2 donnent une information appropriée.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et charges et engagements sociaux, tel que décrit en notes 2.14, 2.15, 12 et 13 de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon et Villeurbanne, le 3 avril 2015
Les Commissaires aux Comptes

Comptes sociaux 2014

— Rapport de gestion de Toupargel Groupe SA	
L'activité et les résultats	p.127
L'activité et les résultats des filiales et sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation	p.127
— Comptes annuels 2014	
Bilan	p.132
Compte de résultat	p.133
Tableau des flux de trésorerie	p.134
Tableau de variation des capitaux propres	p.134
— Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2014	
Informations générales	p.135
Note 1 Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture	
Note 2 Règles et méthodes comptables	
Informations sur le bilan et le compte de résultat	p.136
Note 3 Immobilisations financières	
Note 4 Créances	
Note 5 Valeurs mobilières de placement	
Note 6 Evolution du capital de Toupargel Groupe	
Note 7 Informations sur les options de souscription ou d'achat	
Note 8 Provisions pour risques et charges	
Note 9 Emprunts et dettes financières	
Note 10 Autres dettes	
Note 11 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	
Note 12 Produits et charges d'exploitation	
Note 13 Effectif moyen	
Note 14 Résultat financier	
Note 15 Impôts sur les sociétés	
Note 16 Calcul du résultat par action normal et dilué	
Engagements financiers et autres informations	p.141
Note 17 Engagements hors bilan	
Note 18 Plus-values sur éléments amortissables	
Note 19 Liste des filiales et participations	
Note 20 Mandataires sociaux	
Note 21 Conventions avec les parties liées	
— Rapport des Commissaires aux Comptes	p.143
— Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	p.144

RAPPORT DE GESTION DE TOUPARGEL SA

L'activité et les résultats

La présentation des comptes annuels

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ne comportent pas de changement de méthode, ni de présentation par rapport à ceux établis au 31 décembre 2013.

Faits marquants

Toupargel Groupe SA a acquis, début 2014, 100 % des titres de la société Le Comptoir du Surgelé (siège à Saint Rémy en Rollat, Allier) dont l'activité est la vente de produits surgelés aux particuliers.

Le Comptoir du Surgelé a donné son fonds en location-gérance à Toupargel SASU à compter du 1er avril 2014.

Le 31 mars 2014, Toupargel Groupe SA a pris le contrôle de 100 % du capital d'Eismann France SAS dont l'activité est la vente de produits surgelés aux particuliers.

Le 5 septembre 2014, la filiale Toupargel SASU a constitué en partenariat (50/50) avec la société Romans Viandes une société dont la dénomination est Dauphiné Viandes en vue d'assurer par son atelier de découpe l'approvisionnement en viandes piécées des sociétés du Groupe Toupargel.

En 2014, Toupargel Groupe SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal. L'impact du redressement n'est pas significatif.

L'activité et les résultats de Toupargel Groupe SA

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 686 K€ contre 1 657 K€ en 2013. Ils sont composés de la production vendue de services correspondant à des prestations d'animation et techniques facturées à ses filiales.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 771 K€ contre 1 687 K€ en 2013. Elles sont constituées notamment :

> d'autres achats et charges externes pour 577 K€ (2013 : 395 K€), correspondant à des frais juridiques, d'audit, de coûts liés à la cotation en Bourse et de frais bancaires.

> de charges de personnel pour 997 K€ (2013 : 1 230 K€).

Le résultat d'exploitation s'élève à (85) K€ contre (29) K€ en 2013.

Le résultat financier ressort à (394) K€, contre 5 585 K€ en 2013.

Les produits financiers, 5 079 K€, sont composés notamment du versement d'un dividende de 5 000 K€ par la filiale Toupargel SAS (contre 5 500 K€ en 2013), d'autres produits pour 79 K€. Les charges financières, 5 473 K€ (2013 : 1 116 K€) comprennent notamment la dépréciation des titres Toupargel SASU pour 5 000 K€, la dépréciation des actions propres pour 241 K€.

Compte tenu d'un impôt créditeur de 201 K€ (2013 : débiteur de 18 K€), le résultat net ressort à (287) K€ contre 5 537 K€ en 2013.

Concernant le bilan, les immobilisations financières s'élèvent à 89 576 K€ (2013 : 83 465 K€). Elles sont composées des titres Toupargel SAS (brut : 83 438 K€, net : 78 438 K€), des titres Eismann (11 114 €) et des titres Le Comptoir du Surgelé (pour mémoire). L'actif circulant est essentiellement composé de créances sur le Groupe pour 5 585 K€ et de créances sur l'Etat pour 7 044 K€ dont 6 611 K€ au titre du CICE 2013 et 2014. Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 5 145 K€ comprenant des actions propres provisionnées pour 4 051 K€. Les disponibilités se montent à 90 K€.

Les capitaux propres passent de 58 737 K€ à 58 450 K€. Aucune distribution de dividende n'a été effectuée en 2014 (ni en 2013). Les dettes financières sont de 13 451 K€ contre 2 609 K€ en 2013. L'augmentation est liée au préfinancement par BPI France du CICE

pour 3 720 K€. Les dettes d'exploitation et dettes diverses passent de 26 577 K€ à 32 018 K€ et sont constituées par des avances en cash pooling pour 24 803 K€, de la dette vis-à-vis des filiales relatives à l'intégration fiscale pour 6 755 K€ et des dettes auprès d'organismes sociaux et de l'Etat pour 308 K€. Les dettes fournisseurs sont de 152 K€.

L'activité et les résultats des filiales et sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation

Toupargel SASU

Faits marquants

Le 5 septembre 2014, la filiale Toupargel SAS a constitué en partenariat (50/50) avec la société Romans Viandes une société dont la dénomination est Dauphiné Viandes en vue d'assurer par son atelier de découpe l'approvisionnement en viandes piécées des sociétés du Groupe Toupargel.

Les comptes sociaux

Toupargel SASU a réalisé un chiffre des ventes de 279 982 K€ contre 294 331 K€ en 2013. Le coût d'achat des marchandises vendues passe de 132 692 K€ à 124 509 K€, la marge commerciale de 161 639 K€ à 155 474 K€. La production vendue de services se monte à 2 931 K€ contre 4 706 K€ en 2013. Elle comprend les participations publicitaires pour 1 539 K€ (2013 : 3 412 K€) et des revenus de partenariats pour 1 176 K€ (2013 : 1 129 K€). L'excédent brut d'exploitation passe de 8 292 K€ à 3 703 K€. Les autres achats et charges externes se montent à 47 189 K€ (2013 : 48 621 K€). Les achats de matières et fournitures non stockées passent de 11 439 K€ à 10 600 K€, le carburant représentant 6092 K€ (2013 : 6 919 K€), les cartons 1 639 K€ (2013 : 1 657 K€), l'électricité passant de 2 145 K€ à 2 113 K€. La sous-traitance passe de 7 989 K€ à 7 867 K€ dont 1 609 K€ versés à Toupargel Groupe (2013 : 1 586 K€). Le poste crédit-bail est en baisse : 777 K€ contre 1 227 K€ en 2013.

Le poste locations passe de 2 603 K€ à 2 930 K€. Le poste entretien-réparations - maintenance passe de 6 004 K€ à 5 655 K€. Le poste assurances s'élève à 465 K€ (2013 : 697 K€), le poste études - recherches ressort à 54 K€, l'intérim à 1 392 K€ (2013 : 1 194 K€). Le poste honoraires passe de 1 461 K€ à 1 218 K€, le poste publicité passe de 4 557 K€ à 3 708 K€. Les postes transport - déplacements passent de 4 972 K€ à 5 702 K€. Le poste frais postaux et télécoms passe de 5 092 K€ à 5 514 K€. Les services bancaires se montent à 636 K€ contre 651 K€ en 2013, les frais divers passent de 184 K€ à 214 K€.

Les impôts et taxes passent de 6 351 K€ à 5 999 K€. Les charges de personnel passent de 103 065 K€ à 101 531 K€. Les dotations aux amortissements s'élèvent à 7 923 K€ (2013 : 8 508 K€), les provisions sur actifs circulants à 676 K€ (2013 : 885 K€), la provision pour risques et charges à 498 K€ contre 654 K€ en 2013. Les autres charges passent de 222 K€ à 182 K€.

Le résultat d'exploitation ressort à -781 K€ contre 2 982 K€ en 2013. Le résultat financier s'élève à 17 K€ (2013 : 104 K€) Le résultat exceptionnel ressort à 1 957 K€ contre 613 K€ en 2013. Ce poste enregistre des plus-values de cessions d'actifs immobilisés qui se montent à 1 150 K€ (2013 : 955 K€). Les dotations aux amortissements dérogatoires passent de 1 793 K€ à 1 248 K€ et les reprises d'amortissements de 1 498 K€ à 1 885 K€.

Aucune participation des salariés n'est constatée comme en 2013, l'impôt sur les bénéfices est créditeur de 3 425 K€ du fait de la constatation d'un CICE de 3 902 K€. Il était de 1 539 K€, créateur en 2013.

Le résultat net passe de 5 238 K€ à 4 618 K€.

La marge brute d'autofinancement est de 10 213 K€ (2013 : 12 680 K€).

L'actif immobilisé net passe de 72 104 K€ à 72 444 K€. Toupergel a réalisé 9 021 K€ d'investissements dont 6 383 K€ en matériels de transport, 327 K€ en matériels informatiques, 1 655 K€ en logiciels, 292 K€ en constructions et aménagements, 364 K€ en matériels industriels. L'actif circulant passe de 45 708 K€ à 49 570 K€. Le niveau des stocks s'élève à 12 757 K€ contre 12 713 K€ en 2013. Les capitaux propres passent de 61 976 K€ à 60 862 K€, après distribution à Toupergel Groupe d'un dividende de 5 000 K€ (2013 : 5 500 K€). Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 3 920 K€ (4 156 K€ en 2013). Les dettes se montent à 57 232 K€ contre 51 680 K€ en 2013.

Eismann SAS

Faits marquants

La totalité des actions d'Eismann SAS a été cédée par Eismann France Holding à Toupergel Groupe SA le 1er avril 2014.

Eismann SAS a acquis auprès d'Eismann Tiefkuhl Heimservice GmbH la licence d'utilisation de la marque Eismann pour 2 M€ pour une durée se terminant le 1er avril 2017.

Eismann SAS a procédé en mars 2015 à la fermeture de son entrepôt de Maromme et confié le stockage des marchandises et la préparation des commandes à la plateforme de Poitiers de Toupergel SASU. Les coûts liés à la fermeture de l'entrepôt, qui s'élèvent à 1 294 K€, ont été provisionnés dans les comptes au 31 décembre 2014.

Eismann SAS a signé avec Toupergel Groupe SA une convention d'intégration fiscale qui rentre en vigueur à compter de l'exercice 2015.

Les comptes sociaux

Eismann SAS a réalisé en 2014 un chiffre des ventes de 42 970 K€ contre 46 718 K€ en 2013. Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 14 811 K€ contre 16 036 K€ en 2013 et la marge commerciale a 28 159 K€ (2013 : 30 683 K€). L'excédent brut d'exploitation passe de 144 K€ à - 273 K€. Les autres achats et charges externes se montent à 11 463 K€ (2013 : 12 370 K€).

Les principaux postes sont la location de véhicules, 2 204 K€ (contre 2 400 K€ en 2013), le carburant, 1 467 K€ (contre 1 880 K€ en 2013), les loyers et charges locatives, 1 015 K€ (contre 1 128 K€ en 2013), l'entretien des véhicules, 1 363 K€ (contre 1 564 K€ en 2013), les transports (sur achats et inter-établissements), 1 307 K€ (contre 1 122 K€ en 2013).

Les impôts et taxes passent de 977 K€ à 912 K€, les charges de personnel de 16 995 K€ à 15 793 K€. Les dotations aux amortissements s'élèvent à 1 195 K€ (2013 : 495 K€), augmentation due à l'amortissement sur 3 ans de la marque Eismann (impact : 500 K€). Les dotations aux provisions s'élèvent à 531 K€ (1 110 K€ en 2013), dont provision pour risques (342 K€).

Les autres charges passent de 788 K€ à 228 K€, les autres produits de 94 K€ à 4 K€.

Le résultat financier s'élève à - 13 K€ (2013 : - 2 K€).

Le résultat exceptionnel se monte à - 1 203 K€ (2013 : 70 K€). Il enregistre une provision pour fermeture de l'entrepôt de Maromme pour 1 294 K€.

Le résultat net passe de - 453 K€ à - 2 519 K€ (après un impôt créateur de 507 K€). L'actif immobilisé net passe de 2 685 K€ à 7 467 K€ (augmentation liée à l'acquisition de la licence Eismann pour trois ans (brut : 2 000 K€) et de 121 véhicules de livraison (brut : 3 883 K€)).

L'actif circulant passe de 7 437 K€ à 5 217 K€ (dont stocks de

marchandises : 2 116 K€ contre 2 895 K€ en 2013). Les capitaux propres s'élèvent à - 477 K€ (contre 2 140 K€ en 2013). Les provisions pour risques et charges à 2 073 K€ (2013 : 598 K€), dont la provision pour restructuration logistique 1 294 K€. Les dettes passent de 7 385 K€ à 11 088 K€, dont la dette vis-à-vis de Toupergel Groupe liée à la gestion centralisée de trésorerie, 3 735 K€.

Comptoir du Surgelé EURL

Faits marquants

Lors de l'Assemblée Générale du 31 Janvier 2014, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital qui était de 137 000 euros, divisé en 1 370 parts chacune entièrement libérées, d'une somme de 869 000 € par incorporation du compte courant de la société JLM, et de le porter ainsi à 1 006 600 € par élévation du pair de chacune des 1 370 parts existantes et à libérer intégralement à la souscription.

La totalité des titres formant le capital de la société Le Comptoir du Surgelé a été acquis par la société Toupergel Groupe, SA au capital de 1 038 330,70 € dont le siège social est situé à Civrieux d'Azergues (69380) - 13 chemin des prés secs, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 325 307 098, aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 janvier 2014 avec effet immédiat et réitérant un protocole de cession conditionnel en date du 14 janvier 2014.

A compter du 1er avril 2014, la société Le Comptoir du Surgelé a donné son fond en location gérance à la société Toupergel SASU intégralement détenue par Toupergel Groupe SA, moyennant un loyer annuel de 300 000 €.

Depuis la prise de contrôle par la société Toupergel Groupe du capital et de la direction de la société Le Comptoir du Surgelé, cette dernière a décidé de procéder à la fermeture de la quasi-totalité des agences dont elle était titulaire et de domicilier les activités de chacune d'elles dans des agences de la société Toupergel SASU, ce pour des motifs d'optimisation des coûts.

Le Comptoir du Surgelé a bénéficié d'un transfert partiel des déficits fiscaux de ses anciennes filiales absorbées au 31 décembre 2013 Gelmont SAS ce pour 53 570 € et Topgel Serge Moreau SAS pour 98 735 € en vertu de l'article 209 du CGI (décision de la DGFP du Loiret du 18 décembre 2014).

Les comptes sociaux

Le Comptoir du Surgelé a réalisé un chiffre des ventes de 1 274 K€ contre 5 770 K€ en 2013. Le coût d'achat des marchandises vendues passe de 2 625 K€ à 709 K€, la marge commerciale de 3 145 K€ à 565 K€. La production vendue de services se monte à 227 K€ contre 87 K€ en 2013. Elle comprend les participations publicitaires pour 2 K€ (2013 : 4 K€) et la location gérance pour 225 K€ (2013 : 0 K€). L'excédent brut d'exploitation passe de - 194 K€ à - 324 K€. Les autres achats et charges externes se montent à 610 K€ (2013 : 2 075 K€). Les achats de matières et fournitures non stockées passent de 398 K€ à 67 K€, le carburant représentant 49 K€ (2013 : 220 K€), l'électricité passant de 55 K€ à 14 K€. La sous-traitance passe de 0 K€ à 129 K€. Le poste locations passe de 677 K€ à 230 K€. Le poste entretiens - réparations - maintenance passe de 75 K€ à 50 K€. Le poste assurances s'élève à 9 K€ (2013 : 39 K€), le personnel extérieur à l'Entreprise passe de 494 K€ à 3 K€. Le poste honoraires passe de 43 K€ à 16 K€, le poste publicité passe de 10 K€ à 51 K€. Les postes transport - déplacements passent de 195 K€ à 38 K€. Le poste frais postaux et télécoms passe de 34 K€ à 10 K€. Les services bancaires se montent à 5 K€ contre 15 K€ en 2013, les frais divers passent de 92 K€ à 0 K€.

Les impôts et taxes passent de 76 K€ à 95 K€. Les charges de personnel passent de 1 264 K€ à 412 K€. Les dotations aux amortissements s'élèvent à 6 K€ (2013 : 29 K€), les provisions sur actifs circulants à 3 K€ (2013 : 3 K€), la provision pour risques et

charges à 45 K€ contre 0 K€ en 2013. Les autres charges passent de 337 K€ à 13 K€.

Le résultat d'exploitation ressort à -212 K€ contre -215 K€ en 2013. Le résultat financier s'élève à -4 K€ (2013 : -27 K€). Le résultat exceptionnel ressort à -16 K€ contre -159 K€ en 2013. Ce poste enregistre des moins-values de cessions d'actifs immobilisés qui se montent à 13 K€ (2013 : plus-values de 6 K€).

Aucune participation des salariés n'est constatée comme en 2013, l'impôt sur les bénéfices est créditeur de 14 K€ du fait de la constatation d'un CICE de 14 K€.

Le résultat net passe de -401 K€ à -218 K€.

La marge brute d'autofinancement est de -324 K€ (2013 : -214 K€). L'actif immobilisé net passe de 1 693 K€ à 1 660 K€. Le niveau des stocks s'élève à 0 K€ contre 409 K€ en 2013.

Les capitaux propres passent de -897 K€ à -246 K€. Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 77 K€ (198 K€ en 2013). Les dettes se montent à 1 890 K€ contre 3 115 K€ en 2013.

Informations sur les charges non fiscalement déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat net fiscal au titre des articles 39.4 et 39.5 du même code.

Utilisation du CICE 2014

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi a été intégralement utilisé pour participer au financement de l'acquisition de matériel de transport.

Frais de recherche et de développement

La société n'a pas encouru de frais de ce type au cours de l'exercice et d'exercices antérieurs.

Litiges et faits exceptionnels

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litiges ou de faits exceptionnels susceptibles d'avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière, l'activité, le résultat et le patrimoine de la société ou du Groupe.

Événements postérieurs à la clôture

La filiale Eismann SAS a procédé à une réorganisation de sa logistique, et a fermé son entrepôt de Maromme. La préparation des commandes de ses clients est assurée par la plateforme de Poitiers de Toupargel SAS à partir de Mars 2015. Les coûts engendrés par cette fermeture ont fait l'objet d'une provision exceptionnelle dans les comptes sociaux d'Eismann de 1 294 K€.

Aucun autre événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir une influence sur l'activité, la situation financière, le résultat et le patrimoine de la société ou du Groupe.

Composition du Conseil d'Administration et mandats, parité hommes/femmes

Voir Gouvernement d'Entreprise, pages 22 à 24.

Intérêts des dirigeants

Voir Gouvernement d'Entreprise, page 25.

Le reporting RSE (Responsabilité sociale de l'entreprise)

Ces informations sont traitées dans le chapitre « Notre démarche RSE », page 36.

Prise de participation

Aucune prise de participation n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Echéances fournisseurs

Conformément à la loi LME N° 2008-776 du 4 Août 2008, nous vous communiquons ci-après la décomposition par date d'échéance du solde des dettes fournisseurs de la société Toupargel Groupe SA au 31 décembre (en K€) :

en K€	2014	2013	2012
Échéances échues (litiges)	9	3	1
Échéance : 15 janvier	2	3	4
Échéance : 31 janvier	4	4	4
Total	15	10	9

Répartition du capital et des droits de vote au 27 février 2015

(source : enquêtes effectuées auprès d'Euroclear (TPI) pour les titres au porteur et Caceis pour les titres au nominatif)

	Nombre d'actions	% du capital	Nbre droits de vote	% droits vote	dont droits de vote double
Roland Tchénio	598	0,01%	1 196	0,01%	598
TT Investissements (1)	5 218 489	50,26%	10 436 978	56,71%	5 218 489
Groupe familial Roland Tchénio	5 219 087	50,26%	10 438 174	56,71%	5 219 087
Amboise SNC (2)	3 409 564	32,84%	6 412 564	34,84%	3 003 000
Maurice Tchénio	1 000	0,01%	2 000	0,01%	1 000
Groupe Maurice Tchénio	3 410 564	32,85%	6 414 564	34,85%	3 004 000
Concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio	8 629 651	83,11%	16 852 738	91,57%	8 223 087
Romain Tchénio	600	0,01%	600	0,00%	
Jacques-Edouard Charret	201 000	1,94%	201 000	1,09%	
Autres administrateurs	1 000	0,01%	1 000	0,01%	
Auto-détention	207 471	1,98%			
Public	1 343 585	12,96%	1 349 692	7,33%	4 000
TOTAL	10 383 307	100,00%	18 405 030	100,00%	8 227 087

(1) TT Investissements est une société civile détenue exclusivement par le groupe familial Roland Tchénio (Roland Tchénio et sa fille Tania Tchénio) et dont le gérant est Roland Tchénio.

(2) : Amboise SNC est une société en nom collectif et détenue majoritairement par Monsieur Maurice Tchénio.

Droit de vote double : Les actions nominatives entièrement libérées inscrites au nom d'un même titulaire depuis 4 ans au moins, bénéficient du droit de vote double sur demande du titulaire à la société.

En date du 5 juillet 2013, nous avons été avisés que la société de gestion La Financière de l'Echiquier a franchi à la baisse le seuil statutaire de 2 % en droits de vote le 27 juin 2013 et détenait 369 715 titres Toupargel Groupe SA soit 3.56 % du capital et 1.97 % des droits de vote.

A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 2 % du capital et des droits de vote (voir informations détaillées page 147).

Le concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio détient 83.11 % du capital et 91.57 % des droits de vote. Les principes de gouvernance en vigueur au sein de Toupargel Groupe et la présence d'un administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration permettent d'assurer que ce contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

Participation des salariés au capital

Les salariés et anciens salariés de la société et des sociétés liées ne détiennent aucune action dans le cadre des plans d'épargne d'entreprise ou dans le cadre de fonds communs de placement d'entreprise.

Programmes de rachat d'actions

Programme 2014 – 2015 (Autorisation de l'Assemblée Générale du 30 Avril 2014). Le programme a pour objectif :

- d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Au titre de ce programme, 19 020 actions propres ont été acquises du 1^{er} mai 2014 au 31 décembre 2014 à un cours moyen de 6.83 € et 16 103 actions propres ont été cédées à un cours moyen de 6.89 €.

Le résultat sur cession des actions propres dans le cadre de ce contrat de liquidité s'est élevé à -24 713 €.

Au 31 décembre 2014, dans le cadre de ce contrat de liquidité, Toupargel Groupe détient 7 779 actions valorisées 39 362 €.

Programme 2015 – 2016 (Autorisation de l'Assemblée Générale du 29 Avril 2015)

Le programme a pour objectif :

- d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Options de souscription ou d'achat d'actions

Les plans d'option existants sont les suivants :

	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Dates d'Assemblée Plan de souscription	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Dates d'Assemblée Plan d'achat	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Date du Conseil d'Administration	25 avril 2008	27 octobre 2009	27 avril 2010
Nombre total d'options attribuées dont nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées	200 000	15 000	22 500
- par les mandataires sociaux	7 500	-	5 000
- les 10 premiers tributaires salariés	112 500	15 000	22 500
Date de début d'exercice des options	26 avril 2010	28 octobre 2011	28 avril 2012
Date d'expiration	26 avril 2016	26 avril 2016	28 avril 2016
Prix de souscription	25,75 €	25,75 €	25,75 €
Options perdues par les bénéficiaires initiaux	120 000	Néant	10 000
Nombre d'actions souscrites	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'actions achetées	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'options restant à lever	80 000	15 000	12 500

Montant des dividendes et des avoirs fiscaux

en euros	Dividende (1)	Avoir fiscal (2)
1998 (versé en 1999)	0.0575	0.0275
1999 (versé en 2000)	0.0875	0.045
2000 (versé en 2001)	0.10	0.05
2001 (versé en 2002)	0.10	0.05
2002 (versé en 2003)	0.10	0.05
2003 (versé en 2004)	0.20	0.10
2004 (versé en 2005)	0.40	Abattement de 50 %
2005 (versé en 2006)	1.50	Abattement de 40 %
2006 (versé en 2007)	1.50	Abattement de 40 %
2007 (versé en 2008)	1.50	Abattement de 40 %
2008 (versé en 2009)	1.00	Abattement de 40 %
2009 (versé en 2010)	1.00	Abattement de 40 %
2010 (versé en 2011)	1.00 (versé en espèces et en titres)	Abattement de 40 %
2011 (versé en 2012)	0.40	Abattement de 40 %
2012 (versé en 2013)	pas de distribution	
2013 (versé en 2014)	pas de distribution	
2014 (versé en 2015)	pas de distribution (p)	

(1) : compte tenu de la division du nominal par quatre et de la multiplication du nombre d'actions par quatre (AGE du 20 février 2004).

(2) : A compter du 1er janvier 2006, le dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal mais ouvre droit aux actionnaires personnes physiques à un abattement calculé sur la totalité de son montant.

(p) proposé à l'Assemblée Générale du 29 avril 2015

Résultats des cinq derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Durée d'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en K€)	1 038	1 038	1 038	1 038	1 010
Nombre d'actions ordinaires	10 383 307	10 383 307	10 383 307	10 383 307	10 103 282
Opérations et résultats (en K€)					
Chiffre d'affaires	1 682	1 586	2 513	2 869	4 003
Résultat avant impôt, participation, amortissements et provisions	4 761	5 397	(1 599)	5 507	16 726
Impôt sur les bénéfices	201	(18)	77	67	(417)
Amortissements et provisions	(5 248)	158	5 359	(676)	(516)
Résultat net	(287)	5 537	3 837	4 897	15 793
Dividendes versés			4 069	5 654	9 901
Résultat par action(en euros)					
Résultat après impôt, participation avant dotation et reprise amortissements et provisions	0,48	0,52	(0,15)	0,54	1,61
Résultat après impôt, participation, dotation et reprise amortissements et provisions	(0,03)	0,53	0,37	0,47	1,56
Dividende attribué par action (en €)				0.40	1.00
Effectif	8	9	9	9	9

LES COMPTES ANNUELS 2014

Bilan

en K€	Note	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
ACTIF				
Immobilisations financières	3	89 576	83 465	83 456
ACTIF IMMOBILISE		89 576	83 465	83 456
Créances	4	13 190	3 091	1 733
Valeurs mobilières de placement	5	1 095	1 346	1 202
Disponibilités		91	47	213
Charges constatées d'avance	4			1
ACTIF CIRCULANT		14 376	4 484	3 149
TOTAL DE L'ACTIF		103 952	87 949	86 605
PASSIF				
Capital social (dont versé 1 038 K€)	6	1 038	1 038	1 038
Prime d'émission		5 141	5 141	5 141
Réserve légale		104	104	104
Autres réserves		52 454	46 917	43 080
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		(287)	5 537	3 837
CAPITAUX PROPRES		58 450	58 737	53 200
Provisions pour risques et charges	8	33	26	33
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9	13 451	2 609	1 651
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10.1	152	122	88
Dettes fiscales et sociales		308	214	371
Autres dettes	10.2	31 558	26 241	31 262
DETTES		45 469	29 186	33 372
TOTAL DU PASSIF		103 952	87 949	86 605

Compte de résultat

en K€	Note	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Production vendue		1 682	1 586	2 513
Reprises sur amortissements, transferts de charges		4	71	
Produits d'exploitation	12	1 686	1 657	2 513
Autres achats et charges externes		(577)	(395)	(365)
Impôts, taxes et versements assimilés		(166)	(26)	(44)
Salaires et traitements		(699)	(879)	(878)
Charges sociales		(298)	(351)	(360)
Autres charges		(24)	(32)	(50)
Dotation aux provisions		(7)	(3)	(4)
Charges d'exploitation	12	(1 771)	(1 686)	(1 701)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(85)	(29)	812
Produits financiers de participation		5 000	5 500	4 000
Autres produits financiers		79	49	28
Reprise sur provisions et transferts de charges			151	
Produits financiers	14.1	5 079	5 700	4 028
Dotations aux provisions financières		(5 241)		(792)
Intérêts et charges assimilées		(232)	(1 16)	(288)
Charges financières	14.2	(5 473)	(116)	(1 080)
RESULTAT FINANCIER	14	(394)	5 584	2 948
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		(479)	5 555	3 760
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(9)		
Impôt sur les bénéfices	15	201	(18)	77
RESULTAT NET SOCIAL		(287)	5 537	3 837
Résultat par action (en euros)	16	0,46	0,53	0,38
Résultat par action dilué (en euros)	16	0,46	0,53	0,38
Dividende par action (en euros)				0,40

Flux de trésorerie

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Activité			
Résultat net	(287)	5 537	3 837
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation	5 007	(7)	3
- Amortissements et provisions	5 007	(7)	3
- Plus-Values de cession			
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	4 720	5 530	3 840
(Augmentation) diminution des comptes clients y compris comptes rattachés et autres créances	(442)	(1 357)	84
Augmentation (diminution) des dettes	45	1 695	(5)
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	(397)	338	79
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 323	5 868	3 919
Investissements			
Immobilisations financières	(11 111)	(8)	5 989
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(11 111)	(8)	5 989
Financement			
Dividendes versés			(4 069)
Encaissements provenant d'emprunts	7 720	2 288	
Banque créditrice	3 122	(1 330)	1 593
Remboursements d'emprunts	(4 261)	(6 839)	(10 900)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	6 581	(5 881)	(13 376)
Variation de trésorerie	(207)	(21)	(3 468)
Trésorerie d'ouverture	1 393	1 415	4 883
Trésorerie de clôture	1 186	1 393	1 415

(1) y compris variation des comptes courants et comptes de cash pooling groupe.

Variation des capitaux propres

en K€	Nombre d'actions	Capital social	Réserves sociales	Résultat net	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2011	10 103 282	1 038	47 467	4 897	53 433
Affectation du résultat 2011			4 897	(4 897)	
Dividendes versés			(4 070)		(4 070)
Résultat au 31 décembre 2012				3 837	3 837
Capitaux propres au 31 décembre 2012	10 383 307	1 038	48 324	3 838	53 200
Affectation du résultat 2012			3 837	(3 837)	
Dividendes versés					
Résultat au 31 décembre 2013				5 537	5 537
Capitaux propres au 31 décembre 2013	10 383 307	1 038	52 161	5 538	58 737
Affectation du résultat 2013			5 538	(5 538)	
Dividendes versés					
Résultat au 31 décembre 2014				(287)	(287)
Capitaux propres au 31 décembre 2014	10 383 307	1 038	57 699	(287)	58 450

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Informations générales

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan, dont le total s'établit à 103 951 699,45 €, et au compte de résultat, qui se solde par une perte nette de 286 850,81 €.

NOTE 1 – Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

1.1 Faits marquants de l'exercice

Toupargel Groupe SA a acquis, début 2014, 100 % des titres de la société Le Comptoir du Surgelé (siège à Saint Rémy en Rollat, Allier) dont l'activité est la vente de produits surgelés aux particuliers

Le Comptoir du Surgelé a donné son fonds en location-gérance à Toupargel SASU à compter du 1er avril 2014.

Le 31 mars 2014, Toupargel Groupe SA a pris le contrôle de 100 % du capital d'Eismann France SAS dont l'activité est la vente de produits surgelés aux particuliers

Le 5 septembre 2014, la filiale Toupargel SAS a constitué en partenariat (50/50) avec la société Romans Viandes une société dont la dénomination est Dauphiné Viandes en vue d'assurer par son atelier de découpe l'approvisionnement en viandes piécées des sociétés du Groupe Toupargel.

En 2014, Toupargel Groupe SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal. L'impact du redressement n'est pas significatif.

1.2 Événements postérieurs à la clôture

La filiale Eismann SAS a procédé à une réorganisation de sa logistique, et a fermé son entrepôt de Maromme. La préparation des commandes de ses clients est assurée par la plateforme de Poitiers de Toupargel SAS à partir de Mars 2015. Les coûts engendrés par cette fermeture ont fait l'objet d'une provision exceptionnelle dans les comptes sociaux d'Eismann de 1 294 K€.

Aucun autre événement postérieur à la clôture d'importance significative pour le Groupe n'est à relever.

NOTE 2 – Règles et méthodes comptables

2.1 Principes généraux appliqués

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et de la partie réglementaire correspondant à l'intégration du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement ANC n°2014-03 du CRC du 5 juin 2014 relatif au nouveau du Plan Comptable Général.

2.2 Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation correspond au coût historique d'acquisition des titres des sociétés. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle des titres devient inférieure à la valeur d'inscription à l'actif. La valeur actuelle est la plus élevée de la valeur vénale (disponible en cas de transaction comparable récente) et de la valeur d'usage. La valeur d'usage est déterminée sur la base des avantages économiques futurs attendus de ces participations représentés par des flux de trésorerie futurs actualisés après prise en compte de l'endettement de la filiale. Les flux de trésorerie retenus pour

pratiquer l'évaluation sont ceux générés par la filiale qui constitue une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Les modalités d'évaluation de cette valeur d'usage des participations sont, par ailleurs, conformes à celles prévues par la norme IAS 36.

Le cas échéant, dès lors que les titres de la filiale sont dépréciés à 100 %, une provision sur le compte courant est constatée pour tenir compte en cas de valeur actuelle négative des titres.

2.3 Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur prix d'acquisition ou leur valeur de marché, si celle-ci est inférieure. Dans le cas de titres cotés, cette valeur de marché est déterminée sur la base des cours de bourse à la date de clôture de l'exercice.

2.4. Disponibilités et équivalents de trésorerie

Une convention de centralisation de trésorerie a été mise en place entre Toupargel Groupe SA et ses filiales.

La trésorerie comprend : les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie sans risque, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, égale à la valeur liquidative à la date de clôture.

2.5 Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur de marché est inférieure au prix d'acquisition.

2.6 Provisions pour risques et charges

- Définition : une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qui entraînera probablement une sortie de fonds et dès lors qu'une estimation fiable de son montant peut être effectuée.

- Provision pour médailles du travail (primes jubilaires) : la société a enregistré dans ses comptes sociaux ses engagements en matière de médailles du travail, dont les conditions d'octroi sont définies par les accords d'entreprise en vigueur.

La dette relative à l'engagement de la société concernant les médailles du travail (avec 4 échéances d'ancienneté dans l'entreprise : 20, 30, 35, et 40 années) est constatée au passif du bilan, dans la rubrique « provision pour risques et charges ». Pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation, la société utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées). La valorisation des engagements est effectuée chaque année et tient compte, notamment, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et d'actualisation). En 2014, le taux de revalorisation générale des salaires est de 2.5 % (2.5 % en 2013), le taux d'actualisation de 1.60 % (contre 3.0 % en 2013).

2.7 Instruments financiers – Risque de taux

Aucun instrument financier relatif au risque de taux n'est utilisé à la clôture.

2.8 Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel

Les produits et les charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

2.9 Impôt sur les sociétés

• Intégration fiscale

Les sociétés Toupargel Groupe et Toupargel SASU bénéficient du régime fiscal de Groupe de sociétés selon les dispositions de l'article 223 A à U du C.G.I. Conformément à la convention d'intégration fiscale souscrite, les économies d'impôt ou les charges supplémentaires éventuelles provenant de l'intégration fiscale sont conservées par la société-tête de groupe (Toupargel Groupe) à l'exception de l'économie d'impôt générée par le déficit fiscal d'une des entités membres de l'intégration fiscale qui lui est immédiatement et intégralement transférée par la société-mère. Les filiales Eismann SAS et Le Comptoir du Surgelé EURL seront intégrées fiscalement à compter de 2015.

2.10 Engagements en matière de retraite

Ils ne font pas l'objet d'une provision. La part des obligations de la société concernant les indemnités de départ à la retraite est indiquée en engagement hors bilan nette des actifs de couverture. Les engagements sont ceux résultant de la convention collective nationale de commerce de gros secteur alimentaire. La société utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées). La valorisation des engagements et des actifs de couverture est effectuée chaque année et tient compte, notamment, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques

(taux d'inflation et d'actualisation). L'âge de départ à la retraite retenu est de 60/65 ans suivant les catégories socioprofessionnelles et suivant l'échéancier légal d'évolution de l'âge de départ à la retraite. Le taux de revalorisation général des salaires est de 2.5 % (2.5 % en 2013) suivant les catégories socioprofessionnelles et suivant les sociétés, le taux d'actualisation de 1.6 % (contre 3.0 % en 2013). L'engagement inclut les charges patronales calculées à un taux de 48.6 % (48.4% en 2013).

2.11 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. Conformément à la réglementation comptable française et pour le calcul du résultat par action, les actions propres détenues dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions consentis aux salariés ainsi que celles détenues pour la régularisation du cours de bourse sont considérées comme étant en circulation. Le résultat net dilué par action est calculé en retenant les instruments donnant un accès différé au capital (options de souscription), compte tenu de la probabilité de souscription au regard du prix du marché. Le résultat net dilué prend en compte le nombre d'actions à créer sur la base du cours au 31 décembre selon la méthode dite du « rachat d'actions » qui suppose que les fonds recueillis, lors de l'exercice des options de souscription, sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant la période.

2.12 Tableau des flux de trésorerie

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des actifs circulants sont exclues de la capacité d'autofinancement, ayant un caractère de charges décaissables.

Informations sur le bilan et le compte de résultat

NOTE 3 – Immobilisations financières

en K€	31/12/2014			31/12/2013	31/12/2012
	Montant brut	Amortists. ou provis.	Montant net	Montant net	Montant net
Titres Toupargel	83 438	5 000	78 438	83 438	83 438
Titres Le Comptoir du Surgelé (pour mémoire)					
Titres Eismann	11 114		11 114		
Titres de participation	94 552	5 000	89 552	83 438	83 438
Autres immobilisations financières	24		24	27	18
Total	94 576	5 000	89 576	83 465	89 456

Au 31 décembre 2014, les titres détenus dans Toupargel SAS ont fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 5 000 K€. Cette dépréciation a été déterminée selon la méthode des DCF appliquée à la seule UGT filiale Toupargel SAS et décrite à la note 2.2 ci-dessus en utilisant les mêmes hypothèses (business plan, hypothèses financières) que celles utilisées pour tester le goodwill au niveau des comptes consolidés (cf note 5.2 des comptes consolidés 2014).

NOTE 4 - Créances

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Clients groupe	548	176	841
Etat	7 059	2 915	892
Comptes courants Groupe (net)	5 583		
Total Créances	13 190	3 091	1 733
Charges constatées d'avance			1
Total	13 190	3 091	1 734

NOTE 5 - Valeurs mobilières de placement

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Actions propres	5 145	5 155	5 162
Dépréciation actions propres	(4 050)	(3 809)	(3 960)
Total	1 095	1 346	1 202

Toupargel Groupe détient au 31 décembre 2014, 200 000 actions propres, dédiées au plan d'options, achetées durant les exercices 2007 et 2008 et dont la valeur d'acquisition est de 5 107 K€ provisionnées pour 4 050 K€.

Par ailleurs, Toupargel Groupe détient 7 779 actions, au 31 décembre 2014, au titre du contrat de liquidité, valorisées 38 K€.

NOTE 6 – Evolution du capital de Toupargel Groupe SA

6.1 Evolution

Date	Nature des opérations	Augmentation de capital (euros)	Nombre d'actions	Nominal (euros)	Prime (euros)	Capital après opération (euros)
16.02.1982	Constitution, apports en numéraire	38 112.00	2 500	15.00	Néant	38 112.00
30.05.1997	Augmentation de capital par incorporation de réserves	724 132.00	50 000	15.00	Néant	762 245.00
25.10.1997	Réduction du nominal de l'action de 15 euros à 0.30 euro		2 500 000	0.30	Néant	762 245.00
29.05.2001	Augmentation de capital par incorporation de réserves	237 755.00	2 500 000	0.40	Néant	1 000 000
20.02.2004	Division du nominal par 4 (de 0,40€ à 0,10€) et multiplication par 4 du nombre d'actions		10 000 000	0.10	Néant	1 000 000
31.12.2005	Augmentation de capital	7 238,20	10 072 382	0.10	626 104.3	1 007 238.20
30.06.2006	Augmentation de capital	2 810.00	10 100 482	0.10	243 065	1 101 048.20
30.09.2006	Augmentation de capital	120.00	10 101 682	0.10	10 380	1 010 168.20
30.07.2007	Augmentation de capital	160.00	10 103 282	0.10	13 840	1 010 328.20
30.06.2011	Augmentation de capital	28 002.50	10 383 307	0.10	4 247 979.25	1 038 330.70

6.2 Libération – Nantissement

Toutes les actions sont entièrement libérées.

Au 31 décembre 2014, à la connaissance de la société, aucune action Toupargel Groupe SA n'est nantie.

NOTE 7 - Informations sur les options de souscription ou d'achat

Les actions remises sont incessibles durant une durée de 24 mois à compter de la date de levée d'options (sauf licenciement, retraite, invalidité, décès).

	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Dates d'Assemblée Plan de souscription	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Dates d'Assemblée Plan d'achat	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Date du Conseil d'Administration	25 avril 2008	27 octobre 2009	27 avril 2010
Nombre total d'options attribuées dont nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées	200 000	15 000	22 500
- par les mandataires sociaux	7 500	-	5 000
- les 10 premiers attributaires salariés	112 500	15 000	22 500
Date de début d'exercice des options	26 avril 2010	28 octobre 2011	28 avril 2012
Date d'expiration	26 avril 2016	26 avril 2016	28 avril 2016
Prix de souscription	25,75 €	25,75 €	25,75 €
Options perdues par les bénéficiaires initiaux	120 000	Néant	10 000
Nombre d'actions souscrites	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'actions achetées	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'options restant à lever	80 000	15 000	12 500

NOTE 8 - Provisions pour risques et charges

en K€	31/12/2013	Augmentations	Reprises	31/12/2014
Médailles du travail	26	7		33

NOTE 9 - Emprunts et dettes financières

	Montant au 31/12/2013	Augmentations	Remboursements	Montant au 31/12/2014	A-1 an	De 1 à 5 ans	A+5 ans
Préfinancement CICE	2 288	3 720		6 008		6 008	
Banques créditrices - Emprunts	321	7 443	321	7 443	7 443		
Total	2 609	11 163	321	13 451	7 443	6 008	

Toupargel Groupe SA dispose de 3 sources de financement à court et moyen terme, confirmées et mobilisables pour un montant global de 32 008 K€, et utilisées à hauteur de 6 008 K€ au 31 décembre 2014.

- Une ouverture de crédit a été mise en place par un pool de banques au bénéfice de Toupargel Groupe SA pour un encours de 20 000 K€ à compter du 1^{er} janvier 2013 et ce jusqu'au 31 décembre 2017, amortissable semestriellement à compter du 31 décembre 2014 par tranche de 3 000 K€. Le 31 décembre 2014, un avenant a modifié ces conditions. A cette date l'encours a été maintenu à 20 000 K€, amortissable annuellement à compter du 31 décembre 2015 par tranche de 6 000 K€, l'échéance a été reportée au 31 décembre 2018.

Le taux des intérêts applicable est l'Euribor de la période de tirage, augmenté d'une marge de 1.35 % l'an. L'ouverture de crédit est soumise d'une part, à une commission de non-utilisation de 25 % l'an de la marge applicable et d'autre part, à une commission d'utilisation de 0.30 % l'an si entre 33 % et 66 % du montant mobilisable est utilisé et 0.50 % si plus de 66 % du montant mobilisable est utilisé.

Toupargel Groupe SA a la possibilité de renoncer de façon anticipée à tout ou partie du crédit pour des montants d'au moins 5 M€ et, au-delà, pour des montants multiples entiers de 1 M€.

Au 31 décembre 2014, cette ligne de crédit n'est pas mobilisée.

Cette ouverture de crédit est soumise au respect de ratios financiers (covenants) attestés par les Commissaires aux comptes de la société ; ces ratios sont respectés au 31 décembre 2014.

Le ratio $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Fonds propres consolidés}}$ doit être < ou = à 1.0

Le ratio $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Excédent brut d'exploitation consolidé}}$ doit être < ou = à 2.5

- Une ouverture de crédit a été mise en place par une banque au bénéfice de Toupargel Groupe SA pour un montant de 6 000 K€, à compter du 3 mars 2014 et ce jusqu'au 1^{er} mars 2018, amortissable annuellement à compter 1^{er} mars 2015 par tranche de 1 500 K€. Le taux des intérêts applicable est l'Euribor de la période de tirage, augmenté d'une marge de 1.35 %. Toupargel Groupe SA a la possibilité de renoncer de façon anticipée à tout ou partie du crédit. Au 31 décembre 2014, cette ligne de crédit n'est pas mobilisée. Cette ouverture de crédit est soumise au respect de ratios financiers (covenants) attestés par les Commissaires aux comptes de la société.

Le ratio $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Fonds propres consolidés}}$ doit être > à 1.0

Le ratio $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Excédent brut d'exploitation consolidé}}$ doit être < ou = à 2.5

- Un financement de créances sur le Trésor au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi 2013 (CICE) a été mis en place le 27 juillet 2013 par BPIFrance au profit de Toupargel Groupe SA à hauteur de 85 % pour un montant de 2 288 K€.

Le préfinancement du CICE 2013 a été porté de 85 % à 95 % le 6 mai 2014 soit un financement supplémentaire de 269 K€.

Le préfinancement du CICE 2014 a été mis en place le 23 mai 2014 à hauteur de 85 %, soit 3 451 K€. Le taux des intérêts applicable est déterminé sur la base de l'Euribor 1 Mois moyenné augmenté d'une marge de 0.50 %. Ces financements ne sont pas soumis au respect de ratios financiers (covenants).

Au 31 décembre 2014, le préfinancement global relatif au CICE, d'un montant de 6 008 K€, est intégralement utilisé.

Les montants mobilisables à chaque date d'arrêté des comptes sont les suivants :

En K€	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Montants mobilisables	32 008	24 508	17 008	3 500	

NOTE 10 - Autres dettes

10.1 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

En K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Dettes fournisseurs	15	11	9
Factures non parvenues	136	112	79
Total	151	123	88

Echéances fournisseurs (en K€)

Échéances échues (litiges)	9
Échéance : 15 janvier 2015	2
Échéance : 31 janvier 2015	4
Total	15

10.2 Autres dettes

Ce poste représente les encours de trésorerie des filiales placés auprès de Toupargel Groupe SA dans le cadre des conventions de trésorerie.

NOTE 11 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Le tableau ci-après reprend les soldes comptables existant à la clôture avec les entreprises liées.

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Actif immobilisé			
Titres immobilisés Toupargel	78 438	83 438	88 438
Titres immobilisés Eismann	11 114		
Total	89 552	83 438	83 438
Actif circulant			
Clients divers	548	176	841
Autres créances	5 583		
Total	6 131	176	841
Dettes			
Autres dettes			
- Toupargel	32 224	26 241	31 262
- Eismann	(666)		
Total	31 558	26 241	31 262

NOTE 12 - Produits et charges d'exploitation

Les produits d'exploitation sont constitués des prestations de services facturées par Toupargel Groupe SA à ses filiales (prestations d'animation et prestations techniques).

Les charges d'exploitation sont essentiellement des charges de personnel et des frais liés à la cotation en bourse.

NOTE 13 - Effectif moyen

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Cadres	7	8	8
Employés	1	1	1
Total	8	9	9

NOTE 14 - Résultat financier

14.1 Produits financiers

enK€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Dividendes Groupe	5 000	5 500	4 000
Intérêts cash pooling	69	31	27
Autres produits	10	19	
Produits cessions valeurs mobil. de placement		151	1
Total	5 079	5 701	4 028

Les dividendes Groupe proviennent de la filiale Toupargel SASU.

14.2 Charges financières

enK€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Dépréciation actions propres	5 241		793
Intérêts cash pooling	58	62	210
Autres charges financières	174	54	77
Total	5 473	116	1 080

Les autres charges financières sont composées de :

enK€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Moins-values sur actions propres	23	17	33
Intérêts des emprunts	28	5	
Intérêts débiteurs	58	30	31
Intérêts sur ligne de crédit	65	2	13
Total	174	54	77

NOTE 15 - Impôts sur les sociétés

Intégration fiscale

L'économie d'impôt comptabilisée par Toupargel Groupe SA, dans le cadre de cette intégration fiscale sur la base des résultats des comptes annuels au 31 décembre 2014 des sociétés du Groupe s'élève à 173 K€ (2013 : 92 K€, 2012 : 77 K€).

NOTE 16 - Calcul du résultat par action normal et dilué

a) Calcul du résultat net par action

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net part revenant au groupe par action de base (enK€)	4 713	5 537	3 837
Nombre moyen d'actions (1)	10 175 528	10 175 590	10 173 211
Résultat net par action (en€)	0,46	0,54	0,38

(1) : Voir c) détermination du nombre d'actions ci-dessous.

b) Calcul du résultat net par action dilué

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net part revenant au groupe par action de base (enK€)	4 713	5 537	3 837
Nombre moyen d'actions dilué (1)	10 175 528	10 175 590	10 173 211
Résultat net par action (en€)	0,46	0,54	0,38

(1) : Voir c) détermination du nombre d'actions ci-après.

c) Détermination du nombre d'actions

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Nombre d'actions ordinaires émises (capital social)	10 383 307	10 383 307	10 383 307
Nombre d'actions d'autocontrôle (actions propres et contrat de liquidité)	-207 779	-207 717	-210 096
(1) Nombre d'actions en circulation	10 175 528	10 175 590	10 173 211
(2) Effet de la pondération des émissions en milieu d'année des actions liées au paiement d'une partie du dividende 2011 en actions			
(2) Nombre moyen d'actions retenu pour calcul résultat net par action	10 175 528	10 175 590	10 173 211
Effet dilutif des plans de stocks options			
Options de souscription restantes	107 500	127 500	152 500
Cours d'exercice des options (en €)	25,75	25,75	25,75
Cours moyen de l'action (en €)	7,22	5,50	7,39
(3) Nombre d'actions théorique supplémentaire*			
Nombre moyen d'actions retenu pour calcul résultat net par action dilué (2)+(3)	10 175 528	10 175 590	10 173 211

* le Conseil d'Administration de Toupergel Groupe a attribué 200 000 options dans ses séances du 25 Avril 2008, 27 octobre 2009 et 27 avril 2010. Leur prix de souscription ou d'achat, exerçable à compter du 26 Avril 2010 (plan 2008), 28 octobre 2011 (plan 2009) et 28 avril 2012 (plan 2010) s'élevant à 25.75 € et étant supérieur au cours moyen et au cours actuel, elles n'ont pas été prises en compte dans le calcul du nombre d'actions théoriques.

Engagements financiers et autres informations

NOTE 17 - Engagements hors bilan

Engagements donnés

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Cautions et garanties données		70	350
Indemnités de départ à la retraite	202	208	206

Engagements reçus

en K€	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Lignes de crédit mobilisables non utilisées	26 000	24 288	12 000
Total	26 000	24 288	12 000

Lignes de crédit : la société Toupergel Groupe SA dispose au 31 décembre 2014 de sources de financement court et moyen terme de 32 008 K€, utilisées à hauteur de 6 008 K€ à cette date.

Engagements réciproques

Néant

Engagements complexes

Engagements liés aux emprunts (garanties, clauses de défaut) : voir note 9.

NOTE 18 - Plus-values sur éléments amortissables

La fusion intervenue le 1er janvier 1995 avec la Société d'Investissement du Centre (SIC) avait entraîné le report d'imposition de plus-values sur titres de participation pour un montant de 3 681 K€. Ce report provenait lui-même de fusions intervenues en 1992 dans le Groupe SIC - Clairgel. A la suite de la loi de finances rectificative pour 2004 (article 39), les plus-values à long terme ont été progressivement exonérées d'impôt : imposition à 15 % en 2005, à 8 % en 2006 et exonération à compter de 2007 à l'exception de l'imposition d'une quote-part de frais et charges de 5 %. Ceci concerne pour Toupergel Groupe SA les plus-values sur titres de participation en différé d'imposition, soit 3 681 K€.

NOTE 19 - Liste des filiales et participations

Filiales (+de 50%)

Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Toupargel 69380 Civrieux d'Azergues	25 000K€	100%	83 438K€		282 913K€
	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	60 862K€	5 000K€	78 438K€		4 618K€
Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Eismann 76150 Maromme	1 741 K€	100%	11 114K€		40 030K€
	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	(477)K€		11 114K€		(2 520)K€
Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Le Comptoir du Surgelé 03110 Saint Remy en Rollat	1 007K€	100%			1 501K€
	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	(246)K€				(217)K€

NOTE 20 - Mandataires sociaux

a) Rémunération

La rémunération totale comporte une rémunération fixe et une partie variable. Le total des revenus bruts pour 2014 s'élève à :

- Rémunération fixe : 120 K€

b) Jetons de présence, honoraires

Le montant des jetons de présence versés en 2014 s'élève à 24 K€ (bénéficiaires : administrateurs indépendants).

c) Avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme

Néant

NOTE 21 - Conventions avec les parties liées

- Avec Amboise SNC

Prestations de conseil : Il n'y a pas eu de montant pris en charge en 2014 (2013 : 10 K€).

Les conventions conclues à l'intérieur du Groupe Toupargel sont considérées comme courantes et réalisées à des conditions de marché.

TOUPARGEL GROUPE

Société Anonyme - 13 chemin des Prés Secs - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TOUPARGEL GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823.9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 2.2 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles de dépréciation des immobilisations financières et notamment des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon et Villeurbanne, le 3 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

TOUPARGEL GROUPE

Société Anonyme - 13 chemin des Prés Secs - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés de la poursuite de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'a pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société AMBOISE SNC

Personne concernée : Maurice TCHENIO

Nature : AMBOISE SNC assure, pour le compte de votre société, les prestations suivantes :

- prestation de conseil en stratégie d'entreprise,
- prestations en organisation et en gestion d'entreprise,
- prestations de conseil et d'assistance en matière de commercialisation, de positionnement marketing, de communication, de ressources humaines, de développement et d'investissement,
- prestations d'information et de conseil en matière financière, telles que le contrôle de la gestion budgétaire, la gestion financière et la politique des relations bancaires.

Le montant d'honoraires versé en contrepartie s'élève à 5 000 euros hors taxes, majorés de la TVA, par jour de travail de Monsieur Maurice TCHENIO. Le contrat est consenti pour une durée débutant le 1er janvier 2009 pour se terminer le 31 décembre 2011. Il se renouvelle par tacite reconduction, sauf renonciation par LRAR avec un préavis de 3 mois.

Importance des prestations de services fournies : La société AMBOISE SNC n'a délivré aucune prestation à votre société au titre de l'exercice 2014.

Lyon et Villeurbanne, le 3 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

Informations juridiques

Renseignements de caractère général

Renseignements concernant le capital

Attestation du responsable du rapport financier annuel

Table de concordance du rapport financier annuel

p. 145

p. 145

p. 147

p. 150

p. 150

INFORMATIONS JURIDIQUES

Renseignements de caractère général

Dénomination Sociale

Toupargel Groupe (Article 2 des statuts)

Date de création

La société a été constituée le 16 février 1982 et les statuts ont été déposés le 10 septembre 1982 au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. (Article 1 des statuts)

Siège Social

13, chemin des Prés Secs - 69380 Civrieux d'Azergues (Article 4 des statuts)

Tel 04 72 54 10 00

Durée de vie

La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives à compter du 10 septembre 1982, date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 10 septembre 2081, sauf dissolution anticipée dans les cas prévus aux présents statuts ou prorogation pour une durée ne pouvant excéder quatre vingt dix neuf années.

Un an au moins avant la date d'expiration de la société, le Conseil d'Administration sera tenu de provoquer une décision collective des actionnaires pour décider, dans les conditions requises pour les décisions collectives extraordinaires, si la société sera prorogée ou non. La décision des actionnaires sera, dans tous les cas, rendue publique. (Article 5 des statuts).

Forme juridique

Société Anonyme à Conseil d'Administration régie par la législation française et notamment par les dispositions des chapitres IV et V du Livre deuxième du Code de Commerce. (Article 1 des statuts)

Exercice social

L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année, et finit le 31 décembre suivant. (Article 26 des statuts)

Objet social

La société a pour objet :

- la distribution de denrées alimentaires sous toutes ses formes,
- toutes opérations industrielles, commerciales mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes,
- la participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique ou sociétés, françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises, groupements ou sociétés dont l'objet serait susceptible

de concourir à la réalisation de l'objet social et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscriptions ou d'achats d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de sociétés en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite. (Article 3 des statuts).

Registre du commerce et des sociétés

325 307 098 RCS LYON

Code NAF

6430 Z

N° gestion au Greffe

96B 02580

Greffe du Tribunal de commerce

44 rue de Bonnel

69003 Lyon

Assemblées Générales

Les Assemblées Générales d'Actionnaires sont convoquées par un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social et dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles.

Toutefois ce droit est subordonné à l'inscription en compte des actions nominatives et pour les actions au porteur, aux dépôts, aux lieux indiqués, de l'avis de convocation, du certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte, de la date de ce dépôt jusqu'à celle de l'Assemblée.

Les formalités doivent être accomplies cinq (5) jours avant la date de réunion de l'Assemblée.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions légales et dont il ne sera tenu compte que s'il est reçu par la société, trois (3) jours au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée.

Les formulaires ne donnant aucun avis de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes nuls.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux Assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

Tout autre actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire. A cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Pour tout pouvoir adressé à la société sans indication de mandataire,

Le Président de l'Assemblée Générale émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés et agréés par le Conseil d'Administration et défavorable pour les projets de résolutions refusés par ce dernier.

Tout actionnaire a le droit d'obtenir dans les conditions et aux époques fixées par la loi, communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement sur la gestion et le contrôle de la société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements. (Articles 21 à 24 des statuts).

Renseignements sur les valeurs mobilières

Droits attachés aux actions

Toutes les actions sont de même catégorie et confèrent les mêmes droits, tant dans la répartition des bénéfices que du boni éventuel de liquidation. Lors de la tenue des Assemblées, chaque action donne droit à une voix.

L'Assemblée Générale Mixte du 25 octobre 1997 a autorisé l'attribution d'un droit de vote double à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis 4 ans au moins, à condition que le titulaire en ait fait la demande à la société à l'expiration du délai de 4 ans. (Article 12 des statuts)

Négociabilité des actions

Toutes les actions sont librement cessibles. Elles ne sont actuellement inscrites sur aucune autre cote que celle d'Euronext Paris.

Forme des actions

Les actions entièrement libérées sont au choix de l'actionnaire : nominatives, au porteur pur et simple ou au porteur identifiable.

Elles donnent lieu à une inscription en compte de leur propriétaire dans les conditions et selon les dispositions prévues par les textes en vigueur.

Franchissements de seuils légaux et statutaires

• Seuils légaux

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, venant à détenir plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 30 %, 33.33 %, 50 %, 66.66 %, 90 % et 95 % du capital de la société et/ou des droits de vote, devra se conformer aux dispositions visées par l'article L 233-7 du Code de Commerce et plus particulièrement devra en informer immédiatement la société par lettre recommandée avec avis de réception et en informer l'AMF dans le délai de 4 jours de Bourse (avant clôture). Toute personne qui franchit le seuil de 10 %, 15 %, 20 % ou 25 % du capital ou des droits de vote devra déclarer à la société et à l'AMF les objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des six mois à venir, dans le délai de 5 jours de Bourse (avant clôture). En cas de non-respect de cette obligation, les dispositions prévues par l'article L 233-14 du Code de Commerce s'appliqueront. (Article 12 des statuts)

• Seuils statutaires

Les statuts prévoient un seuil de détention déclaratif supplémentaire de 2 % du capital social, à partir duquel tout actionnaire est soumis aux dispositions légales d'information sur le niveau de sa participation, tel que ces obligations sont prévues à l'article L 233-7 du Code de Commerce. Le non-respect des obligations est sanctionné par les dispositions de l'article L233-14. (Article 12 des statuts)

• Franchissements

Tout actionnaire est également tenu d'informer la société dans un délai de cinq jours, lorsque sa participation devient inférieure à chacun des seuils mentionnés ci-dessus.

Identification des détenteurs

La société peut à tout moment, conformément aux dispositions légales et réglementaires, demander à l'organisme chargé de la compensation

des titres, le nom, la nationalité, l'adresse des détenteurs de titres au porteur de la société conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux Assemblées d'Actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et le cas échéant les restrictions dont les titres peuvent être frappés. (Article 10 des statuts).

Affectation et répartition du bénéfice

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur proposition du Conseil d'Administration, peut, en tout ou partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux, ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende.

L'Assemblée Générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition.

En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, le dividende est prélevé en premier lieu sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable ; il peut être incorporé en tout ou partie au capital. (Article 28 des statuts).

Mise en paiement des dividendes

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividendes en numéraire ou en actions.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale ou à défaut par le Conseil d'Administration.

Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Lorsqu'un bilan, établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par les commissaires aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires, déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts et compte tenu du report bénéficiaire, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

La société ne peut exiger des actionnaires aucune répétition de dividende, sauf si la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et si la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

L'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits. (Article 29 des statuts)

Contrats importants

A ce jour, les sociétés du Groupe n'ont pas conclu de contrats importants, autre que ceux conclus dans le cadre normal de leurs affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe.

Renseignements concernant le capital

Modification du capital et des droits attachés aux actions

Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

Acquisition par la société de ses propres actions

Programme 2013-2014

Il a été proposé à l'Assemblée Générale du 25 avril 2013, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, d'autoriser le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au profit du directeur général, à faire acheter par la société ses propres actions dans la limite d'un nombre d'actions représentant 0.5 % du capital social à la date de la réalisation de ces achats. La présente autorisation s'est substituée à celle accordée par la huitième résolution de l'Assemblée Générale du 26 avril 2012. Le prix maximum d'achat par action a été fixé à 25 euros, hors frais d'acquisition. Ce prix maximum d'achat pouvait toutefois être ajusté en cas de modifications du nominal de l'action, d'augmentations de capital par incorporation de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de ces opérations sur la valeur de l'action.

Le montant global affecté à ce programme de rachat d'actions ne pouvait être supérieur à 1 298 K€. En cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement de titres, le montant maximum ci-dessus était ajusté en conséquence.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pouvaient être réalisés à tout moment, y compris en période d'offre publique, par tous moyens autorisés conformément à la réglementation applicable et aux modalités définies par l'Autorité des Marchés Financiers, notamment en vue d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Les rachats d'actions étaient financés par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement à court et moyen terme pour les besoins excédentaires. La présente autorisation était donnée pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée Générale. Elle a remplacé et annulé toute autorisation antérieure.

Programme 2014-2015

Il a été décidé à l'Assemblée Générale du 30 avril 2014, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, d'autoriser le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au profit du directeur général et du directeur général délégué, à faire acheter par la société ses propres actions dans la limite d'un nombre d'actions représentant 0.5 % du capital social à la date de la réalisation de ces achats. La présente autorisation s'est substituée à celle accordée par la huitième résolution de l'Assemblée Générale du 25 avril 2013. Le prix maximum d'achat par action est fixé à 25 euros, hors frais d'acquisition, ce prix maximum d'achat pouvant toutefois être ajusté en cas de modifications du nominal de l'action, d'augmentations de capital par incorporation de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de ces opérations sur la valeur de l'action. Le montant global affecté à ce programme de rachat d'actions ne peut être supérieur à 1 298 K€. En cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement de titres, le montant maximum ci-dessus sera ajusté en conséquence.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pouvaient être réalisés à tout moment, y compris en période d'offre publique, par tous moyens autorisés conformément à la réglementation applicable et aux modalités définies par l'Autorité des Marchés Financiers, notamment en vue d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Les rachats d'actions étaient financés par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement à court et moyen terme pour les besoins excédentaires. La présente autorisation était donnée pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée Générale. Elle a remplacé et annulé toute autorisation antérieure.

Programme 2015-2016

Il est proposé à l'Assemblée Générale du 29 avril 2015, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, d'autoriser le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au profit du directeur général et du directeur général délégué, à faire acheter par la société ses propres actions dans la limite d'un nombre d'actions représentant 0.5 % du capital social à la date de la réalisation de ces achats. La présente autorisation se substitue à celle accordée par la sixième résolution de l'Assemblée Générale du 30 avril 2014. Le prix maximum d'achat par action est fixé à 25 euros, hors frais d'acquisition. Ce prix maximum d'achat pourra toutefois être ajusté en cas de modifications du nominal de l'action, d'augmentations de capital par incorporation de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de ces opérations sur la valeur de l'action. Le montant global affecté à ce programme de rachat d'actions ne pourra être supérieur à 1 298 K€. En cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement de titres, le montant maximum ci-dessus sera ajusté en conséquence.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourront être réalisés à tout moment, y compris en période d'offre publique, par tous moyens autorisés conformément à la réglementation applicable et aux modalités définies par l'Autorité des Marchés Financiers, notamment en vue d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Les rachats d'actions seront financés par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement à court et moyen terme pour les besoins excédentaires. La présente autorisation est donnée pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée Générale. Elle remplace et annule toute autorisation antérieure.

Capital social (Article 6 des statuts)

Le capital social s'élève à la somme de 1 038 330,70 euros divisé en 10 383 307 actions de 0,10 euros de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées.

Capital potentiel

Les options de souscription ou d'achat d'actions autorisées par l'Assemblée Générale du 27 avril 2007 ont été attribuées par les Conseils d'Administration du 25 avril 2008, du 27 octobre 2009 et du 27 avril 2010. 200 000 options ont été attribuées initialement. Du fait de départs de l'entreprise, le nombre ajusté d'options attribuables s'élève à 107 500.

Toupargel Groupe ayant acquis un nombre d'actions propres équivalent en vue de les attribuer aux plans d'options, il n'y a donc pas de capital potentiel lié à ces plans.

Capital autorisé non émis

Le Conseil d'Administration de la société a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2007 à émettre des options de souscription d'actions et des options d'achat d'actions dans la limite de 2 % du nombre d'actions formant le capital social. Le Conseil d'Administration du 25 avril 2008 ainsi que ceux du 27 octobre 2009 et du 27 avril 2010 ont attribué aux salariés et aux dirigeants mandataires de la société et des sociétés contrôlées 200 000 options de souscription ou d'achat. Toupargel Groupe ayant acquis un nombre d'actions propres équivalent en vue de les attribuer aux plans d'options, il n'y aura pas d'augmentation de capital.

Options de souscription et options d'achat

Le Conseil d'Administration de la société a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2007 à émettre des options de souscription d'actions et des options d'achat d'actions dans la limite de 2 % du nombre d'actions formant le capital social. Cette autorisation dont le Conseil peut faire usage en une ou plusieurs fois est donnée pour une durée de trente huit mois à compter de cette Assemblée.

Le Conseil d'Administration du 25 avril 2008 a attribué à ses salariés et aux dirigeants mandataires de la société et des sociétés contrôlées 200 000 options de souscription ou d'achat. Le prix d'exercice a été fixé à 25.75 €. La levée des options est effective à compter du 26 avril 2010 jusqu'au 26 avril 2016. A la suite de départs de l'entreprise, 15 000 options ont été réattribuées par le Conseil d'Administration du 27 octobre 2009. Le prix d'exercice a été fixé à

25.75 €. La levée des options est effective à compter du 28 octobre 2011 jusqu'au 26 avril 2016. 22 500 options ont été réattribuées par le Conseil d'Administration du 27 avril 2010. Le prix d'exercice a été fixé à 25,75 €. La levée des options est effective à compter du 28 avril 2012 jusqu'au 26 avril 2016. Sur les 200 000 options initiales, du fait de départs de l'entreprise, le nombre d'options attribuables est de 107 500.

Toupargel Groupe ayant parallèlement acquis 200 000 actions propres en vue de les attribuer au plan d'options, il n'y aura pas d'augmentation de capital.

Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires. Messieurs Roland Tchénio (groupe familial Roland Tchénio) et Maurice Tchénio (Apax Partners SNC et à titre personnel) agissent de concert.

Le concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio détient 83.11 % du capital et 91.58 % des droits de vote au 31 décembre 2014. Les principes de gouvernance en vigueur au sein de Toupargel Groupe permettent d'assurer que ce contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

Aucune disposition des statuts ou d'une éventuelle charte n'a été prise en vue de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

Nantissement d'actions

A la connaissance de la société, au 31 décembre 2014, aucune action n'est nantie.

Evolution du capital de Toupargel Groupe SA

Date	Nature des opérations	Augmentation de capital (euros)	Nombre d'actions	Nominal (euros)	Prime (euros)	Capital après opération (euros)
16.02.1982	Constitution, apports en numéraire	38 112,00	2 500	15,00	Néant	38 112
30.05.1997	Augmentation de capital par incorporation de réserves	724 132,00	50 000	15,00	Néant	762 245
25.10.1997	Réduction du nominal de l'action de 15 euros à 0,30 euro		2 500 000	0,30	Néant	762 245
29.05.2001	Augmentation de capital par incorporation de réserves	237 755,00	2 500 000	0,40	Néant	1 000 000
20.02.2004	Division du nominal par 4 (de 0,40€ à 0,10€) et multiplication par 4 du nombre d'actions		10 000 000	0,10	Néant	1 000 000
31.12.2005	Augmentation de capital	7 238,20	10 072 382	0,10	626 104,3	1 007 238,20
30.06.2006	Augmentation de capital	2 810,00	10 100 482	0,10	243 065	1 101 048,20
30.09.2006	Augmentation de capital	120,00	10 101 682	0,10	10 380	1 010 168,20
30.07.2007	Augmentation de capital	160,00	10 103 282	0,10	13 840	1 010 328,20
30.06.2011	Augmentation de capital	28 002,50	10 383 307	0,10	4 247 979,25	1 038 330,70

Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2014

	Nombre d'actions	% du capital	Nbre droits de vote	% droits vote	dont droits de vote double
Roland Tchénio	598	0,01%	1 196	0,01%	598
TT Investissements (1)	5 218 489	50,26%	10 436 978	56,71%	5 218 489
Groupe familial Roland Tchénio	5 219 087	50,26%	10 438 564	56,72%	5 219 087
Amboise SNC (2)	3 409 564	32,84%	6 412 564	34,85%	3 003 000
Maurice Tchénio	1 000	0,01%	2 000	0,01%	1 000
Groupe Maurice Tchénio	3 410 564	32,85%	6 414 564	34,86%	3 004 000
Concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio	8 629 651	83,11%	16 852 738	91,58%	8 223 087
Romain Tchénio	600	0,01%	600	0,00%	
Jacques-Édouard Charret	201 000	1,94%	201 000	1,09%	
Autres administrateurs	1 000	0,01%	1 000	0,01%	
Auto-détention	207 717	2,00%			
Public	1 343 339	12,94%	1 347 339	7,32%	4 000
TOTAL	10 383 307	100,00%	18 402 677	100,00%	8 227 807

Droit de vote double : Les actions nominatives entièrement libérées inscrites au nom d'un même titulaire depuis 4 ans au moins, bénéficient du droit de vote double sur demande du titulaire à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

(1) TT Investissements est une société civile détenue exclusivement par le groupe familial Roland Tchénio (Roland Tchénio et sa fille Tania Tchénio) et dont le gérant est Roland Tchénio.

(2) Amboise SNC est une société en nom collectif, dont l'activité est le conseil, détenue majoritairement par Monsieur Maurice Tchénio.

En date du 5 juillet 2013, nous avons été avisés que la société de gestion La Financière de l'Echiquier a franchi à la baisse le seuil statutaire de 2 % en droits de vote le 27 juin 2013 et détenait 369 715 titres Toupargel Groupe SA soit 3.56 % du capital et 1.97 % des droits de vote. A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 2 % du capital et des droits de vote.

Le concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio détient 83.11 % du capital et 91.58 % des droits de vote. Les principes de gouvernance en vigueur au sein de Toupargel Groupe permettent d'assurer que ce contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des quatre dernières années

	31/12/2011		31/12/2012		31/12/2013		31/12/2014	
	Capital %	Droits de vote %						
Roland Tchénio et famille	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
TT Investissements	53,76	58,85	51,35	57,51	50,26	56,71	50,26	56,71
Groupe familial Roland Tchénio	53,76	58,86	51,36	57,52	50,26	56,72	50,26	56,72
Apax Partners SNC	29,84	33,00	32,25	34,36	32,84	34,85	32,84	34,85
Maurice Tchénio	1,24	0,72	1,24	0,72	0,01	0,01	0,01	0,01
Groupe Maurice Tchénio	31,08	33,72	33,49	35,08	32,85	34,86	32,85	34,86
Concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio	84,84	92,58	84,84	92,60	83,11	91,58	83,11	91,58
Romain Tchénio	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00
Jacques-Édouard Charret	0,01	0,00	0,01	0,00	1,94	1,09	1,94	1,09
Autres administrateurs	0,08	0,04	0,08	0,04	0,01	0,01	0,01	0,01
Auto-détention	1,98		2,02		2,00		2,00	
Public	13,08	7,38	13,03	7,36	12,93	7,32	12,93	7,32
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Des salariés peuvent être, à titre personnel, actionnaires de la société. Ils sont considérés comme étant dans le public.

Attestation du responsable du rapport financier annuel 2014

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en pages 73 à 77 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. .

Fait à Civrieux d'Azergues
Le 10 avril 2015

Roland Tchénio
Président

Table de concordance du rapport financier annuel

Eléments

Rapport de gestion
Comptes
Rapports des Commissaires aux Comptes
Attestation

p 7 à 62, 73 à 81, 127 à 131
p 82 à 124, 132 à 142
p 34, 125, 143, 144
p 150

Ce rapport annuel s'inscrit dans la démarche de Développement Durable du Groupe Toupargel

Papier Oxygen

Le papier utilisé est fabriqué à partir de fibres recyclées et de fibres vierges garantissant la gestion responsable des forêts.

Imprimeur éco-responsable

Ce rapport annuel est imprimé en France, dans le respect de la charte Imprim'Vert® sur la bonne gestion des déchets, des produits dangereux et toxiques.



Crédit photos :

Toupargel	p. 1, 10, 11, 18, 40, 46, 47, 51,
Studio Guy Renaux	p. 16, 17, 140
Jérôme Deduytsche	p. 3, 5, 6, 9, 13, 15, 19, 20, 22, 23, 29, 36, 43, 44, 52, 64,
Thinkstock	p. 17, 37, 41, 50,
Fipêche	p.48
Publicis	p.45, p.47

Maquette - conception - rédaction - mise en page : Toupargel Groupe

RAPPORT ANNUEL 2014



www.toupargelgroupe.fr
13 chemin des Prés Secs
69380 CIVRIEUX D'AZERGUES
Tél 04 72 54 10 00 – Fax 04 27 02 61 94
infofinanciere@toupargel.fr
SA au capital de 1 038 330.70 € - 325 307 098 RCS Lyon - Code NAF 64 30 Z